

LES MAITRES DE L'AMOUR



L'Œuvre
du
Marquis de Sade

Zoloé. — Justine. — Juliette
La Philosophie dans le boudoir. — Les Crimes
de l'Amour. — Aline et Valcour

Pages choisies
*Comprenant des morceaux inédits
et des lettres publiées pour la première fois, tirées des Archives
de la Comédie-Française*

INTRODUCTION, ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE ET NOTES

PAR

GUILLAUME APOLLINAIRE

Ouvrage orné de huit illustrations hors texte

PARIS
COLLECTION DES CLASSIQUES GALANTS

MCMIX



Presented to the
LIBRARY *of the*
UNIVERSITY OF TORONTO
by
A. F. B. Clark

L'ŒUVRE DU MARQUIS DE SADE

— Il a été tiré de cet ouvrage —

10 exemplaires sur Japon Impérial

————— (1 à 10) —————

25 exemplaires sur papier d'Arches

————— (11 à 35) —————

Droits de reproduction réservés
pour tous pays, y compris la
Suède, la Norvège et le Danemark



Qui voit lorsque le Ciel nous
frappe de ses coups,
Si le plus grand malheur n'est
pas un bien pour nous?
Act. II. Admète

FRONTISPICE DE « JUSTINE »

LES MAITRES DE L'AMOUR

L'ŒUVRE
DU
MARQUIS DE SADE

Zoloé. — Justine. — Juliette.
La Philosophie dans le boudoir. — Les Crimes
de l'Amour. — Aline et Valcour.

PAGES CHOISIES

*Comprenant des morceaux inédits
et des lettres publiées pour la première fois, tirées des Archives
de la Comédie-Française*

INTRODUCTION, ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE ET NOTES

PAR

GUILLAUME APOLLINAIRE

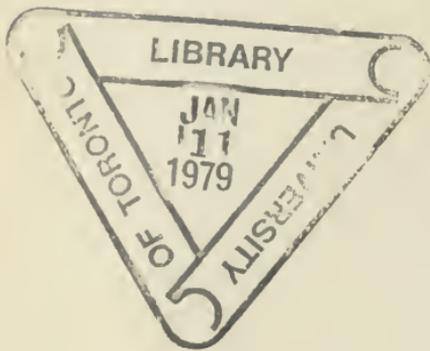
Ouvrage orné de huit illustrations hors texte

PARIS

BIBLIOTHÈQUE DES CURIEUX

4, RUE DE FURSTENBERG, 4

MCMIX



506
1979

INTRODUCTION

Biographie du marquis de Sade. — Le marquis de Sade a-t-il été cause de la prise de la Bastille? — Idées politiques du marquis de Sade. — Il est opposé à la peine de mort. — Portrait physique du marquis de Sade. — Son portrait moral. — Lettre de Mirabeau à l'agent Boucher et à M. Le Noir. — La prétendue folie du marquis de Sade. — Son testament. — Vers du marquis de Sade. — Opinions du docteur Eugen Duehren, de M. Anatole France et vers d'Emile Chev  sur le marquis de Sade. — Int r t que pr sentent ses ouvrages pour l'histoire de la civilisation. — Id es sociales du marquis de Sade. — Fragment in dit d'un de ses contes. — Le marquis de Sade pr curseur. — Ses id es sur la femme. — Analyse de *Justine*. — D couverte du manuscrit original de *Justine*. — Analyse de *Juliette*. — Le marquis de Sade et la science m dicale. — Analyse des *120 journ es de Sodome*. — *Les journ es de Florbelle*. — *Le Portefeuille d'un homme de lettres*. — Notes in dites concernant les id es p nales et les id es dramatiques du marquis de Sade. — Son th  tre. — Lettre   M. Girard. — Note in dite concernant *La Ruse d'Amour*. — Lettres in dites du marquis de Sade   la Com die-Fran aise. — *Oxliern*. — Le Th  tre Moli re. — Extrait du *Moniteur* concernant la seconde repr sentation d'*Oxliern*. — Lettre du marquis de Sade concernant la repr sentation d'une de ses pi ces   Versailles et   Chartres. — Lettre du marquis de Sade concernant *Jeanne Laisn  ou le Si ge de Beauvais*. — Le marquis de Sade com dien. — Le marquis de Sade et les repr sentations de Charenton. — Dramaturgie sadique. — Conclusion.

N'ayant pas l'intention de donner ici une biographie d taill e du marquis de Sade, je renvoie les lecteurs aux ouvrages qui peuvent faire autorit  : ceux de M. Paul Ginisty (1), du docteur Eugen Duehren (2), du docteur Caban s (3), du docteur Jaco-

(1) Paul Ginisty. *La Marquise de Sade*, Paris, Charpentier (1901).

(2) D^r Eugen Duehren. *Der Marquis de Sade und seine Zeit*, Berlin. Trad. par Octave Uzanne, *Le Marquis de Sade et son temps*, Paris (Michalon, 1901). *Neue Forschungen  ber den Marquis de Sade und seine Zeit*, Berlin, Max Harrwitz.

(3) D^r Caban s. *La pr tendue folie du Marquis de Sade*, dans *Le Cabinet secret de l'histoire*, 4^e s rie.

bus X (1), de M. Henri d'Alméras (2), etc. La biographie complète du marquis de Sade n'a pas encore été écrite. Le temps, sans doute, n'est pas éloigné où, tous les matériaux ayant été rassemblés, il sera possible d'éclaircir les points encore mystérieux de l'existence d'un homme considérable sur lequel ont couru et courent encore un très grand nombre de légendes.

Les travaux entrepris ces dernières années en France et en Allemagne ont dissipé bien des erreurs. Il y en a encore beaucoup qu'il faudra redresser.

Donatien-Alphonse-François, marquis et, plus tard, comte de Sade, naquit à Paris, le 2 juin 1740. Sa famille était une des plus anciennes de la Provence, et ses armoiries portaient « de gueules à une étoile d'or chargée d'une aigle de sable becquée et couronnée de gueules ». Il comptait au nombre de ses ancêtres Hugues III, qui épousa Laure de Noves, que Pétrarque a rendue immortelle.

Le marquis de Sade (nous continuerons à lui donner ce titre, que l'histoire lui a conservé) professa toujours pour le grand poète une admiration que les biographes n'ont pas encore signalée. Le marquis de Sade était sensible à la poésie, et l'on trouvera dans *Les Crimes de l'Amour* des témoignages de son goût pour le lyrisme de Pétrarque. A dix ans, le marquis de Sade fut mis au collège Louis-le-Grand. A quatorze ans, il entra dans les cheveu-légers, d'où il passa, comme sous-lieutenant, au régiment du roi. Il devint ensuite lieutenant de carabiniers et gagna sur les champs de bataille, en Allemagne, pendant la guerre de Sept Ans, le grade de capitaine. D'après Dulaure (*Liste des ci-devant nobles*, Paris, 1790), le marquis de Sade aurait été à cette époque jusqu'à Constantinople. Réformé, il revint à Paris et se maria le 17 mai 1763. L'année suivante, il eut son premier enfant, un fils, Louis-Marie de Sade, qui, en 1783, était lieutenant au régiment de Soubise; il émigra en 1791, se fit graveur à son retour en France, publia, en 1805, une *Histoire de la Nation française*, qui a des mérites et dans laquelle il manifeste une connaissance assez profonde

(1) *Le marquis de Sade et son œuvre devant la science médicale et la littérature moderne*, par le docteur Jacobus X. Paris, Charles Carrington, 1901.

(2) Henri d'Alméras. *Le Marquis de Sade, l'homme et l'écrivain*. Paris, Albin Michel (s. d.).

et assez nouvelle de l'époque celtique, puis, ayant repris du service, il fut à Friedland et mourut assassiné en Espagne, le 9 juin 1809, par des guerilleros.

Le marquis de Sade avait épousé, contre son gré, M^{lle} de Montreuil. Il eût préféré se marier avec la sœur cadette de celle-ci. Celle qu'il aimait ayant été mise dans un couvent, il éprouva un grand dépit, un grand chagrin, et se livra à la débauche. Le marquis de Sade a donné beaucoup de détails autobiographiques sur son enfance et sa jeunesse dans *Aline et Valcour*, où il s'est peint sous le nom de Valcour. On trouverait peut-être dans *Juliette* des détails sur son séjour en Allemagne. Quatre mois après son mariage, il était emprisonné à Vincennes. En 1768 éclata le scandale de la veuve Rose Keller. Le marquis de Sade, semble-t-il, était moins coupable qu'on ne le prétendit. Cette affaire n'est pas encore éclaircie. A ce propos, Charles Desmaze (*Le Châtelet de Paris*, Didier et C^o, 1863, p. 327) indique :

« Dans les papiers des commissaires du Châtelet se trouve le procès-verbal, dressé par l'un d'eux, de l'information faite contre le marquis de Sade, prévenu d'avoir, à Arcueil, déchi-queté à coups de canif une femme qu'il avait fait mettre nue et attacher à un arbre et d'avoir versé sur les plaies saignantes de la cire à cacheter brûlante. »

Et le docteur Cabanès, qui a signalé ce passage du livre de Charles Desmaze dans la *Chronique médicale* (15 décembre 1902), ajoute :

« C'est un dossier qu'il serait utile de retrouver et de publier pour éclaircir le procès toujours pendant du divin marquis. »

Quoi qu'il en soit, dès 1764, dans un de ses rapports, l'inspecteur de police Marais disait : « J'ai très fort recommandé à la Brissaut, sans m'expliquer davantage, de ne pas lui fournir de filles pour aller avec lui en petites maisons. »

Marais écrivait encore, dans son rapport du 16 octobre 1767 : « On ne tardera pas à entendre encore parler des *horreurs* de M. le comte de Sade. Il fait l'impossible pour déterminer la demoiselle Rivière, de l'Opéra, à vivre avec lui et lui a offert vingt-cinq louis par mois, à condition que les jours où elle ne serait pas au spectacle, elle irait les passer avec lui à sa petite maison d'Arcueil. Cette demoiselle-là refuse. »

Sa petite maison d'Arcueil, l'*Aumônerie*, aurait abrité, d'après la rumeur publique, des orgies dont la mise en scène,

sans doute, devait être effrayante, sans qu'il s'y commît, je crois, de véritables cruautés. L'affaire Rose Keller entraîna le second emprisonnement du marquis de Sade. Il fut enfermé au château de Saumur, puis à la prison de Pierre-Encise, à Lyon. Au bout de six semaines, il fut remis en liberté. En juin 1772 a lieu l'affaire de Marseille ; elle avait moins de gravité encore que l'affaire de la veuve Keller. Cependant le Parlement d'Aix condamna le marquis, par contumace, à la peine de mort. Ce jugement fut cassé en 1778. A la veille de sa seconde condamnation, le marquis s'enfuit en Italie en enlevant la sœur de sa femme.

Après avoir parcouru quelques grandes villes, il voulut se rapprocher de la France et vint à Chambéry, où il fut arrêté par la police sarde et incarcéré au château de Miolans, le 8 décembre 1772. Grâce à sa jeune femme, il parvint à s'échapper dans la nuit du 1^{er} au 2 mai 1773. Après un court séjour en Italie, il rentra en France et reprit, au château de la Coste, sa vie de débauches. Il venait assez souvent à Paris, où il fut arrêté le 14 janvier 1777 et conduit au donjon de Vincennes et, de là, transféré à Aix, où un arrêt du 30 juin 1778 cassa la sentence de 1772. Un nouvel arrêt le condamna, pour les faits de *debauche outrée*, à ne pas aller à Marseille pendant trois années et à 50 livres d'amende au profit de l'œuvre des prisonniers. On ne lui rendit pas la liberté.

Pendant qu'on le menait d'Aix à Vincennes, il s'échappa encore grâce à sa femme et fut arrêté quelques mois après au château de la Coste. En avril 1779, il fut enfermé de nouveau à Vincennes, où il eut un amour platonique avec M^{lle} de Rousset, une amie de sa femme, et d'où il ne devait plus sortir que pour entrer à la Bastille, le 29 février 1784. Il y écrivit la plupart de ses ouvrages. En 1789, ayant connu la Révolution qui se préparait, le marquis de Sade commença à s'agiter ; il eut des démêlés avec M. de Launay, gouverneur de la Bastille. Le 2 juillet, il eut l'idée de se servir, en guise de porte-voix, d'un long tuyau de fer-blanc, terminé à une de ses extrémités par un entonnoir, et qu'on lui avait donné pour vider ses eaux dans le fossé par sa fenêtre qui donnait sur la rue Saint-Antoine ; il cria à diverses reprises qu'« on égorgait les prisonniers de la Bastille et qu'il fallait venir les délivrer (1) ». A

(1) Voir : *Répertoire ou Journalier du château de la Bastille à*

cette époque, il n'y avait que fort peu de prisonniers à la Bastille, et il est assez difficile de démêler les raisons qui, excitant la fureur du peuple, le poussèrent justement contre une prison presque déserte. Il n'est pas impossible que ce soient les appels du marquis de Sade, les papiers qu'il jetait par sa fenêtre, et dans lesquels il donnait des détails sur les tortures auxquelles on aurait soumis les prisonniers dans le château, qui, exerçant quelque influence sur les esprits déjà excités, aient déterminé l'effervescence populaire et provoqué finalement la prise de la vieille forteresse.

Le marquis de Sade n'était plus à la Bastille. M. de Launay, ayant conçu des craintes assez sérieuses (et cela n'irait pas contre l'hypothèse le marquis de Sade cause du 14 juillet), avait demandé qu'on le débarrassât de son prisonnier, et, sur un ordre royal daté du 3 juillet, le marquis de Sade avait été transféré, le 4 juillet, à une heure du matin, à l'hospice des fous de Charenton. Un décret de l'Assemblée constituante sur les lettres de cachet rendit au marquis sa liberté. Il sortit de la maison de Charenton le 23 mars 1790.

Sa femme, qui s'était retirée au couvent de Saint-Aure, ne voulut plus le revoir et obtint, le 9 juin de la même année, une sentence du Châtelet prononçant entre elle et lui la séparation *de corps et d'habitation*. Cette malheureuse femme s'adonna à la piété et mourut, dans son château d'Echauffour, le 7 juillet 1810.

En liberté, le marquis de Sade mena une vie régulière, vivant de sa plume. Il publia ses ouvrages, fit jouer des pièces à Paris, à Versailles et peut-être à Chartres. Il éprouva de sérieuses difficultés pécuniaires, sollicitant en vain une place, quelle qu'elle fût : « Propre aux négociations, dans lesquelles son père a passé vingt ans, connaissant une partie de l'Europe, pouvant être utile à la composition ou à la rédaction de quelque ouvrage que ce puisse être, à la tenue, à la régie d'une bibliothèque, d'un cabinet ou d'un muséum, Sade, en un mot, qui n'est pas sans talent, implore votre justice et votre bienfaisance ; il vous supplie de le placer. » (*Lettre au conventionnel Bernard (de Saint-Affrique)*, 8 ventôse an III (27 février 1795).)

commencer le mercredi 15 mai 1782, publié en partie par Alfred Bégis (*Nouvelle Revue*, nov. et déc. 1882). — *La Bastille dévoilée*, par Manuel. — *Le Marquis de Sade*, par Henri d'Alméras.

Il allait assidûment aux séances de la Société populaire de sa section, la section des Piques. Il en fut souvent le porte-parole. Le marquis de Sade était un vrai républicain, admirateur de Marat, mais ennemi de la peine de mort et ayant en politique des idées qui lui appartenaient. Il a exposé ses théories dans plusieurs de ses ouvrages. Dans son *Idée sur le mode de la sanction des lois*, il indique comment il entend que la loi, proposée par les députés, soit votée par le peuple, parce qu'il faut admettre « à la sanction des lois cette partie du peuple la plus maltraitée du sort, et puisque c'est elle que la loi *frappe* le plus souvent, c'est donc à elle à choisir la loi dont elle consent à être frappée ». Sa conduite sous la Terreur fut humaine et bienfaisante ; suspect, sans doute à cause de ses déclamations contre la peine de mort, il fut arrêté le 6 décembre 1793, mais remis en liberté, grâce au député Rovère, en octobre 1794.

Pendant le Directoire, le marquis cessa de s'occuper de politique. Il recevait beaucoup de monde chez lui, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, où il s'était transporté. Une femme pâle, mélancolique et distinguée remplissait l'office de maîtresse de maison. Le marquis l'appelait parfois sa Justine, et on la disait fille d'un émigré. M. d'Alméras pense que cette femme était la *Constance* à laquelle *Justine* avait été dédiée. Quoi qu'il en soit, les renseignements sur cette *amie* font complètement défaut.

Au mois de juillet 1800, le marquis fit paraître *Zoloé et ses deux acolytes*, roman à clef qui provoqua un énorme scandale. On y reconnaissait le Premier Consul (*d'Orsec*, anagramme de Corse), Joséphine (*Zoloé*), M^{me} Tallien (*Laureda*), M^{me} Visconti (*Volsange*), Barras (*Sabar*), Tallien (*Fessinol*), etc... Le marquis avait été obligé de l'éditer lui-même. Son arrestation fut décidée le 5 mars 1801 ; il fut arrêté chez son éditeur, Bertrandet, à qui il devait remettre un manuscrit remanié de *Juliette* qui servit de prétexte à cette arrestation. Il fut enfermé à Sainte-Pélagie, de là transféré à l'hôpital de Bicêtre, comme fou, et enfin enfermé à l'hospice de Charenton le 27 avril 1803. Il y mourut, à l'âge de soixante-quinze ans, le 2 décembre 1814, ayant passé vingt-sept années, dont quatorze de son âge mûr, dans onze prisons différentes.



Il n'a pas encore été donné de portrait authentique du marquis de Sade. On a publié un médaillon fantaisiste, provenant de la collection de M. de La Porte, en tête du *Marquis de Sade*, par Jules Janin. — *La Vérité sur les deux procès criminels du Marquis de Sade*, par le bibliophile Jacob, le tout précédé de la *Bibliographie des Œuvres du Marquis de Sade*, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1833 (fausse date, la brochure a été publiée plus tard), in-12 carré de viii et 62 pages.

« Un autre portrait, dit M. Octave Uzanne (introduction à *l'Idée des Romans*), dans un entourage de démons, nous présente Sade avec un visage jeune; cette gravure ridicule accuse la provenance de la collection de M. H. de Paris. Ce portrait est aussi faux que les autres (1). »

Il existe un autre portrait, faux naturellement. Il a été fait sous la Restauration au moyen du médaillon de M. de La Porte, à quoi l'on a ajouté des faunes, un bonnet de folie, un martinet et, au bas, le marquis dans sa prison.

On a dit que, dans son enfance, son visage était si charmant que les dames s'arrêtaient pour le regarder. Il avait une figure ronde, des yeux bleus, des cheveux blonds et frisés. Ses mouvements étaient parfaitement gracieux, et sa voix harmonieuse avait des accents qui touchaient le cœur des femmes.

Des auteurs ont avancé qu'il avait un extérieur efféminé et que depuis son enfance il avait été inverti passif. Je ne pense pas que l'on ait des preuves de cette assertion.

Charles Nodier, dans ses *Souvenirs, Episodes et Portraits de la Révolution et de l'Empire*, 2 tomes, Paris, Alphonse Levavasseur, éditeur, Palais-Royal, 1831 (T. II, *Les prisons sous le Consulat*, 1^{re} partie, *Le dépôt de la préfecture et le Temple*), raconte qu'il le vit en 1803. (En réalité, cela se passa en 1802, ainsi que l'a fait remarquer M. d'Alméras.) Il coucha dans la même salle que lui, où ils étaient quatre prisonniers.

« Un de ces messieurs se leva de très bonne heure, parce qu'il allait être transféré et qu'il en était prévenu. Je ne remar-

(1) Il a paru comme frontispice à une édition de la *Correspondance de M^{me} Gourdan*.

quai d'abord en lui qu'une obésité énorme qui gênait assez ses mouvements pour l'empêcher de déployer un reste de grâce et d'élégance dont on retrouvait des traces dans l'ensemble de ses manières. Ses yeux fatigués conservaient cependant je ne sais quoi de brillant et de fin qui s'y ranimait de temps à autre comme une étincelle expirante sur un charbon éteint. Ce n'était pas un conspirateur, et personne ne pouvait l'accuser d'avoir pris part aux affaires politiques. Comme ses attaques ne s'étaient jamais adressées qu'à deux puissances sociales d'une assez grande importance, mais dont la stabilité entraînait pour fort peu de chose dans les instructions secrètes de la police, c'est-à-dire la religion et la morale, l'autorité venait de lui faire une grande part d'indulgence. Il était envoyé au bord des belles eaux de Charenton, relégué sous de riches ombrages, et il s'évada quand il voulut. Nous apprîmes quelques mois plus tard, en prison, que M. de Sade s'était sauvé.

« Je n'ai point d'idée nette de ce qu'il a écrit, j'ai aperçu ces livres-là ; je les ai retournés plutôt que feuilletés, pour voir de droite à gauche si le crime filtrait partout. J'ai conservé de ces monstrueuses turpitudes une impression vague d'étonnement et d'horreur ; mais il y a une grande question de droit politique à placer à côté de ce grand intérêt de la société, si cruellement outragée dans un ouvrage dont le titre même est devenu obscène. Ce de Sade est le prototype des victimes *extra-judiciaires* de la haute justice du Consulat et de l'Empire. On ne sut comment soumettre aux tribunaux, à leurs formes publiques et à leurs débats spectaculaires un délit qui offensait tellement la pudeur morale de la société tout entière qu'on pouvait à peine le caractériser sans danger, et il est vrai de dire que les matériaux de cette hideuse procédure étaient plus repoussants à explorer que le haillon sanglant et le lambeau de chair meurtrie qui décèlent un assassinat. Ce fut un corps non judiciaire, le Conseil d'Etat, je crois, qui prononça contre l'accusé la détention perpétuelle, et l'arbitraire ne manqua pas l'occasion de se fonder, comme on dirait aujourd'hui, sur ce *précédent* arbitraire...

« ... J'ai dit que ce prisonnier ne fit que passer sous mes yeux. Je me souviens seulement qu'il était poli jusqu'à l'obséquiosité, affable jusqu'à l'onction, et qu'il parlait respectueusement de tout ce que l'on respecte. »

Ange Pitou aurait aussi vu le marquis vers la même époque.

Le portrait qu'il en trace paraît assez véridique. En effet, on sent percer chez Pitou, pour le marquis de Sade, une certaine sympathie que le chanteur royaliste n'eût pas éprouvée à l'égard d'un homme qu'il n'aurait pas connu, que tout le monde dénigrât et que, pour faire comme tout le monde, Pitou lui-même se croit obligé de présenter comme un monstre en qui il découvre, toutefois, des *traces de bienfaisance*.

Voici le récit d'Ange Pitou (1) :

« Dans les dix-huit mois que j'ai passés à Sainte-Pélagie, en 1802 et 1803, attendant mes lettres de grâce, j'étais dans le même corridor que le fameux marquis de Sade, auteur du plus exécrationnable ouvrage que la perversité humaine ait jamais inventé. Ce misérable était si entaché de la lèpre des crimes les plus inconcevables que l'autorité l'avait ravalé au-dessous du supplice et même au-dessous de la brute en le rangeant au nombre des maniaques : la justice, ne voulant ni salir ses archives du nom de cet être, ni que le bourreau, en le frappant, lui fit obtenir la célébrité dont il était si avide, l'avait relégué dans un coin de prison, en donnant à tout détenu la permission de la débarrasser de ce fardeau.

« L'ambition de la célébrité littéraire fut le principe de la dépravation de cet homme, qui n'était pas né méchant. Ne pouvant élever son vol au niveau de celui des écrivains moraux de premier ordre, il avait résolu d'entr'ouvrir le gouffre de l'iniquité et de s'y précipiter pour reparaitre enveloppé des ailes du génie du mal et de s'immortaliser en étouffant toute vertu et divinissant publiquement tous les vices. Cependant, on apercevait encore de lui des traces de quelque vertu, telle que la bienfaisance. Cet homme frémissait à l'idée de la mort et tombait en syncope en voyant ses cheveux blancs. Parfois il pleurait en s'écriant dans un commencement de repentir qui n'avait pas de suite : « *Mais pourquoi suis-je aussi affreux, et pourquoi le crime est-il si charmant ? Il m'immortalise, il faut le faire régner dans le monde.* »

« Cet homme avait de la fortune et ne manquait de rien ; il entra quelquefois dans ma chambre, et il me trouvait riant, chantant et toujours de bonne humeur, mangeant sans dégoût

(1) *Analyse de mes malheurs et de mes persécutions depuis vingt-six ans*, par L.-A. Pitou, auteur du *Voyage à Cayenne et de l'Urne des Stuarts et des Bourbons*, à Paris, 1816 (p. 98).

et sans chagrin mon morceau de pain noir ou ma soupe de prison. Son visage s'enflammait de colère. « Vous êtes donc heureux ? disait-il. — Oui, monsieur. — Heureux ! — Oui, monsieur. » Puis mettant la main sur mon cœur et gambadant, je lui disais : « Je n'ai rien là qui me pèse, je suis un milord, monsieur le marquis ; voyez, j'ai de la dentelle à ma cravate, à mon mouchoir ; voilà des manchettes de point qui ne m'ont point coûté fort cher et, au lieu de broderie, je vais amener la mode de festanger ou de franger les habits. — Vous êtes fou, monsieur Pitou. — Oui, monsieur le marquis ; mais, dans la misère, j'ai la paix du cœur. » Il s'approchait de ma table, et la conversation continuait : « Que lisez-vous là ? — C'est la Bible. — Ce Tobie est un bon homme, mais ce Job fait des contes. — Des contes, monsieur, qui seront des réalités pour vous et pour moi. — Quoi, des réalités, monsieur, vous croyez à ces chimères et vous pouvez rire ? — Nous sommes fous l'un et l'autre, monsieur le marquis, vous d'avoir peur de vos *chimères*, moi de rire en croyant à mes *réalités*. »

« Cet homme vient de mourir à Charenton... Moi je suis libre... »

Il est aussi fait mention du marquis de Sade dans un ouvrage (1) de P.-F.-T.-J. Giraud. Cette note confirme ce que l'on savait déjà de la ténacité, de la volonté, de l'indomptable énergie du marquis :

« De Sade, l'abominable auteur du plus horrible des romans, a passé plusieurs années à Bicêtre, à Charenton et à Sainte-Pélagie. Il soutenait sans cesse qu'il n'avait point composé l'infamale *J****, mais M. de G***, jeune auteur qu'il attaquait souvent, le lui prouva de cette manière : Vous avouez *les Crimes de l'Amour*, ouvrage presque moral qui porte votre nom ; vous ajoutez à ce titre : « Par l'auteur d'*Aline et Valcour* » et, dans la préface de cette dernière production, *pire* encore que *J****, vous vous déclarez l'auteur de cet infâme ouvrage ; résignez-vous. — Considérée sous les rapports physiologiques, la tête de ce peintre du crime peut passer pour une des plus étranges monstruosité que la nature ait jamais

(1) *Histoire générale des prisons sous le règne de Buonaparte, avec des Anecdotes curieuses et intéressantes sur la Conciergerie, Vincennes, Bicêtre, Sainte-Pélagie, la Force, le Château de Joux, etc., etc., et les personnages marquants qui y ont été détenus*, par P.-F.-T.-J. Giraud, Paris, 1814, in-8.

produites. On assure qu'il a fait lui-même les essais de plusieurs dérèglements qu'il a décrits avec une épouvantable énergie. Il était gros d'horreurs, et son odieuse fécondité lui imposait le besoin d'en enfanter jusque dans les prisons où l'on voulait étouffer son infernal génie. Des inspecteurs de la police avaient la mission de visiter fréquemment les lieux qu'il habitait et d'enlever tous les écrits qu'ils y trouveraient et qu'il cachait quelquefois de manière à rendre les recherches très difficiles. Le sieur V...t, chargé souvent de faire ces visites, a dit à plusieurs personnes que, malgré les glaces de l'âge, il sortait encore, à travers les feux de cette imagination véritablement volcanique, des productions plus abominables encore que celles qui ont été livrées au public.

« Il est possible que les cartons du bureau des *mœurs* de la préfecture de police servent de catacombes à ces infâmes enfants d'une dépravation qu'on ne saurait qualifier ; mais il est aussi à désirer qu'ils rentrent dans le néant d'où ils n'auraient jamais dû sortir. »

Le docteur Cabanès (*Chronique médicale* du 15 décembre 1902), après avoir déploré que l'on ne connaisse point d'image réelle du marquis de Sade, ajoute : « Nous croyons savoir cependant qu'il en existe une, une délicieuse miniature, qui se trouve en la possession d'un érudit collectionneur, lequel, hâtons-nous de le dire, ne s'en dessaisirait pas facilement même pour une reproduction. »

Quant à Restif de la Bretonne, qui connaissait bien les ouvrages du marquis de Sade, imprimés et même manuscrits, et s'en préoccupait, il ne l'a jamais rencontré. « C'est, dit-il dans *Monsieur Nicolas*, un homme à longue barbe blanche qu'on porta en triomphe en le tirant de la Bastille. » On sait que le 14 juillet le marquis de Sade n'était plus à la Bastille.

Dès sa jeunesse, il se livra aux lectures les plus variées, lisant toutes sortes de livres, mais préférant les ouvrages de philosophie, d'histoire et surtout les récits des voyageurs qui lui donnaient des renseignements sur les mœurs des peuples éloignés. Lui-même observait beaucoup. Il était bon musicien, dansait à la perfection, montait très bien à cheval, était de première force à l'escrime et s'occupa même de sculpture. Il aimait beaucoup la peinture et passait de longues heures dans les galeries de tableaux. On le vit souvent dans celles du

Louvre. Ses connaissances étaient étendues sur toutes les matières. Il savait l'italien, le provençal (il s'appelait lui-même le *troubadour provençal* et composa des vers provençaux) et l'allemand. Il a donné un grand nombre de preuves de son courage. Il aimait par-dessus tout la liberté. Tout, ses actions, son système philosophique témoignent de son goût passionné pour la liberté dont il fut privé si longtemps pendant le cours de ce que son valet Carteron appelait sa « chienne de vie ». Ce Carteron, dans des lettres à son maître, conservées à la *Bibliothèque de l' Arsenal*, nous fait connaître que le marquis de Sade fumait la pipe « comme un corsaire » et qu'il mangeait « comme quatre ». Les longues détentions du marquis aigrirent son caractère qui, naturellement, était bien fait, mais autoritaire. On a de nombreux témoignages de ses colères à la Bastille, à Bicêtre, à Charenton. Dans une lettre souvent inexactement citée que Mirabeau écrivait, le 28 juin 1780, à son « bon ange » l'agent Boucher, attaché à sa personne, il raconte une altercation qu'il eut avec le marquis de Sade. Tous deux étaient prisonniers à Vincennes :

« M. de Sade a mis hier en combustion le donjon et m'a fait l'honneur, en se nommant et sans la moindre provocation de ma part, comme vous croyez bien, de me dire les plus infâmes horreurs. J'étais, disait-il moins déceimment, le giton de M. de R^{***} (1), et c'était pour me donner la promenade qu'on la lui ôtait. Enfin, il m'a demandé mon nom afin d'avoir le plaisir de me couper les oreilles à sa liberté.

« La patience m'a échappé, et je lui ai dit : « Mon nom est celui d'un homme d'honneur qui n'a jamais disséqué ni empoisonné des femmes, qui vous l'écrira sur le dos à coups de canne, si vous n'êtes roué auparavant, et qui n'a de crainte d'être mis par vous en deuil sur la Grève (2). » Il s'est tu et n'a pas osé ouvrir la bouche depuis. Si vous me grondez, vous me gronderez, mais, par Dieu, il est aisé de patienter de loin et assez triste d'habiter la même maison qu'un tel monstre habite (3). »

(1) M. de Rougemont, le commandant du donjon de Vincennes.

(2) Mirabeau et de Sade étaient quelque peu parents par les femmes. (Note de M. Henri d'Alméras.)

(3) Le texte exact de cette lettre, souvent reproduite, a été donné dans *l'Amateur d'Autographes* de mars 1909.

Mirabeau fut enfermé à Vincennes le 8 juin 1777 ; il ignorait que

Il aimait la bonne chère, ses aises, et il est inutile d'insister sur sa complexion voluptueuse. Il a donné assez de preuves de son humanité sous la Terreur pour qu'on puisse affirmer qu'il était moins cruel que ne le laisseraient entendre certaines de ses actions, grossies et dénaturées, et qu'il ne parait à la lecture de ses ouvrages. On sait qu'il n'a jamais été fou ni maniaque. Les récits de Jules Janin, l'anecdote rapportée par Victorien Sardou et qui représente le marquis de Sade se faisant apporter à Bicêtre des roses qu'il trempait dans la bourbe puante d'un ruisseau (*Chronique Médicale* du 15 décembre 1902) apparaissent comme autant de légendes, ayant peut-être un fond de réalité, mais transformées à plaisir par l'imagination de ceux qui, ayant lu *Justine* sans en comprendre ni le sens ni la portée, ne pouvaient imaginer son auteur autrement que comme un fou plein de manies criminelles et dégoûtantes. La police du Consulat et de l'Empire, en enfermant le marquis à Bicêtre, puis à Charenton, fut en grande partie la cause de ces racontars et de cette croyance à la prétendue folie d'un homme que ses malheurs auraient suffi à rendre fou s'il avait eu la moindre disposition à le devenir. Les *Notes historiques*

le marquis de Sade, qui était son parent par les femmes, se trouvait au donjon depuis le 14 janvier de la même année, et la lettre adressée à M. Le Noir le 1^{er} janvier 1778 témoigne de cette ignorance :

« ...Plusieurs scélérats connus de la France par des crimes horribles et pour qui une prison perpétuelle est une grâce que toute la bonté du souverain pour leurs familles a eu peine à leur accorder ; plusieurs scélérats de cette espèce, dis-je, sont dans des forts où ils jouissent de toute leur fortune, où ils ont une société très agréable et toutes les ressources possibles contre le mal-être et l'ennui inséparables d'une vie renfermée... Faut-il citer un de mes parents ? pourquoi non ? La honte n'est-elle pas personnelle ? Le marquis de Sade, condamné deux fois au supplice, et la seconde fois à être rompu vif ; le marquis de Sade, exécuté en effigie ; le marquis de Sade, dont les complices subalternes sont morts sous la roue, dont les forfaits étonnent les scélérats même les plus consommés ; le marquis le Sade est colonel, vit dans le monde, a recouvré sa liberté et en jouit, à moins que quelque nouvelle atrocité ne la lui ait ravie... Vous me blâmeriez, monsieur, si je m'avisais jusqu'à mettre en parallèle M. de Rilly, M. de Sade et moi, mais je ferai cette question simple : De quoi suis-je coupable ? De beaucoup de fautes sans doute ; mais qui osera attaquer mon honneur ?... Cependant, quelle différence de la situation des monstres que j'ai cités à la mienne ! »

Mais le marquis de Sade devait lui révéler sa présence, comme en témoigne la lettre à l'agent Boucher, citée plus haut.

de Marc-Antoine Baudot, ancien député à l'Assemblée législative, publiées par M^o Edgar Quinet, mentionnent de Sade en ces termes :

« Celui-ci est l'auteur de plusieurs ouvrages d'une monstrueuse obscénité et d'une morale diabolique. C'était, sans contredit, un homme pervers en théorie. Mais enfin il n'était pas fou, il fallait le juger sur ses œuvres.

« Il y avait là des germes de dépravation, mais pas de folie ; un pareil travail supposait une cervelle bien ordonnée, mais la composition même de ses ouvrages exigeait beaucoup de recherches dans la littérature ancienne et moderne et avait pour but de démontrer que les grandes dépravations avaient été autorisées par les Grecs et les Romains. Ce genre d'investigations n'était pas moral, sans doute, mais il fallait une raison et du raisonnement pour l'exécuter ; il fallait une raison droite pour faire ces recherches qu'il met en action sous forme de romans, et qui établit sur des faits une sorte de doctrine et de système... »

Le dernier paragraphe de son testament, publié dans *le Livre*, de Jules Janin, Paris, 1870, montre assez l'orgueil légitime, la dignité, le bon sens du marquis de Sade, qui, au demeurant, en a donné bien d'autres témoignages :

« Je défends que mon corps soit ouvert, sous quelque prétexte que ce puisse être. Je demande avec la plus vive instance qu'il soit gardé quarante-huit heures dans la chambre où je décéderai, placé dans une bière de bois qui ne sera clouée qu'au bout des quarante-huit heures prescrites ci-dessus, à l'expiration desquelles ladite bière sera clouée ; pendant cet intervalle, il sera envoyé un exprès au sieur Lenormand, marchand de bois, boulevard de l'Égalité, n^o 101, à Versailles, pour le prier de venir lui-même, suivi d'une charette (*sic*), chercher mon corps pour être transporté, sous son escorte, au bois de ma terre de la Malmaison, commune de Mancé, près d'Épernon, où je veux qu'il soit placé, sans aucune espèce de cérémonie, dans le premier taillis fourré qui se trouve à droite dans ledit bois, en y entrant du côté de l'ancien château par la grande allée qui le partage. Ma fosse sera pratiquée dans ce taillis par le fermier de la Malmaison, sous l'inspection de M. Lenormand, qui ne quittera mon corps qu'après l'avoir placé dans ladite fosse ; il pourra se faire accompagner dans cette cérémonie, s'il le veut, par ceux de mes parents ou amis

qui, sans aucune espèce d'appareil, auront bien voulu me donner cette dernière marque d'attachement. La fosse une fois recouverte, il sera semé dessus des glands, afin que, par la suite, le terrain de ladite fosse se trouvant regarni et le taillis se trouvant fourré comme il l'était auparavant, les traces de ma tombe disparaissent de dessus la surface de la terre, comme *je me flalle* que ma mémoire s'effacera de l'esprit des hommes.

« Fût à Charenton-Saint-Maurice, en état de raison et de santé, le 30 janvier 1806.

« Signé, D. A. F. Sade. »

« Celui qui a écrit cette page d'une si terrible amertume, dit M. Henri d'Alméras, celui qui demandait ainsi de disparaître tout entier, corps et âme, dans l'oubli et dans le néant, n'était certainement pas, à quelque point de vue qu'on le juge, un homme ordinaire. »

Ce n'était pas un homme ordinaire. Il eut des torts considérables surtout envers sa femme ; mais il ne l'aimait pas ; son mariage fut en quelque sorte forcé, et l'amour ne se commande pas. Il n'était point fou, à moins qu'on ne pense comme il l'a dit lui-même dans une comédie :

Tous les hommes sont fous ; il faut, pour n'en point voir,
S'enfermer dans sa chambre et briser son miroir.

Il a dit aussi en un distique-épigraphe qui serait à sa place en épiphonème à ses œuvres :

On n'est point criminel pour faire la peinture
Des bizarres penchants qu'inspire la nature.

S'il se flattait de disparaître de la mémoire des hommes, le marquis espérait qu'avant cela il serait vengé « par la postérité ».

Pendant un siècle, la critique l'a traité fort cavalièrement, s'occupant beaucoup moins des idées que contiennent ses ouvrages que d'inventer des anecdotes qui dénaturent sa vie et son caractère. Pour ce qui concerne sa vie, le D^r Eugen Duehren a dit avec raison : « De Sade, comme individu, ne peut être éclairci que si on l'examine comme phénomène historique. »

Touchant ses ouvrages, M. Anatole France a écrit dédaigneusement : « Il n'est pas nécessaire de traiter un texte du marquis de Sade comme un texte de Pascal. » Quelques esprits libres ont pensé que le mépris et la terreur inspirés par les œuvres du marquis de Sade étaient peut-être injustifiés. Déjà en 1882, dans *Virilités* (A. Lemerre), Emile Chev   accordait quelque puissance et quelque grandeur aux livres du marquis de Sade :

Marquis, ton livre est fort, et nul dans l'avenir
Ne plongera jamais aussi bas dans l'inf  me,
Nul ne pourra jamais apr  s toi r  unir
En un pareil bouquet tous les poisons de l'  me...

... Au moins, toi tu fis grand dans ton obsc  n  ,
Viol et parricide, inceste et brigandage
Ruissellent de ta plume, et notre humanit  
Sent rugir en ses flancs ta muse anthropophage...

En Allemagne, o   Nietzsche, dit-on, n'a pas d  daign   de s'assimiler, lui, le philosophe lyrique, les id  es   nergiques du marquis syst  matique, le D' Eugen D  hren, avec un beau courage, s'est donn   la t  che d'  claircir la vie de de Sade et de faire conna  tre ses   crits. « C'est le 2 juin 1740, dit-il, qui vit na  tre un des hommes les plus remarquables du dix-huiti  me si  cle, disons m  me de l'humanit   moderne en g  n  ral. Les   uvres du marquis de Sade constituent un objet de l'histoire et de la civilisation autant que la science m  dicale. Cet homme   trange nous a d  s l'abord inspir   un vif int  r  t. Nous cherchions    le comprendre pour pouvoir l'expliquer, et nous acquimes bient  t la conviction que le m  decin, de m  me, ne saurait puiser dans un pareil cas les renseignements les plus importants que dans l'histoire de la civilisation. »

Et plus loin :

« Il y a encore un autre point de vue qui fait des ouvrages du marquis de Sade pour l'historien qui s'occupe de la civilisation, pour le m  decin, le jurisconsulte, l'  conomiste et le moraliste, un v  ritable puits de science et de notions nouvelles. Ces ouvrages sont surtout instructifs par cela m  me qu'ils nous montrent tout ce qui dans la vie se trouve en   troite connexit   avec l'instinct sexuel qui, comme l'a reconnu le marquis de Sade avec une perspicacit   ind  niable, influe sur la presque

totalité des rapports humains d'une manière quelconque. Tout investigateur qui voudra déterminer l'importance sociologique de l'amour devra lire les ouvrages principaux du marquis de Sade. Non pas même au niveau de la faim, mais au-dessus, l'amour préside au mouvement de l'univers. »

L'amor, che muove'l Sole e l'altre stelle,

s'écriait Dante à la fin de la *Divine Comédie*.

Le D^r Jacobus X a dit du D^r Duchren qu'il était un gallophobe, parce que celui-ci voit dans les événements actuels de la politique française un accord profond avec les doctrines du marquis de Sade. En effet, cet accord paraît bien profond et progressif. Qu'on ne s'étonne point de voir dans de Sade un partisan de la République. Celui qui, vers 1785, pouvait commencer ainsi un de ses contes : « Dans le temps où les seigneurs vivaient despotiquement sur leurs terres ; dans ces temps glorieux où la France comptait dans son enceinte une foule de souverains au lieu de trente mille esclaves bas, rampant devant un seul (1) », devait, abandonnant les esclaves monarchistes, aller sans regret vers les rois républicains et souhaiter une République de liberté sans égalité ni fraternité...

Un grand nombre d'écrivains, de philosophes, d'économistes, de naturalistes, de sociologues, depuis Lamark jusqu'à Spencer, se sont rencontrés avec le marquis de Sade, et bien de ses idées qui épouvantèrent et déconcertèrent les esprits de son temps sont encore toutes neuves. « On trouvera peut-être nos idées un peu fortes, écrivait-il ; qu'est-ce que cela fait ? N'avons-nous pas acquis le droit de tout dire ? » Il semble que l'heure soit venue pour ces idées qui ont mûri dans l'atmosphère infâme des enfers de bibliothèques, et cet homme qui parut ne compter pour rien durant tout le dix-neuvième siècle pourrait bien dominer le vingtième.

*
* *

Le marquis de Sade, cet esprit le plus libre qui ait encore existé, avait sur la femme des idées particulières et la voulait

(1) Ce conte inédit est intitulé : *La femme vengée ou la Châtelaine de Longueville*. (Manuscrit de la Bibliothèque nationale.)

aussi libre que l'homme. Ces idées, que l'on dégagera quelque jour, ont donné naissance à un double roman : *Justine* et *Juliette*. Ce n'est pas au hasard que le marquis a choisi des héroïnes et non pas des héros. Justine, c'est l'ancienne femme, asservie, misérable et moins qu'humaine ; Juliette, au contraire, représente la femme nouvelle qu'il entrevoyait, un être dont on n'a pas encore idée, qui se dégage de l'humanité, qui aura des ailes et qui renouvellera l'univers.

Le lecteur qui aborde ces romans ne remarque souvent que la lettre qui est dégoûtante, et l'analyse ci-dessous n'en peut malheureusement pas livrer l'esprit. Il convient d'ajouter, puisqu'il est impossible de donner le portrait des personnages, que le marquis de Sade pensait qu'il y a « une extrême connexité entre le moral et le physique ».

Justine et Juliette sont les filles d'un riche banquier parisien (1). Elles ont été élevées jusqu'à 14 et 15 ans dans un couvent célèbre de Paris. Des événements imprévus : la banqueroute de leur père, sa mort, bientôt suivie de celle de leur mère, modifient complètement la destinée de ces jeunes filles. Elles doivent quitter le couvent et subvenir elles-mêmes aux besoins de leur vie. Juliette, vive, insouciant, volontaire, d'une beauté insolente, se trouve heureuse de cette liberté. La cadette, Justine, naïve, mélancolique et douce, sent toute l'étendue de son malheur. Juliette, qui se sait belle, cherche aussitôt à tirer parti de sa beauté. Justine est vertueuse et veut le demeurer. Elles se séparent. Justine va retrouver des amis de sa famille qui la repoussent. Un curé cherche à la séduire. Elle finit par aller chez un gros négociant, M. Dubourg, qui aime à faire pleurer les enfants. Elle ne lui cache pas son étonnement et son dégoût lorsqu'il lui expose ses théories luxurieuses. Elle lui résiste, et il la met dehors. Pendant ce temps, une certaine M^{me} Desroches, chez qui elle est descendue, lui vole tout ce qu'elle possède. Justine se trouve à la merci de cette femme qui la met en rapport avec une M^{me} Delmonse, sorte de demi-mondaine assez chic, qui lui vante les agréments de la prostitution. On essaye de prostituer Justine et on la ramène au vieux Dubourg. Elle résiste encore, et après quelques aventures déplorables, Justine,

(1) Ceci est l'analyse de la troisième rédaction de *Justine*. Les morceaux que l'on trouvera plus loin sont extraits de la première rédaction, qui est la moins audacieuse.

malgré son innocence, finit par aller en prison. Elle y fait connaissance avec une certaine Dubois, coquine qui a commis tous les crimes imaginables. Toutes deux sont condamnées à mort. La Dubois incendie la prison, elles se sauvent et joignent une bande de brigands les plus infâmes qui se puissent rencontrer. Justine parvient à se sauver avec Saint-Florent, marchand qu'elle a délivré des mains des brigands et qui se dit son oncle. Il la viole et l'abandonne évanouie. En revenant à elle, Justine aperçoit ensuite un jeune homme, M. de Bressac, qui se livre à des divertissements contre nature avec son laquais. Ils lui font quelques avances et finissent par la conduire auprès de la vertueuse M^{me} de Bressac qui, s'apitoyant sur le sort de Justine, veut la ramener à Paris et s'occuper de sa réhabilitation. Malheureusement, la Delmouse est partie pour l'Amérique, et l'affaire ne peut être tirée au clair. Bressac, pendant ce temps, se livre à des orgies épouvantables, il pollue sa mère et force même Justine à la tuer. Justine se sauve au bourg de Saint-Marcel, près de Paris, et entre chez un chirurgien nommé Rodin qui, avec sa sœur Célestine, tient une école mixte où ne sont admis que des enfants d'une beauté remarquable, n'ayant ni moins de douze ans, ni plus de dix-sept, et au nombre de cent pour chaque sexe. Rodin enseigne les garçons, et Céline les filles. Justine se lie avec la fille de Rodin, Rosalie. Rodin ne commet pas seulement des incestes, il se livre avec son collègue Rambeau à des opérations chirurgicales, aussi audacieuses que criminelles, auxquelles ils soumettent la malheureuse Justine qui échappe à la mort presque miraculeusement et va à Sens. Assise au crépuscule au bord d'un étang, elle entend qu'on jette quelque chose dans l'eau ; voyant que c'est une toute petite fille, elle la sauve ; mais le meurtrier rejette l'enfant et emmène Justine à son château. C'est un antialcoolique et un végétarien qui a la manie de rendre les femmes enceintes et de ne voir chacune d'elles qu'une seule fois. Il se nomme M. de Bandole et a des idées assez curieuses sur la conception. C'est ainsi qu'après le congrès il laisse les femmes suspendues la tête en bas, pendant neuf jours, pour être bien certain de les avoir fécondées. Justine est tirée des mains de M. de Bandole par le frère de la Dubois, le brigand Cœur-de-Fer. Ensuite Justine entre dans une abbaye de Bénédictins où le satanisme est en honneur. Il s'y trouve des sérails d'enfants des deux sexes. Le moine Jérôme raconte toutes les ignominies de sa

longue vie emplie de meurtres et d'incestes. Il décrit les pays qu'il a visités : l'Allemagne, l'Italie, Tunis, Marseille, etc. Justine quitte le cloître. Elle rencontre Dorothée d'Esterval, femme d'un aubergiste criminel qui tient une hôtellerie isolée dans laquelle il assassine les voyageurs qui s'y aventurent. Dorothée a peur. Elle supplie Justine de venir avec elle. Justine la suit dans l'auberge où se commettent tant de crimes. Bressac survient ; il est, en effet, parent d'Esterval. Tous se rendent chez le comte de Germande, qui est également un de leurs parents. Celui-ci a pris la détestable habitude de martyriser sa femme, dont la beauté est admirable. Il lui tire « deux palettes de sang » tous les quatre jours. Ensuite Justine a encore une série d'aventures difficiles à résumer et qui se passe dans la famille Verneuil, chez les Jésuites, au milieu de tribades et d'invertis de toutes sortes. Justine rencontre ensuite le faux monnayeur Roland et finit par être enfermée dans la prison de Grenoble. Elle est sauvée par un avocat du barreau de cette ville, M. S... A l'auberge elle rencontre la Dubois qui la conduit à la maison de campagne de l'archevêque de Grenoble, dans laquelle il y a un cabinet à glaces pouvant se transformer en une épouvantable chambre de torture où l'archevêque fait décapiter les femmes après les avoir ignoblement outragées.

« Lorsque les femmes entrèrent avec le prélat, elles trouvèrent dans ce local un gros abbé de quarante-cinq ans, dont la figure était hideuse et toute la construction gigantesque ; il lisait, sur un canapé, la *Philosophie dans le Boudoir* (1). »

Justine s'échappe ; il lui arrive un certain nombre d'aventures épouvantables. On l'incarcère de nouveau et, derechef, la voilà condamnée à mort. Elle s'évade, erre lamentablement et finit par rencontrer une jolie dame qu'accompagnent quatre messieurs. C'est Juliette, qui accueille sa sœur avec tendresse et lui vante la vie criminelle : « J'ai suivi la route du vice, moi, mon enfant ; je n'y ai jamais rencontré que des roses. »

Voilà cette *Justine* que le marquis de Sade a toujours désa-

(1) M. Henri d'Alméras pense que la *Philosophie dans le Boudoir* n'est pas du marquis de Sade. C'est là une erreur que cette citation pourra dissiper. Au reste, on ne s'y était point trompé jusqu'ici, ni Restif, qui connaissait bien les ouvrages de de Sade, ni personne. Tout dans la *Philosophie dans le Boudoir* décèle le génie du marquis, et son style s'y reconnaît facilement. Peut-être est-ce l'ouvrage capital, l'*opus sadicum* par excellence.

vouée avec une ténacité prodigieuse. Il avait ses raisons pour cela, sachant bien que la gloire ne lui en serait point ôtée tandis qu'un aveu de sa part aurait justifié aux yeux des contemporains toutes les représailles qu'on n'aurait pas manqué, en ce cas, d'exercer contre lui. On a même, de ces désaveux, un témoignage imprimé. C'est la réponse à Villetterque qui, dans un feuilleton, avait vivement critiqué *Les Crimes de l'Amour* et avait reproché au marquis d'avoir écrit *Justine*. De Sade fit aussitôt imprimer une brochure intitulée : *L'auteur des Crimes de l'Amour à Villetterque, folliculaire*, et jamais auteur n'a protesté avec autant d'énergie contre son propre ouvrage.

Mais j'ai sous les yeux le manuscrit original, et qui n'a pas encore été signalé, de la première version de *Justine*, le premier jet, le premier brouillon de cet ouvrage avec toutes ses ratures. Le commencement est à la page 69 d'un cahier intitulé *cahier neuvième* qui renferme d'autres brouillons du marquis. L'œuvre se poursuit dans trois cahiers intitulés respectivement *cahier dixième*, *cahier onzième*, *cahier douzième*, et se termine dans le *cahier treizième*. La *Justine* est comprise, par conséquent, dans cinq cahiers.

Le marquis de Sade intitule d'abord son ouvrage : *Les Infortunes de la Vertu*. Déjà, au verso du f° 451 du recueil manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale, il avait inscrit en marge cette note qui est l'indication de la première idée qui lui était venue d'écrire *Justine* : « Joignons à l'article des romans — *Les Malheurs de la Vertu*, ouvrage dans un goût tout à fait nouveau. D'un bout à l'autre le vice triomphe et la vertu est traînée dans l'humiliation. Le dénouement doit rendre à la vertu tout le lustre qui lui est dû et la rend aussi belle (*sic*) que désirable. Il n'est aucun être qui, en finissant cette lecture, n'abhorre le faux triomphe du crime et ne chérisse les humiliations et les malheurs qui éprouvent la vertu (1). »

A la suite de son titre, le marquis de Sade indique : « 19° conte », marquant ainsi qu'il a renoncé à sa première idée d'écrire un roman avec ce sujet.

Il ne veut plus en faire qu'un conte, qui sera compris sans doute dans les *Contes et Fabliaux du XVIII^e siècle, par un troubadour provençal* (manuscrit de la Bib. Nat., ff. 450 verso et 451). C'est de la plus grande partie de ces contes que sont

(1) Note inédite.

formés *Les Crimes de l'Amour* (voir l'Essai bibliographique). Cependant *Les Infortunes de la Vertu* ne font point partie de l'énumération qu'a faite le marquis de Sade de ces *Contes et Fabliaux* qu'il n'avait point encore écrits au moment où il les énumérait, mais seulement imaginés. A cette époque, le marquis de Sade avait bien l'idée d'écrire là-dessus un roman. Y ayant renoncé, il avait marqué d'avance la fin de son conte sur la couverture du *Cahier douzième* (en réalité le quatrième) : « Fin des *Malheurs de la Vertu*. »

Sur la couverture du « Cahier neuvième », il avait indiqué ceci : « Le cahier destiné aux *Malheurs de la Vertu* a 192 pages de 8 cahiers, le brouillon a 175 pages, donc le beau cahier a 17 pages de plus que le brouillon, ce qui n'est pas trop pour les augmentations projetées. » (Les quatre derniers mots ont été raturés par l'auteur.) Il s'agit ici du cahier destiné à l'impression et dans lequel le marquis voulait recopier son conte. Son brouillon a, en réalité, 179 pages, plus 6 feuillets de couvertures. A la fin de son manuscrit, le marquis de Sade indiquait en note : « Fini au bout de quinze jours, le 8 juillet 1784. » Par conséquent, il aurait commencé à l'écrire le 23 ou le 24 juin.

Juliette ou les Prospérités du Vice, qui est la suite de *Justine*, contraste parfaitement avec cet ouvrage.

En sortant du couvent avec sa sœur, Juliette entre chez une appareilleuse qui la présente à un certain Dorval, c'est « le plus grand voleur de Paris ». Il lui donne à entôler deux Allemands. Elle rencontre ensuite le scélérat Noirceuil qui a causé la banqueroute de son père à elle et s'est enrichi en dépouillant un grand nombre de familles. Il la présente au ministre d'Etat Saint-Fond qui, contre certaines complaisances, lui procure les moyens de satisfaire son goût effréné pour le luxe. Il la met à la tête du département des poisons. Les empoisonnements politiques recommencent, entremêlés de tortures variées que l'on fait subir aux victimes officielles.

Une Anglaise, amie de Juliette, lady Clairwill, la fait admettre dans la *Société des amis du crime*, dont fait partie Saint-Fond. Le ministre ayant préparé un projet de dépopulation de la France, il le communique à Juliette, qui ne peut réprimer un mouvement de surprise et d'horreur.

Saint-Fond s'en aperçoit. Elle comprend que sa vie est menacée. Elle se sauve à Angers chez une appareilleuse de second

ordre. Elle y rencontre un riche gentilhomme qui l'épouse et qu'elle empoisonne. Elle part ensuite pour l'Italie, visite les grandes villes en se prostituant partout aux personnages les plus opulents. Elle s'associe avec un chevalier d'industrie nommé Sbrigani. Ils se rendent à Florence, où ils s'arrêtent quelque temps. Juliette, comme dans toutes les villes de résidence où elle passe, est admise à la cour. Je n'insiste pas sur toutes les scènes criminelles qui se passent à toutes les pages de ce roman. L'anthropophagie y tient une certaine place. A Rome, Juliette est reçue par le pape Pie VII. Elle lui énumère chronologiquement les crimes de la papauté. Le pape veut l'interrompre : « Tais-toi, vieux singe ! » lui ordonne Juliette, et Pie VII finit par s'écrier : « O Juliette ! on m'avait bien dit que tu avais de l'esprit, mais je ne t'en croyais pas autant ; un tel degré d'élévation dans les idées est extrêmement rare chez une femme. »

Juliette se rend ensuite à Naples. En route il lui arrive de nouvelles aventures avec des brigands, dans la troupe desquels elle retrouve lady Clairwill. A Naples, le roi Ferdinand I^{er} reçoit Juliette avec beaucoup d'égards. Il y a ensuite des descriptions d'Herculanum, de Pompéi, etc. Juliette finit, avec la complicité de la reine Marie-Caroline, par voler une certaine quantité de millions au roi de Naples. L'opération ayant réussi, Juliette dénonce la reine et reprend le chemin de la France.

« Ces piètres inventions, dit Alcide Bonneau, montrent que le marquis de Sade se flattait de connaître les secrets d'alcôve des monarques italiens et n'en savait pas le premier mot ; les intrigues de la reine de Naples et de ses favorites étaient cependant assez publiques. L'imagination, même la plus effrénée, est restée bien au-dessous de l'histoire. » En effet, l'histoire même s'est chargée d'absoudre les récits philosophiques du marquis qui, dans *Juliette*, ne nous promène pas seulement dans les cours italiennes, mais aussi dans les cours du Nord, à Stockholm, à Saint-Pétersbourg.

M. le docteur Dühren a publié en 1904 (v. l'Essai bibliographique) un manuscrit du marquis de Sade contenant un de ses ouvrages les plus audacieux. Il s'agit des *120 jours de Sodome ou l'École du libertinage*, manuscrit qu'on avait pris au marquis à la Bastille et dont il ressentit très vivement la disparition. C'est sans doute cette *Théorie du libertinage* dont Restif de la Bretonne parle dans *Monsieur Nicolas*, mais qu'il n'a

sans doute pas vue, la confondant avec le *projet de maison publique* qu'avait élaboré de Sade, et qui, en effet, pouvait passer pour avoir des analogies avec le *Pornographe* de Restif, selon les plaintes de celui-ci : « C'est là que le monstre auteur propose, à l'imitation du *Pornographe*, l'établissement d'un lieu de débauche. J'avais travaillé pour arrêter la dégradation de la nature ; le but de l'infâme disséqueur à vif, en parodiant un ouvrage de ma jeunesse, a été d'outrer à l'excès cette odieuse, cette infâme dégradation... »

Le manuscrit des *120 journées de Sodome* fut décrit en 1877 par Pisanus Fraxi (*Index librorum prohibitorum, London, 1877*) non *de visu*, mais d'après une description qui lui avait été communiquée.

Ce manuscrit aurait été trouvé dans la pièce occupée par le marquis de Sade à la Bastille par Arnoux Saint-Maximin, qui le donna au grand-père du marquis de Villeneuve-Trans, dans la famille duquel le manuscrit demeura pendant trois générations. Le docteur Duchren le fit vendre très cher par l'entremise d'un libraire parisien à un amateur allemand. Le manuscrit est formé de feuillets de 11 centimètres collés les uns aux autres et formant une bande de 12 m. 10 de long. Il est écrit des deux côtés, d'une écriture presque microscopique. Le dernier possesseur du manuscrit l'avait enfermé dans une boîte de forme phallique. Il a été écrit en 37 jours à la Bastille, chaque soir, entre 7 heures et 10 heures, et terminé le 27 novembre 1785.

Pour le docteur Duchren, cet ouvrage est capital, non seulement dans l'œuvre du marquis de Sade, mais même dans l'histoire de l'humanité. On y trouve une classification rigoureusement scientifique de toutes les passions dans leurs rapports avec l'instinct sexuel. L'écrivain, le marquis de Sade y condensait toutes ses théories nouvelles et y créait aussi, cent ans avant le docteur Krafft-Ebing, la psychopathie sexuelle.

En écrivant cet ouvrage sur

Les bizarres penchants qu'inspire la nature

le marquis de Sade avait conscience de sa nouveauté et de son importance : « Qui pourrait fixer, dit-il, et détailler ces écarts ferait peut-être un des plus beaux travaux sur les mœurs et

peut-être un des plus intéressants. » Et plus loin, insistant sur le côté systématique et scientifique de cette œuvre, il ajoute : « Imagine-toi que toutes les jouissances honnêtes ou prescrites par cette bête dont tu parles sans cesse sans la connaître et que tu appelles Nature, que ces jouissances, dis-je, seront expressément exclues de ce recueil. »

A la fin du règne de Louis XIV, peu avant le commencement de la Régence, au moment où le peuple français avait été appauvri par les différentes guerres du roi Soleil, tandis qu'un petit nombre de vampires avaient sucé le sang de la nation, s'étaient enrichis de la misère générale, quatre personnages de cette espèce imaginèrent la « singulière partie de débauche » dont l'exposé forme le contenu de l'ouvrage.

Le duc de Blangis et son frère, l'archevêque de..., établissent avant tout un plan dont ils font part à l'infâme Durcet et au président Curval. Afin d'être mieux liés l'un à l'autre, ils épousent avant tout chacun la fille de l'autre, font caisse commune et destinent annuellement deux millions à leurs plaisirs. On engage quatre maquerelles pour le recrutement des filles et quatre appareilleurs pour celui des garçons, et quatre soupers galants sont donnés chaque mois dans quatre petites maisons de quatre différents quartiers de Paris. Le premier souper est consacré aux voluptés socratiques. Seize jeunes hommes de 20 à 30 ans sont employés comme actifs et seize garçons de 12 à 18 ans comme passifs dans ces « orgies masculines dans lesquelles s'exécutait tout ce que Sodome et Gomorrhe inventèrent jamais de plus luxurieux ». Le second souper est consacré aux « filles du bon ton ». Il y en a douze. Le troisième souper réunit les filles les plus crapuleuses et les plus dégoûtantes de la ville ; elles sont au nombre de 100. Au quatrième souper on attire vingt filles vierges de 7 à 15 ans. De plus, chaque vendredi a lieu un « secret » auquel assistent quatre fillettes enlevées à leurs parents et les quatre femmes de nos débauchés. Chacun de ces repas coûte 10.000 francs, et, comme bien on pense, on sert à profusion les fruits les plus rares dans la saison où généralement on ne les voit point, et les vins de tous les pays. Ensuite nous entrons dans le récit proprement dit qui débute par la peinture de quatre libertins. Cette peinture n'est pas embellie par des couleurs menteuses, les traits qu'elle offre sont naturels.

Avant tout, l'auteur trace le portrait du duc de Blangis et

nous met au courant de son existence. Maître à 18 ans d'une fortune énorme, il l'a grossie par un grand nombre d'escroqueries et de crimes. Il a toutes les passions, tous les vices ; son cœur est le plus dur qui soit. Il a commis tous les crimes, toutes les infamies. On doit être méchant complètement et non « vertueux dans le crime et criminel dans la vertu ». Le vice est pour lui la source des « plus délicieuses voluptés ». Il est d'avis que *la raison du plus fort est toujours la meilleure*. Il a tué sa mère, violé sa sœur. A 23 ans il s'est lié avec « trois compagnons de vices ».

Il se livre au brigandage, enlève deux jolies filles des bras de leur mère au bal de l'Opéra. Il tue sa femme, épouse la maîtresse de son frère, mère d'Aline, une héroïne du roman.

En fait de stature, c'est un Hercule. Cet homme, qui a maintenant 50 ans, est le « chef-d'œuvre de la Nature ». On prendrait ce blasphémateur pour le dieu même de la lubricité. Il est si fort qu'il pourrait écraser un cheval entre ses jambes. Ses excès de bouche sont inimaginables. Il boit dix bouteilles de bourgogne à chacun de ses repas...

L'archevêque, son frère, lui ressemble, mais il est moins fort et plus spirituel. Sa santé est moins insolente, il est plus raffiné. Il a 45 ans, de beaux yeux, une vilaine bouche et un corps efféminé.

Le doyen de ces débauchés a 60 ans, c'est le président de Curval : grand, maigre et sec, il a l'air d'un squelette. Son long nez s'effile au-dessus d'une bouche livide. Il est couvert de poils comme un satyre. Il est impotent. Il a toujours aimé le crime : « Il se fit chercher des victimes partout pour les immoler à la perversion de ses goûts. » Ce qu'il aime le mieux, ce sont les empoisonnements.

Le quatrième libertin, Dureet, a 53 ans ; il est efféminé, petit, gros et gras. Son visage est poupin. Il s'enorgueillit d'avoir une peau très blanche, des hanches de femme, une voix douce et agréable. Cet aspect dénote évidemment un cinède, et dès sa jeunesse il fut le giton du duc.

Après les portraits des débauchés, voici ceux de leurs épouses. Constance, la femme du duc et fille de Dureet, est une grande femme mince, faite à peindre ; on dirait d'un lis ; ses traits sont pleins de noblesse et ont de la finesse. Elle a de grands yeux noirs pleins de feu, des petites dents très blanches. Elle a maintenant 22 ans. Son père l'a plutôt

élevée comme si elle avait été sa maîtresse que comme sa fille, sans pouvoir cependant la dépouiller de sa bonté de cœur ni de sa pudeur.

Adélaïde, femme de Durcet et fille du président de Curval, est une beauté d'une autre sorte que la brune Constance. Elle a 20 ans ; elle est petite, blonde, sentimentale, romanesque. Elle a des yeux bleus. Ses traits respirent la décence. Elle a de beaux sourcils, un noble front, un petit nez aquilin, une bouche un peu grande. Elle est agréable à voir et penche un peu la tête sur son épaule droite. Cependant, elle est plutôt l'« esquisse que le modèle de la beauté ». Elle aime la solitude et pleure en secret. Le président n'a pu détruire ses sentiments religieux. Elle prie souvent. Cela lui attire des corrections de son père et de son mari. C'est une bienfaitrice des pauvres, pour lesquels elle se sacrifie.

Julie, la femme du président, est l'aînée des filles du duc, elle est grande et élancée, un peu grasse. Elle a de beaux yeux bruns, un joli nez, des traits enjoués, des cheveux châains, une vilaine bouche, des dent cariées qui, avec ses tendances à la malpropreté, lui ont attiré l'amour du président, qui a des goûts infects. Elle a voué à l'eau une inimitié éternelle. Gourmande et ivrognesse, elle est d'une insouciance complète.

Sa plus jeune sœur, Aline, en réalité fille de l'archevêque, n'a que 18 ans, un visage frais et piquant, un nez en l'air, des yeux bruns et animés, une bouche délicieuse, une taille ravissante, une jolie peau douce et légèrement brune. L'archevêque l'a laissée dans l'ignorance de tout, elle sait à peine lire et écrire, ne connaît pas le sentiment religieux, a des idées et des sentiments enfantins. Ses réponses sont imprévues et drôles. Elle joue sans cesse avec sa sœur, déteste l'archevêque et craint le duc « comme le feu ». Elle est paresseuse.

Ensuite vient le plan de l'ouvrage et les plaisirs imaginés par les quatre roués. Il est entendu chez de Sade que les sensations qui proviennent du langage des mots sont très puissantes. Les quatre roués décident de s'entourer de tout « ce qui pouvait satisfaire les autres sens par la lubricité » et de se faire raconter, « par ordre », toutes les dépravations, toutes les perversions sexuelles.

Après de longues recherches, les libertins trouvent quatre vieilles femmes qui ont beaucoup vu et beaucoup retenu. Elles

connaissent toutes les dépravations sexuelles et peuvent les réunir dans un récit systématique.

La première doit exposer seulement les 150 perversions les plus simples, les plus communes, les moins raffinées. La deuxième doit en donner un même nombre de « plus rares et plus compliquées », dans lesquelles un ou plusieurs hommes agissent avec plusieurs femmes. La troisième doit montrer 150 dépravations criminelles ayant trait aux lois, à la nature et à la religion. Les excès de cette dernière catégorie amènent au meurtre, et ces plaisirs meurtriers sont si variés que la quatrième conteuse doit indiquer 150 de ces diverses tortures.

Les quatre libertins veulent pratiquer les enseignements de ces récits avec leurs femmes et d'autres « objets ».

Ces quatre « historiennes », dont la science est extraordinaire, sont d'anciennes prostituées devenues appareilleuses.

La Duclos a 48 ans. Elle est encore bien.

La Chanville a 50 ans. C'est une tribade enragée.

La Martaine a 52 ans ; comme elle était barrée, elle s'est fait pédiquer dès son jeune âge.

La Desgranges a 56 ans. C'est « le vice personnifié », un squelette auquel manquent 10 dents, trois doigts et un œil. Elle boite et elle est rongée par un chancre. Son âme est « le réceptacle de tous les vices ». Il n'y a pas de crime qu'elle n'ait commis. Au demeurant, ses collègues ne sont pas des anges non plus.

On s'occupe de l'approvisionnement en « objets luxurieux » des deux sexes : huit filles, huit garçons, huit hommes et quatre servantes. On engage les appareilleuses et les appareilleurs les plus fameux de France pour recruter le matériel, dont le choix est fait avec beaucoup de raffinement. On prend partout, dans les couvents, dans les familles, 130 filles de 12 à 15 ans pour lesquelles on donne aux maquerelles 30.000 francs. Sur ces 130 filles on en retient 8.

On agit de même pour les garçons et les hommes remis par les « agents de sodomie ».

La revue des filles à la maison de campagne du duc dure treize jours. On en examine dix par jour.

On examine de la même façon les garçons, les drauques et les servantes.

Cette assemblée se rend au château du duc : c'est le théâtre

du récit et des orgies pendant neuf mois. On a disposé les meubles, réuni des vivres et des vins. Le château est au milieu de forêts, entouré de hautes montagnes presque inaccessibles. Le domaine est clos par une muraille élevée qu'enceint un grand fossé. Au dehors, le paysage est tranquille et quasi religieux, ce qui prête plus de prix au libertinage. Toutes les chambres donnent sur une grande cour intérieure. Au premier étage se trouve une grande galerie qui aboutit à la salle à manger, assez près des cuisines. Cette salle à manger est meublée d'ottomanes, de fauteuils, de tapis. Elle est très confortable. De là, on passe dans le « salon de compagnie », bien meublé, près du « cabinet d'assemblée » où se tiennent les quatre vieilles. Cette salle est le « champ de bataille », la scène des « assemblées lubriques » et meublée en conséquence. Elle est en demi-cercle. On y remarque quatre grandes niches ornées de glaces. Dans un coin se trouve une ottomane. Au milieu de la salle est disposé un trône pour la conteuse, sur les marches du trône se tiennent « les sujets de débauche » qui, pendant les récits, doivent soulager les sens excités des libertins. Le trône et les marches sont couverts de satin bleu-noir agrémenté de galons d'or. Les niches sont tendues de satin bleu clair. Au fond de chaque niche s'ouvre une « mystérieuse garde-robe » dans laquelle le libertin se retire avec l'objet de ses désirs, et dans laquelle on trouve un canapé « et tous les autres meubles nécessaires aux impuretés de toute espèce ». Des deux côtés du trône se dressent jusqu'au plafond de hautes colonnes creuses dans lesquelles on enferme les personnes à punir. Elles renferment des instruments de supplice dont la vue seule est effroyable et provoque chez le martyr cette épouvante « d'où naît presque tout le charme de la volupté dans l'âme des persécuteurs ». Près de cette grande salle est un boudoir pour les voluptés les plus secrètes. Dans une autre aile du château sont quatre belles chambres à coucher avec boudoir, garde-robes, lits turcs de damas tricolore, et ornées des objets les plus luxurieux et les plus propres à flatter « la lubricité la plus sensuelle ».

Aux deux étages sont quelques chambres pour les conteuses, les garçons, les filles, les servantes, etc. Hors de la chapelle, au bout de la galerie, est un escalier en limaçon de trois cents marches conduisant au sous-sol, dans une salle voûtée et sombre, close de trois portes de fer, où l'on a disposé ce que l'art

le plus cruel et la barbarie la plus raffinée ont imaginé de plus terrible.

Tous entrent au château le 29 octobre, à 8 heures du soir. Comme au conclave, sur la demande du duc, on mure les portes et les issues. Jusqu'au 1^{er} novembre (quatre jours) les victimes se reposent, et les quatre libertins établissent le *règlement*. Il est court : Lever à 10 heures du matin, puis visite aux garçons.

A 11 heures, collation (chocolat, rôti, vin) dans le sérail des filles qui versent nues et à genoux.

Dîner de 3 à 5 heures, servi par les épouses et les vieilles. Café au salon. Entrée dans la salle de récit à 6 heures.

Les costumes féminins sont changés chaque jour. On varie entre l'asiatique, l'espagnol, le grec, le vêtement de nonne, de fée, de magicienne, de veuve, etc.

A 6 heures sonnant, l'historienne commence son récit, qui dure pendant quatre heures, interrompu par les intermèdes de plaisirs de diverses sortes que se procurent les libertins. A 10 heures, souper. Alors commencent les orgies du cabinet d'assemblée éclairé *a giorno*. Cela dure jusqu'à 2 heures. Il y a un certain nombre de fêtes, et, chaque dimanche soir, on procède à la correction des garçons et filles qui ont commis quelques peccadilles. On n'autorise que le langage lascif. On ne doit pas nommer Dieu sinon en blasphémant. Pas de repos. Les services les plus bas et les plus dégoûtants sont rendus par les filles et les épouses, qui doivent s'exécuter avec grâce.

Après l'élaboration du règlement, le duc harangue, le 31 octobre, les femmes réunies au salon. Sa harangue est peu encourageante ; en voici à peu près la conclusion : le mieux qui puisse arriver à une femme, c'est de mourir de bonne heure. De Sade s'adresse alors au lecteur, lui demandant de cuirasser son cœur. Il va étaler 600 perversions sexuelles qui toutes existent : « On a distingué avec soin chacune de ces passions par un trait en marge, au-dessous duquel est le nom qu'on peut donner à cette passion. »

Alors commencent *Les 120 jours de Sodome*. Le 1^{er} novembre, la Duclos ouvre la session en exposant les 150 perversions simples, celles de la première classe. Chaque jour, elle en explique cinq. Le récit est interrompu par des discussions, des observations et des amusements variés.

Cette première partie est la seule que de Sade ait développée

avec toute l'ampleur que comportait un tel sujet. Ensuite, le papier a dû lui manquer.

Les autres parties, la deuxième avec la Chanville et ses 150 « passions doubles », la troisième avec les 150 perversions criminelles de la Martaine et la quatrième avec les 150 perversions meurtrières de la Desgranges, sont abrégées, on pourrait dire esquissées. La Duolos parle en novembre, la Chanville en décembre, la Martaine en janvier, la Desgranges en février. Les récits se terminent le dernier jour, et l'on finit en massacrant les dernières victimes. D'ailleurs, voici le *Compte du total* :

| | |
|---|----|
| Massacrés avant le 1 ^{er} mars dans les orgies | 10 |
| Depuis le 1 ^{er} mars | 20 |
| Et ils s'en retournent | 16 |

C'est là le résumé d'une œuvre qui, selon l'opinion du docteur Duehren, met le marquis de Sade au *premier* rang des écrivains du XVIII^e siècle, et dans laquelle il donne une explication scientifique de toutes les manifestations qui ressortissent à la psychopathie sexuelle.

Le docteur Duehren connaît encore du marquis de Sade un assez long canevas pour un roman intitulé : *Les journées de Florbelle ou la Nature dévoilée, suivies des Mémoires de l'abbé de Modore*. Ce roman devait former un certain nombre de tomes. Dans le premier tome, il devait y avoir des dialogues sur la religion, l'âme, Dieu.

Au deuxième tome, l'action se passe dans un bosquet de myrtes et de roses ; il y a des dialogues sur l'art du plaisir.

Au troisième tome se trouve un projet d'établissement de trente-deux maisons de plaisir à Paris.

Au quatrième tome, on trouve les vingt-quatre premiers chapitres de l'histoire de Modore.

Au cinquième tome, onze chapitres de la même histoire, avec le récit des cruautés exercées sur la malheureuse Eudoxie.

Au sixième tome, vingt-six chapitres de l'histoire de Modore, etc., etc.

A la fin, le marquis indique un autre titre pour l'histoire de Modore : *Le triomphe du vice ou la Véritable histoire de Modore* (1).

(1) Je ne donne pas ici l'analyse des ouvrages de Sade publiés

La liste des manuscrits du marquis de Sade publiée par la *Biographie Michaud* (voir l'Essai bibliographique) indique comme productions perdues ou saisies : *Contes*, 4 volumes ; *Le portefeuille d'un homme de lettres*, 4 volumes. Je pense que ces manuscrits forment en réalité le recueil conservé à la Bibliothèque nationale.

Il s'y trouve des contes aux ff. 451 verso et 453, le canevas du « *Portefeuille d'un homme de lettres...* Deux sœurs sont à la campagne. L'une est coquette ; l'autre, aimable, est plus sérieuse. Toutes deux entretiennent un commerce de lettres réglé avec un homme de lettres qui se trouve à Paris. »

De Sade indique sommairement les matières de chaque volume. Les plus intéressants, au moins d'après le canevas, sont le premier et le deuxième volume.

« Le premier volume contient des dissertations sur la peine de mort, suivies d'un projet de l'emploi à faire des criminels pour les conserver utilement à l'État, une lettre sur le luxe, une sur l'éducation dans laquelle est [le marquis de Sade avait écrit *son*], qu'il a raturé pour écrire *est*] quarante-quatre questions de morale...

« Le second volume contient une lettre sur l'art d'écrire la comédie, le plan d'une jolie comédie à exécuter en vers, cinquante préceptes dramatiques dans lesquels on [ici un mot que je n'ai pu déchiffrer] tout ce qui peut être utile aux personnes qui suivent cette carrière... »

Le marquis de Sade a développé le plan de cette seconde partie au f° 1 du manuscrit sur lequel on lit : « Suite du portefeuille.

« Brouillon,

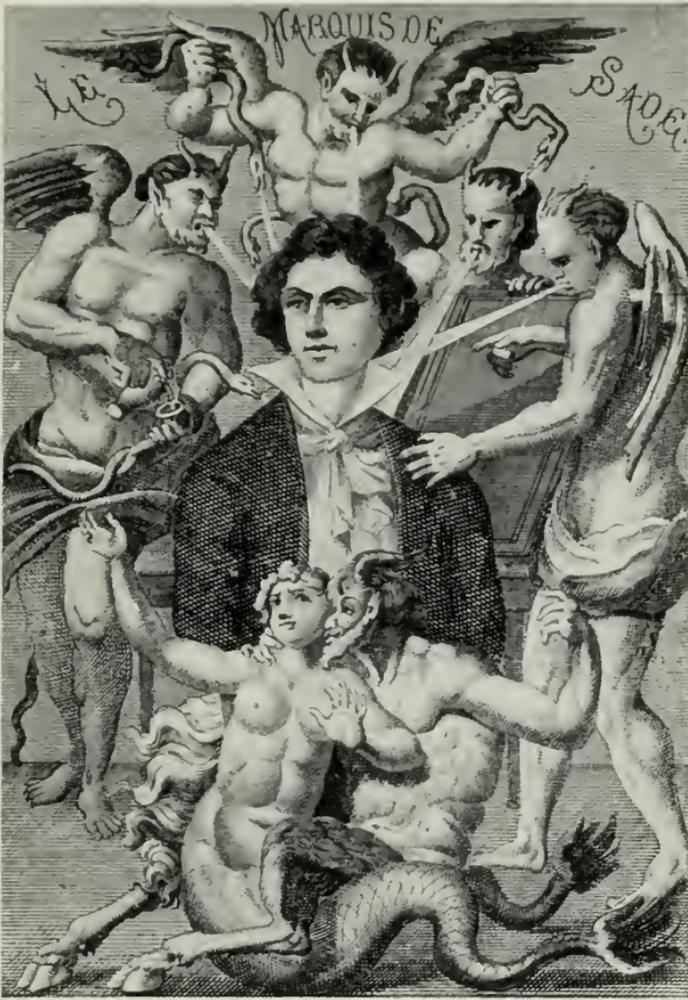
« à faire,

« Pholoé et Zénocrate qui [c'est Pholoé] annonce son dessein de travailler à la comédie.

« Zénocrate et Pholoé combattent le projet en envoyant néanmoins les conseils dramatiques.

« Pholoé à Zénocrate. Elles [les deux sœurs] ont fait une comédie qui lui sera montrée au retour ; maintenant elles s'ennuyent et lui demandent quelque chose d'amusant.

ouvertement. En ce qui concerne la *Philosophie dans le boudoir*, la fable s'imagine trop facilement pour qu'il soit nécessaire d'insister.



PORTRAIT FANTAISISTE DU MARQUIS DE SADE
par H. BIBERSTEIN

(D'après la reproduction publiée en frontispice de la
Correspondance de M^{me} Gourdan, Edition 1866)

« Zénocrate à Pholoé. Il envoie (prises dans les cahiers) les anecdotes et *étymologies* ; celle de Miramas termine les anecdotes — des mots — et des *historiettes*.

« Pholoé à Zénocrate. Elle part et se rend à Paris pour le couronner (1). »

Le marquis de Sade s'est toujours beaucoup préoccupé des questions théâtrales. Nous avons de lui une lettre datée de 1772 adressée à M. Girard, père de Philippe de Girard et qui fut, au moment du sacre de l'Empereur, le président de l'assemblée cantonale de Cadenet (Vaucluse).

La lettre du marquis de Sade montre qu'il fit représenter une comédie le lundi 20 janvier 1772. Voici la lettre telle qu'elle a paru dans la *Petite Gazette Aptésienne* du 11 décembre 1911 :

« La dernière fois que l'on jouai (*sic*) la comédie chez moi, monsieur, j'avais chargé plusieurs messieurs de la Coste et de Loumarin de vous témoigner tout le plaisir que vous me feriez d'y venir ; je n'ai pas encore été assez heureux pour vous posséder chez moi ainsi que je le désire avec ardeur ; pourrais-je me flatter si l'occasion d'une comédie que j'ai faite et qui doit se représenter le lundi 20 du courant et pour laquelle je souhaite beaucoup votre jugement, pouvait enfin me procurer le plaisir que je désire depuis si longtemps de faire connaissance avec vous ; des spectateurs et des juges aussi éclairés que vous, monsieur, sont *prélieux* (*sic*), et je ne vous cache pas que vous me feriez vraiment peine de vous refuser à l'empressement que j'ai de vous posséder ce jour-là. Sans le mauvais temps, j'aurais été vous en prier chez vous ; j'espère que ta saison, bientôt moins rigoureuse, me mettra à mesure de vous cultiver davantage et de réparer le tort que j'ai eu de ne pas jouir plus tôt d'une aussi agréable société.

« Je suis très parfaitement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« SADE.

« Ce 15 janvier 1772. »

Il consacra au théâtre un volume du *Portefeuille d'un homme de lettres* ; il a écrit un grand nombre de pièces qui, pour la

(1) Les citations concernant le *Portefeuille d'un homme de lettres* étaient inédites.

plupart, sont énumérées au catalogue de la *Biographie Michaud* et qui, par conséquent, doivent se trouver encore aux mains de la famille de Sade. Au f° 450 du manuscrit de la Bibliothèque nationale, le marquis de Sade énumère trois de ses pièces dont on ne connaissait même pas jusqu'ici les titres : *L'Inconstant*, comédie en 3 actes et en vers ; *La Double Epreuve ou le Prévaricateur*, comédie en 3 actes ; *Le Mari Crédule ou la Folle Epreuve*, comédie en un acte et en vers libres.

Aux ff. 452 verso et 453, il donne un aperçu de sa pièce *La Ruse d'Amour* que la *Biographie Michaud* mentionne sous le titre « *L'Union des Arts*, ambigu dans le genre de celui que d'Aiguebelle donna en 1726 et de celui qui est imprimé dans les œuvres de Morand. La pièce du marquis de Sade en comprend cinq, dont la première sert de prologue ou de liaison aux autres : *Les Ruses d'Amour*, comédie épisodique en un acte en prose ; *Euphémie de Melun ou le Siège d'Alger*, tragédie en un acte en vers ; *L'Homme dangereux ou le Suborneur*, comédie en un acte en vers de dix syllabes, reçue au Théâtre Favart en 1790 ou 1791 ; *Azelis ou la Coquette punie*, comédie-féerie en un acte en vers libres, reçue au théâtre de la rue de Bondi en 1790. Le tout se termine par un divertissement ». Il y a encore *La Fille Malheureuse* que la *Biographie Michaud* ne mentionne point. Voici, au demeurant, la notice du marquis de Sade sur son ouvrage *La Ruse d'Amour* (1) :

« Un jeune comte, épris de la fille d'un homme qui demeure dans une terre près de Paris, et sachant qu'on est à la veille d'accueillir Mondon, vieux rival fort riche, imagine de troubler ce projet... Il arrive dans son château [le château du père] avec une troupe de comédiens très considérable. Il lui offre de donner des fêtes, bien résolu de profiter de la liberté que lui laisserait le spectacle pour enlever sa maîtresse ou se défaire de son rival : le père accepte et [un mot illisible] de se mêler lui et sa société à la troupe du jeune comte déguisé en comédien pour exécuter de concert la fête projetée... Le jeune comte, qui veut se distinguer dans tous les genres, espérant que plus il variera, plus il trouvera d'occasions de réussir..., offre de donner et donne une tragédie en un acte intitulée *Euphémie de Melun ou le Siège d'Alger*, en alexandrins.

(1) Note inédite.

« Une comédie de [un mot illisible] en vers dissilabe [dix syllabes] : *Le Suborneur*.

« Un drame en prose : *La Fille Malheureuse*.

« Une comédie-féerie en vers libres : *Azelis ou la Coquette punie*.

« Un opéra-comique à musique et vaudevilles. Le tout est chanté.

« Le tout est terminé par un superbe ballet-pantomime (1)... Et le mariage du jeune homme et de sa maîtresse, ce qui forme le dénouement du total, est conclu dans la scène de fond qui suit cet opéra, et le ballet-pantomime est pour y servir de divertissement.

« Cette pièce a 6.000 tant vers de toutes mesures que lignes de prose. Elle exige cinq heures de représentation. Elle est unique en son genre et destinée aux Italiens. » Les dernières lignes à partir de « *cette pièce* » ont été raturées par l'auteur. Il la destinait aux *Italiens* et la porta aux *Français*.

Le marquis de Sade a été en relations avec la *Comédie-Française*. On y conserve sept de ses lettres. Quatre ont été publiées, pour la première fois, dans l'introduction à la réimpression qu'a donnée M. Ostave Uzanne de *l'Idée sur les Romans*. Je donne plus loin de ces lettres un texte plus exact que ce qu'on a publié jusqu'ici. Deux de ces lettres n'ont jamais été publiées en français ; le docteur Duehren en a seulement publié une traduction en allemand ; elles sont donc inédites. La septième, la plus longue, n'a jamais encore été signalée. Je donne donc sept lettres du marquis de Sade, sur lesquelles trois sont inédites.

A MONSIEUR,

*Monsieur de Laporte, Secrétaire et Souffleur
de la Comédie-Française, rue des Francs-Bourgeois,
porte Saint-Michel, n° 127.*

La Comédie-Française, monsieur, m'ayant fait espérer qu'elle voudrait bien me dédommager de la très [ici le mot *mauvaise* raturé] peu méritée et très mauvaise réception que son assem-

(1) On lit en marge : « Il est bon d'observer que chacun de ces actes, malgré des intrigues particulières, concourt au plan général et au but du jeune comte. »

blée fit l'autre jour à la pièce que je soumis à son jugement ; je vous prie, monsieur, de vouloir bien m'inscrire pour une nouvelle lecture, encore deux ou trois semblables à la dernière [ici un, deux ou trois mots raturés que je n'ai pu déchiffrer], et il est parfaitement sûr que je n'importunerai plus, monsieur, ni vous, ni la Comédie-Française.

J'ai l'honneur d'être bien sincèrement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE SADE.

Ce 17 février 1791 (1).

MESSIEURS,

Permettez que j'aie l'honneur de vous rappeler sans cesse les sentiments d'estime et d'attachement qui, depuis des années, me lient à votre théâtre, j'en ai fait profession dans tous les temps, j'ose dire même (et les preuves existent) que, pour avoir pris avec trop de chaleur votre parti lors de vos derniers troubles, vos ennemis m'ont écrasé dans des papiers publics, sans que jamais rien m'ait découragé : la récompense de mon attachement a été votre refus du dernier ouvrage que je vous ai lu et qui, j'ose le dire, n'était pas fait pour être traité si sévèrement.

Quelque chagrin que m'ait fait éprouver ce refus formel, rigoureux et général, je ne vous en consacre pas moins à l'avenir et ce qui reste dans mon portefeuille et ce qui le remplira de nouveau. Mais, messieurs, permettez que, traité par vous si rigoureusement dans l'occasion que je viens de citer, j'éprouve au moins et votre indulgence et votre équité sur deux autres objets.

Vous avez depuis longtemps une pièce à moi, unanimement reçue par vous (2) dès que j'accepte tous les arrangements qu'il vous a plu de faire avec les auteurs, je vous demande avec instance, messieurs, de la faire passer le plus tôt possible, donnez-moi cet encouragement, je vous en supplie ; cela doit vous être facile s'il est vrai, ainsi qu'on le dit, que plusieurs auteurs, ne voulant pas adopter vos arrangements, aient retiré leurs

(1) Lettre inédite.

(2) Le *Misanthrope par amour ou Sophie et Desfrancs*, « comédie en trois actes et en vers libres ».

pièces ; moi je souscris à tout, messieurs, et ne vous demande que de ne pas me faire languir.

L'autre faveur implorée par moi, messieurs, parce que vous me l'avez promise en dédommagement à la mauvaise réception que vous faites à ma dernière comédie, consiste à vous prier de vouloir bien entendre le plus tôt possible la lecture de trois ou quatre ouvrages. tous prêts à vous être présentés et que je voudrais ne pas donner ailleurs.

Aussitôt que vous aurez bien voulu me faire savoir le jour qu'il vous plaira de m'accorder, j'aurai l'honneur de vous porter pour commencer celui des quatre que je croirai le plus digne de vous être offert.

J'ai l'honneur d'être, messieurs, avec les sentiments de la plus haute considération, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE SADE.

Le 2 mai 1791.

Je soussigné, déclare que c'est faussement et contre ma volonté et mon assentiment que mon nom se trouve sur la liste des auteurs qui ont délibéré qu'il ne devait être accordé que 700 liv. de frais par jour à la Comédie-Française. J'atteste n'avoir mis mon nom que sur la liste de ceux qui ont signé à la minorité que par des considérations particulières il devait être accordé *huit cent livres* et viens pour certifier cette façon de penser de ma part d'en adresser une lettre publique à messieurs les auteurs, signée de moi, et dont je distribuerai des copies à messieurs les comédiens français, afin qu'ils soient persuadés de ma façon de penser.

DE SADE.

A Paris, le lundi 17 septembre 1791.

J'ai pris connaissance des conditions réglementaires auxquelles les comédiens français ordinaires du Roi, reçoivent les pièces où ils s'engagent à jouer, ainsi que la convention pécuniaire qu'ils font à chaque ouvrage.

Je souscris aux conditions réglementaires, et je promets de signer le marché pécuniaire si ma pièce intitulée *La Ruse*

d'Amour ou l'Union des Arts, pièce en six actes en vers, prose et vaudeville est reçue.

DE SADE.

A Paris, le 27 janvier 1792.

Au citoyen De La Porte, secrétaire du Théâtre de la Nation.

Au Théâtre.

CITOYEN,

J'ai l'honneur de vous faire passer ci-joint une comédie en un acte et en vers libres lue à la Comédie-Française il y a dix-huit mois. Vos registres vous prouveront qu'il ne s'en fallut que d'une voix que cette pièce ne fût pas acceptée; l'assemblée consentit à une seconde lecture lorsque j'y aurais fait les changements qu'elle me prescrivit, ils sont exécutés; je la supplie d'après cela de vouloir bien en agréer l'hommage, et sous la simple condition qu'on voudrait bien la jouer de suite, je fais entre vos mains acte de renonciation à tous droits et tous émoluments d'auteur; je connais la délicatesse de la Comédie-Française à cet égard; mais je la supplie d'observer que j'écoute aussi la mienne et qu'elle me prescrit de supplier l'assemblée d'accepter cette bagatelle; la même faveur a été accordée à M. de Ségur, j'aurais droit de me plaindre si elle m'était refusée; ce n'est point de la part de messieurs les comédiens de la Nation que je dois craindre un tel outrage à l'amour-propre.

J'ai l'honneur d'être fraternellement, citoyen, votre concitoyen.

SADE.

Ce 1^{er} mars 1793, l'an 2 de la répub. : rue neuve des Mathurins, n° 20, Chaussée du Mont-Blanc (1).

Au citoyen De La Porte, secrétaire de la Comédie-Française.

Au Théâtre.

Si la Comédie-Française, monsieur, n'agrée point l'offre que je lui ai faite d'une petite pièce en un acte et que j'ai eu l'hon-

(1) Lettre inédite.

neur de vous envoyer dernièrement, je vous prie de me la renvoyer ; je n'imaginai pas qu'il fallait être soumis aux mêmes délais pour ce que l'on *donne* et pour ce que l'on *rend*.

En un mot, monsieur, je vous prie de m'instruire du sort de cette négociation et de me croire, avec tous les sentiments possibles,

Votre citoyen,

SADÉ.

Le 15 mars 1793, l'an 2 de la République, rue Neuve-des-Mathurins, Chaussée-d'Antin (1).

On m'apprend, citoyen, que la Comédie-Française a quelques sujets de se plaindre de moi..., qu'elle a été surprise de la lettre où je la priais de me donner une prompte réponse à l'offre que je lui faisais d'une petite pièce ; si cela était, convenez, citoyen, qu'il serait bien malheureux de se brouiller pour une politesse qu'on veut faire.

Je ne puis ni ne dois laisser subsister plus longtemps ce louche, je n'ai point mérité de perdre l'estime de votre Société, je l'aime, la sers et la défends depuis vingt-cinq ans, je prie M. Molé de le certifier.

Justifiez-moi devant elle, citoyen, je vous en prie, et comme elle est équitable, en l'assurant de ma part que je n'ai et n'aurai jamais aucun tort réel à ses yeux, cela suffira. J'ai désiré la lecture de ma petite pièce, je la désire encore, je sais qu'elle est faite pour réussir, j'en demande la plus prompte représentation, c'est *un service* que je supplie la Comédie de me rendre, j'ai de fortes raisons de le désirer, et comme je ne veux pas que l'on croie que l'intérêt motive ces instances, que je ne veux rien de cette pièce, la délicatesse de la Comédie s'oppose à cet arrangement, et bien je vais concilier son désintéressement et le mien ; j'abandonne pour les frais de la guerre

(1) Cette lettre est précédée de la minute inédite de la réponse que l'on fit au marquis de Sade : « Répondre que la Comédie n'est pas dans l'usage d'accepter aucune pièce sans en donner la rétribution à son auteur, qu'en conséquence elle avait arrêté de lire sa pièce et de suivre pour elle la marche ordinaire, mais que ses occupations ne lui permettent pas d'en fixer le jour aussi prochain que M. de Sade le demande. Elle lui renvoie sa pièce. »

ce que cette bagatelle produira : mais je supplie qu'on la représente ; citoyen, je vous demande une réponse... à la Comédie-Française son estime, je suis digne de tous deux et suis avec considération.

Votre concitoyen,

SADE.

Tournez s'il vous plaît.

Le 12 avril 1793, l'an 2 de la rép. fran. :

Je reçois à l'instant la lettre que vous venez de me faire l'honneur de m'écrire, j'y vois avec plaisir qu'on veut bien ne pas m'oublier ; j'attends le jour qu'on voudra bien m'indiquer, je vous prie en me l'apprenant de vouloir bien me faire savoir si c'est moi qui doit lire ou le citoyen Saint-Fal ; dans le premier cas, vous voudrez bien m'envoyer le manuscrit pour que je le repasse, cela est inutile dans le second (1).

La Comédie-Française, qui avait reçu « unanimement » le *Misanthrope par Amour ou Sophie et Desfrancs*, donna ses entrées à l'auteur pendant cinq ans, mais ne joua pas la pièce. Ailleurs, le marquis de Sade fut plus heureux. Il fit représenter au théâtre Molière *Oxliern ou les Effets du Libertinage*, drame en trois actes et en prose.

Le théâtre Molière avait été ouvert rue Saint-Martin, le 11 juin 1791. Il était dirigé par Jean-François Boursault, dit Malherbe, qui jouait lui-même. On représentait de tout au théâtre Molière, mais on s'y distingua en jouant des pièces patriotiques. « Ce théâtre, dit le *Moniteur* du 11 novembre 1791, depuis son ouverture, s'est distingué par le patriotisme et l'amour de la révolution. » L'entreprise fut malheureuse, et le théâtre dut fermer ses portes un an après. Il les rouvrit bientôt, mais sous différents noms : il connut un grand nombre de faillites successives. Le premier succès du théâtre avait été : *La Ligue des Fanatiques et des Tyrans*, par Ronsin. Boursault y

(1) Lettre inédite. On y lit aussi cette annotation : « Reçue le 13 avril 93, à une heure du soir. » Qu'on me permette de remercier ici, pour son obligeance, M. Couët, le distingué bibliothécaire de la Comédie-Française.

jouait le rôle du député, M^{lle} Masson y paraissait. On y entendait des vers de ce genre :

Mais dans la nuit des temps, reportez vos regards
Du dernier des Louis au premier des Césars,
Sur les crimes des rois interrogez l'histoire ;
Pour un dont les vertus ont consacré la gloire,
Mille se sont souillés des plus noirs attentats,
Mille ont de flots de sang inondé leurs états.

On y joua aussi avec succès *La France régénérée*, opéra-comique, par Chaussard, musique de Scio.

Voici de quoi en donner une idée :

LE PRÉLAT

Ah ! tout est renversé depuis qu'on ose écrire.

LE CURÉ

La Raison n'a régné que lorsqu'on a su lire.

On y avait donné entre temps *La Mort de Coligny ou la Saint-Barthélemy*, par Arnault-Baculard ; *La Partie de Chasse d'Henri IV*, par Willemain d'Abancourt, etc. Le 22 octobre 1791, le théâtre Molière donna la première représentation du *Comte Oxtiern*, suivi d'*Henriol et Boulotte*, parodie du *Procureur arbitre*.

Le succès parut assez vif, et cependant le nom de l'auteur souleva dès la seconde représentation assez de tempête pour qu'on ne redonnât plus la pièce, à Paris du moins. Cette seconde représentation eut lieu le 4 novembre 1791. *Le Comte Oxtiern* était suivi de *L'Ecole des Maris*. Cette représentation fut si bruyante que le *Moniteur*, qui n'avait pas encore parlé du théâtre Molière, inséra le 6 novembre 1791 l'article suivant :

« *Le Comte Oxtiern ou les Effets du Libertinage*, drame en trois actes, en prose, a été représenté avec succès sur ce théâtre.

« *Oxtiern*, grand seigneur suédois, libertin déterminé, a violé et enlevé Ernestine, fille du comte de Falkenheim ; il a fait jeter son amant en prison sur une fausse accusation ; il amène sa malheureuse victime à une lieue de Stockholm, dans une auberge dont le maître, nommé Fabrice, est un honnête homme. Le père d'Ernestine court sur ses traces et la retrouve. La jeune personne, au désespoir, imagine un moyen de se

venger du monstre qui l'a déshonorée : elle lui donne rendez-vous à onze heures du soir, dans le jardin, pour se battre à l'épée. Sa lettre est écrite de manière à faire croire qu'elle est du frère d'Ernestine. Son père envoie de son côté un cartel à Oxtiern, et celui-ci, instruit du projet d'Ernestine, conçoit l'horrible dessein de mettre la fille aux mains avec le père. Effectivement, tous deux arrivent au rendez-vous; ils s'attaquent et se battent avec vigueur, quand un jeune homme accourt les séparer : c'est l'amant d'Ernestine que l'honnête Fabrice a tiré de prison; le premier usage qu'il a fait de sa liberté a été de se battre avec Oxtiern qu'il a tué. Il épouse sa maîtresse après l'avoir vengée.

« Il y a de l'intérêt et de l'énergie dans cette pièce; mais le rôle d'Oxtiern est d'une atrocité révoltante. Il est plus scélérat, plus vil que Lovelace et n'est pas plus aimable.

« Un incident a pensé troubler la seconde représentation de cette pièce. Au commencement du second acte, un spectateur mécontent ou malveillant, mais à coup sûr indiscret, a crié : « *Baissez le rideau!* » Il avait tort, car il ne lui était pas permis d'exiger l'interruption de la pièce. Le garçon de théâtre a eu le tort d'obéir à cet ordre isolé et de baisser le rideau plus qu'à moitié. Enfin, beaucoup de spectateurs, après l'avoir fait relever, ont crié : « *A la porte!* » sur le turbulent motionnaire, et ils ont eu tort à leur tour, car on n'a pas le droit de chasser un homme d'un spectacle pour y avoir dit son avis. De là est résultée une espèce de scission dans l'assemblée. Une très faible minorité a fait entendre de timides coups de sifflets dont l'auteur a été bien dédommagé par les applaudissements nombreux de la majorité. On l'a demandé après la représentation : c'est M. de Sade. »

Le marquis avait pris le sujet de son drame dans un de ses contes des *Crimes de l'Amour : Ernestine*, nouvelle suédoise, dont le brouillon existe encore dans le manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale.

Dans la nouvelle, l'auteur aurait rencontré Oxtiern travaillant comme forçat dans les mines de Taperg, en Suède, et se serait fait raconter son histoire. Dans ce conte, Ernestine meurt, tuée par son père qui, à la fin du récit, arrive apportant à Oxtiern sa liberté qu'il a obtenue du roi.

Ce drame ne reparut que huit ans plus tard, le 13 décembre 1799, sur le théâtre de Versailles, avec ce titre modifié : *Oxliern ou les Malheurs du Libertinage*.

A Versailles, le marquis de Sade avait fait jouer une autre pièce, dans laquelle il remplissait un rôle. Le fait est attesté par la lettre suivante, de la *Collection De la Porte*. Elle est datée du 30 janvier 1798, et je n'ai pu découvrir le nom du destinataire.

« Vive Dieu, voilà au moins une lettre qui me plaît et je vous en remercie, c'est tout ce que je demandais; j'accepte l'arrangement proposé par M. Vaillant. C'est celui dont il m'avait parlé et qui a fait la matière de ma lettre d'hier; voilà mon pouvoir et j'attends l'argent le plus tôt possible, je vous en conjure.

« Voici maintenant ce qui concerne la comédie, je vous envoie ci-joint franco de port deux exemplaires d'une comédie que je viens de faire représenter à Versailles et qui, j'ose le dire, y a eu le plus grand succès; je remplissais moi-même dedans le rôle de Fabrice; l'un de ces exemplaires est pour vous, je vais dire l'usage que je vous prie de faire de l'autre.

« Je vous prie de le présenter au chef de votre meilleure troupe et de lui dire que vous êtes chargé, de la part de l'auteur, de lui proposer la représentation de cet ouvrage. Vous lui direz que, s'ils veulent, je remplirai le même rôle que j'ai joué à Versailles (celui de Fabrice), mais que, de toute façon, je m'engage à aller moi-même le leur faire répéter à Chartres.

J'ai l'honneur de vous remercier et de vous saluer de tout mon cœur.

« SADE.

« 10 pluviôse, an 6, Versailles. »

Entre temps, le marquis de Sade avait fait recevoir au théâtre Favart *L'Homme dangereux ou le Suborneur*, qui avait fait partie de son ambigu *La Ruse d'Amour*; la pièce tomba en 1792. Une autre pièce, *L'Ecole du Jaloux ou le Boudoir*, reçue également au théâtre Favart, ne fut pas représentée. Il avait encore fait recevoir au théâtre de la rue de Bondy *Azelis ou la Coquette unie*, qui faisait partie du même ambigu, et au théâtre Louvois *Le Capricieux ou l'Homme inégal*. Ces deux pièces ne furent pas jouées, et l'auteur retira lui-même la seconde. Il

essaya en vain de faire imposer au Théâtre-Français (qui l'avait refusée parce qu'il était question de Louis XI) sa pièce *Jeanne Laisné ou le Siège de Beauvais*.

Le 21 juillet 1798, il adressa au *Journal de Paris* la lettre suivante :

« S'il existe un savant dans le monde auquel on puisse pardonner une faible erreur dans l'histoire des événements de la terre, c'est assurément celui qui met autant de profondeur, de sagacité, de précision dans l'histoire des événements du ciel. Occupé d'objets si sérieux, de calculs si intéressants et toujours si justes, le citoyen Lalande n'est-il pas excusable de s'être trompé sur le nom de l'héroïne de Beauvais, quand presque tous les historiens modernes lui tracent la route de cette erreur ? Je le prie donc de me pardonner si, bien moins pour révéler cette légère faute que pour rendre à l'immortalité le véritable nom de cette héroïne, je prouve évidemment que jamais cette fille ne porta le nom de *Hachelle*.

« Ayant traité ce sujet dans une comédie lue au Théâtre-Français le 24 novembre 1791, j'ai été prendre les plus exactes précautions pour éclairer les faits historiques qui la concernent. D'après Hénault, Garnier et quelques autres, il fût devenu tout simple que j'eusse pensé, comme le citoyen Lalande, que cette femme s'appelait Jeanne Hachette ; mais pour me rendre plus certain du fait, je crus devoir consulter, à Beauvais même, les lettres patentes accordées par Louis XI à l'illustre guerrière de cette ville, et déposées pour lors à la maison commune ; je les transcrivis, et elles seront un jour littéralement imprimées à côté de ma pièce. Voici ce que l'on trouve dans ces lettres et ce que je crois devoir placer ici pour donner à ce que j'établis toute l'authenticité que doit avoir la hardiesse littéraire d'un reproche fait à des savants tels que Garnier, Hénault, Lalande, etc.

« Après le protocole d'usage, c'est ainsi que Louis XI s'exprime dans les lettres patentes accordées à l'héroïne dont il s'agit : « Savoir faisons que par considération de la bonne et « vertueuse résistance qui fut faite l'année dernière passée (1472) « par notre chère et bien-aimée Jeanne Laisné, fille de Mathieu « Laisné, demeurant en notre ville de Beauvais, à l'encontre « des Bourguignons, etc. »

« En voilà assez pour faire connaître, d'une façon incontes-

table, le nom de la fille célèbre qui, à la tête des femmes de la ville, repoussa vigoureusement, des remparts de Beauvais, les troupes du duc de Bourgogne. Le reste de ces patentes n'a pour objet que d'accorder à Jeanne Laisné et à son amant Colin Pilon les récompenses et les honneurs dus à cette courageuse action.

« Je prie ceux qui voudraient révoquer en doute cette vérité de prendre auparavant la peine de vérifier, comme je l'ai fait, à Beauvais, les lettres patentes que je cite, et ils ne contrarieront plus un fait établi sur d'aussi fortes preuves.

« SADE. »

Cette lettre ne décida pas les directeurs à jouer *Jeanne Laisné*, et le 1^{er} octobre 1799, de Sade fit appel à l'intervention du conventionnel Goupilleau de Montaigu, avec lequel il était en relations (1).

« Citoyen représentant,

« Je dois commencer par vous rendre mille et mille grâces de l'honneur que vous avez bien voulu nous faire dernièrement en venant à Saint-Ouen, et vous témoigner en même temps mon regret de ne pas m'y être trouvé; je désirerais bien, et j'ai été chez vous pour vous en prier, que vous eussiez la complaisance de nous faire avertir quand vous voudrez nous dédommager.

« J'ai maintenant une autre chose à vous communiquer, la voici :

« Vous êtes tous d'avis, citoyens représentants, et tous les bons républicains pensent de même, qu'une des choses la plus essentielle est de ranimer l'esprit public par de bons exemples et par de bons écrits. On dit que ma plume a quelque énergie, mon roman philosophique (2) l'a prouvé : j'offre donc mes moyens à la République, et les lui offre du meilleur de mon cœur. Malheureux sous l'ancien régime, vous savez si je dois craindre le retour d'un ordre de choses dont je serais infailliblement l'une des premières victimes. Ces moyens que j'offre à la

(1) Cette lettre et la suivante ont été publiées en 1859 par la *Correspondance Littéraire*, à qui elles avaient été communiquées par le baron Girardot, secrétaire général de la préfecture de la Loire.

(2) *Aline et Vulcour ou le Roman philosophique*.

République sont sans aucun intérêt ; on me tracera un plan, je l'exécuterai, et j'ose croire que l'on sera satisfait. Mais je vous en conjure, citoyen représentant, qu'une affreuse injustice cesse d'attédier en moi les sentiments dont je suis embrasé ; pourquoi veut-on que j'aie à me plaindre d'un gouvernement pour lequel je donnerais mille vies si je les avais ? Pourquoi prend-on mon bien depuis deux ans, et pourquoi, depuis cette époque, me réduit-on à l'aumône sans que j'aie mérité cet horrible traitement ? N'est-on pas convaincu qu'au lieu d'émigrer je n'ai cessé d'être employé à tout, dans les plus terribles années de la Révolution ? N'en possédai-je pas les certificats les plus authentiques ? Si donc on est persuadé de mon innocence, pourquoi me traite-t-on comme coupable ? Pourquoi cherche-t-on à placer au rang des ennemis de la chose publique le plus chaud et le plus zélé de ses partisans ? Il y a, ce me semble, à ce procédé autant d'injustice que d'impolitique.

« Quoi qu'il en soit, citoyen représentant, j'offre donc au gouvernement ma plume et mes moyens, mais que l'iniquité, que l'infortune et la misère ne pèsent pas plus longtemps sur ma tête et faites-moi rayer, je vous en supplie, noble ou non, qu'importe ; me suis-je conduit comme un noble ? M'a-t-on jamais vu partager leur conduite et leurs sentiments ? Mes actions ont effacé les torts de ma naissance, et c'est à cette manière d'être que j'ai dû tous les traits dont m'ont écrasé les royalistes et notamment Poultier dans sa feuille du 12 fructidor dernier. Mais je les brave comme je les hais ; et quelque tort qu'ait avec moi le gouvernement, il aura, jusqu'au dernier moment de ma vie, mon choix, ma plume et tous les sentiments de mon cœur ; je serai avec, pardonnez ma comparaison, comme l'amant le plus tendre pleurant l'infidélité d'une maîtresse aux pieds de laquelle il soupire toujours.

« En un mot, citoyen représentant, pour premier essai de mes offres, je vous propose une tragédie en cinq actes, l'ouvrage le plus capable d'échauffer dans tous les cœurs l'amour de la patrie ; et c'est, vous en conviendrez, bien plus au théâtre qu'ailleurs où il faut rallumer le feu presque éteint de l'amour que tout Français doit à son pays ; c'est là qu'il se convaincra des dangers qui doivent exister pour lui s'il retombe sous la main des tyrans. L'enthousiasme né là dans son cœur, il le rapporte dans ses foyers, il l'inspire à sa famille et les effets en sont bien autrement durables, bien autrement ardents que

ceux qu'allument un instant en lui les articles de journaux ou des proclamations, parce qu'au théâtre ce sont par des exemples que la leçon lui est donnée, et il la retient.

« Le sujet de ma tragédie n'est point pris dans les événements du jour, trop près de nous ; le spectateur n'apporte jamais à ces événements cette espèce d'intérêt que lui inspirent ceux de l'histoire ancienne ; d'ailleurs il craint la surprise, il redoute le désir qu'on peut avoir de le tromper, et la scène est déserte à la seconde représentation, nous l'avons vu. Mon texte est choisi dans l'histoire de France ; c'est le moyen d'intéresser plus vivement des Français. Il est pris dans le règne de Louis XI, à l'époque où Charles, duc de Bourgogne, voulut assiéger la ville de Beauvais, que Jeanne Laisné, à la tête de toutes les femmes de la ville, défendit avec tant de courage et ravit aux desseins de l'oppresseur ; le seul amour de la patrie inspira ces braves citoyennes et, pendant mes cinq actes, je ne leur prête que ce seul sentiment. Étaient-elles susceptibles d'un autre sous un tyran tel que Louis XI ? J'ai soin de le dire, de le prouver, et mon ouvrage devient par là l'école du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé. Le républicain, le royaliste, tous n'y verront que cela, tous diront : le patriotisme a toujours été la première vertu des Français, ne démentons point le caractère national. On a aussi aimé la patrie sous les tyrans, aimons-la donc quand nous en craignons, dira le républicain ; aimons-la même en les désirant, dira le royaliste, mais apprenons là quel est le danger qu'ils nous préparent. Ainsi ma pièce est essentielle... elle est bonne... elle est utile sous tous les rapports à tous les individus, et, comme je viens de le dire, elle a, de plus que les ouvrages de situation, le grand intérêt de l'antique et la certitude que ce n'est pas un de ces véhicules payés dont le républicain sourit et que le royaliste bafoue.

« Tel est, citoyen représentant, l'ouvrage que je désire vous soumettre. Si la lecture, que je vous demande la permission de vous en faire, vous plaît, si vous trouvez que mes intentions soient bonnes, je crois qu'il serait essentiel alors d'en hâter la représentation, c'est l'instant... absolument l'instant, et vous voudrez bien, en ce cas, faire ordonner par qui de droit, au Théâtre-Français, de l'apprendre et de la jouer tout de suite ; cet ordre est indispensable pour prévenir les longueurs des comédiens qui, si l'ouvrage ne leur plaît pas, ou le refusent, ou désespèrent l'auteur par leurs insoutenables délais.

« Pardon d'une aussi longue lettre, citoyen représentant, mais je crois que les détails qu'elle contient ne déplairont pas à quelqu'un qui, comme vous, aime autant la République et les arts ; permettez que je la termine en vous offrant l'hommage de ma plus respectueuse reconnaissance.

« Salut et vénération.

« SADE.

« Ce 9 vendémiaire an 8. »

Goupilleau dut faire d'aimables démarches. Voici une nouvelle lettre du marquis datée du 30 octobre :

« 8 brumaire an 8.

« Sade a l'honneur d'assurer le citoyen Goupilleau de son respect ; il le supplie d'avoir la complaisance de se charger de ces deux pétitions, l'une pour la commission chargée des radiations, l'autre pour le ministre de la justice.

« Il attend le jour que le citoyen Goupilleau voudra bien lui indiquer pour la lecture du *Siège de Beauvais* ; il faut que la pièce soit lue par l'auteur lui-même. Sade sera bien fort aise que le citoyen Goupilleau réunisse chez lui, ce jour-là, quelques personnes aussi en état d'en juger que le citoyen représentant. Si elle plait, il faut que le gouvernement la fasse jouer d'autorité comme pièce patriotique. Sans cela rien ne finira, et le moment où il est bon de la donner passera ; nos victoires la vieillissent déjà un peu.

« Salut et respect.

« SADE. »

Au mois de septembre 1799, la police intervint pour interdire un drame intitulé *Justine ou les Malheurs de la Vertu*, qui sans doute était de lui et que l'on allait représenter sur le théâtre *Sans-Préention*.

Nous avons vu que de Sade parut sur la scène, en public, dans une de ses pièces, à Versailles ; peut-être a-t-il même été jouer le même rôle à Chartres. En effet, il était bon comédien et brillait surtout dans les rôles d'amoureux. Il y avait de la sensibilité dans son jeu et de la noblesse dans son maintien. Il avait pris des leçons de Molé. L'on donna parfois la comédie chez le marquis lorsqu'il habitait avec sa Justine, rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice. Son goût pour le théâtre, ses talents

d'auteur et d'acteur lui furent très utiles lorsque enfermé à Charenton il leur dut un adoucissement à sa captivité.

Les pièces suivantes, empruntées à l'ouvrage du docteur Cabanès (*Le Cabinet secret de l'histoire, 4^e série*), montrent que le marquis de Sade savait organiser ces représentations qui étaient suivies avec beaucoup d'assiduité par des personnes de la meilleure compagnie.

« L'auteur de *Justine*, dit le docteur Cabanès, obéissait à sa vocation pour le théâtre en donnant ces représentations qui étaient d'ailleurs fort suivies, et auxquelles les dames du meilleur monde ne rougissaient pas d'assister. Les deux lettres suivantes (1) montrent que le directeur de l'établissement laissait au marquis toute latitude pour organiser comme il l'entendait le spectacle.

« *Madame Cochelet, dame de la Reine de Hollande.*

« Spectacle du 23 mai 1810.

« Madame,

« L'intérêt que vous avez paru prendre aux récréations dramatiques des pensionnaires de ma maison me fait une loi de vous offrir des billets à chacune de leur représentation.

« Des spectatrices telles que vous, madame, sont d'une si grande puissance sur leur amour-propre qu'ils trouvent, rien que dans l'espoir de vous posséder et de vous plaire, tout ce qui doit exalter leur imagination et nourrir leur talent.

« Ils donnent, lundi prochain 28 du courant, l'*Esprit de contradiction, Marton et Fronlin* et les *Deux Savoyards*.

« J'attends vos ordres pour l'envoi des billets que vous pourriez désirer, et vous supplie de vouloir bien présenter mes respects aux dames de la cour de Sa Majesté la reine de Hollande, princesse dont les qualités rares et précieuses réunissent si délicieusement près d'elle le cœur de tous les Français à l'hommage sacré de ceux qu'elle régit.

« SADE. »

(1) Publiées par la *Revue anecdotique*, nouvelle série, t. I, premier semestre 1860, pp. 103-106. (Note du docteur Cabanès.)

« A Monsieur de Coulmier, directeur de la maison de Charenton.

« J'ai l'honneur de saluer monsieur de Coulmier et de lui envoyer le répertoire tel que nous l'avons arrêté entre nous.

« Il est instamment prié de vouloir bien l'approuver, personne ne voulant faire aucune sorte de frais, et surtout de mémoire, sans avoir l'approbation de son chef au bas de ses projets.

« Voilà, monsieur, la demande en forme de M. et de M^{me} de Roméi dont j'ai eu l'honneur de vous parler, et qui sont inscrits sur la liste que je vous ai présentée.

« Vous m'obligerez sensiblement de ne pas les refuser.

« Agrérez l'hommage de votre dévoué serviteur,

« SADE. »

« Il paraît que cette demande fut rejetée, remarque le docteur Cabanès, car nous ne trouvons pas le nom de Roméi sur la liste qui va suivre. »

« Liste rectifiée par M. le Directeur :

| | |
|---|----------|
| M. Treillard | 3 places |
| M ^{me} Ronchoux, rue de Choiseul, n° 12 | 2 — |
| M ^{me} Cochelet, dame de la Reine de Hollande. | 8 — |
| M ^{me} d'Houlelot. | 3 — |
| Le médecin irlandais | 1 — |
| La maison Sauvan | 4 — |
| La maison Finot. | 2 — |
| La maison de Guise. | 3 — |
| M ^{me} Lambert | 3 — |
| M ^{me} Gonax | 4 — |
| Le curé pour M. Norvert. | 4 — |
| Le maire de Charenton | 2 — |
| Celui des Carrières. | 1 — |
| M. Milet. | 1 — |
| M ^{me} Quesnet | 7 — |
| M. de Sade. | 7 — |
| M. du Camp | 3 — |
| M ^{lle} Adélaïde | 3 — |
| M ^{me} de Huteuil | 5 — |
| M. le Roi | 2 — |

| | |
|---------------------------------------|------------|
| M ^{re} Urbistandos | 6 places |
| M. Vivet. | 2 — |
| M. Chapron | 3 — |
| M. Veillet | 4 — |
| M ^{re} Marchand. | 2 — |
| M. le Couteux. | 2 — |
| M. Florimond. | 2 — |
| Trois dames de Nogent | 3 — |
| M. Flandrin | 1 — |
| | 90 places |
| Employés de la maison | 36 — |
| Malades | 60 — |
| | 186 places |

La lettre suivante, écrite par un certain Thierry, employé ou pensionnaire de Charenton, donne des détails intéressants sur le caractère du marquis et sur le théâtre qu'il avait organisé. Elle paraît adressée au directeur de l'établissement. Le docteur Cabanès en donne les principaux passages.

« Monsieur

« Permettez-moi de me justifier, comme je vous l'ai promis, au sujet de la scène que j'ai eue avec M. de Sade.

« Il me dit devant M. Veillet de faire quelque chose nécessaire pour la décoration, et comme je lui tournais le dos pour aller chercher ce qu'il me demandait, il me prit brusquement par les épaules en me disant : « Monsieur le polisson, ayez la bonté de m'écouter. » Je lui répondis tranquillement qu'il avait tort de me parler ainsi, puisque je me disposais à exécuter sa volonté ; il me répondit que cela n'était pas vrai, que je lui avais tourné le dos par impertinence et que j'étais un drôle à qui il ferait donner 50 coups de bâton. Alors, Monsieur, la patience m'est échappée, et je n'ai pas pu m'empêcher de lui répondre sur le même ton dont il m'a parlé. Je dois vous instruire que depuis quelques jours je n'allais plus chez M. de Sade, parce que j'étais las de ses brutalités ; il a eu des bontés pour moi, j'en conviens, mais, monsieur, je les ai bien payées par mon zèle à faire tout ce qui pouvait lui plaire et lui être utile.

« La société est un échange de bienfaits, et j'ose dire haute-

ment que j'ai fait autant pour M. de Sade qu'il a fait pour moi ; car, après tout, il ne m'a jamais donné que quelquefois à dîner. Je suis las de passer pour son valet et d'être traité comme tel ; ce n'était qu'à titre d'amitié que je lui ai rendu service.

« Il en résultera que M. de Sade ne me donnera plus de rôles pour la comédie, etc., etc. »

Voici, enfin, la lettre du docteur Royer-Collard, médecin en chef de l'hospice de Charenton. Il attaque violemment le marquis de Sade.

« Paris, 2 août 1808.

« *Le médecin en chef de l'hospice de Charenton à Son Excellence Monseigneur le Sénateur ministre de la police générale de l'Empire.*

« Monseigneur,

« J'ai l'honneur de recourir à l'autorité de Votre Excellence pour un objet qui intéresse essentiellement mes fonctions, ainsi que le bon ordre de la maison dont le service médical m'est confié.

« Il existe à Charenton un homme que son audacieuse immoralité a malheureusement rendu trop célèbre, et dont la présence dans cet hospice entraîne les inconvénients les plus graves : je veux parler de l'auteur de l'infâme roman de *Justine*. Cet homme n'est pas aliéné. Son seul délire est celui du vice, et ce n'est point dans une maison consacrée au traitement médical de l'aliénation que cette espèce de délire peut être réprimée. Il faut que l'individu qui en est atteint soit soumis à la séquestration la plus sévère, soit pour mettre les autres à l'abri de ses fureurs, soit pour l'isoler lui-même de tous les objets qui pourraient exalter ou entretenir sa hideuse passion. Or, la maison de Charenton, dans le cas dont il s'agit, ne remplit ni l'une ni l'autre de ces deux conditions. M. de Sade y jouit d'une liberté trop grande. Il peut communiquer avec un assez grand nombre de personnes des deux sexes, les recevoir chez lui, ou aller les visiter dans leurs chambres respectives. Il a la faculté de se promener dans le parc, et il y rencontre souvent des malades auxquels on accorde la même faveur. Il prêche son horrible doctrine à quelques-uns ; il prête des livres à d'autres. Enfin,

le bruit général dans la maison est qu'il vit avec une femme qui passe pour sa fille. Ce n'est pas tout encore. On a eu l'imprudence de former un théâtre dans cette maison, sous prétexte de faire jouer la comédie par les aliénés, et sans réfléchir aux funestes effets qu'un appareil aussi tumultueux devait nécessairement reproduire sur leur imagination. M. de Sade est le directeur de ce théâtre. C'est lui qui indique les pièces, distribue les rôles et préside aux répétitions. Il est le maître de déclamation des acteurs et des actrices, et les forme au grand art de la scène. Le jour des représentations publiques, il a toujours un certain nombre de billets d'entrée à sa disposition, et, placé au milieu des assistants, il fait en partie les honneurs de la salle. Il est même auteur dans les grandes occasions ; à la fête de M. le directeur, par exemple, il a toujours soin de composer ou une pièce allégorique en son honneur, ou au moins quelques couplets à sa louange.

« Il n'est pas nécessaire, je pense, de faire sentir à Votre Excellence le scandale d'une pareille existence et de lui représenter les dangers de toute espèce qui y sont attachés. Si ces détails étaient connus du public, quelle idée se formerait-on d'un établissement où l'on tolère d'aussi étranges abus ? Comment veut-on, d'ailleurs, que la partie morale du traitement de l'aliénation puisse se concilier avec eux ? Les malades, qui sont en communication journalière avec cet homme abominable, ne reçoivent-ils pas sans cesse l'impression de sa profonde corruption ; et la seule idée de sa présence dans la maison n'est-elle pas suffisante pour ébranler l'imagination de ceux même qui ne le voient pas ?

« J'espère que Votre Excellence trouvera ces motifs assez puissants pour ordonner qu'il soit assigné à M. de Sade un autre lieu de réclusion que l'hospice de Charenton. En vain renouvelerait-elle la défense de le laisser communiquer en aucune manière avec les personnes de la maison, cette défense ne serait pas mieux exécutée que par le passé, et les mêmes abus auraient toujours lieu. Je ne demande point qu'on le renvoie à Bicêtre, où il avait été précédemment placé, mais je ne puis m'empêcher de représenter à Votre Excellence qu'une maison de sûreté ou un château-fort lui conviendrait beaucoup mieux qu'un établissement consacré au traitement des malades, qui exige la surveillance la plus assidue et les précautions morales les plus délicates.

« J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Excellence, le très-humble et très-obéissant serviteur.

« ROYER-COLLARD, D. M. »

« On a pu s'étonner, ajoute le docteur Cabanès, que la police pût ainsi pénétrer dans un établissement destiné au traitement des affections mentales, et, à ce propos, il ne sera pas inutile de rechercher quelle était, au moment où le marquis y subit sa détention, la destination réelle de la maison de Charenton.

« Nous ne saurions mieux faire, pour nous renseigner, que de nous adresser à l'homme qui fait autorité en ces matières, à l'aliéniste Esquirol. Dans un ouvrage resté classique, Esquirol a donné l'historique très complet de l'établissement où avait été enfermé, par mesure d'ordre public, le marquis de Sade. Nous allons lui emprunter les éléments principaux de son lumineux travail (1).

« Deux ans après la suppression de l'établissement, le 15 juin 1797, le Directoire exécutif avait ordonné que l'hôpital de la Charité de Charenton serait rendu à sa première destination ; qu'il serait pris, dans l'ancien local des frères de la Charité, toutes les dispositions nécessaires pour établir les moyens de traitement complet pour la guérison de la folie ; que les aliénés des deux sexes y seraient admis ; enfin que l'établissement serait sous la surveillance immédiate du ministère de l'intérieur, autorisé à faire le règlement qu'il jugerait convenable pour l'organisation du nouvel établissement de Charenton.

« La gestion de l'établissement fut confiée, sous le titre de régisseur général, à M. de Coulmier, ancien religieux prémontré, membre des assemblées constituante et législative. M. Gastaldy, ancien médecin de la maison des insensés d'Avignon, dite de la Providence, fut nommé médecin de Charenton, M. Dumoutier eut la place d'économe-surveillant, et feu M. Deguise remplit les fonctions de chirurgien. Ces nominations sont du 21 septembre 1798.

« L'article 4 de l'arrêté du 5 juin 1797 disait bien que le régisseur de Charenton rendait immédiatement, au ministère

(1) Cf. Esquirol. *Des Maladies mentales*, t. II, pp. 561 et suivantes.

de l'intérieur, compte de l'administration économique de cet établissement. Ce compte ne fut jamais rendu et ne put jamais l'être. L'article 5 du même arrêté porte que l'école de médecine de Paris rédigera un règlement propre à régulariser les divers services de Charenton ; ce règlement ne fut point fait, et M. de Coulmier resta indépendant, maître absolu, surveillant suprême de l'administration et du service médical.

« Aussi, lorsque M. Gastaldy fut mort, au commencement de 1805, M. de Coulmier ne voulait point qu'on donnât un successeur à ce médecin ; il fallut que l'école de médecine intervint pour faire nommer M. Royer-Collard médecin en chef de la maison de Charenton.

« Dans l'absence de tout règlement, le médecin en chef fut sans autorité réelle à cause de la suprématie que le directeur s'était arrogée. Regardant l'application des moyens moraux comme l'une de ses attributions les plus importantes, le directeur crut avoir trouvé, dans les représentations théâtrales et dans la danse, un remède souverain contre la folie. Il établit, dans la maison, les bals et le spectacle. On disposa, au-dessus de l'ancienne salle de l'hôpital du canton, devenue une salle pour les femmes aliénées, un théâtre, un orchestre, un parterre et, en face de la scène, une loge réservée pour le directeur et ses amis. En face du théâtre et de chaque côté de cette loge, qui faisait saillie sur le parterre, s'élevaient des gradins destinés pour recevoir, à droite, quinze ou vingt femmes, et à gauche autant d'hommes, privés plus ou moins de la raison, presque tous dans la démence et habituellement tranquilles. Le reste de la salle ou parterre était rempli d'étrangers et d'un très petit nombre de convalescents. Le trop fameux de Sade était l'ordonnateur de ces fêtes, de ces représentations, de ces danses auxquelles on ne rougissait pas d'appeler des danseuses et des actrices des petits théâtres de Paris.

« Protégé par le directeur, le marquis de Sade put quelque temps encore se livrer à ses goûts de metteur en scène. Mais le terrible Royer-Collard veillait : il se plaignit de nouveau, et les spectacles furent supprimés par un arrêté ministériel du 6 mai 1813. »

Il y a dans *Juliette* quelques traits nouveaux d'une dramaturgie sadique.

On aurait pu multiplier les notes à la suite des *Extraits*. Or

aurait pu alléguer un grand nombre d'auteurs, de savants, de philosophes récents ou même nos contemporains qui ont exprimé des idées très voisines de celles du marquis de Sade. On a été retenu par la crainte d'affaiblir les quelques idées, encore nouvelles, qui se trouvent dans l'*opus sadicum*.

Et pour conclure cet essai sur un des hommes les plus étonnants qui aient jamais paru, il convient de transcrire cette phrase dans laquelle le marquis de Sade, conscient de ce qu'il était, s'annonçait avec une fierté tranquille au monde bouleversé, aux hommes qu'il épouvantait :

« Je ne m'adresse qu'à des gens capables de m'entendre, et ceux-là me liront sans danger. »

G. A.

ESSAI BIBLIOGRAPHIQUE

SUR LES

CEUVRES DU MARQUIS DE SADE

Justine ou les Malheurs de la Vertu, en Hollande, chez les libraires associés, 1791, 2 vol. in-8, de 183 et 191 pp. Frontispice par Chéry.

Justine, etc., en Hollande, 1791, 2 vol. in-12 de 337 et 228 pp. Réimpression dans le format in-12. Le frontispice est réduit et gravé par Texter. Quelques exemplaires sont ornés de douze figures libres avec encadrement de têtes de morts, chaînes et instruments de supplice.

Justine, etc., à Londres (Paris, chez Cazin), 1792, 2 vol. in-18 de 337 et 228 pp. Frontispice d'après Chéry et 5 figures libres.

Justine, etc., 3^e édition (c'est la 4^e) corrigée et augmentée. Philadelphie, 1794, 2 vol. in 18. Frontispice non signé et gravures libres. Cette édition est précédée d'un avis de l'éditeur et d'une dédicace « A ma bonne amie ».

Justine, etc., à Londres (Paris), 1797, 4 vol. in-18, 6 figures.

Justine, etc., 3^e édition (c'est la 6^e), en Hollande, 1800, 4 vol. in-16. 4 frontispices et 8 gravures libres.

Histoire de Justine ou les Malheurs de la Vertu, par le marquis de Sade, illustré de 44 gravures sur acier, en Hollande, 1797 (Bruxelles, 1870), 4 vol. in-12.

Justine ou les Malheurs de la Vertu, reproduction textuelle de l'édition originale (en Hollande, 1792). Paris, imprimé à cent cinquante exemplaires pour Isidore Liseux et ses amis, 1884, in-8.

La dédicace de *Justine* : « A ma bonne amie » reparut en tête d'une plate élucubration de Raban : *Justine ou les Malheurs de la Vertu, avec préface par le marquis de Sade. Paris, Olivier, impr. Mallesse, 1835, 2 vol. in-18 ; chez Bordeaux, éditeur, hôtel Bullion, 1836, 2 vol. in-8.*

Le mot *préface* était imprimé en si petits caractères que beaucoup de gens achetèrent l'ouvrage de Raban en pensant acquérir celui du marquis.

Juliette ou la suite de Justine (s. l., 1796, 4 vol. in-8).

La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la Vertu, ouvrage orné d'un frontispice et de quarante sujets gravés avec soin. En Hollande, 1787, 10 vol. in-16. A partir du tome V le titre devient : *La Nouvelle Justine ou les Malheurs de la Vertu, suivie de l'Histoire de Juliette, sa sœur, ouvrage orné d'un frontispice et de 200 sujets gravés avec soin. La Nouvelle Justine*, par quoi débute cette première édition collective, est la troisième rédaction du fameux ouvrage. Cette édition contient un frontispice et 100 gravures, comme il est indiqué à partir du tome V. Il existe des contrefaçons de cet ouvrage, et les gravures sont parfois remplacées par des lithographies.

Histoire de Juliette ou les Prospérités du Vice, par le marquis de Sade, illustré de 60 gravures sur acier, en Hollande, 1797 (Bruxelles, 1870), 6 vol. in-12.

Extraits de Juliette ou les Voluptés du Vice, par le marquis de Sade. Introduit par une biographie de Sade, un sommaire de l'ouvrage original (six volumes) et 10 gravures sur cuivre. Amsterdam, 1892. Ce petit recueil, mal imprimé en Hollande (sans doute à Rotterdam), doit être la contrefaçon d'un recueil publié vers 1880. La *biographie* pourrait bien être d'Alcide Bonneau. En tout cas, le *sommaire* est la reproduction, moins les citations, de l'article sur *Juliette* que Bonneau publia dans *La curiosité littéraire et bibliographique* (T. III, Liseux, 1882).

*Aline et Valcour ou le Roman philosophique, écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France, orné de quatorze gravures par le citoyen S***.* (Ensuite on trouve une vignette représentant une lyre renfermant les lettres J. C. surmontée d'une couronne et supportée par des rameaux de lauriers,

avec la devise : *Imparida veritas*). A Paris, chez Girouard, rue du Bout-du-Monde, n° 47. 8 vol. pet. in-12.

Aline et Valcour, etc., chez la veuve Girouard, libraire au Palais-Egalité, galerie de Bois, n° 196, 1795. (La vignette est remplacée par un filet.)

Aline et Valcour, etc., ornée de seize gravures (on a supprimé la ligne contenant les indications relatives à l'auteur). Pour le reste, cette édition est semblable à la précédente. Au reste, ces trois éditions n'en formaient qu'une dont on a modifié à plusieurs reprises le titre.

Aline et Valcour ou le Roman philosophique, écrit à la Bastille un an avant la Révolution de France, Bruxelles, J. Gay, 1883, 4 vol. in-12 (avec gravures et un avant-propos).

Pauline et Belval ou les Victimes d'un amour criminel, anecdote parisienne du xviii^e siècle, d'après les corrections de l'auteur d'Aline et Valcour, Paris, an VI (1798), 3 vol. in-12.

Pauline et Belval ou Suites funestes d'un amour criminel, anecdote récente avec romances et figures, par M. R... A Paris, chez Chambon et Lenormand, 1812, 2 vol. in-12. Deux figures gravées par Giraud.

Les Crimes de l'amour ou le Délire des passions. Nouvelles historiques et tragiques précédées d'une idée sur les romans et ornées de gravures, par D. A. F. Sade, auteur d'Aline et Valcour. A Paris, chez Massé, an VIII (1800), 4 vol. in-12 avec 4 gravures.

L'ouvrage contient, outre l'*Idée sur les romans* qui sert de préface, onze nouvelles. T. I : 1. *Juliette et Raunai ou la Conspiration d'Amboise, nouvelle historique* ; 2. *La Double épreuve*. T. II : 3. *Miss Henriette Stralson ou les Effets du désespoir, nouvelle anglaise* ; 4. *Faxelange ou les Torts de l'ambition* ; 5. *Florville et Courval ou le Fatalisme*. T. III : 6. *Rodrigue ou la Tour enchantée, conte allégorique* ; 7. *Laurence et Antonio, nouvelle italienne* ; 8. *Ernestine, nouvelle suédoise*. T. IV : 9. *Dorgeville ou le Criminel par vertu* ; 10. *La Comtesse de Sancerre ou la Rivale de sa fille, anecdote de la cour de Bourgogne* ; 11. *Eugénie de Franval*.

Zoloé et ses deux acolytes ou Quelques décades de la vie de trois jolies femmes. Histoire véritable du siècle dernier par un contemporain. A Turin (Paris), se trouve à Paris chez tous les marchands de nouveautés, messidor an VIII, in-16. Frontispice non signé.

Zoloé, etc., Turin et Paris, an VIII, in-12. Frontispice.

Zoloé, etc. A Turin, chez tous les marchands de nouveautés. De l'imprimerie de l'auteur. Thermidor an VIII, in-18. Frontispice. Cette édition est citée par Henri d'Alméra : Le marquis de Sade (Albin Michel) comme ayant été vendue 40 francs à la vente Saint-Morys.

Zoloé. Paris, A. Dupont et Roret, 1826, in-12.

La marquise de Gange, Paris, Bachel, 1813, 2 vol. in-8.

La Philosophie dans le boudoir, ouvrage (prétendu) posthume de l'auteur de Justine. A Londres, aux dépens de la Compagnie, 1795, 2 vol. in-16. Frontispice et 4 figures libres.

La Philosophie, etc., vers 1830, 2 vol. in-16 ; 10 lithographies libres.

La Philosophie dans le boudoir ou les Instituteurs libertins, dialogues destinés à l'éducation des jeunes demoiselles, par le marquis de Sade. Londres, aux dépens de la Compagnie, 1795. Bruxelles, 1868, 2 vol. in-8 avec figures.

La Philosophie, etc., Rotterdam, vers 1900 ; 2 vol. in-16. Mauvaise contrefaçon sans figures de l'édition précédente.

Valmor et Lydia ou Voyage autour du Monde de deux amants qui se cherchent. Paris, Pigoreau, an VII (1779), 3 vol. in-12.

*Alzonde et Koradin, Paris, Cerioux et Moutardier, 1799, 2 vol. in-12. « Il est essentiel pour nous, dit de Sade dans une note de son *Idée sur les Romans*, de prévenir que l'ouvrage qui se vend chez Pigoreau et Leroux sous le titre de *Valmor et Lydia*, et chez Cerioux et Moutardier sous celui d'*Alzonde et Koradin*, ne sont absolument que la même chose et tous les deux littéralement pillés de l'épisode de *Sainville et Léonore*, formant à peu près trois volumes, de mon roman *Aline et Valcour*. » Alzonde n'est qu'une modification d'Aldonze, nom révolutionnaire du marquis de Sade.*

Dorci ou la Bizarrerie du sort, conte inédit, par le marquis de Sade, publié sur le manuscrit avec une notice sur l'auteur. (La notice, signée A. F., est d'Anatole France.) Chararav frères, éditeurs, Paris, 1881. Ce conte devait figurer dans les *Crimes de l'amour*.

Les 120 journées de Sodome ou l'École du libertinage, par le marquis de Sade. Publié pour la première fois d'après le manuscrit original, avec des annotations scientifiques, par le docteur Eugen Duehren (D^r méd. Iwan Bloeh), Paris, Club des Bibliophiles, 1904, viii et 543 pp. in-4, couverture, fac-similé d'une page du manuscrit. Ouvrage tiré à 160 exemplaires.

Oxliern ou les Malheurs du libertinage, drame en trois actes et en prose, par D.-A.-F.-S. Représenté au théâtre Molière, à Paris, en 1791, et à Versailles, sur celui de la Société Dramatique, le 22 Frimaire, l'an VIII de la République. A Versailles, chez Blaisot, libraire, rue Satory, an VIII, in-8, 2 ff. en 48 pp.

Couplets chantés à Son Eminence le cardinal Maury, le 6 octobre 1812, à la maison de santé près de Charenton. 1812.

*Idée sur les romans, publiée avec préface, notes et documents inédits, par Octave Uzanne. Paris, Librairie ancienne et moderne, Edouard Rouveyre, rue des Saints-Pères, 1872, in-12. C'est la réimpression du morceau qui sert de préface aux *Crimes de l'amour*. Il contient aussi deux lettres et deux documents adressés par le marquis de Sade aux acteurs de la Comédie-Française et tirés des archives du Théâtre-Français.*

L'Auteur des Crimes de l'amour à Villeterque, folliculaire, an IX (1800), in-12 de 19 pages.

Idée sur le mode de la sanction des lois, Paris, s. d., in-8.

Pétition de la section des Piques aux représentants du peuple français, Paris, s. d., in-8.

Discours prononcé à la Fête décernée par la Section des Piques aux mânes de Marat et de Le Pelletier, par Sade, citoyen de cette Section et membre de la Société populaire de la Section des Piques, rue Saint-Fiacre, n° 2, in-8, 8 pp.

Des Lettres, des Documents, des Plans d'ouvrages, des

Annotations du marquis de Sade ont été publiés dans divers ouvrages, catalogues d'autographes, journaux, revues, etc., et souvent de façon inexacte.

On a attribué au marquis de Sade des ouvrages dont il n'est pas l'auteur et, parmi ceux-ci :

L'Elourdi roman, à *Lampsaque*, 1784, 2 vol. in-12, avec postface de 3 pp. Ce roman, qui a été réimprimé, n'est certainement pas du marquis de Sade.

La France Foulue, tragédie lubrique et royaliste en trois actes et en vers. A Barbe-en-Con en Foulro-Manie. L'an des Foulours 5796 (1796), in-12 de 91 ff. La Bibliothèque nationale en possède deux exemplaires (Enfer, 651 et 652), le premier dans un cartonnage, dos toile, le second dans une jolie reliure et provenant de la Bibliothèque de Talma, d'où il avait passé dans la Bibliothèque Labédoyère. Il contient un *Exorde* manuscrit en vers de l'écriture de Talma ; quelques-uns de ces vers sont corrigés d'une autre main que celle de Talma.

Voici quelques vers de l'*Exorde* :

Jenne encor j'ai connu lorsque j'étais imberbe
 Grand nombre de ribauds de cette cour superbe...
 ...Fouteurs, dévots, Ribauds, tout en nous couillonnant
 En lisant mon ouvrage... ayez le v. b...ant...
 ... Puis lisez mon ouvrage et pensez à la France
 Pour laquelle toujours j'eus de la déférence,
 C'est ce que j'ai prouvé par mes nombreux écrits.
 J'ai porté le petit collet (1), je fus l'un des proscrits ;
 Très souvent j'ai blâmé tant de haine et d'audace
 Qu'à tort on déversait contre une auguste race.
 J'ai repoussé le crime et combattu l'erreur,
 Tour à tour ils m'ont fait une effroyable horreur.
 J'ai dû cacher mon nom et déguiser mon style,
 Espérant qu'aux Français je pourrais être utile.

A la suite de l'*Exorde*, on trouve une note écrite par une troisième main et beaucoup plus récemment. La voici :

« Cette pièce, dont on assure qu'il n'a été tiré que 25 exemplaires, provient de la bibliothèque de Talma.

(1) Talma a mal copié ce vers, ainsi que quelques autres. Il y avait : *Portant petit collet*, ou bien : *J'ai le petit collet*, ou encore : *J'ai porté le collet*.

« M. Mouffle, bibliophile distingué, mort en 1827, prétendait que l'ouvrage, ainsi que l'exorde manuscrit qui le précède, était de l'abbé Proyart. D'autres bibliophiles l'attribuent au célèbre de Sade (l'auteur de *Justine*), mort à Bicêtre en 1816. »

L'abbé Proyart a-t-il écrit *La France Foulue* ?

C'était un honnête homme de prêtre et de royaliste qui fut enfermé à Bicêtre pour avoir écrit *Louis XVI et ses vertus*, ouvrage qui fut saisi le 17 février 1808. A Bicêtre, l'abbé Proyart tomba malade ; il fut transporté dans sa famille, à Arras, et mourut le 22 mars 1808. Il s'est occupé d'histoire et de pédagogie. M. Mouffle devait avoir de bonnes raisons pour attribuer à un homme aussi vertueux, semble-t-il, un pamphlet aussi obscène. En tout cas, il n'y a pas d'apparence que cette pièce soit du marquis de Sade. On y trouve ces vers :

L'on n'est pas roi dans son pays.
 Quelqu'un peut-il s'y méconnaître,
 Lorsqu'au palais de Médicis
 Buonaparte règne en maître.
 A sa guise il nous fait des lois,
 Puis, en despote, il nous les donne.
 Petit-fils d'un petit bourgeois,
 Assis sur le trône des rois,
 Que lui manque-t-il ?

Que lui manque-t-il ? La couronne,

La couronne...

Beaucoup de manuscrits du marquis de Sade ont été détruits. Il en existe encore un certain nombre soit dans la famille du marquis de Sade, soit entre les mains de divers amateurs, soit dans les collections publiques.

Voici, d'après la *Biographie Michaud (Biographie universelle ancienne et moderne, 1811-1828)*, le catalogue des œuvres du marquis de Sade restées dans sa famille. Cette liste a été dressée par Michaud jeune, rédacteur de l'article sur le marquis de Sade :

1° Cinq comédies, dont trois de caractère, en 5 actes et en vers :

Le Prévaricateur ou le Magistrat du temps passé ;

Le Misanthrope par amour ou Sophie et Desfrancs, reçue

à l'unanimité au Théâtre-Français en septembre 1798, ce qui lui valut ses entrées pendant cinq ans ;

Le Capricieux ou l'Homme inégal, reçue au théâtre Louvois et retirée par l'auteur ;

Les Jumelles, 2 actes en vers.

Les Antiquaires, 1 acte en prose.

2° Quatre drames, un en 5 actes et trois en 3 actes :

Henriette et Saint-Clair ou la Force du sang ;

L'Égarement de l'infortune ;

Franchise et trahison ;

Fanny ou les Effets du désespoir ;

3° *Jeanne Laisné ou le Siège de Beauvais*, tragédie en cinq actes, refusée au Théâtre-Français, par huit voix contre trois, parce qu'on y faisait l'éloge de Louis XI.

4° *L'Union des arts*, ambigu comprenant cinq pièces : 1° un prologue qui relie le reste, soit *Les Ruses d'amour*, comédie épisodique, 1 acte en prose ; 2° *Euphémie de Melun ou le Siège d'Alger*, tragédie en 1 acte et en vers ; 3° *L'Homme dangereux ou le Suborneur*, comédie en 1 acte en vers de dix syllabes, reçue au théâtre Favart en 1790 ou 1791 ; 4° *Azelis ou la Coquette punie*, comédie-féerie en 1 acte en vers libres, reçue au théâtre de Bondy en 1791.

Le tout se termine par un divertissement.

5° *Tancredè*, scène lyrique en vers ;

La Tour mystérieuse, opéra-comique en 1 acte ;

La Fête de l'amitié, prologue ;

L'Hommage de la reconnaissance, vaudeville en 1 acte, écrit pour être joué à Charenton.

Toutes les autres pièces, ainsi qu'*Oxliern*, ont été composées à Vincennes et à la Bastille.

6° Un devis raisonné sur le projet d'un spectacle de gladiateurs à l'instar des Romains auquel il devait être intéressé.

7° *Isabelle de Bavière, reine de France*, 3 vol. ;

Adélaïde de Brunswick, princesse de Saxe, 2 vol.

Ces romans ne contenaient rien de répréhensible.



PORTRAIT FANTASISTE DU MARQUIS DE SADE
(Gravé à l'époque de la Restauration)

8° Onze cahiers du journal de la détention de l'auteur à Vincennes et à la Bastille, depuis 1777, à sa sortie de Charenton, en 1790 ; il manque le premier (1777 à 1781) et le douzième (1789) ; une partie de ce travail est rédigée en chiffres dont il avait seul la clef.

9° Cinq cahiers de notes, pensées extraites, chansons et mélanges de vers et de prose composés et recueillis pendant sa dernière détention. Extrait de *Conrad*, roman tiré de l'*Histoire des Albigeois*, saisi pendant qu'on le conduisait à Charenton, en 1803.

On y voit qu'il avait composé un roman intitulé *Marcel* et des *Mémoires* ou *Confessions* qu'il avait écrits pour se justifier ou dans le but de préparer son apologie, et dont il fait connaître les divisions, l'épigraphe et divers fragments.

10° Autres productions perdues ou saisies :

Contes au nombre de trente et formant 4 volumes.

Le Portefeuille d'un homme de lettres, 4 volumes. (Ces deux ouvrages furent écrits à la Bastille en 1788.)

Ces *Contes* et ce *Portefeuille* forment le manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Cléontine ou la fille malheureuse, drame en 3 actes.

L'Épreuve, comédie en 1 acte en vers, saisie en 1782 par le lieutenant de police Lenoir et non rendue, parce qu'elle contenait un passage obscène.

Le Boudoir, comédie reçue au théâtre Favart en 1791.

L'École des jaloux.

Dans ses *Neue Forschungen über den Marquis de Sade und seine Zeit Berlin* (Max Harrwitz), le docteur Eugen Duchren parle de plusieurs manuscrits inédits du marquis de Sade.

Pholoé et Zénocrate (inachevé), roman en lettres.

Plusieurs *romans*, sans doute des plans ou canevas.

Un plan de maison publique, avec l'indication de l'usage de chacune des chambres. C'est sans doute le *plan* que M. Anatole France a eu entre les mains et dont il parle dans son introduction à *Dorci*. Il dit que le marquis de Sade avait eu soin de ne pas oublier le cimetière, et il cite les légendes qui

indiquaient ce qui devait se passer dans deux salles. Pour l'une le marquis avait indiqué : « Ici on estropie », et, pour l'autre : « Ici on tue. »

Un manuscrit contenant un plan très détaillé du roman *les Journées de Florbelle* et des renseignements sur ses manuscrits écrits à la Bastille. Il a réclamé inutilement trois épais manuscrits, dont deux contiennent un roman humoristique et divers morceaux. Ces deux manuscrits ont pour titre *le Troubadour provençal*. Le troisième manuscrit a pour titre *le Portefeuille d'un homme de lettres*, le même dont parle Michaud jeune. *Les Journées de Florbelle ou la Nature dévoilée, suivies des Mémoires de l'abbé de Modore*, devait avoir un certain nombre de tomes. Le marquis n'était pas encore fixé sur le titre de son roman. Il indique encore *le Triomphe du vice ou la Véritable histoire de Modore* (voir l'Introduction.)

Théorie du libertinage ou bien *Les 120 jours de Sodome ou l'École du libertinage*, manuscrit publié par le docteur Eugen Duchren en 1904 — ouvrage cité dans cet *Essai bibliographique* (voir aussi l'Introduction).

La Bibliothèque nationale possède un volume in-4° de 494 ff. contenant des *Contes, historiettes, canevas, brouillons* écrits par le marquis de Sade.

« Quelques-uns de ces contes, dit M. d'Alméras, comme *Il y a place pour deux*, sont très rabelaisiens et dans le genre de ceux du xvi^e siècle.

« Le volume commence par une nouvelle intitulée *l'Heureuse feinte*. Il est formé de vingt cahiers reliés ensemble. Au feuillet 98, cette note : Mettre dans le conte anglais un autre nom que Nelson, Portland, par exemple. — Au feuillet 150 : Commencé le 17 juin au travail du soir, ayant bien mal aux yeux. — Au feuillet 176 : Changer le nom de Lorsange, il est pris. — Le dix-neuvième cahier débute par *Juliette et Raunai ou la Conspiration d'Amboise, nouvelle historique*.

« A côté du titre on lit : Commencé le 13 avril 1785. Le vingtième et dernier cahier a été commencé cinq jours plus tard, le 18 avril. On peut ainsi mesurer la puissance de travail du marquis de Sade. Il écrivait à cette époque, chaque jour, cinq ou six pages d'une écriture très fine et très serrée. »

On trouve encore, au *Catalogue de Solenne* (1844), la mention des deux pièces manuscrites suivantes :

La Double intrigue, comédie en prose, recueil de 95 pp.

Julia ou le Mariage sans femme, folie-vaudeville en 1 acte, in-4°. « Cette pièce, dit le bibliophile Jacob, rédacteur du catalogue, est sotadique, comme son titre l'annonce. L'écriture ressemble à celle du marquis de Sade, qui avait, comme on sait, démoralisé les prisonniers de Bicêtre, en les dressant à jouer des pièces infâmes qu'il composait pour eux. » On sait que le Bibliophile Jacob mettait volontiers au compte du marquis de Sade tout ce qui lui paraissait infâme et qu'il ne savait pas à qui attribuer, comme il a fait de *La France foulue* (voir plus haut dans cet *Essai bibliographique*), qui est peut-être de l'abbé Proyart, mais n'est certainement pas du marquis de Sade.

ZOLOÉ
ET
SES DEUX ACOLYTES

OU

*Quelques décades de la vie
de trois jolies femmes*

HISTOIRE VÉRITABLE DU SIÈCLE DERNIER

Portrait de Joséphine

Zoloé (1) sur les limites de la quarantaine n'en a pas moins la prétention de plaire comme à vingt-cinq ans. Son crédit attire sur ses pas la foule des courtisans et supplée, en quelque sorte, aux grâces de la jeunesse. A un esprit très fin, un caractère souple ou fier selon les circonstances, un ton très insinuant, une dissimulation hypocrite, consommée ; à tout ce qui peut séduire et captiver, elle joint une ardeur pour les plaisirs cent fois plus vive que Lauréda (2), une avidité d'usurier pour l'argent qu'elle dissipe avec la promptitude d'un joueur, un luxe effréné qui engloutirait le revenu de dix provinces.

Zoloé n'a jamais été belle ; mais à quinze ans sa coquetterie déjà raffinée, cette fleur de jeunesse qui souvent sert de passeport à l'amour, de grandes richesses avaient attaché à son char un essaim d'adorateurs.

Loin de se disperser par son mariage avec le comte de Barmont (3) avantageusement connu à la cour, ils jurèrent tous de n'être pas malheureux, et Zoloé, la sensible Zoloé ne put consentir à leur faire violer leur serment. De cette union sont nés un fils et une fille, aujourd'hui attachés à la fortune de leur illustre beau-père.

(1) Voir l'Introduction.

(2) M^{me} Tallien.

(3) Alexandre de Beauharnais.

Zoloé a l'Amérique pour origine. Ses possessions dans les colonies sont immenses. Mais les troubles qui ont désolé ces mines fécondes pour les Européens l'ont sevrée du produit de ses riches domaines, qui eût été si nécessaire ici pour alimenter sa prodigue magnificence.

Mariage de Bonaparte et de Joséphine (1)

LE VICOMTE DE SABAR (2)

Baron d'Orsec, soyez le bienvenu. Je vous attendais avec impatience, je m'occupais de votre bonheur.

LE BARON D'ORSEC (3)

Sérieusement !

LE VICOMTE DE SABAR

Très sérieusement, en vérité. Vous n'êtes pas riche ; rien de moins stable que les emplois et la faveur dans un pays comme celui-ci. Un beau jour, avec toute votre gloire et vos services, vous pourriez bien ne conserver que la cape et l'épée. Foi de gentilhomme, il me paraîtrait dur d'en revenir à la simple paie d'officier.

LE BARON D'ORSEC

Aussi votre prudence, dit-on, a pourvu à l'avenir.

LE VICOMTE DE SABAR

Vous croyez !... Je disais donc que, pour vous mettre à l'abri des caprices du sort, il vous faudrait faire un bon mariage.

LE BARON D'ORSEC

Ma santé, mes goûts, vicomte, ne s'accordent guère avec vos vues. Je ne vous en remercie pas moins de votre

(1) Tiré du chapitre intitulé : *Mariage diplomatique, Épisodes.*

(2) Barras.

(3) Bonaparte (Corse).

zèle. Vous le savez, mon ami, j'ai vaincu sans femme, je puis vivre de même.

LE VICOMTE DE SABAR

Quelle simplicité ! Je vous donne une femme mûre qui ne demande que votre nom avec sa main, beaucoup d'amis...

LE BARON D'ORSEC

Son nom ?

LE VICOMTE DE SABAR

La comtesse de Barmont, Zoloé, toujours aimable, charmante, spirituelle, magnifique, du meilleur ton, d'une famille ancienne, d'une fraîcheur, ma foi, très appétissante...

LE BARON D'ORSEC

Et d'une coquetterie...

LE VICOMTE DE SABAR

Eh ! morbleu, qu'est-ce que cet enfantillage, mon ami ? Veuve, elle a pu user de sa liberté ; mariée, elle se renfermera dans les bornes de la décence. N'est-ce pas tout ce que tu me demandes ?

LE BARON D'ORSEC

Mais pourquoi tant de générosité, mon ami ? Pourquoi ne pas garder ce cadeau pour vous-même ?

LE VICOMTE DE SABAR

Et ma femme !... Réponse donc avant de me quitter.

LE BARON D'ORSEC

Mais encore, qui vous a chargé de cette mission ?

LE VICOMTE DE SABAR

Prononcez le oui, et Zoloé ne dira pas non.

LE BARON D'ORSEC

J'entends.

Les desseins de Bonaparte

— Zoloé est charmante, dit le prince italien. Si on pouvait lui faire un reproche, ce serait d'outrer le luxe et l'appareil ; et encore pourrait-on l'excuser en considérant sa fortune et la brillante destinée qu'on lui prépare. — Vraiment, dit Milord, on parle de son mariage avec le baron d'Orsec. — Laurida m'a confié ce secret, dit gravement l'Espagnol. Conçoit-on une pareille union ? — Je vois bien, reprend l'Italien, que vous ne connaissez pas le baron. Cet homme ne rêve que la gloire et tous les genres de gloire. Il ne se borne pas à être un autre César, un Périclès, un Solon. Il veut donner au monde l'exemple de toutes les vertus qui ont honoré l'humanité. Téméraire dans les combats, c'est pour montrer au soldat le chemin de la victoire. Impénétrable dans le conseil, il ne rassemble les opinions que pour perfectionner la sienne ; et celle qu'il adopte est toujours la meilleure ou la plus heureuse. L'avenir se déroule devant ses yeux. Il sera tout ce qui lui permettra d'être le destin de sa patrie. Il ne travaille que pour son bonheur. Il ira à l'extrémité de la terre moissonner de nouveaux lauriers, pourvu qu'ils concourent à la prospérité de son pays. — Le gouvernement actuel est d'une absurdité palpable, il l'admire et le craint, mais le peuple ne voit en lui qu'un héros ; ce héros le sauvera ; le plan de son bonheur est tracé dans sa tête ; tôt ou tard il le mettra à exécution ; les gens de bien soupirent après cet heureux moment.

Milord. C'est le seul homme dont la nation anglaise redoute la politique, la valeur et la sagesse. Mais nous avons Pitt, et quelques guinées de plus ou de moins pourraient bien nous en délivrer. — *L'Espagnol.* Que dites-vous; Forbess? C'est affreux; non, le peuple anglais est trop généreux pour désirer l'emploi de moyens aussi lâches. — *Forbess.* Ne vous ai-je pas nommé Pitt? — *L'Italien.* Pitt échouera dans ses complots. Le génie de la France et sa sagesse le protègent. Mais si vous ne devinez pas le but du mariage en question, le voici: tous les partis en France se croisent, se choquent; aucun point de ralliement. Celui qu'on appelle aristocrate abhorre la domination des hommes qui sont couverts de crimes et de sang. Le forcené démagogue est irrité de voir qu'on ose l'emmuseler et que les prépondérants l'abandonnent à son ignominie. Les peureux, les indifférents, qui forment le plus grand nombre, invoquent un seul maître qui joigne le courage aux lumières, les vertus aux talents, et ils trouvent tout cela dans d'Orsec. Son mariage avec Zoloé lui attache une classe proscrite. L'éclat de ses victoires ne permet pas à la malveillance de s'en offenser. Il a fait ses preuves de justice et d'honneur envers tous les partis: tous l'estiment, le révèrent comme un ami et un homme supérieur. — *Milord.* Qu'il en soit ce qu'il plaira à la fortune, je ne veux pas m'en fatiguer ici. Me voilà en France: si la paix y règne, je serai citoyen de France, sinon je reverrai mes dieux pénates. Je ne connais d'Orsec que par sa réputation et ses triomphes. Il ne peut que protéger tout homme ami de la paix et de l'ordre public. Quant à moi, je ne veux que jouir. Peu m'importe sous quel pilote arriver au port, pourvu que j'y parvienne sans tourmente et sans naufrage (1).

(1) Voir la réimpression intégrale de ZOLOÉ (*Coffret du Bibliophile*, Bibliothèque des Curieux, 1912).

JUSTINE

OU

LES MALHEURS DE LA VERTU

Inutilité de la vertu (1)

Le chef-d'œuvre de la philosophie serait de développer les moyens dont la Providence se sert pour parvenir aux fins qu'elle se propose sur l'homme et de tracer, d'après cela, quelques plans de conduite qui puissent faire connaître à ce malheureux individu bipède la manière dont il faut qu'il marche dans la carrière épineuse de la vie, afin de prévenir les caprices bizarres de cette fatalité à laquelle on donne vingt noms différents, sans être encore parvenu ni à la connaître, ni à la définir.

Si, plein de respect pour nos conventions sociales et ne s'écartant jamais des digues qu'elles nous imposent, il arrive, malgré cela, que nous n'ayons rencontré que des ronces, quand les méchants ne cueillaient que des roses, des gens privés d'un fonds de vertus assez constaté pour se mettre au-dessus de ces remarques ne calculeront-ils pas alors qu'il vaut mieux s'abandonner au torrent que d'y résister ? Ne diront-ils pas que la vertu, quelque belle qu'elle soit, devient pourtant le plus mauvais parti qu'on puisse prendre quand elle se trouve trop faible pour lutter contre le vice, et que, dans un siècle entièrement corrompu, le plus sûr est de faire comme les autres ? Un peu plus instruits si l'on veut et abusant des lumières qu'ils ont acquises, ne diront-ils pas, avec l'ange Jesrad de *Zadig*, qu'il n'y a aucun mal dont il ne naisse un bien, et

(1) Ces extraits sont tirés de la première rédaction de *Justine*.

qu'ils peuvent, d'après cela, se livrer au mal, puisqu'il n'est, dans le fait, qu'une des façons de produire le bien ? N'ajouteront-ils pas qu'il est indifférent au plan général que tel ou tel soit bon ou méchant de préférence, que si le malheur persécute la vertu et que la prospérité accompagne le crime, les choses étant égales aux vues de la Nature, il vaut infiniment mieux prendre parti parmi les méchants qui prospèrent que parmi les vertueux qui échouent ? Il est donc important de prévenir ces sophismes dangereux d'une fausse philosophie ; essentiel de faire voir que les exemples de vertu malheureuse, présentés à une âme corrompue dans laquelle il reste pourtant quelques bons principes, peuvent ramener cette âme au bien aussi sûrement que si on lui eût montré dans cette route de la vertu les palmes les plus brillantes et les plus flatteuses récompenses. Il est cruel sans doute d'avoir à peindre une foule de malheurs accablant la femme douce et sensible qui respecte le mieux la vertu et, d'un autre côté, l'affluence des prospérités sur ceux qui écrasent ou mortifient cette même femme. Mais s'il naît cependant un bien du tableau de ces fatalités, aura-t-on des remords de les avoir offertes ? Pourra-t-on être fâché d'avoir établi un fait d'où il résultera pour le sage qui lit avec fruit la leçon si utile de la soumission aux ordres de la Providence et l'avertissement fatal que c'est souvent pour nous ramener à nos devoirs que le Ciel frappe à côté de nous l'être qui nous paraît le mieux avoir rempli les siens ?

Justine chez M. Dubourg

Vous me permettrez de cacher mon nom et ma naissance, madame ; sans être illustre, elle est honnête, et je n'étais pas destinée à l'humiliation ou vous me voyez réduite. Je perdis fort jeune mes parents ; je crus, avec le peu de secours qu'ils m'avaient laissé, pouvoir attendre une place convenable, et, refusant toutes celles qui ne l'étaient pas, je mangeai, sans m'en apercevoir, à Paris où je suis née, le peu que je possédais ; plus je devenais pauvre, plus j'étais méprisée ; plus j'avais besoin d'appui, moins j'espérais d'en obtenir ; mais de toutes les duretés que j'éprouvai dans les commencements de ma malheureuse situation, de tous les propos horribles qui me furent tenus, je ne vous citerai que ce qui m'arriva chez *M. Dubourg*, un des plus riches traitants de la capitale. La femme chez qui je logeais m'avait adressée à lui comme à quelqu'un dont le crédit et les richesses pouvaient le plus sûrement adoucir la rigueur de mon sort.

Après avoir attendu très longtemps dans l'antichambre de cet homme, on m'introduisit ; M. Dubourg, âgé de quarante-huit ans, venait de sortir du lit ; entortillé d'une robe de chambre flottante qui cachait à peine son désordre, on s'apprêtait à le coiffer ; il fit retirer et me demanda ce que je voulais. « Hélas ! monsieur, lui répondis-je toute confuse, je suis une pauvre orpheline qui n'a pas encore quatorze ans et qui connaît déjà toutes les nuances de l'infortune ; j'implore votre commisération, ayez pitié de

moi, je vous conjure. » Et alors je lui détaillai tous mes maux, la difficulté de rencontrer une place, peut-être même un peu la peine que j'éprouvais à en prendre une, n'étant pas née pour cet état ; le malheur que j'avais eu, pendant tout cela, de manger le peu que j'avais... le défaut d'ouvrage, l'espoir où j'étais qu'il me faciliterait les moyens de vivre ; tout ce que dicte enfin l'éloquence du malheur, toujours rapide dans une âme sensible, toujours à charge à l'opulence... Après m'avoir écoutée avec beaucoup de distraction, M. Dubourg me demanda si j'avais toujours été sage. — « Je ne serais aussi pauvre ni aussi embarrassée, monsieur, répondis-je, si j'avais voulu cesser de l'être. » — « Mais, me dit à cela M. Dubourg, à quel titre prétendez-vous que les gens riches vous soulagent, si vous ne les servez en rien ? » — « Et de quel service prétendez-vous parler, monsieur ? répondis-je ; je ne demande pas mieux que de rendre ceux que la décence et mon âge me permettront de remplir. » — « Les services d'une enfant comme vous sont peu utiles dans une maison, me répondit Dubourg ; vous n'êtes ni d'âge, ni de tournure à vous placer comme vous le demandez. Vous ferez mieux de vous occuper de plaire aux hommes et de travailler à trouver quelqu'un qui consente à prendre soin de vous ; cette vertu dont vous faites un si grand étalage ne sert à rien dans le monde : vous aurez beau fléchir au pied de ses autels, son vain encens ne vous nourrira point. La chose qui flatte le moins les hommes, celle dont ils font le moins de cas, celle qu'ils méprisent le plus souverainement, c'est la sagesse de votre sexe ; on n'estime ici-bas, mon enfant, que ce qui rapporte ou ce qui délecte ; et de quel profit peut nous être la vertu des femmes ? Ce sont leurs désordres qui nous servent et qui nous amusent ; mais leur chasteté nous intéresse on ne saurait moins. Quand les gens de notre sorte donnent, en un mot, ce n'est jamais que pour recevoir ; or, comment une petite fille comme vous peut-elle reconnaître ce qu'on fait pour elle, si n'est par l'abandon le plus entier de

tout ce qu'on exige de son corps ? » — « Oh ! monsieur, répondez-je le cœur gros de soupirs, il n'y a donc plus ni honnêteté ni bienveillance chez les hommes ? » — « Fort peu, répliqua Dubourg ; on en parle tant, comment voulez-vous qu'il y en ait ? On est revenu de cette manie d'obliger gratuitement les autres ; on a reconnu que les plaisirs de la charité n'étaient que les jouissances de l'orgueil, et, comme rien n'est aussi dissipé, on a vu qu'avec une enfant comme vous, par exemple, il valait infiniment mieux retirer, pour fruit de ses avances, tous les plaisirs que peut offrir la luxure que ceux très froids et très utiles de la soulager gratuitement ; la réputation d'un homme libéral, aumônier, généreux, ne vaut pas, même à l'instant où il en jouit le mieux, le plus petit plaisir des sens. » — « Oh ! monsieur, avec de pareils principes, il faut que l'infortunée périsse ! » — « Qu'importe ? il y a plus de sujets qu'il n'en faut en France ; pourvu que la machine ait toujours la même élasticité, que fait à l'État le plus ou le moins d'individus qui la pressent ? » — « Mais croyez-vous que des enfants respectent leurs pères quand ils sont ainsi maltraités ? » — « Que fait à un père l'amour d'enfants qui le gênent ? » — « Il vaudrait donc mieux qu'on nous eût étouffés dès le berceau ! » — « Assurément, c'est l'usage dans beaucoup de pays ; c'était la coutume des Grecs ; c'est celle des Chinois ; là, les enfants malheureux s'exposent ou se mettent à mort. A quoi bon laisser vivre des créatures qui, ne pouvant plus compter sur les secours de leurs parents, ou parce qu'ils en sont privés ou parce qu'ils n'en sont pas reconnus, ne servent plus dès lors qu'à surcharger l'État d'une denrée dont il a déjà trop ? Les bâtards, les orphelins, les enfants mal conformés devraient être condamnés à mort dès leur naissance (1) : les premiers et les seconds, parce que, n'ayant plus per-

(1) « Chez les sauvages, les individus faibles de corps ou d'esprit sont promptement éliminés, et les survivants se font ordinairement remarquer par leur vigoureux état de santé. Quant à nous, hommes civilisés, nous faisons, au contraire, tous nos efforts pour arrêter la marche de l'élimi-

sonne qui veuille ou qui puisse prendre soin d'eux, ils souillent la société d'une lie qui ne peut que lui devenir funeste un jour ; et les autres, parce qu'ils ne peuvent lui être d'aucune utilité. L'une et l'autre de ces classes sont, à la société, comme ces excroissances de chair qui, se nour-

nation ; nous construisons des hôpitaux pour les idiots, les infirmes et les malades ; nous faisons des lois pour venir en aide aux indigents ; nos médecins déploient toute leur science pour prolonger autant que possible la vie de chacun. On a raison de croire que la vaccine a préservé des milliers d'individus qui, faibles de constitution, auraient autrefois succombé à la variole. Les membres débiles des sociétés civilisées peuvent donc se reproduire indéfiniment. Or, quiconque s'est occupé de la reproduction des animaux domestiques sait, à n'en pas douter, combien cette perpétuation des êtres débiles doit être nuisible à la race humaine. On est tout surpris de voir combien le manque de soin, ou même des soins mal dirigés, amènent rapidement la dégénérescence d'une race domestique ; en conséquence, à l'exception de l'homme lui-même, personne n'est assez ignorant et assez maladroit pour permettre aux animaux débiles de reproduire.

« Notre instinct de sympathie nous pousse à secourir les malheureux ; la compassion est un des produits accidentels de cet instinct que nous avons acquis dans le principe, au même titre que les autres instincts sociables dont il fait partie. La sympathie, d'ailleurs, pour les causes que nous avons déjà indiquées, tend toujours à devenir plus large et plus universelle. Nous ne saurions restreindre notre sympathie, en admettant même que l'inflexible raison nous en fit une loi. Le chirurgien doit se rendre inaccessible à tout sentiment de pitié au moment où il pratique une opération, parce qu'il sait qu'il agit pour le bien de son malade ; mais si, de propos délibéré, il négligeait les faibles et les infirmes, il ne pourrait avoir en vue qu'un avantage éventuel, au prix d'un mal présent considérable et certain. Nous devons donc subir sans nous plaindre les effets incontestablement mauvais qui résultent de la persistance et de la propagation des êtres débiles. Il semb'e, toutefois, qu'il existe un frein à cette propagation, en ce sens que les membres malsains de la société se marient moins facilement que les membres sains. Ce frein pourrait avoir une efficacité réelle si les faibles de corps et d'esprit s'abstenaient du mariage ; mais c'est là un état de choses qu'il est plus facile de désirer que de réaliser.

« Dans tous les pays où existent des armées permanentes, la conscription enlève les plus beaux jeunes gens, qui sont exposés à mourir prématurément en cas de guerre, qui se laissent souvent entraîner au vice, et qui, en tout cas, ne peuvent se marier de bonne heure. Les hommes petits, faibles, à la constitution débile, restent, au contraire, chez eux et ont, par conséquent, beaucoup plus de chances de se marier et de laisser des enfants. »

Darwin : *La Descendance de l'homme et la Sélection sexuelle*, Trad. Edmond Barrier (Schleicher frères).

rissant du suc des membres sains, les dégradent et les affaiblissent ; ou, si vous l'aimez mieux, comme ces végétaux parasites qui, se liant aux bonnes plantes, les détériorent et les rongent en s'adaptant leur semence nourricière. Abus criants de ces aumônes destinées à nourrir une telle écume que ces maisons richement dotées qu'on a l'extravagance de leur bâtir, comme si l'espèce des hommes était tellement rare, tellement précieuse, qu'il fallût en conserver jusqu'à la plus vile portion ! Mais laissons une politique où tu ne dois rien comprendre, mon enfant ; pourquoi se plaindre de son sort, quand il ne tient qu'à soi d'y remédier ! » — « A quel prix, juste ciel ! » — « A celui d'une chimère, d'une chose qui n'a de valeur que celle que ton orgueil y met. Au reste, continue ce barbare en se levant et ouvrant la porte, voilà tout ce que je puis pour vous ; consentez-y ou délivrez-moi de votre présence ; je n'aime pas les mendiants... »

Mes larmes coulèrent, il me fut impossible de les retenir ; le croirez-vous, madame ? elles irritèrent cet homme au lieu de l'attendrir. Il referme la porte et, me saisissant par le collet de ma robe, il me dit avec brutalité qu'il va me faire faire de force ce que je ne veux pas lui accorder de bon gré. En cet instant cruel mon malheur me prête du courage ; je me débarrasse de ses mains, et m'élançant vers la porte : « Homme odieux, lui dis-je en m'échappant, puisse le Ciel aussi grièvement offensé par toi te punir, comme tu le mérites, de ton exécrable endurcissement ! Tu n'es digne ni de ces richesses dont tu fais un si vil usage, ni de l'air même que tu respires dans un monde souillé par tes barbaries. »

La répression du crime diminue le bonheur social

« Ne crois pas, répondait-il à mes sages conseils, que l'espèce d'hommage que j'ai rendu à la vertu dans toi soit une preuve, ni que j'estime la vertu, ni que j'aie envie de la préférer au vice. Ne l'imagine pas, Thérèse (1), tu t'abuserais ; ceux qui, partant de ce que j'ai fait envers toi, soutiendraient, d'après ce procédé, l'importance ou la nécessité de la vertu tomberaient dans une grande erreur, et je serais bien fâché que tu crusses que telle est ma façon de penser. La mesure qui me sert d'abri à la chasse quand les rayons trop ardents du soleil dardent à plomb sur mon individu n'est assurément pas un monument inutile, sa nécessité n'est que de circonstance : je m'expose à une sorte de danger, je trouve quelque chose qui me garantit, je m'en sers, mais ce quelque chose en est-il moins utile ? en peut-il être moins méprisable ? Dans une société totalement vicieuse, la vertu ne servirait à rien : les nôtres n'étant pas de ce genre, il faut absolument ou la jouer, ou s'en servir, afin d'avoir moins à redouter ceux qui la suivent. Que personne ne l'adopte, elle deviendra utile. Je n'ai donc pas tort quand je soutiens que sa nécessité n'est que d'opinion ou de circonstances ; la vertu n'est pas un mode d'un prix incontestable, elle n'est qu'une

(1) Dans la première rédaction du roman, Justine éprouve ses malheurs sous le nom de Thérèse.

manière de se conduire qui varie suivant chaque climat et qui, par conséquent, n'a rien de réel : cela seul en fait voir la futilité. Il n'y a que ce qui est constant qui soit réellement bon ; ce qui change perpétuellement ne saurait prétendre au caractère de bonté. Voilà pourquoi l'on a mis l'immutabilité au rang des perfections de l'Éternel ; mais la vertu est absolument privée de ce caractère ; il n'est pas deux peuples sur la surface du globe qui soient vertueux de la même manière ; donc la vertu n'a rien de réel, rien de bon intrinsèquement et ne mérite en rien notre culte ; il faut s'en servir comme d'étaï, adopter politiquement celle du pays où l'on vit, afin que ceux qui la pratiquent par goût, ou qui doivent la révéler par état, vous laissent en repos, et afin que cette vertu, respectée où vous êtes, vous garantisse, par sa prépondérance *de convention*, des attentats de ceux qui professent le vice. Mais, encore une fois, tout cela est de circonstance, et rien de tout cela n'assigne un mérite réel à la vertu. Il est telle vertu, d'ailleurs, impossible à de certains hommes ; or, comment me persuaderez-vous qu'une vertu qui combat ou qui contrarie les passions puisse se trouver dans la Nature ? Et si elle n'y est pas, comment peut-elle être bonne ? Assurément ce seront, chez les hommes dont il s'agit, les vices opposés à ces vertus qui deviendront préférables, puisque ce seront les seuls modes..., les seules manières d'être qui s'arrangeront le mieux à leur physique ou à leurs organes ; il y aura donc dans cette hypothèse des vices très utiles : or, comment la vertu le sera-t-elle si vous me démontrez que ces contraires puissent l'être ? On vous dit à cela : la vertu est utile aux autres, et en ce sens elle est bonne ; car s'il est reçu de ne faire que ce qui est bon aux autres, à mon tour je ne recevrai que du bien. Ce raisonnement n'est qu'un sophisme : pour le peu de bien que je reçois des autres, en raison de ce qu'ils pratiquent la vertu, par l'obligation de la pratiquer à mon tour, je fais un million de sacrifices qui ne me dédommagent nullement. Recevant moins que je ne donne, je

fais donc un mauvais marché : j'éprouve beaucoup plus de mal des privations que j'endure pour être vertueux que je ne reçois de bien de ceux qui le sont ; l'arrangement n'étant point égal, je ne dois donc pas m'y soumettre, et, sûr, étant vertueux, de ne pas faire aux autres autant de bien que je recevrais de peines en me contraignant à l'être, ne vaudra-t-il donc pas mieux que je renonce à leur procurer un bonheur qui doit me coûter autant de mal ? Reste maintenant le tort que je peux faire aux autres étant vicieux et le mal que je recevrai à mon tour si tout le monde me ressemble. En admettant une entière circulation de vices, je risque assurément, j'en conviens ; mais le chagrin éprouvé par ce que je risque est compensé par le plaisir de ce que je fais risquer aux autres ; voilà, dès lors, l'égalité établie, dès lors tout le monde est à peu près également heureux ; ce qui n'est pas et ne saurait être dans une société où les uns sont bons et les autres méchants, parce qu'il résulte, de ce mélange, des pièges perpétuels qui n'existent point dans l'autre cas. Dans la société mélangée, tous les intérêts sont divers ; voilà la source d'une infinité de malheurs ; dans l'autre association, tous les intérêts sont égaux ; chaque individu qui la compose est doué des mêmes goûts, des mêmes penchants ; tous marchent au même but ; tous sont heureux. Mais, vous disent les sots, le mal ne rend point heureux. Non, quand on est convenu d'encenser le bien ; mais déprisez, avilissez ce que vous appelez le bien, vous ne révérez plus ce que vous aviez la sottise d'appeler le mal ; et tous les hommes auront du plaisir à le commettre, non point parce qu'il sera permis (ce serait quelquefois une raison pour en diminuer l'attrait), mais c'est que les lois ne le puniront plus, et qu'elles diminuent, par la crainte qu'elles inspirent, le plaisir qu'a placé la Nature au crime. Je suppose une société où il sera convenu que l'inceste (admettons ce délit comme tout autre), quel'inceste, dis-je, soit un crime : ceux qui s'y livreront seront malheureux, parce que l'opinion, les lois, le culte, tout viendra glacer

leurs plaisirs ; ceux qui désireront de commettre ce mal et qui ne l'oseront, d'après ces freins, seront également malheureux : ainsi la loi qui proscriera l'inceste n'aura fait que des infortunés. Que dans la société voisine l'inceste ne soit point un crime : ceux qui ne le désireront pas ne seront point malheureux, et ceux qui le désireront seront heureux. Donc la société qui aura permis cette action conviendra mieux aux hommes que celle qui aura érigé cette même action en crime. Il en est de même de toutes les autres actions maladroitement considérées comme criminelles : en les observant sous ce point de vue, vous faites une foule de malheureux ; en les permettant, personne ne se plaint ; car celui qui aime cette action quelconque s'y livre en paix, et celui qui ne s'en soucie pas, ou reste dans une sorte d'indifférence qui n'est nullement douloureuse, ou se dédommage de la lésion qu'il a pu recevoir par une foule d'autres lésions dont il grève à son tour ceux dont il a eu à se plaindre. Donc tout le monde, dans une société criminelle, se trouve ou très heureux ou dans un état d'insouciance qui n'a rien de pénible ; par conséquent, rien de bon, rien de respectable, rien de fait pour rendre heureux dans ce qu'on appelle la vertu. Que ceux qui la suivent ne s'enorgueillissent donc pas de cette sorte d'hommage que le genre de constitution de nos sociétés nous force à lui rendre : c'est une affaire purement de circonstances, de convention ; mais, dans le fait, ce culte est chimérique, et la vertu qui l'obtient un instant n'en est pas pour cela la plus belle. »

HISTOIRE DE JULIETTE
ou
LES PROSPÉRITÉS DU VICE

Le premier Ministre : M. de Saint-Fond

M. de Saint-Fond était un homme d'environ quarante ans, de l'esprit, un caractère bien faux, bien traître, bien libertin, bien féroce, infiniment d'orgueil, possédant l'art de voler la France au suprême degré et celui de distribuer des lettres de cachet, au seul désir de ses plus légères passions ; plus de vingt mille individus de tout sexe et de tout âge gémissaient par ses ordres dans les différentes forteresses royales dont la France est hérissée, et parmi ces vingt mille êtres, me disait-il un jour plaisamment, je te jure qu'il n'en est pas un seul de coupable. D'Albert, premier président du Parlement de Paris, était également du souper ; ce ne fut qu'en entrant que Noirceuil m'en prévint. — Tu dois, me dit-il, les mêmes égards à ce personnage-ci qu'à l'autre ; il n'y a pas douze heures qu'il était maître de ta vie ; tu sers de dédommagement aux égards qu'il a eus pour toi ; pouvais-je le mieux acquitter ?

Quatre filles charmantes composaient, avec M^{me} de Noirceuil et moi, le sérail offert à ces messieurs. Ces créations, pucelles encore, étaient du choix de la Duvergier. On nommait Églé la plus jeune, blonde âgée de treize ans, et d'une figure enchanteresse ; Lolotte suivait, c'était la physionomie de Flore même : on ne vit jamais tant de fraîcheur ; à peine avait-elle quinze ans ; Henriette en avait seize et réunissait à elle seule plus d'attraits que les poètes n'en prêtèrent jamais aux trois Grâces. Lindane avait dix-sept ans ; elle était faite à peindre, des yeux d'une singulière expression et le plus beau corps qu'il fût possible de voir.

Six jeunes garçons, de quinze à vingt ans, nous servaient nus et coiffés en femme ; chacun des libertins qui composaient le souper avait, ainsi que vous le voyez par cet arrangement, quatre objets de luxure à ses ordres, deux femmes et deux garçons. Comme aucun de ces individus n'était encore dans le salon lorsque j'y parus, d'Albert et Saint-Fond, après m'avoir embrassée, cajolée, louée pendant un quart d'heure, me plaisantèrent sur mon aventure (1). — C'est une charmante petite scélérate, dit Noirceuil, et qui, par la soumission la plus aveugle aux passions de ses juges, vient les remercier de la vie qu'elle leur doit. — J'aurais été bien fâché de la lui ôter, dit d'Albert ; ce n'est pas pour rien que Thémis porte un bandeau, et vous m'avouerez que, quand il s'agit de juger de jolis petits êtres comme ceux-là, nous devons toujours l'avoir sur les yeux. — Je lui promets pour sa vie l'impunité la plus entière, dit Saint-Fond ; elle peut faire absolument tout ce qu'elle voudra ; je lui proteste de la protéger dans tous ses écarts et de la venger, comme elle l'exigera, de tous ceux qui voudraient troubler ses plaisirs, quelque criminels qu'ils puissent être. — Je lui en jure autant, dit d'Albert ; je lui promets, de plus, de lui faire avoir demain une lettre du chancelier qui la mettra à l'abri de toutes les poursuites qui, par tel tribunal que ce soit, pourraient être intentées contre elle dans toute l'étendue de la France. Mais, Saint-Fond, j'exige quelque chose de plus ; tout ce que nous faisons ici n'est qu'absoudre le crime, il faut l'encourager : je te demande donc des brevets de pension pour elle, depuis deux mille francs jusqu'à vingt-cinq, en raison du crime qu'elle commettra. — Juliette, dit Noirceuil, voilà, je crois, de puissants motifs et pour donner à tes passions toute l'extension qu'elles peuvent avoir et pour ne nous cacher aucun de tes écarts. — Mais il faut en convenir, messieurs, poursuivit aussitôt mon amant sans me donner le temps de répondre, vous faites là un merveilleux usage de l'au-

(1) Aventure qu'il n'est pas possible, ici, de préciser.

torité qui vous est confiée par les lois et par le monarque... — Le meilleur possible, répondit Saint-Fond ; on n'agit jamais mieux que lorsqu'on travaille pour soi : cette autorité nous est confiée pour faire le bonheur des hommes ; n'y travaillons-nous pas en faisant le nôtre et celui de cet aimable enfant ? — En nous revêtant de cette autorité, dit d'Albert, on ne nous a pas dit : Vous ferez le bonheur de tel ou tel individu, abstractivement de tel ou tel autre ; on nous a simplement dit : Les pouvoirs que nous vous transmettons sont pour faire la félicité des hommes ; or il est impossible de rendre tout le monde également heureux ; donc, dès qu'il en est parmi nous quelques-uns de contents, notre but est rempli. — Mais, dit Noirceuil qui ne controversait que pour faire briller ses amis, vous travaillez pourtant au malheur général en sauvant le coupable et perdant l'innocent. — Voilà ce que je nie, dit Saint-Fond : le vice fait beaucoup plus d'heureux que la vertu ; je sers donc bien mieux le bonheur général en protégeant le vice qu'en récompensant la vertu. — Voilà des systèmes bien dignes de coquins comme vous, dit Noirceuil. — Mon ami, dit d'Albert, puisqu'ils font aussi votre joie, ne vous en plaignez point. — Vous avez raison, dit Noirceuil ; il me semble, au surplus, que nous devrions un peu plus agir que jaser. Voulez-vous Juliette seule un moment, avant que l'on arrive ? — Non, pas moi, dit d'Albert, je ne suis nullement curieux des tête-à-tête... j'y suis d'un gauche... l'extrême besoin que j'ai d'être toujours aidé dans ces choses-là fait que j'aime autant patienter jusqu'à ce que tout le monde y soit. — Je ne pense pas tout à fait ainsi, dit Saint-Fond, et je vais entretenir un instant Juliette au fond de ce boudoir.

A peine y fûmes-nous que Saint-Fond m'engagea à me mettre nue. Pendant que j'obéissais : — On m'a assuré, me dit-il, que vous seriez d'une complaisance aveugle à mes fantaisies ; elles répugnent un peu, je le sais, mais je compte sur votre reconnaissance ; vous savez ce que j'ai fait pour vous ; je ferai plus encore ; vous êtes méchante, vindicative, eh bien ! poursuivit-il en me remettant six lettres de cachet

en blanc qu'il ne s'agissait plus que de remplir pour faire perdre la liberté à qui bon me semblerait, voilà pour vous amuser ; prenez, de plus, ce diamant de mille louis pour payer le plaisir que j'ai de faire connaissance avec vous ce soir... Prenez, prenez, tout cela ne me coûte rien, c'est l'argent de l'État. — En vérité, monseigneur, je suis confuse de vos bontés. — Oh ! je n'en resterai pas là ; je veux que vous me veniez voir chez moi ; j'ai besoin d'une femme qui, comme vous, soit capable de tout ; je veux vous charger de la partie des poisons. — Quoi ! Monseigneur, vous vous servez de pareilles choses ? — Il le faut bien : il y a tant de gens dont nous sommes obligés de nous défaire... Point de scrupules, je me flatte. — Pas le moindre, monseigneur ; je vous jure qu'il n'est aucun crime dans le monde capable de m'effrayer, et qu'il n'en est pas un seul que je ne commette avec délices... — Ah ! baisez-moi, vous êtes charmante, dit Saint-Fond. Eh bien ! au moyen de ce que vous me promettez là, je vous renouvelle le serment que je vous ai fait de vous procurer l'impunité la plus entière. Faites pour votre compte tout ce que bien vous semblera : je vous proteste de vous retirer de toutes les mauvaises aventures qui pourraient en survenir ; mais il faut me prouver, tout de suite, que vous êtes capable d'exercer l'emploi que je vous destine ; tenez, me dit-il en me remettant une petite boîte, je placerai ce soir près de vous, au souper, celle des filles sur laquelle il m'aura plu de faire tomber l'épreuve ; caressez-la bien — la feinte est le manteau du crime — trompez-la le plus adroitement que vous pourrez, et jetez cette poudre, au dessert, dans des verres de vin qui lui seront servis : l'effet ne sera pas long ; je reconnaitrai là si vous êtes digne de moi et, dans ce cas, votre place vous attend.

— Oh ! monseigneur, répondis-je avec chaleur, je suis à vos ordres ; donnez, donnez, vous allez voir comme je vais me conduire...

Juliette et le Ministre concluent un pacte

Cependant, d'après les lettres que Noirceuil reçut du ministre, j'eus l'ordre de me monter une maison splendide ; ayant reçu l'argent nécessaire à l'exécution de ce projet, je louai tout de suite un magnifique hôtel, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; j'achetai quatre chevaux, deux voitures charmantes ; je pris trois laquais d'une taille haute, majestueuse et d'une figure enchanteresse, un cuisinier, deux aides, une femme de charge, une lectrice, trois femmes de chambre, un coiffeur, deux filles en sous-ordre et deux cochers ; des meubles délicieux ornèrent ma maison, et, le ministre étant de retour, je fus me présenter aussitôt chez lui. Je venais d'atteindre ma dix-septième année, et je puis dire qu'il était à Paris bien peu de femmes plus jolies que moi ; j'étais mise comme la déesse même des amours ; il était impossible de réunir plus d'art à plus de luxe ; cent mille francs n'eussent pas payé les parures dont j'avais orné mes attraits, et je portais pour cent mille écus de bijoux ou de diamants. Toutes les portes s'ouvrirent à mon aspect : le ministre m'attendait seul. Je débutai par les félicitations les plus sincères des grâces qu'il venait d'obtenir et lui demandai la permission de baiser les nouvelles marques de sa nouvelle dignité ; il y consentit, pourvu que je ne remplisse ce soin qu'à genoux ; pénétrée de sa morgue et loin de la heurter, je fis ce qu'il désirait. C'est par des bassesses que le courtisan achète le droit d'être insolent avec les autres. — Vous me voyez, me dit-il, madame, au

milieu de ma gloire ; le roi m'a comblé, et j'ose dire que j'ai mérité ses dons ; jamais mon crédit ne fut plus considérable ; si je fais refluer sur vous une partie de ses grâces, il est inutile de vous dire à quelles conditions ; après ce que nous avons fait ensemble, je crois pouvoir être sûr de vous, ma plus entière confiance vous est acquise ; mais avant que j'entre dans aucun détail, jetez les yeux, madame, sur ces deux clés : celle-ci est celle des trésors qui vont vous couvrir si je suis bien servi par vous ; celle-là est celle de la Bastille ; une éternelle prison vous y est préparée si vous manquez d'obéissance et de discrétion. — Entre de telles menaces et un pareil espoir, vous n'imaginez pas, sans doute, que je balance, dis-je à Saint-Fond ; confiez-vous donc à votre plus soumise esclave, et soyez parfaitement sûr d'elle. — Deux soins bien importants vont être remis dans vos mains, madame ; asseyez-vous et écoutez-moi ; et comme j'allais prendre un fauteuil par inadvertance, Saint-Fond me fit signe de ne me placer que sur une chaise ; je me confondis en excuses, et voici comme il parla :

« Le poste que j'occupe, et dans lequel je veux me soutenir longtemps, m'oblige à sacrifier un nombre infini de victimes ; voici une cassette composée de différents poisons ; vous les emploierez d'après les ordres que vous recevrez de moi ; à ceux qui me desservent seront réservés *les plus cruels* ; les *prompts* pour ceux dont l'existence me nuit au point que je n'ai pas un instant à perdre pour les enlever de ce monde ; ces derniers, que vous voyez sous l'étiquette de *poisons lents*, seront pour ceux dont, par de puissantes raisons politiques, je dois prolonger l'existence afin d'éloigner de moi les soupçons. Toutes ces expéditions, suivant l'exigence des cas, se feront tantôt chez vous, tantôt chez moi, quelquefois en province ou dans les pays étrangers.

« Passons maintenant à la seconde partie de vos soins ; celle-là, sans doute, deviendra la plus pénible pour vous, mais en même temps la plus lucrative. Doué d'une imagi-

nation très ardente, blasé depuis longtemps sur les plaisirs ordinaires, ayant reçu de la nature un tempérament de feu, des goûts très cruels et de la fortune tout ce qu'il faut pour satisfaire à ces furieuses passions, je ferai chez vous, soit avec Noircueil, soit avec quelques autres amis, deux soupers libertins par semaine, dans lesquels il faut nécessairement qu'il s'immole au moins trois victimes : en retranchant de l'année le temps des voyages où vous me suivrez seulement sans qu'il soit question de ces orgies, vous voyez que cela fait environ deux cents filles dont la recherche ne regarde que vous ; mais il y a des clauses difficiles au choix de ces victimes. Il faut d'abord, Juliette, que la plus laide soit au moins belle comme vous ; il ne faut jamais qu'elles soient au-dessous de neuf ans ni au-dessus de seize ans ; il faut qu'elles soient vierges et de la meilleure naissance... toutes titrées ou au moins d'une grande richesse... — Oh ! monseigneur, et vous immolerez tout cela ? — Assurément, madame ; le meurtre est la plus douce de mes voluptés ; j'aime le sang avec fureur ; c'est ma plus chère passion, et il est dans mes principes qu'il faut les satisfaire toutes, à quelque prix que ce puisse être. — Monseigneur, dis-je en voyant que Saint-Fond attendait ma réponse, ce que je vous ai fait voir de mon caractère vous prouve, je crois, suffisamment qu'il est impossible que je vous trahisse ; mon intérêt et mes goûts vous en répondent... Oui, monseigneur, j'ai reçu de la nature les mêmes passions que vous... les mêmes fantaisies, et celui qui se prête à tout cela par amour pour la chose même sert assurément beaucoup mieux que celui qui n'obéirait que par complaisance ; le lien de l'amitié, la ressemblance des goûts, voilà, soyez-en sûr, les nœuds qui captivent le plus sûrement une femme telle que moi. — Oh ! pour celui de l'amitié, ne m'en parlez pas, Juliette, reprit vivement le ministre ; je n'ai pas plus foi à ces sentiments-là qu'à celui de l'amour ; tout ce qui vient du cœur est faux ; je ne crois qu'aux sens, moi ; je ne crois qu'aux habitudes charnelles..., qu'à l'égoïsme, qu'à l'inté-

rêt ; oui, l'intérêt sera toujours, de tous les liens, celui auquel je croirai le plus ; je veux donc que le vôtre se trouve infiniment flatté, prodigieusement caressé dans les arrangements que je vais prendre avec vous ; que le goût vienne ensuite cimenter l'intérêt. Calculons donc votre petite fortune, madame. Noirceuil vous fait dix mille livres de rente, je vous en ai donné trois, vous en aviez douze, voilà vingt-cinq, et vingt-cinq dont voici le contrat, font cinquante. Parlons maintenant du casuel. » J'allai me jeter aux pieds du ministre pour lui rendre grâces de cette nouvelle faveur ; il ne s'y opposa point, et m'ayant fait signe de me rasseoir : « Vous imaginez bien, Juliette, continua-t-il, que ce n'est pas avec un aussi mince revenu que vous pouvez me donner à souper deux fois la semaine, ni tenir la maison que je vous ai commandé de prendre ; je vous donne donc un million par an pour ces soupers ; mais souvenez-vous qu'ils doivent être d'une magnificence incroyable : j'y veux toujours les mets les plus exquis, les vins les plus rares, les gibiers et les fruits les plus extraordinaires ; il faut que l'immensité accompagne la délicatesse, et fussions-nous même tête à tête, cinquante plats ne seraient pas suffisants ; les victimes vous seront payées vingt mille francs pièce, ce n'est pas trop à cause des qualités que je leur désire. Vous aurez de plus trente mille francs de gratification par chaque victime ministérielle immolée par vos mains ; il y en a bien cinquante par an ; cet article s'élève donc à quinze cent mille francs, auxquels je joins vingt mille francs par mois pour vos appointements ; autant que je puis voir, madame, ceci vous met à la tête de six millions sept cent quatre-vingt-dix mille francs ; nous ajouterons deux cent dix mille livres pour vos menus plaisirs, afin de vous composer une somme ronde de sept millions par an, dont cinquante mille francs passés par acte et qui ne peuvent vous fuir. Êtes-vous contente, Juliette ? » M'efforçant ici de cacher ma joie, afin de servir encore mieux l'avarice dont j'étais dévorée,

je représentai au ministre que les devoirs qu'il m'imposait étaient pour le moins aussi onéreux qu'étaient considérables les sommes dont il m'accordait la disposition, qu'avec l'envie de le bien servir je ne ménagerais rien, et que je voyais qu'il serait fort possible que les dépenses énormes que j'allais être obligée de faire excédaient de beaucoup les recettes, qu'au surplus... — Non, voilà comme je veux qu'on me parle, dit le ministre; vous m'avez montré de l'intérêt, Juliette, c'est ce que je veux; je suis sûr d'être servi, maintenant; n'épargnez rien, madame, et vous recevrez dix millions par an; aucun de ces suppléments ne m'effraye; je sais où les prendre tous sans toucher à mes revenus. Il serait bien fou l'homme *d'Etat* qui ne ferait pas payer ses plaisirs à *l'Etat*. Et que nous importe la misère des peuples, pourvu que nos passions soient satisfaites! Si je croyais que l'or pût couler dans leurs veines, je les ferais saigner tous les uns après les autres pour me gorger de leur substance. — Homme adorable! m'écriai-je, vos principes me tournent la tête; je vous ai laissé voir de l'intérêt, croyez donc au goût maintenant, et persuadez-vous, je vous en conjure, que ce sera mille fois plutôt par idolâtrie pour vos plaisirs que par aucun autre motif que je les servirai avec tant de zèle. — Je vous crois, dit Saint-Fond, je vous ai vue à l'épreuve. Eh! comment n'aimeriez-vous pas mes passions? Ce sont les plus délicieuses qui puissent naître au cœur de l'homme; et celui qui peut dire: aucun préjugé ne m'arrête; je les ai tous vaincus; et voici d'un côté le crédit qui légitime toutes mes actions, et de l'autre les richesses nécessaires à les assaisonner de tous les crimes; celui-là, dis-je, n'en doutez pas, Juliette, est le plus heureux de tous les êtres... Ah! ceci me fait souvenir, madame, du brevet d'impunité que vous avait promis d'Albert, la dernière fois que nous soupâmes ensemble; le voilà, mais c'est à moi que le chancelier vient de l'accorder ce matin et non à d'Albert qui, selon son usage, vous avait totalement oubliée.

La manière dont toutes mes passions se trouvaient flattées dans cette multitude d'événements heureux me tenait dans une espèce d'ivresse..., d'enchantement, d'où résultait une sorte de stupidité qui m'ôtait jusqu'à l'usage de la parole. Saint-Fond me sortit de cet engourdissement en m'attirant à lui... — Dans combien de temps commencerons-nous, Juliette ? me dit-il en baisant ma bouche... — Monseigneur, lui dis-je, il me faut bien au moins trois semaines pour préparer tous les différents services que Votre Grandeur exige de moi. — Je vous les accorde, Juliette, c'est aujourd'hui le premier du mois ; je soupe chez vous le 22. — Monseigneur, poursuivis-je, en m'avouant vos goûts, vous m'avez donné quelques droits à vous confier les miens : vous m'avez reconnu ceux du meurtre, j'ai ceux du vol et de la vengeance ; je satisferai les premiers avec vous ; le brevet que vous venez de me donner m'assurant l'impunité du vol, fournissez-moi les moyens de la vengeance. — Suivez-moi, répondit Saint-Fond. Nous passâmes chez un commis : Monsieur, lui dit le ministre, examinez bien cette jeune femme ; je vous ordonne de lui signer et délivrer toutes les lettres de cachet qu'elle vous demandera, pour n'importe quelle raison ; et, repassant dans le cabinet où nous étions : Voilà, poursuivit le ministre, un point accordé ; la lettre que je vous ai donnée remplit l'autre. Tranchez, coupez, déchirez, je vous livre la France entière, et quel que soit le crime que vous commettiez, son étendue, sa gravité, je vous réponds qu'il ne vous en arrivera jamais rien. Je vais plus loin et vous accorde, ainsi que je vous l'ai dit, trente mille francs de gratification par chacun des crimes que vous commettrez pour votre compte.

Je renonce à vous dire, mes amis, ce que toutes ces promesses, toutes ces conventions me firent éprouver. O ciel ! me dis-je, avec le dérèglement d'imagination que j'ai reçu de la nature, me voilà donc, d'un côté, assez riche pour satisfaire à toutes mes fantaisies, de l'autre, assez de fortune pour être certaine de l'impunité de toutes ;

non, il n'est point de jouissances intérieures pareilles à celles-là ; aucune lubricité ne fait éprouver à l'âme un chatouillement plus excessif.

— Il faut sceller le marché, madame, me dit alors le ministre. Voici d'abord le pot-de-vin, continua-t-il en me faisant présent d'une cassette où il y avait cinq mille louis en or et pour le double de pierreries ou de magnifiques bijoux. N'oubliez pas de faire emporter cela avec la boîte de poisons. M'attirant alors dans un cabinet secret où le faste le plus opulent se joignait au goût recherché : Ici, me dit Saint-Fond, vous ne serez plus qu'une putain ; hors de là, une des plus grandes dames de France. — Partout, partout, votre esclave, monseigneur ; partout votre admiratrice et l'âme de vos plus délicats plaisirs.

Une Victime du premier Ministre

Nous en étions là lorsqu'une vieille pauvre nous aborde pour nous demander l'aumône. — Comment se fait-il, dit Saint-Fond surpris, qu'on ait laissé entrer cette femme ? Et le ministre me voyant sourire entendit aussitôt la plaisanterie... Ah ! friponne, me dit-il, c'est délicieux. Eh bien ! que voulez-vous ? continua-t-il en approchant cette vieille. — Hélas ! quelques charités, monseigneur, répondit l'infortunée. Venez, venez voir ma misère ; et, prenant la main du ministre, elle le conduisit dans une mauvaise petite baraque, éclairée d'une lampe qui pendait au plafond, et dans laquelle deux enfants, l'un mâle, l'autre femelle, et de huit à dix ans au plus, reposaient nus sur un peu de paille. Vous voyez cette triste famille, nous dit la pauvre, il y a trois jours que je n'ai un morceau de pain à leur donner ; daignez, vous que l'on dit si riche, me mettre à même de soutenir leur triste vie... Oh, monseigneur ! qui que vous soyez, connaissez-vous M. de Saint-Fond ? — Oui, répondit le ministre. — Eh bien ! vous voyez son ouvrage : il a fait enfermer mon mari ; il nous a pris le bien dont nous jouissions, tel est l'état cruel où il nous réduit depuis plus d'un an. Et voilà, mes amis, le grand mérite que j'avais à cette scène : c'est que tout en était exactement vrai ; j'avais découvert ces tristes victimes de l'injustice et de la rapacité de Saint-Fond, et je les lui offrais réellement pour éveiller sa méchanceté... — Ah, gueuse ! s'écria le ministre en fixant cette femme ; oui, oui, je te connais,

et tu dois bien me reconnaître aussi... Oh ! Juliette, vous tenez, par cette adroite scène, mon âme dans un état... Eh bien, qu'avez-vous à me reprocher ? J'ai fait enfermer votre époux innocent, cela est vrai ; j'ai mieux fait encore, car il n'existe plus... Vous m'avez échappé, je voulais vous traiter de même. — Quel mal avions-nous commis ? — Celui d'avoir un bien, à ma porte, que vous ne vouliez pas me vendre ; en vous accablant, je l'ai eu... Vous mourez de faim... Que cela me fait-il ? — Et ces malheureux enfants ? — Il y en a dix millions de trop en France ; c'est rendre service à la société que d'élaguer tout cela.

Le Système politique de Saint-Fond

Apprends, Juliette, qu'il est de la politique de tous ceux qui mènent un gouvernement d'entretenir dans les citoyens le plus extrême degré de corruption ; tant que le sujet se gangrène et s'affaiblit dans les délices de la débauche, il ne sent pas le poids de ses fers ; on peut l'en accabler sans qu'il s'en doute. La véritable politique d'un État est donc de centupler tous les moyens possibles de la corruption du sujet. Beaucoup de spectacles, un grand luxe, une immensité de cabarets..., des bordels, une amnistie générale pour tous les crimes de débauche ; les voilà les moyens qui vous assoupliront les hommes. O vous qui voulez régner sur eux, redoutez la vertu dans vos empires ; vos peuples s'éclaireront quand elle y régnera, et vos trônes, qui ne sont étayés que sur le vice, seront bientôt renversés ; le réveil de l'homme libre sera cruel pour les despotes, et, quand les vices n'amuseront plus ses loisirs, il voudra dominer comme nous. — Et quels sont, dis-je, les règlements que vous vous proposez ? — C'est par les modes que je veux d'abord travailler l'opinion publique ; tu connais l'influence qu'elles ont sur les Français.

1° J'établis des costumes d'hommes et de femmes qui laissent presque totalement à découvert toutes les parties de la lubricité et les fesses surtout (1) ;

2° Il y aura des spectacles à l'instar des jeux de Flore, à Rome, où les jeunes garçons et les jeunes filles danseront nus ;

3° Les principes de la simple nature remplaceront ceux de la morale et de la religion dans les écoles publiques ;

(1) Sans doute est-ce dans *Juliette* que M^{me} Tallien puisa l'idée de ces robes fendues auxquelles on essaya de redonner quelque vogue dernièrement.

tout enfant de quinze ans, de l'un ou l'autre sexe, qui ne pourra prouver un amant, sera flétri, déshonoré dans l'opinion publique et déclaré incapable, si c'est une fille, d'être mariée, si c'est un garçon, d'occuper aucune place. A défaut d'un amant, la jeune personne de l'un ou de l'autre sexe sera du moins obligée à fournir un certificat qui prouve qu'elle est prostituée et qu'elle ne possède plus ses prémices ;

4° La religion chrétienne sera sévèrement bannie du gouvernement ; il n'y sera jamais célébré d'autres fêtes que celle du libertinage, et les chaînes religieuses subsisteront malgré cela ; j'en ai besoin pour contenir le peuple, je viens de te le prouver. Qu'importe l'objet des cultes, pourvu qu'il y ait des prêtres ; je placeraï aussi bien le poignard de la superstition dans les mains de ceux de Vénus que dans celles des adorateurs de Marie ;

5° Le peuple sera tenu dans un esclavage... dans un asservissement qui le mettra hors d'état d'attenter jamais à la domination ni à l'envahissement ou à la dégradation des propriétés du riche ; lié à la glèbe comme autrefois, il fera partie de cette propriété du riche et éprouvera, comme elle, toutes les différentes mutations. Les peines ne porteront que sur lui seul et s'imposeront pour les plus légères fautes... Son propriétaire aura sur lui et sa famille le droit de vie et de mort, et jamais ses plaintes ou ses récriminations ne seront écoutées ; il n'y aura jamais d'écoles gratuites pour lui : on n'a pas besoin de science pour labourer la terre ; le bandeau de l'ignorance est fait pour les yeux du cultivateur ; on ne l'en arrachera jamais sans danger ; le premier individu, de telle classe qu'il puisse être, qui chercherait à exalter un peuple ou lui conseiller de briser ses fers sera jeté à des tigres pour être dévoré tout vivant ;

6° Il sera ouvert dans toutes les villes du gouvernement un nombre de maisons publiques des deux sexes proportionné à la population de cette ville, dans la gradation d'une de ces maisons de l'un et de l'autre sexe par mille

habitants ; chacune de ces maisons contiendra trois cents sujets qui y entreront à douze ans, pour n'en sortir qu'à vingt-cinq. Ces établissements seront soudoyés par le gouvernement ; les seuls individus de classe libre auront le droit d'y entrer et d'y faire absolument tout ce que bon leur semblera ;

7^o Tout ce qui s'appelle crime de libertinage, tels que le meurtre de débauche, l'inceste, le viol, la sodomie, l'adultère, ne seront jamais punis que dans les castes esclaves ;

8^o Il sera accordé des prix aux plus célèbres courtisanes des maisons de débauche, de même qu'aux jeunes garçons de ces mêmes établissements qui se seront fait une réputation dans l'art de donner des plaisirs. On accordera de même des récompenses à tout auteur de livres cyniques, à tout libertin reconnu pour être profès dans cet ordre ;

9^o La classe des hommes dans l'esclavage existera, comme autrefois celle des ilotes à Lacédémone. N'y ayant aucune espèce de différence entre l'homme esclave et la bête, pourquoi punirait-on plutôt le meurtrier de l'un que celui de l'autre ?

— Monseigneur, dis-je, ceci mérite, je crois, quelque légère explication. Je voudrais que vous me prouvassiez qu'il n'existe réellement aucune différence entre l'homme esclave et la bête.

— Jette les yeux sur les ouvrages de la nature, me répondit ce philosophe, et considère toi-même l'extrême différence que sa main a mise à la formation des hommes nés dans la première classe ou nés dans la seconde ; sois impartiale et décide... Ont-ils la même voix, la même peau, les mêmes membres, la même marche, les mêmes goûts, j'ose dire les mêmes besoins ? Inutilement me dira-t-on que le luxe et l'éducation ont établi ces différences, et que l'un et l'autre de ces individus, pris dans l'état de la nature, se ressemblent absolument dès l'enfance. Je nie le fait, et c'est pour l'avoir remarqué moi-même, pour l'avoir fait observer par d'habiles anatomistes, que j'affirme qu'il n'est aucune similitude dans les différentes

conformations de l'un et de l'autre de ces enfants. Abandonnez-les tous deux et vous verrez que celui de la première caste manifestera des goûts et des intentions bien autres que tout ce que vous démontrera l'enfant de la seconde ; vous reconnaîtrez des sentiments, des dispositions bien différentes dans l'un et dans l'autre. Que je fasse la même étude, maintenant, sur l'animal qui ressemble le plus à l'homme, tel que le singe des bois ; que je compare, dis-je, cet animal à l'individu pris dans la caste esclave, que de rapprochements n'y trouverai-je pas ? L'homme du peuple n'est que l'espèce qui forme le premier échelon après le singe des bois, et la distance de ce singe à lui est absolument comme celle de lui à l'individu de la première caste. Et pourquoi donc la nature, qui observe toutes ces gradations avec tant de rigueur dans tous les autres ouvrages, les aurait-elle négligées dans celui-ci ? Toutes les plantes se ressemblent-elles ? Tous les animaux sont-ils de la même figure et de la même force ? Oseriez-vous comparer l'arbuste au majestueux peuplier, le chien roquet au fier danois, le petit cheval des montagnes de la Corse au fougueux étalon d'Andalousie ? Voilà donc, dans les mêmes classes, des différences essentielles ; et pourquoi donc ne voudriez-vous pas qu'elles existassent de même dans celles des hommes ? Oseriez-vous rapprocher Voltaire de Fréron, et le mâle grenadier prussien du débile Hottentot ? Ne doutez donc plus, Juliette, de ces inégalités ; et qu'elles existent, ne balançons pas à en profiter et à nous convaincre que si la nature a bien voulu nous faire naître dans la première de ces classes d'hommes, c'est pour jouir à notre gré du plaisir d'enchaîner l'autre et de la faire despotiquement servir à toutes nos passions et à tous nos besoins.

— Embrasse-moi, mon cher ami, dis-je en me jetant dans les bras d'un homme dont les principes me tournaient la tête ; tu es un dieu pour moi, et c'est à tes pieds que je veux passer ma vie.

Sur la Religion

— Quel tort, dit Noirceuil, la religion a fait l'univers !
— Je la regarde, dis-je, comme le fléau le plus dangereux de l'humanité ; celui qui le premier put en parler aux hommes dut être nécessairement son plus grand ennemi ; le plus effrayant des supplices eût encore été beaucoup trop doux pour lui. — On ne sent pas assez, dit Belmor, la nécessité de la détruire, de l'extirper de notre patrie.
— Ce sera fort difficile, dit Noirceuil ; il n'y a rien à quoi l'homme tienne comme aux principes de son enfance. Un jour, peut-être, par un enthousiasme de préjugés aussi ridicules que ceux de la religion, vous verrez le peuple en culbuter les idoles. Mais, semblable à l'enfant timide, il pleurera au bout de quelque temps le brisement de ses hochets et les réédifiera bientôt avec mille fois plus de ferveur. Non, non, jamais vous ne verrez la philosophie dans le peuple ; ses organes épais ne s'amolliront jamais sous le flambeau de cette déesse ; l'autorité sacerdotale, un instant affaiblie, peut-être ne se rétablira qu'avec plus de violence, et c'est jusqu'à la fin des siècles que vous verrez la superstition nous abreuver de ses venins. — Cette prédiction est horrible ! — Elle est vraie. — Le moyen de s'y opposer ? — Le voici, dit le comte ; il est violent, mais il est sûr. Il faut arrêter et massacrer tous les prêtres en un seul jour, traiter de même tous leurs adhérents, détruire à la même minute jusqu'au plus léger

vestige de la religion catholique, proclamer des systèmes d'athéisme, confier dans l'instant l'éducation de la jeunesse à des philosophes, multiplier, donner, répandre, afficher des écrits qui propagent l'incrédulité et porter sévèrement pendant un demi-siècle la peine de mort contre tout individu qui rétablirait la chimère. Mais, ose-t-on nous dire, on fait des prosélytes avec la sévérité; l'intolérance est le berceau de tous les martyrs. Cette objection est absurde; ce que l'on me dit là n'est arrivé que parce qu'on a mis au contraire trop de mollesse et de douceur dans le procédé; on a tâtonné l'opération, et jamais on n'a été au but. Ce n'est pas une des têtes de l'hydre qu'il faut couper, c'est le monstre entier qu'il faut étouffer. Le martyr d'une opinion voit la mort avec courage, parce que cette force lui est inspirée par celui qui le précède; massacrez tout en un seul jour, que rien ne reste, et vous n'aurez plus à ce moment ni sectateurs, ni martyrs. — Cette opération n'est pas aisée, dit Clairwil. — Infiniment plus qu'on ne le pense, répondit Belmor, et je me charge de l'exécuter avec vingt-cinq hommes, si le gouvernement veut me les confier. Il ne faut à cela que de la politique, du secret, de la fermeté; surtout point de mollesse et point de queue! Vous craignez les martyrs? vous en aurez tant qu'il restera un sectateur à l'abominable Dieu des chrétiens. — Mais, dis-je, il faudrait donc détruire les deux tiers de la France? — Pas même un, répondit Belmor; mais à supposer que la destruction nécessaire fût aussi grande que vous le dites, ne vaudra-t-il pas cent fois mieux que cette belle partie de l'Europe ne fût habitée par deux millions d'honnêtes gens que par vingt-cinq millions de coquins? Cependant, je le répète, ne croyez pas qu'il y ait, en France, autant de sectateurs de la religion chrétienne que vous semblez l'imaginer: le triage serait bientôt fait. Un an dans l'ombre et le silence me suffirait à l'établir, et je n'éclateraï que sûr de mon fait. — Cette saignée serait prodigieuse. — J'en conviens, mais elle assurerait à jamais le

bonheur de la France : c'est un remède violent administré sur un corps vigoureux. En le tirant promptement d'affaire, il lui évite une infinité de purgations qui, trop multipliées, finissent par l'épuiser tout à fait. Soyez bien certain que toutes les plaies qui déchirent la France depuis dix-huit cents ans ne viennent que des actions religieuses.



Le putolet scrips.

FRONTISPICE DE
« ZOLOÉ ET SES DEUX ACOLYTES »

Juliette à Florence

La première observation politique que je fis en arrivant dans cette capitale fut de me convaincre que les Florentins regrettaient encore les princes de leur nation, et que ce n'était pas sans peine qu'ils s'étaient soumis à des étrangers. L'expérience simple de Léopold n'en impose à personne ; toute la morgue allemande éclate, malgré son costume populaire, et ceux qui connaissent l'esprit de la maison d'Autriche savent bien qu'il sera toujours plus aisé de feindre des vertus que d'en acquérir.

Florence, située au pied de l'Apennin, est partagée par l'Arno ; cette partie centrale de la capitale de Toscane ressemble un peu à celle que coupe la Seine à Paris ; mais il s'en faut que cette ville soit et aussi peuplée et aussi grande que celle à laquelle nous la comparons un moment. La couleur brune des pierres qui servent à la construction de ses palais lui donne un air de tristesse qui la rend désagréable à l'œil. Si j'eusse aimé les églises, j'aurais eu sans doute de belles descriptions à vous faire ; mais mon horreur pour tout ce qui touche à la religion est si forte que je ne me permets même pas d'entrer dans aucun de ses temples. Il n'en fut pas ainsi de la superbe galerie du grand-duc : je fus la voir dès le lendemain de mon arrivée ; je ne vous rendrai jamais l'enthousiasme que je sentis au milieu de tous ces chefs-d'œuvre. J'aime

les arts, ils échauffent ma tête; la nature est si belle qu'on doit chérir tout ce qui l'imité... Ah! saurait-on trop encourager ceux qui l'aiment et qui la copient? La seule façon de lui arracher quelques-uns de ses mystères est de l'étudier sans cesse; ce n'est qu'en la scrutant dans ses replis les plus secrets qu'on arrive à l'anéantissement de tous les préjugés; j'adore une femme à talents; la figure séduit, mais les talents fixent; et je crois que, pour l'amour-propre, l'un est bien plus flatteur que l'autre.

Mon guide, ainsi que vous l'imaginez facilement, ne manqua pas de m'arrêter à celle des pièces qui fait partie de cette galerie célèbre où Cosme I^{er} de Médicis fut surpris dans une opération assez singulière... Le fameux Vasari peignait la voûte de cet appartement, lorsque Cosme y entra avec sa fille dont il était fort amoureux; ne se doutant point que l'artiste travaillait dans les combles, ce prince incestueux caressa l'objet de son ardeur d'une manière assez peu équivoque. Un canapé se présente: Cosme en profite et l'acte se consomme aux regards du peintre qui, dès le même instant, décampa de Florence, persuadé que l'on emploierait les moyens violents pour étouffer un tel secret et que celui qui en aurait connaissance serait bientôt mis hors d'état de parler. Le Vasari avait raison; il vivait dans un siècle et dans une ville où le machiavélisme faisait des progrès; il était sage à lui de ne pas s'exposer aux cruels effets de cette doctrine.

On me fit observer plus loin de là un autel d'or massif, orné de belles pierres précieuses que je ne vis pas sans les convoiter. Cette immensité de richesse était, m'expliqua-t-il, un ex-voto que le grand-duc Ferdinand le second, qui mourut en 1630, offrait à saint Charles Borromée pour le rétablissement de sa santé; le présent était en route lorsque le prince mourut. Les héritiers décidèrent assez philosophiquement que, puisque le saint n'avait pas exaucé le vœu, ils étaient exempts de le récompenser,

et ils firent revenir le trésor. Que d'extravagances deviennent les fruits de la superstition, et comme on peut assurer une vérité que, de toutes les folies humaines, celle-là sans doute est celle qui dégrade le plus l'esprit et la raison.

Je passai de là à la fameuse Vénus du Titien, et j'avoue que mes sens se trouvèrent plus émus à la contemplation de ce tableau sublime qu'ils ne l'avaient été des ex-voto de Ferdinand; les beautés de la nature intéressent l'âme, les extravagances religieuses la font frissonner. La Vénus du Titien est une très belle blonde, les plus beaux yeux qu'on puisse voir, les traits un peu trop prononcés pour une blonde, dont il semble que la main de la nature doive adoucir les charmes comme le caractère. On la voit sur un matelas blanc, éparpillant des fleurs d'une main, cachant sa jolie motte de l'autre. Son attitude est voluptueuse, et on ne se lasse pas d'examiner les beautés de détail de ce tableau sublime...

Nous vîmes, dans la pièce suivante, nommée la chambre des idoles, une infinité de chefs-d'œuvre du Titien, de Paul Véronèse et du Guide. Une idée bizarre est exécutée dans cette salle. On y voit un sépulchre rempli de cadavres, sur lesquels peuvent s'observer tous les différents degrés de la dissolution depuis l'instant de la mort jusqu'à la destruction totale de l'individu. Cette sombre exécution est de cire, colorée si naturellement que la nature ne saurait être ni plus expressive, ni plus vraie. L'impression est si forte, en considérant ce chef-d'œuvre, que les sens paraissent s'avertir naturellement. On porte sans le vouloir la main au nez; ma cruelle imagination s'amusa de ce spectacle; à combien d'êtres ma méchanceté a-t-elle fait éprouver ces affreuses dégradations?... Poursuivons : la nature me porta, sans doute, à ces crimes, puisqu'elle me délecte encore seulement à leur souvenir.

Non loin de là est un autre sépulchre de pestiférés, où les mêmes gradations s'observent; on y remarque sur-

tout un malheureux tout nu, apportant un cadavre qu'il jette avec les autres, et qui, suffoqué lui-même par l'odeur et le spectacle, tombe à la renverse et meurt ; ce groupe est d'une effrayante vérité.

Nous passâmes ensuite à des objets plus gais ; la chambre dite « la tribune » nous offrit la fameuse Vénus de Médicis, placée au fond de cette pièce. Il est impossible, en voyant ce superbe morceau, de se défendre de la plus douce émotion. Un Grec, dit-on, s'enflamma pour une statue..., je l'avoue, je l'eusse imité près de celle-là ; en examinant les beautés de détail de ce célèbre ouvrage, on croit aisément que l'auteur dut, comme la tradition le rapporte, se servir de cinq cents modèles pour le terminer ; les proportions de cette sublime statue, les grâces de la figure, les contours divins de chaque membre, les arrondissements gracieux de la gorge et des fesses, sont des traits de génie qui pourraient le disputer à la nature, et je doute que le triple modèle, choisi sur toutes les beautés de la terre, pût aujourd'hui fournir créature qui n'eût à perdre à la comparaison. L'opinion générale est que cette statue nous représente la Vénus maritime des Grecs ; je ne m'appesantirai pas davantage sur un morceau dont les copies se sont autant multipliées ; tout le monde peut la posséder, sans doute, mais personne ne l'appréciera comme moi... L'exécrable dévotion fit autrefois briser ce beau morceau... Les imbéciles ! ils adoraient l'auteur de la nature et croyaient la servir en détruisant son plus bel ouvrage. On ne s'accorda point sur le nom du sculpteur ; l'opinion commune prête ce chef-d'œuvre à Praxitèle, d'autres à Cléomène ; qu'importe, elle est belle, on l'admire, c'est tout ce qu'il faut à l'imagination ; et quel que puisse être l'auteur, le plaisir que l'on prend à admirer l'ouvrage n'en est pas moins un des plus doux que l'on puisse goûter.

Mes yeux se portèrent, de là, sur l'Hermaphrodite : vous savez que les Romains, tous passionnés pour ce genre de monstres, les admettaient de préférence dans

leurs libertines orgies ; celui-là, sans doute, est un de ceux dont la réputation lubrique fut la mieux établie ; il est fâcheux que l'artiste, en lui croisant les jambes, n'ait pas voulu laisser voir ce qui caractérisait le double sexe ; on la voit couchée sur un lit, exposant le plus beau cul du monde.

Tout près est un groupe de Caligula, caressant sa sœur ; ces maîtres orgueilleux de l'univers, loin de cacher leurs vices, les faisaient éterniser par les arts.

Nous vîmes ensuite la plus belle et la plus singulière collection de poignards : quelques-uns étaient empoisonnés ; aucun peuple n'a raffiné le meurtre comme les Italiens ; il est donc tout simple de voir chez eux tout ce qui peut servir à cette action de la manière la plus cruelle et la plus traître.

L'air est très mauvais à Florence ; l'automne, il y est même mortel ; un morceau de pain que l'on laisserait s'imprégner de miasmes de l'Apennin pendant cette saison empoisonnerait celui qui le mangerait ; les morts subites, les coups de sang y sont très fréquents alors ; mais comme nous étions au commencement du printemps, je crus pouvoir y passer l'été sans aucuns risques ; nous ne couchâmes à l'auberge que deux nuits ; dès le troisième jour, je louai une superbe maison sur le quai de l'Arno, dont Sbrigani faisait les honneurs ; je passai toujours pour sa femme, et mes deux suivantes pour mes sœurs. Établie là sur le même pied qu'à Turin et que dans les autres villes d'Italie où j'avais passé, les propositions arrivèrent aussitôt que nous fûmes connues ; mais un ami de Sbrigani l'ayant prévenu qu'avec de la modération et point trop de promptitude nous serions peut-être admises aux plaisirs secrets du grand-duc, pendant quinze jours nous refusâmes ce qui se présentait ; les émissaires du prince arrivèrent enfin ; Léopold voulait nous réunir toutes trois aux objets journaliers de ses débauches secrètes, et il y avait mille sequins pour chacune si notre complaisance était entière. « Les goûts de

Léopold sont despotes et cruels comme ceux de tous les souverains, nous dit l'émissaire, mais vous ne serez point le plastron de ses luxures; vous les servirez seulement. — Nous serons aux ordres du grand-duc, répondis-je, mais pour mille sequins... non; mes belles-sœurs et moi ne marcherons que pour le triple, vous reviendrez si cela vous convient. »

Le libertin de Léopold, qui nous avait déjà lorgnées, n'était pas homme à renoncer à de telles jouissances pour deux mille sequins de plus. Avare avec sa femme, avec les pauvres, avec ses sujets, le fils de l'Autrichienne ne l'était pas pour ses voluptés. On vint donc nous prendre le lendemain matin pour nous conduire au Pratolino, dans l'Apennin, sur la route par laquelle nous étions arrivés à Florence.

Exemples tirés des Mœurs de toutes les Nations

Nous estimons beaucoup les prémices d'une fille. Les habitants des Philippines n'en font aucun cas. Il y a dans ces îles des officiers publics que l'on paye fort cher pour se charger du soin de dévirginer les filles la veille de leur mariage.

L'adultère était publiquement autorisé à Sparte.

Nous méprisons les filles qui se sont prostituées : les Lydiennes, au contraire, n'étaient estimées qu'en raison de la multiplicité de leurs amants. Le fruit de leur prostitution était leur unique dot.

Les Chypriennes, pour s'enrichir, allaient se vendre publiquement à tous les étrangers débarqués dans leur île.

La dépravation des mœurs est nécessaire dans un état ; les Romains le sentirent en établissant, dans toute l'étendue de la république, des bordels de filles et de garçons et des théâtres dont les filles dansaient toutes nues.

Les Babyloniennes se prostituaient une fois l'an, au temple de Vénus ; les Arméniennes étaient obligées de consacrer leur virginité aux prêtres de Tanaïs, qui les en...laient d'abord et ne leur accordaient la faveur de

la défloration qu'autant qu'elles avaient courageusement soutenu les premières attaques ; une défense, une larme, un mouvement, un cri venait-il à leur échapper, elles étaient privées de l'honneur des secondes et ne trouvaient plus à se marier.

Les Canariens de Goa font souffrir à leurs filles un bien autre supplice : ils les prostituent à une idole fournie d'un membre de fer, dont la grosseur est démesurée ; ils les plongent de force sur ce terrible godmiché, que l'on a soin de chauffer prodigieusement ; tel est l'état d'élargissure où la pauvre enfant va chercher un mari qui ne la prendrait pas sans cette cérémonie.

Les Caïmites, hérétiques du douzième siècle, prétendaient qu'on n'arrivait au ciel que par l'incontinence ; ils soutenaient que chaque action infâme avait un ange tutélaire et ils adoraient cet ange en se livrant à d'incroyables débauches.

Ewen, ancien roi d'Angleterre, avait établi par loi dans ses états qu'aucune fille ne pouvait se marier sans qu'il ne l'eût dévirginée. Dans toute l'Écosse et dans quelques parties de la France, les grands vassaux jouissaient de ce droit.

Les femmes ainsi que les hommes arrivent à la cruauté par le libertinage ; trois cents femmes de l'Inca Atabaliba, au Pérou, se prostituèrent sur-le-champ, d'elles-mêmes, aux Espagnols et les aidèrent à massacrer leurs propres époux.

La sodomie est générale par toute la terre ; il n'est pas un seul peuple qui ne s'y livre ; pas un grand homme qui n'y soit adonné. Le saphisme y règne également. Cette passion est dans la nature comme l'autre ; elle se forme au cœur de la jeune fille, dans l'âge le plus tendre, dans celui de la candeur et de l'innocence, lorsqu'elle n'a encore reçu aucune impression étrangère ; elle est donc imprimée par sa main.

La bestialité fut universelle. Xénophon nous apprend que, pendant la retraite des Dix-Mille, les Grecs ne se

servaient que de chèvres. Cette habitude est encore très répandue dans toute l'Italie; le bouc est meilleur que sa femelle; son anus, plus étroit, est plus chaud; et cet animal, naturellement lubrique, s'agite de lui-même dès qu'il s'aperçoit qu'on d.....e; sois bien persuadée, Juliette, que je n'en parle que par expérience.

Le dindon est délicieux, mais il faut lui couper le cou à l'instant de la crise; le resserrement de son boyau vous comble alors de volupté.

Les Sybarites e....aient les chiens; les Egyptiennes se prostituaient à des crocodiles, les Américaines à des singes. On en vint enfin aux statues: tout le monde sait qu'un page de Louis XV fut trouvé d.....ant sur le derrière de la Vénus aux belles fesses. Un Grec, arrivant à Delphes pour y consulter l'oracle, trouva dans le temple deux génies de marbre et rendit pendant la nuit son libidineux hommage à celui des deux qu'il avait trouvé le plus beau. Son opération faite, il le couronna de lauriers, pour récompense des plaisirs qu'il en avait reçus.

Les Siamois croient non seulement le suicide permis, mais ils pensent même que se tuer soi-même est un sacrifice utile à l'âme, et que ce sacrifice lui vaut son bonheur dans l'autre monde.

Au Pégu, on tourne et retourne cinq jours de suite, sur des charbons ardents, la femme qui vient d'accoucher: c'est ainsi qu'on la purifie.

Les Caraïbes achètent les enfants dans le sein même de la mère; ils marquent au ventre, avec du rocou, ces enfants, dès qu'ils ont vu le jour, les dépucèlent à sept ou huit ans et les tuent communément après s'en être servis.

Dans l'île de Nicaragua, il est permis à un père de vendre ses enfants pour être immolés; quand ces peuples consacrent le maïs, ils l'arrosent de f.... et dansent autour de cette double production de la nature.

On donne une femme, au Brésil, à chaque prisonnier qui va être immolé; il en jouit; et la femme, souvent

grosse de lui, aide à le déchiqueter et participe au repas que l'on fait de sa chair.

Avant d'être gouvernés par les Incas, les anciens habitants du Pérou, c'est-à-dire les premiers colons venus de la Scythie, qui les premiers peuplèrent l'Amérique, avaient l'usage de sacrifier leurs enfants à leurs dieux.

Les peuples des environs de Rio-Réal substituent à la circoncision des filles, cérémonie en usage chez plusieurs nations, une coutume assez bizarre ; dès qu'elles sont nubiles, ils leur enfoncent dans la matrice des bâtons garnis de grosses fourmis qui les piquent horriblement ; ils changent avec soin ces bâtons pour prolonger le supplice, qui ne dure jamais moins de trois mois et quelquefois bien davantage.

Saint Jérôme rapporte que dans un voyage qu'il fit chez les Gallois, il vit les Ecossais manger avec délices les fesses des jeunes bergers et les tétons des jeunes filles. J'aurais plus de confiance au premier de ces mets qu'au second, et je crois, avec tous les peuples anthropophages, que la chair des femmes, comme celle de toutes les femelles d'animaux, doit être fort inférieure à celle du mâle.

Les Mingréliens et les Géorgiens sont les peuples de la terre les plus beaux et en même temps les plus adonnés à toutes sortes de luxures et de crimes, comme si la nature eût voulu nous faire connaître par là que ces écarts l'offensent si peu qu'elle veut décorer de tous ses dons ceux qui y sont les plus adonnés. Chez eux, l'inceste, le viol, l'infanticide, la prostitution, l'adultère, le meurtre, le vol, la sodomie, le saphotisme, la bestialité, l'incendie, l'empoisonnement, le rapt, le parricide, sont des actions vertueuses et dont on se fait gloire. Se rassemblent-ils, ce n'est que pour causer entre eux de l'immensité et de l'énormité de leurs forfaits : des souvenirs et des projets de semblables actions deviennent la matière de leurs plus délicieuses conversations, et c'est ainsi qu'ils s'excitent à en commettre de nouvelles.

Il y a un peuple, au nord de la Tartarie, qui se fait un nouveau dieu tous les jours : ce dieu doit être le premier objet que l'on rencontre le matin. Si par hasard c'est un étron, l'étron devient l'idole du jour ; et, dans l'hypothèse, celui-là ne vaut-il donc pas autant que le ridicule Dieu de farine adoré par les catholiques ? l'un est déjà matière excrémentielle, l'autre le devient bientôt ; en vérité, la différence est bien légère.

Dans la province de Matomba, on enferme dans une maison très obscure les enfants des deux sexes lorsqu'ils ont atteint l'âge de douze ans ; et là ils souffrent, en matière d'initiation, tous les mauvais traitements qu'il plaît aux prêtres de leur imposer, sans que ces enfants puissent, au sortir de ces maisons, ni rien révéler, ni se plaindre.

Quand une fille se marie à Ceylan, ce sont ses frères qui la dépucèlent ; jamais son mari n'en a le droit.

Nous regardons la pitié comme un sentiment fait pour nous porter à de bonnes œuvres ; elle est, avec bien plus de raison, considérée comme un tort au Kamtchatka : ce serait chez ces peuples un vice capital que de retirer quelqu'un du danger où le sort l'a précipité. Ces peuples voient-ils un homme se noyer, ils passent sans s'arrêter ; ils se garderaient bien de lui donner quelque secours.

Pardonner à ses ennemis est une vertu chez les imbéciles chrétiens ; c'est une action superbe, au Brésil, que de les tuer et de les manger.

Dans la Guyane, on expose une jeune fille nue à la piquûre des mouches, la première fois qu'elle a ses règles : souvent elle meurt dans l'opération. Le spectateur, enchanté, passe alors la journée dans la joie.

La veille des noces d'une jeune femme au Brésil, on lui fait un grand nombre de blessures aux fesses pour que son mari, déjà trop porté par le sang et par le climat à d'antiphysiques amours, soit au moins repoussé par les flétrissures qu'on lui oppose.

Le peu d'exemples que j'ai (1) rapportés suffit à te faire voir, Juliette, ce que sont les vertus dont nos lois et nos religions européennes paraissent faire tant de cas, ce qu'est cet odieux fil de fraternité si préconisé par l'infâme christianisme. Tu vois s'il est ou non dans le cœur de l'homme ; tant d'exécutions seraient-elles générales si l'existence de la vertu qu'elles contrariaient avait quelque chose de réel ?

Je ne cesserai de te le dire : le sentiment de l'humanité est chimérique ; il ne peut jamais tenir aux passions, ni même aux besoins, puisque l'on voit dans les sièges les hommes se dévorer mutuellement. Ce n'est donc plus qu'un sentiment de faiblesse absolument étranger à la nature, fils de la crainte et du préjugé. Peut-on se dissimuler que ce ne soit pas la nature qui nous donne et nos besoins et nos passions ? Cependant les besoins et les passions méconnaissent la vertu d'humanité ; donc cette vertu n'est plus dès lors qu'un pur effet de l'égoïsme qui nous a portés à désirer la paix avec nos semblables, afin d'en jouir nous-mêmes. Mais celui qui ne craint pas les représailles ne s'enchaîne qu'avec bien de la peine à un devoir uniquement respectable pour ceux qui les redoutent. Eh ! non, non, Juliette, il n'y a point de pitié franche, point de pitié qui ne se rapporte à nous. Examinons-nous bien au moment où nous surprenons qu'une voix secrète crie au fond de nos cœurs : *Tu pleures sur ce malheureux, parce que tu es malheureux toi-même et que tu crains de le devenir davantage.* Or, quelle est cette voix, si ce n'est celle de la crainte ? et d'où naît la crainte, si ce n'est de l'égoïsme ?

Détruisons donc radicalement en nous ce sentiment pusillanime ; il ne peut qu'être douloureux, puisqu'on ne peut le concevoir que par une comparaison qui nous ramène au malheur.

Dès que ton esprit, chère fille, aura parfaitement conçu

(1) Il est question de Noircueil, dont le caractère est décrit dans l'Introduction.

la nullité, je dis plus, l'espèce de crime qu'il y aurait à admettre l'existence de ce prétendu fil de fraternité, écrie-toi avec le philosophe : « Eh ! pourquoi balancerai-je à me satisfaire, lorsque l'action que je conçois, quelque tort qu'elle fasse à mon semblable, peut me procurer à moi le plus sensible plaisir ? » Car, enfin, supposons un moment qu'en faisant cette action quelconque je commette une injustice envers ce prochain, il arrive qu'en ne la faisant pas j'en commets une envers moi-même. En dépouillant mon voisin de sa femme, de son héritage, de sa fille, je peux, comme je viens de le dire, commettre une injustice envers lui ; mais, en me privant de ces choses qui me font le plus grand plaisir, j'en commets une envers moi : or, entre ces deux injustices nécessaires, serais-je assez ennemi de moi-même pour ne pas donner la préférence à celle dont je peux retirer quelques chatouillements agréables ? Si je n'agis pas ainsi, ce sera par commisération. Mais si l'admission d'un tel sentiment est capable de me faire renoncer à des jouissances qui me flatteraient autant, je dois donc tout mettre en usage pour me guérir de ce sentiment pénible, tout faire pour l'empêcher d'avoir, à l'avenir, aucune espèce d'accès sur mon âme. Une fois que j'aurai réussi (et cela se peut en s'accoutumant par degrés au spectacle des maux d'autrui), je ne me rendrai plus qu'au charme de me satisfaire ; il ne sera plus balancé par rien, je ne craindrai plus le remords, parce qu'il ne pourrait plus être que la suite de la commisération, et elle est éteinte ; je me livrerai donc à mes penchants, sans frayeur ; je préférerai mon intérêt ou mon plaisir à des maux qui ne me touchent plus, et je sentirai que perdre un bien réel, parce qu'il en coûterait une situation malheureuse à un individu (situation dont le choc ne peut plus arriver jusqu'à moi) serait une véritable ineptie, puisque ce serait aimer cet étranger plus que moi, ce qui heurterait toutes les lois de la nature et tous les principes du bon sens.

Que les liens de famille ne te paraissent pas plus sacrés,

Juliette : ils sont tous aussi chimériques que les autres. Il est faux que tu doives quelque chose à l'être dont tu es sortie ; encore plus faux que tu doives un sentiment quelconque à celui qui es sorti de toi ; absurde d'imaginer que l'on doive à ses frères, à ses sœurs, à ses neveux, à ses nièces. Et par quelle raison le sang peut-il établir des devoirs ? pourquoi travaillons-nous dans l'acte de la génération ? N'est-ce pas pour nous ? Que pouvons-nous devoir à notre père pour s'être diverti à nous créer ? Que pouvons-nous devoir à notre fils, parce qu'il nous a plu de perdre un peu de f..... au fond d'une matrice ? à notre frère ou à notre sœur, parce qu'ils sont sortis du même sang ? Anéantissons tous ces liens comme les autres : ils sont également méprisables.

Episodes intéressants de la vie de l'opulent scélérat Noirceuil

Les filles que j'étais obligée de fournir au ministre Saint-Fond ne me coûtaient pas toujours les sommes que je recevais pour elles. Il arrivait même quelquefois qu'elles me rapportaient au lieu de me coûter ; je vais vous en citer un exemple qui ne vous donnera peut-être pas une haute idée de ma probité :

Un homme de province m'écrivit un jour que le gouvernement lui doit cinq cent mille francs pour des avances faites dans la dernière guerre. Sa fortune, bouleversée depuis lors, le réduit, faute de cette somme, à mourir de faim, lui et une fille de seize ans qui fait la consolation de ses jours et qu'il marierait avec une partie de cet argent s'il pouvait en obtenir la rentrée. Le crédit qu'il me connaît auprès du ministre l'engage à s'adresser à moi, et il m'envoie toutes ses pièces, m'informe ; le fait est vrai ; ce ne sera pas sans beaucoup de crédit qu'on aura ses fonds ; mais ils sont dus très effectivement. La jeune personne dont il s'agit est d'ailleurs, m'assure-t-on, l'une des plus intéressantes créatures qu'il y a au monde. Sans rien expliquer de mes projets au ministre, je lui demande un ordre pour retirer l'argent. Je l'obtiens à la minute ; vingt-quatre heures suffisent à me procurer ce que le bon provincial ne pouvait obtenir depuis six ans. Dès que je suis en possession de la dette, j'écris au solliciteur que tout est en bon train, mais que sa présence est

absolument nécessaire ; qu'une jeune et jolie personne produite avec lui dans les bureaux ne peut qu'accélérer la réussite de sa demande ; que je l'invite, en conséquence, à amener sa fille avec lui. Le benêt, dupe de mes conseils perfides, apporte lui-même sa réponse et me présente effectivement une des plus belles filles que j'eusse encore vues. Je ne les fis pas languir longtemps après leur arrivée. Un de ces diners ministériels que je donnais chaque semaine à Saint-Fond les mit en ma puissance. Déjà maîtresse des cinq cent mille francs et le devenant, par cette insigne trahison, du père et de la fille, vous devinez, je crois, aisément l'emploi que je fis des uns et des autres. L'argent, qui eût fait la fortune de plusieurs familles, fut dépensé par moi dans moins d'une semaine, et la fille, destinée à faire la félicité d'un honnête homme, après avoir été souillée par nos pollutions nocturnes pendant trois jours de suite, devint la quatrième victime, avec son père, de la férocité de Saint-Fond et de ses amis, qui les firent expirer tous deux dans un supplice d'autant plus barbare qu'ils y vécurent douze heures dans les angoisses les plus effrayantes.

A ces preuves de ma perfidie, je dois, pour achever de me peindre à vous, vous en donner de mon avarice. Croiriez-vous que je la portais au point de prêter sur gages ? M'en trouvant un jour pour huit cent mille francs qui m'eussent à peine, en les rendant, rapporté le quart de la somme, je fis banqueroute et ruinai, par ce trait, vingt malheureuses familles qui n'avaient mis dans mes mains leurs effets les plus précieux que pour se procurer une triste subsistance momentanée, et qu'ils ne trouvaient pas dans des travaux qui leur coûtaient néanmoins tant de peines et tant de sueurs.

Chez l'Ogre

Dans leur voyage en Italie, les « Amis du Crime » rencontrent un ogre, haut de sept pieds, qui se nourrit de chair humaine. Il prévient les voyageurs qu'ils sont inévitablement destinés à être servis, sur sa table, en fricandeaux et en rôtis et les emmène dans son repaire : un château bâti sur des rocs inaccessibles. Avant de les manger, il veut leur faire poliment les honneurs de sa résidence, et il leur montre ses harems, etc., extraordinairement peuplés. Chaque jour, nouveau divertissement. Une fois, ce sont des tables vivantes : une rangée de femmes nues, pressées les unes contre les autres, courbant les reins, immobiles, et là-dessus les laquais viennent placer tout le service, sans nappe — et l'on s'essuie les doigts aux cheveux flottants. Les mets sont délicieux. Juliette, après avoir goûté d'un ragoût, demande ce que c'est. « C'est votre femme de chambre », répond le géant avec un sourire aimable. Le lendemain l'ogre fait dévorer par des lions la fleur de son harem. Le jour suivant, il montre à Juliette le jeu d'une machine perfectionnée qui assomme, poignarde et décapite seize victimes à la fois...

... Nous entrâmes dans un autre appartement. Un magnifique déjeuner, des fruits, des pâtisseries, du lait et des boissons chaudes nous furent offerts par de jolis garçons à demi nus et qui faisaient, en nous présentant les plats, mille caracoles, mille polissonneries, plus libertines les unes que les autres. Mes deux hommes et moi

déjeunâmes amplement. Pour Minski, des choses plus solides lui furent servies : huit ou dix bouts de boudin fait avec du sang de pucelles et deux pâtés aux couilles parvinrent à le rassasier ; dix-huit bouteilles de vin grec délayèrent ces vivres dans son prestigieux estomac. Il fouetta jusqu'au sang une douzaine de ses petits échantons, auxquels il chercha querelle sans aucun motif. Un d'eux ayant résisté, il lui cassa les deux bras avec le même flegme que s'il eût fait la chose du monde la plus simple ; il en poignarda deux autres, et nous commençâmes notre inspection.

La première salle dans laquelle nous entrâmes contenait deux cents femmes âgées de vingt à trente-cinq ans. Dès que nous parûmes (et cet usage était consacré), deux bourreaux s'emparèrent d'une victime et la pendirent sur-le-champ à nos yeux. Minski s'approche de la créature accrochée, et, dans l'instant, toutes les femmes se rangent sur six rangs. Nous traversâmes et longeâmes ces rangs, afin de mieux voir celles qui les formaient. La manière dont ces femmes étaient vêtues ne déguisait aucun de leurs charmes ; une simple draperie les ceignait ; ce raffinement, désiré par Minski, dérobaît à ses yeux libertins un temple où son encens ne fumait guère.

A l'une des extrémités de cette salle en était une moins grande qui contenait vingt-cinq lits. Là se mettaient les femmes blessées par les intempérances de l'ogre, ou celles qui tombaient malades. « Si l'incommodité devient grave, me dit Minski, voilà où je les place. » Mais quel fut notre étonnement de voir la cour où donnait cette fenêtre remplie d'ours, de lions, de léopards et de tigres. « Certes, dis-je, en voyant cet horrible lieu, voilà des médecins qui doivent promptement les tirer d'affaire. — Assurément il ne faut qu'une minute pour les guérir en ce lieu : j'évite par là le mauvais air. De quelle utilité d'ailleurs peut être à la luxure une femme flétrie, corrompue par la maladie ? J'épargne des frais au moyen de ce procédé, car vous conviendrez, Juliette, qu'une femme malade ne vaut pas ce qu'elle coûte. »

La même loi s'exécutait pour les autres sérails.

Minski visite les malades; six, trouvées seulement un peu plus mal que les autres, sont impitoyablement arrachées de leur lit et précipitées, sous nos yeux, dans la ménagerie, où elles sont dévorées en moins de trois minutes. « Tel est, me dit tout bas Minski, l'un des supplices qui irritent le plus mon imagination. — Je t'en livre autant, mon cher, dis-je au géant, en dévorant ce spectacle des yeux; mets ta main là, continuai-je, et tu verras si je partage ton délire... » Minski, devinant alors que je serais bien aise de lui voir faire une seconde réforme, revisita les lits et en fit cette fois emporter de malheureuses filles qui n'étaient là que pour quelques blessures presque guéries. Elles frémirent en voyant leur sort. Pour nous en amuser plus longtemps et plus cruellement, nous leur fîmes observer les furieux animaux dont elles allaient devenir la pâture. Minski leur égratignait les fesses, et je leur pinçais les tétons. On les jette.

Nous parcourûmes les autres salles où s'exécutèrent différentes scènes, toutes plus féroces les unes que les autres, et dans lesquelles périt Zéphire, victime de la rage de ce monstre.

Tout cela est bien amusant, mais Juliette n'est pas tranquille. Elle s'entretient avec Sbrigani, qui partage ses vagues inquiétudes; ils décident que le moment est venu d'agir: un paquet de poudre dans son chocolat du matin, et l'ogre a son affaire faite. Les deux complices, maîtres du château, défoncent la porte de la cave au trésor et emportent tout ce qu'ils peuvent: des montagnes de lingots d'or et d'argent, lourds à faire sombrer le bateau sur lequel ils s'échappent.

En Italie

« Comment avez-vous trouvé mon diner ? nous demanda la princesse de Borghèse au dessert. — Excellent, répondimes-nous, et vraiment il avait été aussi somptueux que délicat. — Eh bien, dit-elle, avalons ceci. » C'était une liqueur qui nous fit aussitôt rejeter par en haut tout ce dont nous venions de nous remplir, et en trois minutes nous nous trouvâmes autant d'appétit qu'avant de nous mettre à table. Un second diner se sert, nous le dévorons. « Avalons cette autre liqueur, dit Olympe, et tout va couler par en bas. » A peine cette cérémonie est-elle achevée que l'appétit se fait encore sentir. Un troisième diner, plus succulent que les deux autres, se sert ; nous le dévorons... « Point de vin ordinaire à celui-ci, reprit Olympe, débutons par l'alicante, nous finirons par le falerne et les liqueurs dès l'entremets. — Et la victime ? — Oh, foutre ! elle respire encore, dit Chigi. — Changeons-la, dit Olympe, et qu'on enterre celle-là, morte ou vive. » Tout s'arrange, et la seconde des jeunes filles, empalée, nous sert de surtout au troisième diner. Nouvelle à ces excès de table, je crus que je n'y résisterais pas ; je me trompais : en aiguissant l'estomac, la liqueur que nous prenions le reconfortait ; et quoique nous eussions tous mangé des cent quatre-vingts plats offerts à notre voracité, pas un de nous ne s'en ressentit. A ce troisième dessert, comme notre seconde victime respirait encore, nos libertins impatientés l'accablèrent d'outrages.

Il n'y eut rien qu'ils n'exécutassent sur son malheureux corps, et j'avoue que je les aidai beaucoup. Bracciani essaya sur elle deux ou trois expériences de physique, dont la dernière consistait à produire une foudre simulée qui devait l'écraser à l'instant : telle fut sa cruelle fin. Elle expirait quand la famille Cornélie vint éveiller en nous l'affreux désir de nouvelles horreurs.

Si rien n'égalait la beauté de Cornélie, rien ne surpassait non plus la majesté de ses traits, la supériorité de la taille de sa malheureuse mère, âgée de trente-cinq ans. Léonard, frère de Cornélie, atteignait à peine sa quinzième année et ne le cédait en rien à ses parents. « Voilà bien, dit Bracciani en le saisissant tout à coup, le plus joli bardache. » Mais un air d'abattement et de tristesse absorbait tellement cette famille infortunée qu'on ne put s'occuper un moment que de les considérer en cet état ; et c'est une jouissance pour le crime que de se repaître des chagrins dont sa scélératesse accable la vertu. « Tes yeux s'animent, me dit Olympe. — Cela peut être, répondis-je ; il faudrait être bien froide pour ne pas être émue d'un tel spectacle. — Je n'en connais pas de plus délicieux, me répondit Borghèse. — Prisonniers, dit alors le magistrat en affectant le ton le plus sévère, vous êtes, je crois, bien pénétrés de vos crimes ? — Nous n'en commîmes jamais, dit Cornélie ; je crus un moment ma fille coupable ; éclairée par ta conduite, je sais maintenant à quoi m'en tenir. — Vous allez le mieux savoir tout à l'heure... » Et nous les fimes à l'instant passer avec nous dans le petit jardin préparé pour l'exécution. Chigi leur fit là un interrogatoire dans toutes les formes ; je le br..... pendant ce temps-là. Vous n' imaginez pas l'art avec lequel il les fit tomber dans tous les pièges qu'il leur tendait, les subterfuges qu'il employa pour les faire couper, et quelque candeur, quelque naïveté qu'ils missent dans leur défense, ces trois infortunés, Chigi les trouva coupables, et leur sentence fut à l'instant prononcée. Olympe s'empare aussitôt de la

mère, je saisis la fille, le comte et le magistrat sautent sur le petit garçon.

On les attache à la fin tous les trois aux cordes qui vont leur donner la mort. Quinze cabrioles consécutives leur brisent bientôt la poitrine, les reins, les vaisseaux ; à la dixième, l'enfant de Cornélie se détache et tombe sur les cuisses de Chigi, pendant que Bracciani faisait aller la corde.

Ce que je remarque d'affreux, c'est qu'on le poursuivit. Quoique les têtes fussent calmes, aucun de nous n'imagina de demander grâce ; et les coups de corde se continuèrent jusqu'à ce que les malheureux à qui on les appliquait eussent rendu l'âme. Et voilà comme le crime s'amuse de l'innocence, quand, ayant pour lui le crédit et la richesse, il ne lui reste plus à lutter que contre l'infortune et la misère.

Le projet horrible du lendemain s'exécuta (1). Les trente-sept hôpitaux furent consumés, et plus de vingt mille âmes y périrent. « Oh ! sacredieu ! dis-je à Olympe, qu'il est divin de se livrer à de tels écarts ! Inexplicable et mystérieuse Nature, s'il est vrai que ces délits t'outragent, pourquoi donc m'en délectes-tu ? Ah ! garce, tu me trompes peut-être comme je l'étais autrefois par l'infâme chimère déifiquée à laquelle on te disait soumise ; nous ne dépendons pas plus de toi que de lui. Les causes sont peut-être inutiles aux effets, et nous tous, par une force aveugle aussi stupide que nécessité, nous ne sommes que les machines ineptes de la végétation, dont les mystères, expliquant tout le mouvement qui se fait ici-bas, démontrent également l'origine de toutes les actions des hommes et des animaux. »

L'incendie dura huit jours, pendant lesquels nous ne vîmes pas nos amis ; ils reparurent le neuvième. « Tout est fini, dit le magistrat ; le pape est parfaitement consolé du malheur qui vient d'arriver ; j'ai obtenu le privilège

(1) Un incendie.

que je demandais ; voilà mon profit sûr et votre récompense décidée. — Chère Olympe, poursuivi Chigi, ce qui aurait le plus attendri votre âme bienfaisante, c'eût été sans doute l'incendie des conservatoires : si vous eussiez vu toutes ces jeunes filles nues... échevelées, se précipiter les unes sur les autres pour échapper aux flammes qui les poursuivaient, et la horde des coquins que j'avais placés là les y repousser cruellement, sous le prétexte de les secourir, dérober néanmoins les plus jolies, pour les offrir un jour à mes voluptés tyranniques, se hâter de plonger les autres au milieu des flammes... Olympe... Olympe, si vous eussiez vu tout cela, vous en seriez morte de plaisir. — Scélérat, dit M^{me} de Borghèse, combien en as-tu conservées ? — Près de deux cents, répondit le monsignor ; on les garde dans un de mes palais, d'où elles partiront en détail pour se distribuer dans mes campagnes. Les vingt plus jolies vous seront offertes, je vous le promets, et je ne vous demande pour reconnaissance que de me faire voir quelquefois d'aussi belles créatures que cette charmante personne, continua-t-il en me montrant. — Je suis étonnée que vous y pensiez encore, après ce que je sais de votre philosophie sur cet objet, dit Olympe.

— J'avoue, répondit le magistrat, qu'il suffirait qu'une femme parût aimer ma jouissance pour n'être plus payée de moi que par de la haine et du mépris. Il m'est arrivé très souvent même de concevoir l'un et l'autre sentiment pour l'objet qui devait me servir, et mes plaisirs, pris de cette manière, se trouvaient y gagner beaucoup. Tout cela tient à ma manière de penser sur la reconnaissance ; je ne veux pas qu'une femme s'imagine que je lui doive quelque chose parce que je me souille sur elle ; je ne lui demande alors que de la soumission et la même insensibilité que le fauteuil qui sert à pousser ma selle. Je n'ai jamais cru que de la jonction de deux corps puisse jamais résulter celle de deux cœurs : je vois à cette jonction physique de grands motifs de mépris,... de dégoût, mais

pas un seul d'amour ; je ne connais rien de gigantesque comme ce sentiment-là, rien de plus fait pour attiédir une jouissance, rien en un mot de plus loin de mon cœur. Cependant, madame, j'ose vous dire sans fadeur, poursuivit le magistrat en me serrant les mains, que l'esprit dont vous êtes douée vous met à l'abri de cette manière de penser, et que vous mériterez toujours l'estime et la considération de tous les philosophes libertins ; je vous rends assez de justice pour croire que vous ne devez être jalouse que de plaire à ceux-là. »

De ces flagorneries, dont je faisais assez peu de cas, nous passâmes à des choses plus sérieuses. Bracciani, Olympe, lui et moi nous passâmes donc dans le cabinet secret des plaisirs de la princesse, où de nouvelles infamies se célébrèrent, et je rougis, d'honneur, de vous les avouer. Cette maudite Borghèse avait tous les goûts, toutes les fantaisies. Un eunuque, un hermaphrodite, un nain, une femme de quatre-vingts ans, un dindon, un singe, un très gros dogue, une chèvre et un petit garçon de quatre ans, arrière-petit-fils de la vieille femme, furent les objets de luxure que nous présentèrent les duègnes de la princesse. « Oh ! grands dieux ! m'écriai-je en voyant tout cela ; quelle dépravation ! — Elle est on ne saurait plus naturelle, dit Bracciani ; l'épuisement des jouissances nécessite des recherches. Blasés sur les choses communes, on en désire de singulières, et voilà pourquoi le crime devient le dernier degré de la luxure. Je ne sais, Juliette, quel usage vous ferez de ces bizarres objets, mais je vous réponds que la princesse, mon ami et moi nous allons sûrement trouver de grands plaisirs avec eux. — Il faudra bien que je m'en arrange aussi, répondis-je, et je puis vous assurer d'avance que vous ne me verrez jamais en arrière quand il s'agira de débauche et d'incongruités. »

A la Cour de l'impératrice Catherine

Jusqu'alors je n'avais été reçu qu'à la campagne de la souveraine ; cette fois-ci ce fut dans l'intérieur même du Palais d'hiver, situé dans l'île de l'Amirauté, où l'on me fit l'honneur de m'admettre.

« Ce que j'ai vu de vous, Borchamps, me dit l'impératrice, ne me laisse plus douter de l'énergie de votre caractère. Revenue de tous les préjugés de l'enfance, je vois quelle est maintenant votre manière de penser sur ce que les sots appellent *le crime* ; mais si ce mode est souvent utile aux simples particuliers, combien de fois ne devient-il pas indispensable aux souverains et à l'homme d'Etat ! L'être isolé, pour assurer la base de son bonheur dans le monde, n'a tout au plus besoin que d'un crime ou deux dans le cours de son existence ; ceux qui s'opposent à ses désirs sont en si petit nombre qu'il lui faut très peu d'armes pour les combattre. Mais nous, Borchamps, entourés perpétuellement ou de flatteurs qui n'ont d'autres desseins que de nous tromper, ou d'ennemis puissants dont l'unique but est de nous détruire, dans combien de différentes circonstances ne sommes-nous pas forcés d'employer le crime ? Un souverain jaloux de ses droits devrait ne s'endormir que la verge à la main. Le célèbre Pierre crut rendre un grand service à la Russie en brisant les fers d'un peuple qui ne connaissait et ne chérissait que son esclavage ; mais Pierre, plus occupé de sa réputation que du bonheur de ceux qui devaient un

jour occuper son trône, ne sentit pas qu'il flétrissait la couronne des souverains, sans rendre le peuple plus heureux. Et qu'a-t-il gagné dans le fait à ce grand changement? Que lui importe le plus ou le moins d'étendue d'un Etat dont il n'occupe que quelques toises? Que lui font les arts et les sciences, à grands frais transportés sur un sol dont il ne veut que la végétation? En quoi le flatte l'apparence d'une liberté qui ne rend ses fers que plus lourds? Affirmons-le donc sans aucune crainte, Pierre a perdu la Russie aussi certainement que celui qui la remettra sous le joug en deviendra le libérateur; le Russe éclairé s'aperçoit de ce qui lui manque; le Russe assoupli ne verrait rien au delà de ses besoins physiques. Or, dans laquelle des deux situations l'homme est-il le plus fortuné: est-ce dans celle où le bandeau, loin de ses yeux, lui fait apercevoir toute les privations, ou celle où son ignorance ne lui en laisse soupçonner aucune? Ces bases établies, osera-t-on nier que le despotisme le plus violent ne convienne mieux au sujet que la plus entière indépendance? Et si vous m'accordez ce point, que je crois impossible de refuser, me blâmerez-vous de tout entreprendre pour rétablir les choses en Russie comme elles l'étaient avant le malheureux siècle de Pierre? Bazilovitz régna comme je veux régner; sa tyrannie me servira de modèle. Il s'amusait, dit-on, à assommer les prisonniers qu'il faisait, à violer leurs femmes et leurs filles, à les mutiler de sa main, à les déchirer et les brûler ensuite; il assassina son fils; il punit une insurrection dans Novogorod en faisant jeter trois mille hommes dans la Volga; il était le Néron de la Russie. Eh bien, j'en serai, moi, la Théodora ou la Messaline; aucune horreur ne me tiendra pour m'affermir sur le trône, et la première que je dois commencer est la destruction des jours de mon fils. J'ai jeté les yeux sur vous, Borchamps, pour l'accomplissement de ce forfait politique. Celui que je choisirais dans ma nation pourrait être attaché à ce prince, et je n'aurais qu'un traître au lieu d'un complice; je me souviens des plaintes légitimes

que j'eus à faire du Russe à qui je confiai le meurtre de mon époux ; je ne veux plus me trouver dans le même cas. Il ne faut absolument que ce soit un homme du pays qui soit chargé de ces grands desseins ; un reste d'attachement fabuleux qu'il croit devoir à un prince de sa nation le retient, et le crime se fait toujours mal lorsque les préjugés captivent. Je n'ai point de telles craintes avec vous ; voilà le poison dont je veux que vous vous serviez... J'ai dit, Borchamps ; acceptez-vous ?

— Madame, répondis-je à cette femme vraiment douée du plus grand caractère, quand le crime ne serait pas l'élément de ma vie, celui que vous me proposez me flatterait, et la seule idée d'arracher au monde un prince débonnaire pour y conserver la tyrannie dont je suis un des plus zélés partisans, cette seule idée, madame, suffirait pour me faire accepter avec joie le projet dont vous me parlez ; comptez sur mon obéissance.

— Cette profonde résignation t'enchaîne pour toujours à moi, me dit Catherine en me serrant dans ses bras. Je veux, demain, enivrer tes sens de toutes les délices de la volupté ; je veux que tu me voies dans le plaisir ; je veux t'y considérer moi-même, et ce sera dans l'ivresse des plus piquantes luxures que tu recevras le poison qui doit trancher les jours abhorrés du misérable individu que j'ai pu mettre au monde. »

Le rendez-vous fut à la maison de campagne où j'avais déjà vu l'impératrice. Elle me reçut au sein d'un boudoir magique, dans lequel l'air le plus chaud faisait à la fois éclore les fleurs de toutes les saisons, agréablement réparties dans des banquettes d'acajou qui régnaient tout autour de ce délicieux cabinet. Des canapés à la turque, environnés de glaces qui se voyaient au-dessus, invitaient, par leur mollesse, aux plus voluptueuses jouissances. Un réduit plus lugubre se voyait au delà ; on y apercevait quatre beaux garçons de vingt ans que des fers contenaient aux passions effrénées de Catherine. « Ce que tu regardes là, me dit la princesse, est le bouquet de la

lubricité. Des plaisirs ordinaires vont commencer par échauffer nos sens ; ce que tu vois complétera leur délire. Des victimes de mon sexe te plairaient-elles mieux ? — Peu m'importe, répondis-je, je partagerai vos plaisirs, et sur quelque individu que se commette le meurtre, il est toujours sûr d'enflammer mes sens. — Ah ! Borchamps, il n'y a que cela de bon dans le monde ; il est si doux de contrarier la nature ! — Mais le meurtre ne la contrarie point ! — Je le sais ; mais il forme infraction aux lois, et rien ne m'échauffe comme cette idée. Qui serait au-dessus des lois, si ce n'étaient ceux qui les font ?... — Votre Majesté a-t-elle joui de ces quatre beaux hommes ? — Seraient-ils dans mes fers sans cela ? — Savent-ils le sort qui les attend ? — Pas encore ; nous le leur déclarerons en nous en servant ; je prononcerai leur arrêt. — Je voudrais que vous l'exécutassiez alors... — Ah ! scélérat, je t'adore », me dit Catherine. Et les objets de luxe destinés aux orgies que nous allions célébrer parurent à l'instant. C'étaient six jeunes filles de quinze à seize ans de la plus rare beauté et six hommes de cinq pieds dix pouces. « Mets-toi bien en face de moi, me dit Catherine, et considère mes plaisirs sans t'en mêler ; br....-toi si tu veux, mais ne me trouble pas. »

Dans un asile de fous

Nous traversâmes Résine pour nous rendre à Pompéia. Cette ville fut engloutie comme Herculanium et par la même éruption. Une chose assez singulière que nous remarquâmes, c'est qu'elle est elle-même édiflée sur deux villes englouties déjà il y a longtemps. Comme vous le voyez, le Vésuve absorbe, détruit toutes les habitations dans cette partie, sans que rien ne décourage d'y en reconstruire de nouvelles; tant il est vrai que, sans ce cruel ennemi, les environs de Naples seraient incontestablement le plus agréable pays de la terre.

De Pompéia nous gagnâmes Salerne et fûmes de là coucher à la fameuse maison de force, qui se trouve située à près de deux milles de cette cité, et dans laquelle Vespoli exerce sa terrible puissance.

Vespoli, issu des plus grandes maisons du royaume de Naples, était autrefois premier aumônier de la cour. Le roi, dont il avait servi les plaisirs et dirigé la conscience, lui avait accordé l'administration despotique de la maison de correction où il était, et, le couvrant de sa puissance, il lui permettait de se livrer là à tout ce qui pourrait le mieux flatter les criminelles passions de ce libertin.

C'était en raison des atrocités qu'il y exerçait que Ferdinand fut bien aise de nous envoyer chez lui.

Vespoli, âgé de cinquante ans, d'une physionomie imposante et dure, d'une taille élevée et d'une force de

taureau, nous reçut avec les marques de la plus extrême considération. Aussitôt qu'il eut vu nos lettres, et comme il était tard quand nous arrivâmes, on ne s'occupa qu'à nous faire promptement coucher. Le lendemain, Vespoli vint nous servir lui-même le chocolat. et, sur le désir que nous lui témoignâmes, il nous accompagna dans la visite que nous voulions faire de sa maison.

Chacune des salles que nous parcourûmes nous fournit à tous infiniment de matières à de criminelles lubricités, et nous étions déjà horriblement échauffés lorsque nous arrivâmes aux loges où étaient enfermés les fous.

Le patron, qui jusqu'à ce moment n'avait fait que s'irriter, b...ait incroyablement quand nous fûmes parvenus dans cette enceinte et, comme la jouissance des fous était celle qui irritait le plus ses sens, il nous demanda si nous voulions le voir agir. « Certainement, répondîmes-nous. — C'est que, dit-il, mon délire est si prodigieux avec ces êtres-là, mes procédés sont si bizarres, mes cruautés tellement atroces, que ce n'est qu'avec peine que je me laisse voir en cet endroit. — Tes caprices fusent-ils mille fois plus incongrus, dit Clairwil, nous voulons te voir, et nous te supplions même d'agir comme si tu étais seul, de ne nous rien faire perdre surtout des élans précieux qui mettent si bien à découvert et tes goûts et ton âme... » Et il nous parut que cette question l'échauffait beaucoup. « Et pourquoi n'en jouirions-nous pas aussi de ces fous ? dit Clairwil ; tes fantaisies nous électrisent : nous voulons les imiter toutes. Si, néanmoins, ils sont méchants nous aurons peur ; s'ils ne le sont pas, nous nous en échaufferons comme toi ; pressons-nous, je brûle de te voir aux prises. »

Ici, les loges environnaient une grande cour plantée de cyprès, dont le vert lugubre donnait à cette enceinte toute l'apparence d'un cimetière. Au milieu était une croix garnie de pointes d'un côté ; c'était là-dessus que se garrotaient les victimes de la scélératesse de Vespoli. Quatre geôliers, armés de gros bâtons ferrés dont un

seul coupeût tué un bœuf, nous escortaient avec attention. Vespoli, qui ne redoutait pas leurs regards, par l'habitude où il était de s'amuser devant eux, leur dit de nous placer sur un banc de cette cour, de rester deux auprès de nous, pendant que les deux autres ouvriraient les loges de ceux dont il aurait besoin. On lui lâche aussitôt un grand jeune homme, nu et beau comme Hercule, qui fit mille extravagances dès qu'il fut libre. Et Vespoli ne manqua pas, se mettant ensuite à danser, à faire les mêmes gambades que le fou ; il le saisit en traître, le pousse sur la croix, et les geôliers le garrottent à l'instant. Dès qu'il est pris, Vespoli, transporté, le fouet à la main, étrille une heure de suite le malheureux fou, qui jette des cris perçants... Cependant, comme Vespoli ne voulait pas perdre ses forces, il fait détacher le jeune homme. Un autre arrive... celui-là se croit Dieu... « Je vais f.... Dieu, nous dit Vespoli, regardez-moi ; il faut que je rosse Dieu. Allons, poursuit-il, allons, bougre de Dieu » ; et Dieu, mis au poteau par les geôliers, est bientôt déchiré par sa chétive créature. Une belle fille de dix-huit ans succède ; celle-ci se croit la Vierge : nouveaux sujets de blasphèmes pour Vespoli, qui fustige jusqu'au sang la sainte mère de Dieu.

A Naples

Peu de jours après notre retour à Naples, le roi Ferdinand nous fit proposer de venir voir, à un des balcons de son palais, l'une des fêtes les plus singulières de son royaume. Il s'agissait d'une cocagne. J'avais souvent entendu parler de cette extravagance, mais ce que je vis était bien différent de l'idée que je m'étais faite.

Ferdinand et la reine Charlotte nous attendaient dans un boudoir dont la croisée donnait sur la place où devait avoir lieu la cocagne. Le duc de Gravines, homme de cinquante ans, très libertin, et la Riccia furent les seuls admis avec nous. « Si vous ne connaissez pas ce spectacle, nous dit le roi dès que le chocolat fut pris, vous allez le trouver bien barbare. — C'est ainsi que nous les aimons, sire, répondis-je, et j'avoue qu'il y a longtemps que je voudrais en France ou de semblables jeux ou des gladiateurs : on n'entretient l'énergie d'une nation que par des spectacles de sang ; celle qui ne les adopte pas s'amollit. Quand un empereur imbécile, en faisant monter le christianisme sur le trône des Césars, eut fait fermer le cirque à Rome, qui devinrent les maîtres du monde ?... des abbés, des moines ou des ducs. — Je suis parfaitement de cet avis, dit Ferdinand. Je voudrais renouveler ici les combats d'hommes contre des animaux, et même ceux d'homme à homme ; j'y travaille ; Gravines et la Riccia m'aident tous deux, et j'espère que nous réüssi-

rons. — La vie de tous ces gueux-là, dit Charlotte, doit-elle être comptée pour quelque chose quand il s'agit de nos plaisirs ? Si nous avons le droit de les faire égorger pour nos intérêts, nous devons également l'avoir pour nos voluptés. »

Le dîner qu'on nous offrit fut de la plus extrême magnificence ; les jeunes filles nous servaient à table et les femmes grosses, couchées à terre sous nos pieds, recevaient les vexations qu'il nous plaisait de leur imposer.

Electrisés par la chair délicate et les vins délicieux qui nous furent servis, nous passâmes, en trébuchant, dans une magnifique salle toute préparée pour les orgies que nous avions à célébrer. Là, les agents étaient Ferdinand, Gravines, la Riccia, Clairwil, Charlotte, Olympe et moi. Les victimes : les quatre femmes grosses, les quatre jeunes filles qui nous avaient servis à dîner et les huit beaux enfants de l'un et de l'autre sexe. Le repas nous ayant menés fort loin, il devenait essentiel que des lumières éclairassent le lieu de la scène. Cinq cents bougies, cachées dans des gazes vertes, répandaient dans cette salle la clarté la plus douce et la plus agréable. « Plus de particularité, plus de tête-à-tête, dit le roi ; c'est aux yeux les uns des autres que nous devons opérer maintenant. »

Nous nous précipitons alors, sans aucune règle, sur les premiers objets qui se présentent, lorsque Ferdinand nous proposa de passer dans un cabinet voisin, dans lequel une machine artistement préparée nous ferait jouir d'un supplice très extraordinaire pour les femmes grosses. On prend les deux qui restent, on les lie sur deux plaques de fer placées l'une au-dessus de l'autre, en telle sorte que les ventres des femmes mises sur ces plaques se répondaient perpendiculairement : les deux plaques s'enlèvent à dix pieds l'une de l'autre. « Allons, dit le roi, disposez-vous au plaisir. » Chacun l'entoure, et, au bout de quelques minutes, par le moyen d'un ressort aux ordres de Ferdinand, les deux plaques, l'une en montant,

l'autre en descendant, s'unissent avec une telle violence que les deux créatures, s'écrasant mutuellement, sont, elles et leur fruit, réduits en poudre en une minute. Vous imaginez facilement, j'espère, qu'il n'y eut pas un de nous qui ne perdit son-f..... à ce spectacle et pas un qui ne le comblât des plus divins éloges.

— Repassons dans une autre pièce, dit Ferdinand ; nous y goûterons d'autres plaisirs.

Cette pièce énorme est occupée par un vaste théâtre ; sept différentes tortures y paraissent préparées ; quatre bourreaux, nus et beaux comme Mars, devaient servir chaque supplice, dont le premier était le feu ; le second, le fouet ; le troisième, la corde ; le quatrième, la roue ; le cinquième, le pal ; le sixième, la tête coupée ; le septième, haché en morceaux.

Retour à Paris

L'abbé Chabert m'avait trouvé tout ce qu'il me fallait. Je m'établis, au bout de huit jours de mon arrivée à Paris, dans un hôtel délicieux ; vous le connaissez ; et j'achetai, près d'Essonnes, la belle terre où nous voici réunis ; je plaçai le reste de mon bien en différentes acquisitions et me trouvai, mes affaires faites, à la tête de quatre millions de rente. Les cinq cent mille francs de Fontanges servirent à meubler mes deux maisons avec la magnificence que vous y voyez. Je m'occupai ensuite d'arrangements libidineux ; je me formai les différents sérails de femmes que vous me connaissez, à la ville et à la campagne ; je pris trente valets de la plus belle taille et de la plus délicieuse figure, et vous savez l'usage que j'en fais. J'ai, de plus, six maquerelles qui ne travaillent absolument que pour moi dans Paris et chez lesquelles, quand je suis à la ville, je me rends trois heures tous les jours. A la campagne, elles m'envoient ce qu'elles découvrent, et vous avez souvent pu juger de leurs fournitures. Peu de femmes, d'après cela, doivent donc se flatter de jouir plus délicieusement de la vie, et cependant je désire toujours ; je me trouve pauvre ; mes désirs sont mille fois supérieurs à mes facultés ; je dépenserais le double si je l'avais ; et il ne sera jamais rien que je ne fasse pour augmenter encore ma fortune : criminel ou non, je ferai tout.

Dès que ces divers arrangements furent pris, j'envoyai chercher M^{lle} de Fontanges à Chaillot : je fis payer sa pension et je la retirai. Rien, dans la nature entière, n'est aussi joli que cette fille. Représentez-vous Flore elle-même, et vous n'aurez encore, de ses grâces et de ses attraits, que la plus imparfaite des idées. Agée de dix-sept ans, M^{lle} de Donis était blonde ; ses cheveux superbes la couvraient en entier ; ses yeux étaient du plus beau brun ; on n'en vit jamais de plus vifs : ils pétillaient à la fois d'amour et de volupté ; sa bouche délicieuse ne paraissait s'ouvrir que pour l'embellir encore ; et ses dents, les plus belles du monde, ressemblaient à des perles qu'on aurait semées sur des roses. O Fontanges ! qu'il fallait être à la fois cruelle et libertine pour ne pas faire grâce à tant d'attraits et pour ne pas l'excepter, au moins, du sort rigoureux que je destinai à toutes mes jouissances !

Prévenue depuis cinq ans par sa mère de me rendre tous les respects et tous les soins possibles, aussitôt qu'elle sut que c'était moi qui l'envoyais prendre, elle se félicita intérieurement de ce bonheur ; et en arrivant, éblouie de ce faste, de cette multitude de valets, de femmes, de cette magnificence de meubles dont elle n'avait encore aucune idée, n'étant jamais sortie de son couvent, elle s'imagina voir l'Olympe et se crut transportée, toute vive, dans le séjour azuré des dieux ; peut-être même me prenait-elle pour Vénus. Elle se jette à mes genoux, je la relève ; je baise sa jolie bouche de rose, ses deux grands yeux et ses deux joues d'albâtre que la pudeur anime, sous mes lèvres, du plus beau vermillon de la nature. Je la presse contre mon sein, et je sens son petit cœur battre sur ma gorge comme celui de la jeune colombe qu'on arrache au sein de sa mère. Elle était assez bien vêtue, quoique avec simplicité : un joli chapeau de fleurs, de superbes cheveux blonds retombant en boucles flottantes sur deux épaules délicieusement coupées. Elle me dit, du son de voix le plus doux et le plus flatteur : « Madame, je rends

grâce au ciel qui me procure l'avantage de vous consacrer ma vie ; je sais que ma mère est morte, et je n'ai plus que vous dans le monde. » Alors ses paupières se sont mouillées, et j'ai souri. « Oui, mon enfant, lui ai-je dit, votre mère est morte ; elle a été mon amie ; elle mourut singulièrement... Elle me laissa de l'argent pour vous. Si vous vous conduisez bien avec moi, vous pourrez être riche ; mais tout cela dépendra de votre conduite, de votre aveugle obéissance à toutes mes volontés. — Je serai votre esclave, madame », me répondit-elle en se courbant sur ma main, et je rebaisai sa bouche une seconde fois avec un peu plus de détail. Je fis découvrir la gorge... Elle rougissait, elle était émue et m'adressait néanmoins, toujours avec esprit ce qu'elle pouvait placer d'honnête et de respectueux. Alors je la reprends une troisième fois dans mes bras, ses cheveux épars, et je lui dis : « Je crois que je vous aimerai, car vous êtes douce et fraîche... » L'idée de la scandaliser me vint alors : rien n'est joli comme le scandale donné par le vice à la vertu.

« Mademoiselle, lui dis-je sévèrement, n'arguez rien de ce moment d'ivresse où la nature m'a plongée malgré moi ; n'allez pas vous imaginer que ce soit, de ma part, une affaire de prédilection. Il faut maintenant que vous sachiez que votre mère m'a remis cinq cent mille francs pour vous composer une dot ; comme vous auriez pu l'apprendre par d'autres, il est plus simple que je vous en prévienne. — Oui, madame, je le savais. — Ah ! vous le saviez, mademoiselle, je vous en félicite ; mais ce que vous ne saviez pas, c'est que madame votre mère doit ici cette même somme à un certain M. de Noircueil, auquel je l'ai remise et qui, de ce moment-ci, devient le maître de vous en faire présent ou de la garder, puisqu'elle lui appartient ; je vous mènerai demain chez ce M. de Noircueil et vous exhorte à beaucoup de complaisance s'il lui arrive d'exiger de vous quelque chose. — Mais, madame, les leçons de morale et de pudeur qui ont fait la base de

l'excellente éducation que j'ai reçue s'accordent mal avec vos conseils. — Ajoutez mes actions, pendant que vous êtes en train de me gronder ; je vous conseille de me reprocher jusqu'aux bontés que j'ai eues pour vous. — Je ne dis pas cela, madame. — Ah ! dites-le si vous le voulez, je vous assure que vos reproches me touchent aussi peu que vos éloges : on s'amuse d'une petite fille comme vous, on la méprise après. — Du mépris, madame... j'avais cru qu'on ne méprisait que le vice. — Le vice amuse et la vertu fatigue ; or, je crois que ce qui sert à nos plaisirs doit toujours l'emporter sur ce qui n'est bon qu'à donner des vapeurs... »

LA PHILOSOPHIE

DANS LE BOUDOIR

OU

LES INSTITUTEURS LIBERTINS

Portrait de Dolmancé

M^{me} DE SAINT-ANGE

Bonjour, mon frère ; eh bien, M. Dolmancé ?

LE CHEVALIER DE MIRVEL

Il arrivera à quatre heures précises, nous ne dînons qu'à sept : nous aurons, comme tu vois, tout le temps de jaser.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Sais-tu, mon frère, que je me repens un peu et de ma curiosité et de tous les projets obscènes formés pour aujourd'hui ? En vérité, mon ami, tu es trop indulgent ; plus je devrais être raisonnable, plus ma maudite tête s'irrite et devient libertine : tu me passes tout ; cela ne sert qu'à me gêner... A vingt-six ans, je devrais être déjà dévote, et je ne suis encore que la plus débordée des femmes... On n'a pas d'idée de ce que je conçois, mon ami, de ce que je voudrais faire. J'imaginai qu'en me tenant aux femmes cela me rendrait sage ; que mes désirs concentrés dans mon sexe ne s'exhaleraient plus vers le vôtre ; projets chimériques, mon ami : les plaisirs dont je voulais me priver ne sont venus s'offrir qu'avec plus d'ardeur à mon esprit, et j'ai vu que, quand on était, comme moi, née pour le libertinage, il était devenu inutile de songer à s'imposer des freins : de fougueux

désirs les brisent bientôt. Enfin, mon cher, je suis un animal amphibie ; j'aime tout, je m'amuse de tout, je veux réunir tous les genres ; mais avoue-le, mon frère, n'est-ce pas une extravagance complète à moi que de vouloir connaître ce singulier Dolmancé qui, de ses jours, dis-tu, n'a pu voir une femme comme l'usage le prescrit, qui, sodomite par principe, non seulement est idolâtre de son sexe, mais ne cède même au nôtre que sous la clause spéciale de lui livrer les attraits chéris dont il est accoutumé de se servir chez les hommes ! Vois, mon frère, quelle est ma bizarre fantaisie ! Je veux être le Ganymède de ce nouveau Jupiter, je veux jouir de ses goûts, de ses débauches, je veux être la victime de ses erreurs ; jusqu'à présent, tu le sais, mon cher, je ne me suis livrée ainsi qu'à toi, par complaisance, ou à quelqu'un de mes gens qui, payé pour me traiter de cette façon, ne s'y prêtait que par intérêt ; aujourd'hui, ce n'est plus la complaisance, ni le caprice, c'est le goût seul qui me détermine... Je crois, entre les procédés qui m'ont asservi et ceux qui vont m'asservir, à cette manie bizarre une inconcevable différence, et je veux la connaître. Peins-moi ton Dolmancé, je t'en conjure, afin que je l'aie bien dans la tête avant que de le voir arriver, car tu sais que je ne le connais que pour l'avoir rencontré l'autre jour dans une maison où je ne fus que quelques minutes avec lui.

LE CHEVALIER

Dolmancé, ma sœur, vient d'atteindre sa trente-sixième année ; il est grand, d'une fort belle figure, des yeux très vifs et très spirituels, mais quelque chose d'un peu dur et d'un peu méchant se peint malgré lui dans ses traits ; il a les plus belles dents du monde, un peu de mollesse dans la taille et dans la tournure, par l'habitude, sans doute, qu'il a de prendre si souvent des airs féminins ; il est d'une élégance extrême, une jolie voix, des talents, et principalement beaucoup de philosophie dans l'esprit.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Il ne croit pas en Dieu, j'espère ?

LE CHEVALIER

Ah ! que dis-tu là ? c'est le plus célèbre athée, l'homme le plus immoral... Oh ! c'est bien la corruption la plus complète et la plus entière, l'individu le plus méchant et le plus scélérat qui puisse exister.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Comme tout cela m'échauffe ! je vais raffoler de cet homme ; et ses goûts, mon frère ?

LE CHEVALIER

Tu le sais, les délices de Sodome lui sont aussi chères comme agent que comme patient ; il n'aime que les hommes dans ses plaisirs, et si quelquefois néanmoins il consent à essayer des femmes, ce n'est qu'aux conditions qu'elles seront assez complaisantes pour changer de sexe avec lui. Je lui ai parlé de toi, je l'ai prévenu de tes intentions ; il accepte et t'avertit à son tour des clauses du marché. Je t'en préviens, ma sœur, il te refusera tout net si tu prétends l'engager à autre chose : « Ce que je consens à faire avec votre sœur est, prétend-il, une licence... une incartade dont on ne se souille que rarement et avec beaucoup de précautions. »

M^{me} DE SAINT-ANGE

Se souiller !... des précautions ! j'aime à la folie le langage de ces aimables gens ! Entre nous autres femmes, nous avons aussi de ces mots exclusifs qui prouvent, comme ceux-là, l'horreur profonde dont elles sont pénétrées pour tout ce qui ne tient pas au culte admis... Eh ! dis-moi, mon cher, il t'a eu ? Avec ta délicieuse figure et tes vingt ans, on peut, je crois, captiver un tel homme !

LE CHEVALIER

Je ne te cacherai point mes extravagances avec lui : tu as trop d'esprit pour les blâmer. Dans le fait, j'aime les femmes, moi, et je ne me livre à ces goûts bizarres que quand un homme aimable m'en presse. Il n'y a rien que je ne fasse alors. Je suis loin de cette morgue ridicule qui fait croire à nos jeunes freluquets qu'il faut répondre par des coups de canne à de semblables propositions ; l'homme est-il le maître de ses goûts ? Il faut plaindre ceux qui en ont de singuliers, mais les insulter, jamais : leur tort est celui de la nature ; ils n'étaient pas plus les maîtres d'arriver au monde avec des goûts différents que nous ne le sommes de naître bancal ou bien fait. Un homme vous dit-il d'ailleurs une chose désagréable en vous témoignant le désir qu'il a de jouir avec vous ? Non, sans doute ; c'est un compliment qu'il vous fait : pourquoi donc y répondre par des injures ou des insultes ? Il n'y a que les sots qui puissent penser ainsi ; jamais un homme raisonnable ne parlera sur cette matière différemment que je ne fais ; mais c'est que le monde est peuplé de plats imbéciles qui croient que c'est leur manquer que de leur avouer qu'on les trouve propres à des plaisirs, et qui, gâtés par les femmes, toujours jalouses, ce qui a l'air d'attenter à leurs droits, s'imaginent être les don Quichottes de ces droits ordinaires en brutalisant ceux qui n'en reconnaissent pas toute l'étendue.

Portrait d'Eugénie

M^{me} DE SAINT-ANGE

Eh bien, mon cher amour, pour récompenser aujourd'hui ta délicate complaisance, je vais livrer à tes ardeurs une jeune fille vierge et plus belle que l'Amour.

LE CHEVALIER

Comment ! avec Dolmancé... tu fais venir une femme chez toi ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

Il s'agit d'une éducation ; c'est une petite fille que j'ai connue au couvent l'automne dernier, pendant que mon mari était aux eaux. Là, nous ne pûmes rien, nous n'osâmes rien, trop d'yeux étaient fixés sur nous, mais nous nous promîmes de nous réunir dès que cela serait possible ; uniquement occupée de mon désir, j'ai, pour y satisfaire, fait connaissance avec sa famille. Son père est un libertin... que j'ai captivé. Enfin la belle vient, je l'attends ; nous passerons deux jours ensemble... deux jours délicieux ; la meilleure partie de ce temps, je l'emploie à éduquer cette jeune personne. Dolmancé et moi nous placerons dans cette jolie petite tête tous les principes du libertinage le plus effréné, nous l'embraserons de nos feux, nous l'alimenterons de notre philosophie, nous lui inspirerons nos désirs, et comme je veux joindre un peu de pratique à la théorie, comme je veux qu'on se

divertisse, je t'ai destiné, mon frère, à la moisson des myrtes de Cythère, Dolmancé à celle des roses de Sodome. J'aurai deux plaisirs à la fois : celui de jouir moi-même de ces voluptés criminelles et celui d'en donner des leçons, d'en inspirer les goûts à l'aimable innocente que j'attire dans nos filets. Eh bien ! chevalier, ce projet est-il digne de mon imagination ?

LE CHEVALIER

Il ne peut être conçu que par elle : il est divin, ma sœur, et je te promets d'y remplir à merveille le rôle charmant que tu m'y destines. Ah ! friponne, comme tu vas jouir du plaisir d'éduquer cette enfant ! quelles délices pour toi de la corrompre, d'étouffer dans ce jeune cœur toutes les semences de vertu et de religion qu'y placèrent ses institutrices ! En vérité, cela est trop *roué* pour moi.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Il est bien sûr que je n'épargnerai rien pour la pervertir, pour dégrader, pour culbuter dans elle tous les faux principes de morale dont on aurait pu déjà l'étourdir ; je veux, en deux leçons, la rendre aussi scélérate que moi... aussi impie, ... aussi débauchée. Préviens Dolmancé, mets-le au fait dès qu'il arrivera, pour que le venin de ses immoralités, circulant dans ce jeune cœur avec celui que j'y lancerai, parvienne à déraciner dans peu d'instantes toutes les semences de vertu qui pourraient y germer sans nous.

LE CHEVALIER

Il était impossible de mieux trouver l'homme qu'il te fallait : l'irréligion, l'impiété, l'inhumanité, le libertinage découlent des lèvres de Dolmancé comme autrefois l'onction mystique de celles du célèbre archevêque de Cambrai ; c'est le plus profond séducteur, l'homme le plus corrompu, le plus dangereux... Ah ! ma chère amie, que

ton élève réponde aux soins de l'instituteur, et je te la garantis bientôt perdue.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Cela ne sera sûrement pas long avec les dispositions que je lui connais...

LE CHEVALIER

Mais dis-moi, chère sœur, ne redoutes-tu rien des parents ? Si cette petite fille venait à jaser quand elle retournera chez elle ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

Ne crains rien, j'ai séduit le père... il est à moi. Faut-il enfin te l'avouer ? je me suis livrée à lui pour qu'il fermât les yeux ; il ignore mes desseins, mais il n'osera jamais les approfondir... Je le tiens.

LE CHEVALIER

Tes moyens sont affreux !

M^{me} DE SAINT-ANGE

Voilà comment il les faut pour qu'ils soient sûrs

LE CHEVALIER

Eh ! dis-moi, je te prie, quelle est cette jeune personne ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

On la nomme *Eugénie* ; elle est la fille d'un certain Mistival, l'un des plus riches traitants de la capitale, âgé d'environ trente-six ans ; la mère en a tout au plus trente-deux et la petite fille quinze. Mistival est aussi libertin que sa femme est dévote. Pour Eugénie, ce serait en vain, mon ami, que j'essayerais de te la peindre : elle est au-dessus de mes pinceaux ; qu'il te suffise d'être convaincu que ni toi ni moi n'avons certainement jamais vu rien d'aussi délicieux au monde.

LE CHEVALIER

Mais esquisse au moins, si tu ne peux peindre, afin que, sachant à peu près à qui je vais avoir affaire, je me remplisse mieux l'imagination de l'idole où je dois sacrifier.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Eh bien ! mon ami, ses cheveux châtain, qu'à peine on peut empoigner, lui descendent au bas des fesses ; son teint est d'une blancheur éblouissante ; son nez un peu aquilin, ses yeux d'un noir d'ébène et d'une ardeur !... Oh ! mon ami, il n'est pas possible de tenir à ces yeux-là. Tu n'imagines point toutes les sottises qu'ils m'ont fait faire... Si tu voyais les jolis sourcils qui les couronnent, ... les intéressantes paupières qui les bordent ! Sa bouche est très petite, ses dents superbes, et tout cela d'une fraîcheur !... Une de ses beautés est la manière élégante dont sa belle tête est attachée sur ses épaules, l'air de noblesse qu'elle a quand elle la tourne... Eugénie est grande pour son âge : on lui donnerait dix-sept ans ; sa taille est un modèle d'élégance et de finesse, sa gorge délicieuse... Ce sont bien les deux plus jolis petits tétons !... A peine y a-t-il de quoi remplir la main, mais si doux, ... si frais, ... si blancs ! Vingt fois j'ai perdu la tête en les baisant, et si tu avais vu comme elle s'animait sous mes caresses... comme ses deux grands yeux me peignaient l'état de son âme !... Mon ami, je ne sais pas comment est le reste. Ah ! s'il en faut juger par ce que je connais, jamais l'Olympe n'eut une divinité qui la valût... Mais je l'entends... laissez-nous ; sors par le jardin pour ne point la rencontrer et sois exact au rendez-vous.

LE CHEVALIER

Le tableau que tu viens de me faire te répond de mon exactitude...



LÉONORE ENLEVÉE DANS UN CERCUEIL

(Extrait de « *Aline et Valcour,*
ou le roman philosophique »)

La Religion, la Charité, l'Adultère

EUGÉNIE

Mais il est des vertus de plus d'une espèce ; que pensez-vous, par exemple, de la pitié ?

DOLMANCÉ

Que peut être cette vertu pour qui ne croit pas à la religion, et qui peut croire à la religion ? Voyons, raisonnons avec ordre, Eugénie : n'appellez-vous pas religion le pacte qui lie l'homme à son Créateur et qui l'engage à lui témoigner, par un culte, la reconnaissance qu'il a de l'existence qu'il a reçue de ce sublime auteur ?

EUGÉNIE

On ne peut mieux le définir.

DOLMANCÉ

Eh bien ! s'il est démontré que l'homme ne doit son existence qu'aux plans irrésistibles de la nature ; s'il est prouvé qu'aussi ancien sur ce globe que le globe même (1) il n'est, comme le chêne, comme le lion, comme les minéraux qui se trouvent dans les entrailles de ce globe, qu'une production nécessitée par l'existence du globe et qui ne doit la sienne à qui que ce soit ; s'il est démontré que ce Dieu, que les sots regardent comme auteur et fabricant unique de tout ce que nous voyons, n'est que le *nec plus*

(1) Ceci est une hypothèse encore toute neuve.

ultra de la raison humaine, que le fantôme créé à l'instant où cette raison ne voit plus rien, afin d'aider à ses opérations ; s'il est prouvé que l'existence de ce Dieu est impossible et que la nature, toujours en mouvement, tient d'elle-même ce qu'il plaît aux sots de lui donner gratuitement ; s'il est certain qu'à supposer que cet être inerte existât, ce serait assurément le plus ridicule de tous les êtres, puisqu'il n'aurait servi qu'un seul jour, et que depuis des millions de siècles il serait dans une inaction méprisable ; qu'à supposer qu'il existât comme les religions nous le peignent, ce serait assurément le plus détestable des êtres, puisqu'il permettrait le mal sur la terre, tandis que sa toute-puissance pourrait l'empêcher ; si, dis-je, tout cela se trouvait prouvé comme cela l'est incontestablement, croiriez-vous, alors, Eugénie, que la pitié qui lierait l'homme à ce Créateur imbécile, insuffisant, féroce et méprisable fût une vertu bien nécessaire ?

EUGÉNIE, à *M^{me} de Saint-Ange*

Quoi ! réellement, mon aimable amie, l'existence de Dieu serait une chimère ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

Et des plus méprisables, sans doute.

DOLMANCÉ

Il faut avoir perdu le sens pour y croire. Fruit de la frayeur des uns et de la faiblesse des autres, cet abominable fantôme, Eugénie, est inutile au système de la terre ; il y nuirait infailliblement puisque ses volontés, qui devraient être justes, ne pourraient jamais s'allier avec les injustices essentielles aux lois de la nature ; qu'il devrait constamment vouloir le bien, et que la nature ne doit le désirer qu'en compensation du mal qui sert à ses lois ; qu'il faudrait qu'il agît toujours, et que la nature, dont cette action perpétuelle est une des lois, ne pourrait que se trouver en concurrence et en opposition perpé-

tuelle avec lui. Mais, dira-t-on à cela, Dieu et la nature sont la même chose. Ne serait-ce pas une absurdité ? La chose créée ne peut être égale à l'être créant ; est-il possible que la montre soit l'horloger ? Eh bien, continuera-t-on, la nature n'est rien, c'est Dieu qui est tout. Autre bêtise ! Il y a nécessairement deux choses dans l'univers : l'agent créateur et l'individu créé. Or, quel est cet agent créateur ? Voilà la seule difficulté qu'il faut résoudre ; c'est la seule question à laquelle il faille répondre. Si la matière agit, se meut par des combinaisons qui nous sont inconnues ; si le mouvement est inhérent à la matière, si elle seule enfin peut, en raison de son énergie, créer, produire, conserver, maintenir, balancer dans des plaines immenses de l'espace tous les globes dont la vue nous surprend et dont la marche uniforme, invariable nous remplit de respect et d'admiration, quel sera le besoin de chercher alors un agent étranger à tout cela, puisque cette faculté active se trouve essentiellement dans la nature elle-même, qui n'est autre chose que la matière en action ? Votre chimère éclaircira-t-elle quelque chose ? Je défie qu'on puisse me le prouver. A supposer que je me trompe sur les facultés internes de la matière, je n'ai du moins devant moi qu'une difficulté. Que faites-vous en m'offrant votre Dieu ? Vous m'en donnez une de plus. Et comment voulez-vous que j'admette, pour cause de ce que je ne comprends pas, quelque chose que je comprends encore moins ? Sera-ce au moyen des dogmes de la religion chrétienne que j'examinerai... que je représenterai votre effroyable Dieu ? Voyons un peu comme elle me le peint... Que vois-je dans le Dieu de ce culte infâme, si ce n'est un être inconséquent et barbare, créant aujourd'hui un monde de la construction duquel il se repent demain ? Qu'y vois-je ? qu'un être faible qui ne peut jamais faire prendre à l'homme le pli qu'il voudrait ! Cette créature, quoique émanée de lui, le domine ; elle peut l'offenser et mériter par là des supplices éternels ! Quel être faible que ce Dieu-là ! Comment ! il a pu créer tout ce que nous voyons, et

il lui est impossible de former un homme à sa guise ! Mais, me répondez-vous à cela, s'il l'eût créé tel, l'homme n'eût pas eu de mérite. Quelle platitude ! et quelle nécessité y a-t-il que l'homme mérite de son Dieu ? En le formant tout à fait bon, il n'aurait jamais pu faire de mal, et de ce moment seul l'ouvrage était digne d'un dieu. C'est tenter l'homme que de lui laisser un choix. Or, Dieu, par sa prescience infinie, savait bien ce qu'il en résulterait. De ce moment, c'est donc à plaisir qu'il perd la créature que lui-même a formée. Quel horrible Dieu que ce Dieu-là ! quel monstre ! quel scélérat plus digne de notre haine et de notre implacable vengeance ! Cependant, peu content d'une aussi sublime besogne, il noie l'homme pour le convertir ; il le brûle, il le maudit. Rien de tout cela ne le change. Un être plus puissant que ce vilain Dieu, le *Diable*, conservant toujours son empire, pouvant toujours braver son auteur, parvient sans cesse, par ses séductions, à débaucher le troupeau que s'était réservé l'Éternel. Rien ne peut vaincre l'énergie de ce démon sur nous. Qu' imagine alors, selon vous, l'horrible Dieu que vous prêchez ? Il n'a qu'un fils, un fils unique, qu'il possède de je ne sais quel commerce ; car, comme l'homme *fout*, il a voulu que son Dieu *foutît* également ; il détache du ciel cette respectable portion de lui-même. On s' imagine peut-être que c'est sur des rayons célestes, au milieu du cortège des anges, à la vue de l'univers entier, que cette sublime créature va paraître... Pas un mot : c'est dans le sein d'une putain juive, c'est au milieu d'une étable à cochons que s'annonce le Dieu qui vient sauver la terre ! Voilà une digne extraction qu'on lui prête ! Mais son honorable mission nous dédommagera-t-elle ? Suivons un instant le personnage. Que dit-il ? que fait-il ? Quelle sublime mission recevons-nous de lui ? quel mystère va-t-il révéler ? quel dogme va-t-il nous prescrire ? dans quels actes, enfin, sa grandeur va-t-elle éclater ? Je vois d'abord une enfance ignorée, quelques services, très libertins sans doute, rendus par ce polisson aux prêtres du temple de

Jérusalem ; ensuite, une disparition de quinze ans pendant laquelle le fripon va s'empoisonner de toutes les rêveries de l'école égyptienne, qu'il rapporte enfin de Judée. A peine y reparait-il que sa démence débute par lui faire dire qu'il est fils de Dieu, égal à son père ; il s'associe à cette alliance un autre fantôme qu'il appelle l'Esprit-Saint, et ces trois personnes, assure-t-il, ne doivent en faire qu'une ! Plus ce ridicule mystère étonne la raison, plus ce faquin assure qu'il y a du mérite à l'adopter... de danger à l'anéantir. C'est pour nous sauver tous, assure l'imbécile, qu'il a pris chair, quoique *Dieu*, dans le sein d'une enfant des hommes ; et les miracles éclatants qu'on va lui voir opérer en convaincront bientôt l'univers ! Dans un souper d'ivrognes, en effet, le fourbe change, à ce qu'on dit, l'eau en vin ; dans un désert, il nourrit quelques scélérats avec des provisions cachées que ses sectateurs préparèrent ; un de ses camarades fait le mort, notre imposteur le ressuscite ; il se transporte sur une montagne, et là, seulement devant deux ou trois de ses amis, il fait un tour de passe-passe dont rougirait le plus mauvais bateleur de nos jours. Maudissant d'ailleurs avec enthousiasme tous ceux qui ne croient pas en lui, le coquin promet les cieux à tous les sots qui l'écouteront. Il n'écrit rien, vu son ignorance ; parle fort peu, vu sa bêtise ; fait encore moins, vu sa faiblesse, et, lassant à la fin les magistrats impatientés de ses discours séditieux quoique fort rares, le charlatan se fait mettre en croix, après avoir assuré les gredins qui le suivent que chaque fois qu'ils l'invoqueront il descendra vers eux pour s'en faire manger. On le supplicie, il se laisse faire. Monsieur son papa, ce Dieu sublime dont il ose dire qu'il descend, ne lui donne pas le moindre secours, et voilà le coquin traité comme le dernier des scélérats, dont il était si digne d'être le chef. Ses satellites s'assemblent : « Nous voilà perdus, disent-ils, et toutes nos espérances évanouies si nous ne nous sauvons par un coup d'éclat. Enivrons la garde qui entoure Jésus, dérobons son corps, publions

qu'il est ressuscité : le moyen est sûr ; si nous parvenons à faire croire cette friponnerie, notre nouvelle religion s'étale, se propage ; elle séduit le monde entier... Travaillons ! » Le coup s'entreprend, il réussit. A combien de fripons la hardiesse n'a-t-elle pas tenu lieu de mérite ! Le corps est enlevé, les sots, les femmes, les enfants crient, tant qu'ils peuvent, au miracle, et cependant, dans cette ville où de si grandes merveilles viennent de s'opérer, dans cette ville teinte du sang d'un Dieu, personne ne veut croire à ce Dieu ; pas une seule conversion ne s'y opère. Il y a mieux : le fait est si peu digne d'être transmis qu'aucun historien n'en parle. Les seuls disciples de cet imposteur pensent à tirer parti de la fraude, mais non pas dans le moment. Cette considération est encore bien essentielle. Ils laissent écouler plusieurs années avant de faire usage de leur insigne fourberie ; ils érigent sur elle l'édifice chancelant de leur dégoûtante doctrine. Tout changement plaît aux hommes ! Las du despotisme des empereurs, une révolution devenait nécessaire. On écoute ces fourbes, leur progrès devient très rapide : c'est l'histoire de toutes les erreurs. Bientôt les hôtels de Vénus et de Mars sont changés en ceux de Jésus et de Marie ; on publie la vie de l'imposteur ; ce plat roman trouve des dupes ; on lui fait dire cent choses auxquelles il n'a jamais pensé ; quelques-uns de ses propos saugrenus deviennent aussitôt la base de sa morale, et comme cette nouveauté se prêchait à des pauvres, la charité en devint la première vertu. Des rites bizarres s'instituent sous le nom de *sacrements*, dont le plus indigne et le plus abominable de tous est celui par lequel un prêtre couvert de crimes a néanmoins, par la vertu de quelques paroles magiques, le pouvoir de faire arriver Dieu dans un morceau de pain. N'en doutons pas : dès sa naissance même, ce culte indigne eût été détruit sans ressource si l'on n'eût employé contre lui que les armes du mépris qu'il méritait ; mais on s'avisa de le persécuter ; il s'accrut ; le moyen était inévitable. Qu'on essaye encore aujourd'hui de le couvrir de ridicule,

il tombera. L'adroit Voltaire n'employait jamais d'autres armes, et c'est de tous les écrivains celui qui peut se flatter d'avoir le plus fait de prosélytes. En un mot, Eugénie, telle est l'histoire de Dieu et de sa religion ; voyez le cas que ces fables méritent et déterminez-vous sur leur compte.

EUGÉNIE

Mon choix n'est pas embarrassant : je méprise toutes ces rêveries dégoûtantes, et ce Dieu même auquel je tenais encore par faiblesse ou par ignorance n'est plus pour moi qu'un objet d'horreur.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Jure-moi bien de n'y plus penser, de ne t'en occuper jamais, de ne l'invoquer en aucun instant de ta vie et de n'y revenir de tes jours.

EUGÉNIE, *se précipitant sur le sein de M^{me} de Saint-Ange*

Ah ! j'en fais le serment dans tes bras ! Ne m'est-il pas facile de voir que ce que tu exiges est pour mon bien, et que tu ne veux pas que de pareilles réminiscences puissent jamais troubler ma tranquillité ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

Pourrais-je avoir d'autre motif ?

EUGÉNIE

Mais, Dolmancé, c'est, ce me semble, l'analyse des vertus qui nous a conduits à l'examen des religions. Revenons-y. N'existerait-il pas dans cette religion, toute ridicule qu'elle est, quelques vertus prescrites par elle et dont le culte pût contribuer à notre bonheur ?

DOLMANCÉ

Eh bien ! examinons. Sera-ce la chasteté, Eugénie, cette vertu que vos yeux détruisent, quoique votre ensemble en soit l'image ? Révérez-vous l'obligation de combattre tous les mouvements de la nature, les sacrifierez-vous tous au vain et ridicule bonheur de n'avoir jamais une faiblesse ? Soyez juste et répondez, belle amie : croyez-

vous trouver dans cette absurde et dangereuse pureté d'âme tous les plaisirs du vice contraire ?

EUGÉNIE

Non, d'honneur, je ne veux point de celle-là ; je ne me sens pas le moindre penchant à être chaste, et la plus grande disposition au vice, au contraire ; mais, Dolmancé, la *charité*, la *bienfaisance* ne pourraient-elles pas faire le bonheur de quelques âmes sensibles ?

DOLMANCÉ

Loin de nous, Eugénie, les vertus qui ne font que des ingrats ! Mais, ne t'y trompe point, d'ailleurs, ma charmante amie, la bienfaisance est bien plutôt un vice de l'orgueil qu'une véritable vertu de l'âme : c'est par ostentation qu'on soulage ses semblables, jamais dans la seule vue de faire une bonne action ; on serait bien fâché que l'aumône qu'on vient de faire n'eût pas toute la publicité possible. Ne t'imaginer pas non plus, Eugénie, que cette action ait d'aussi bons effets qu'on se l' imagine : je ne l'envisage, moi, que comme la plus grande de toutes les duperies ; elle accoutume le pauvre à des secours qui détériorent son énergie ; il ne travaille plus quand il s'attend à vos charités et devient, dès qu'elles lui manquent, un voleur ou un assassin. J'entends de toutes parts demander les moyens de supprimer la mendicité, et l'on fait, pendant ce temps-là, tout ce qu'on peut pour la multiplier. Voulez-vous ne pas avoir de mouches dans une chambre ? N'y répandez pas de sucre pour les attirer. Voulez-vous ne pas avoir de pauvres en France ? Ne distribuez aucune aumône et supprimez surtout vos maisons de charité. L'individu né dans l'infortune, se voyant alors privé de ces ressources dangereuses, emploiera tout le courage, tous les moyens qu'il aura reçus de la nature, pour se tirer de l'état où il est né ; il ne vous importunera plus. Détruisez, renversez sans aucune pitié ces détestables maisons où vous avez l'effronterie de recéler les fruits du libertinage de ce pauvre, cloaques épouvantables vomissant chaque jour dans la société un essaim dégoûtant de

ces nouvelles créatures qui n'ont d'espoir que dans notre bourse. A quoi sert-il, je le demande, que l'on conserve de tels individus avec tant de soins ? A-t-on peur que la France se dépeuple ? Ah ! n'ayons jamais cette crainte ! Un des premiers vices de ce gouvernement consiste dans une population trop nombreuse, et il s'en faut bien que de tels superflus soient des richesses pour l'Etat. Ces êtres surnuméraires sont comme des branches parasites, qui, ne vivant qu'aux dépens du tronc, finissent toujours par l'exténuier. Souvenez-vous que toutes les fois que, dans un gouvernement quelconque, la population sera supérieure aux moyens de l'existence, ce gouvernement languira. Examinez bien la France, vous verrez que c'est ce qu'elle offre. Qu'en résulte-t-il ? on le voit. Le Chinois, plus sage que nous, se garde bien de se laisser dominer ainsi par une population trop abondante. Point d'asile pour les fruits honteux de sa débauche ; on abandonne ces affreux résultats comme les suites d'une digestion. Point de maisons pour la pauvreté ; on ne la connaît point à la Chine. Là, tout le monde est heureux ; rien n'altère l'énergie du pauvre, et chacun y peut dire, comme Néron : *Quid est pauper ?*

EUGÉNIE, à M^{me} de Saint-Ange

Chère amie, mon père pense absolument comme monsieur ; de ses jours il ne fit une bonne œuvre. Il ne cesse de gronder ma mère des sommes qu'elle dépense à de telles pratiques. Elle était de la *Société maternelle*, de la *Société philanthropique* ; je ne sais de quelle association elle n'était point ; il l'a contrainte à quitter tout cela, en l'assurant qu'il la réduirait à la plus modique pension si elle s'avisait de retomber dans de pareilles sottises.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Il n'y a rien de plus ridicule et en même temps de plus dangereux, Eugénie, que toutes ces associations : c'est à elles, aux écoles gratuites et aux maisons de charité que nous devons le bouleversement horrible dans lequel nous

voici maintenant. Ne fais jamais d'aumône, ma chère, je t'en supplie.

EUGÉNIE

Ne crains rien ; il y a longtemps que mon père a exigé de moi la même chose, et la bienfaisance me tente trop peu pour enfreindre sur cela ses ordres..., les mouvements de mon cœur et tes désirs.

DOLMANCÉ

Ne divisons pas cette portion de sensibilité que nous avons reçue de la nature : c'est l'anéantir que de l'étendre. Que me font à moi les maux des autres ? N'ai-je donc point assez des miens, sans aller m'affliger de ceux qui me sont étrangers ? Que le foyer de cette sensibilité n'allume jamais que nos plaisirs ! soyons sensibles à tout ce qui les flatte, absolument inflexibles sur tout le reste. Il résulte de cet état de l'âme une sorte de cruauté, qui n'est quelquefois pas sans délices. On ne peut pas toujours faire le mal. Privés du plaisir qu'il donne, équivalons au moins cette sensation par la petite méchanceté piquante de ne jamais faire le bien.

EUGÉNIE

Ah ! Dieu ! comme vos leçons m'enflamment ! Je crois qu'on me tuerait plutôt maintenant que de me faire faire une bonne action !

M^{me} DE SAINT-ANGE

Et s'il s'en présentait une mauvaise, serais-tu de même prête à la commettre ?

EUGÉNIE

Tais-toi, séductrice ; je ne répondrai sur cela que lorsque tu auras fini de m'instruire. Il me paraît que, d'après tout ce que vous me dites, Dolmancé, rien n'est aussi indifférent sur la terre que d'y commettre le bien ou le

mal ; nos goûts, notre tempérament doivent seuls être respectés.

DOLMANCÉ

Ah ! n'en doutez pas, Eugénie, ces mots de vice et de vertu ne nous donnent que des idées purement locales. Il n'y a aucune action, quelque singulière que vous puissiez la supposer, qui soit vraiment criminelle ; aucune qui puisse réellement s'appeler vertueuse. Tout est en raison de nos mœurs et du climat que nous habitons ; ce qui fait crime ici est souvent vertu quelque cent lieues plus bas, et les vertus d'un autre hémisphère pourraient bien réversiblement être des crimes pour nous. Il n'y a pas d'horreur qui n'ait été divinisée, pas une vertu qui n'ait été flétrie. De ces différences purement géographiques naît le peu de cas que nous devons faire de l'estime ou du mépris des hommes, sentiments ridicules et frivoles au-dessus desquels nous devons nous mettre, au point même de préférer sans crainte leur mépris, pour peu que les actions qui nous le méritent soient de quelque volupté pour nous.

EUGÉNIE

Mais il me semble pourtant qu'il doit y avoir des actions assez dangereuses, assez mauvaises en elles-mêmes, pour avoir été généralement considérées comme criminelles et punies comme telles d'un bout de l'univers à l'autre ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

Aucune, mon amour, aucune, pas même le vol, ni l'inceste, pas même le meurtre ni le parricide.

EUGÉNIE

Quoi ! ces horreurs ont pu s'excuser quelque part !

DOLMANCÉ

Elles y ont été honorées, couronnées, considérées comme d'excellentes actions, tandis qu'en d'autres lieux

l'humanité, la candeur, la bienfaisance, la chasteté, toutes nos vertus enfin, étaient regardées comme des monstruosités.

EUGÉNIE

Je vous prie de m'expliquer tout cela ; j'exige une courte analyse de chacun de ces crimes, en vous priant de commencer par m'expliquer d'abord votre opinion sur le libertinage des filles, ensuite sur l'adultère des femmes.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Écoute-moi donc, Eugénie. Il est absurde de dire qu'aussitôt qu'une fille est hors du sein de sa mère elle doit, de ce moment, devenir la victime de la volonté de ses parents, pour rester telle jusqu'à son dernier soupir. Ce n'est pas dans un siècle où l'étendue et les droits de l'homme viennent d'être approfondis avec tant de soins que des jeunes filles doivent continuer à se croire les esclaves de leurs familles, quand il est constant que les pouvoirs de ces familles sur elles sont absolument chimériques. Écoutons la nature sur un objet aussi intéressant, et que les lois des animaux, bien plus rapprochées d'elle, nous servent un moment d'exemples. Les devoirs paternels s'étendent-ils chez eux au delà des premiers besoins physiques ? Les fruits de la jouissance du mâle et de la femelle ne possèdent-ils pas toute leur liberté, tous leurs droits ? Sitôt qu'ils peuvent marcher et se nourrir seuls, dès cet instant les auteurs de leurs jours les connaissent-ils, et eux croient-ils devoir quelque chose à ceux qui leur ont donné la vie ? Non, sans doute. De quel droit les enfants des hommes sont-ils donc astreints à d'autres devoirs, et qui les fonde, ces devoirs, si ce n'est l'avarice ou l'ambition des pères ? Or, je demande s'il est juste qu'une jeune fille qui commence à sentir et à raisonner se soumette à de tels freins ? N'est-ce donc pas le préjugé tout seul qui prolonge ces chaînes ? Et y a-t-il rien de plus ridicule que de voir une fille de quinze ou seize ans, brûlée par des désirs qu'elle est obligée de vaincre

attendre dans des tourments pires que ceux des enfers qu'il plaise à ses parents, après avoir rendu sa jeunesse malheureuse, de sacrifier encore son âge mûr, en l'immolant à leur perfide cupidité, en l'associant, malgré elle, à un époux, ou qui n'a rien pour se faire aimer, ou qui a tout pour se faire haïr ! Eh ! non, non, Eugénie, de tels liens s'anéantiront bientôt ; il faut que, la dégageant dès l'âge de raison de la maison paternelle, après lui avoir donné son éducation nationale, on la laisse maîtresse, à quinze ans, de devenir ce qu'elle voudra. Donnera-t-elle dans le vice ? Eh ! qu'importe ! Les services que rend une fille en consentant à faire le bonheur de tous ceux qui s'adressent à elle ne sont-ils pas infiniment plus importants que ceux qu'en s'isolant elle offre à son époux ? La destinée de la femme est d'être comme la chienne, comme la louve : elle doit appartenir à tous ceux qui veulent d'elle. C'est visiblement outrager la destination que la nature impose aux femmes que de les enchaîner par le lien absurde d'un hymen solitaire. Espérons qu'on ouvrira les yeux, et qu'en assurant la liberté de tous les individus on n'oubliera pas le sort des malheureuses filles ; mais si elles sont assez à plaindre pour qu'on les oublie, que, se plaçant d'elles-mêmes au-dessus de l'usage et du préjugé, elles foulent hardiment aux pieds les fers honteux dont on prétend les asservir, elles triompheront bientôt alors de la coutume et de l'opinion : l'homme, devenu plus sage parce qu'il sera plus libre, sentira l'injustice qu'il aurait à mépriser celles qui agiront ainsi et que l'action de céder aux impulsions de la nature, regardée comme un crime chez un peuple captif, ne peut plus l'être chez un peuple libre. Pars donc de la légitimité de ces principes, Eugénie, et brise tes fers à quelque prix que ce puisse être ; méprise les vaines remontrances d'une mère imbécile, à qui tu ne dois légitimement que de la haine et du mépris. Si ton père, qui est un libertin, te désire, à la bonne heure ; qu'il jouisse de toi, mais sans t'enchaîner ; brise le joug s'il veut t'asservir ; plus d'une fille a agi de même avec son père...

Aucunes bornes à tes plaisirs que celles de tes forces ou de tes volontés ; aucune exception de lieux, de temps et de personnes ; toutes les heures, tous les endroits, tous les hommes doivent servir à tes voluptés ; la continence est une vertu impossible, dont la nature, violée dans ses droits, nous punit aussitôt par mille malheurs. Tant que les lois seront telles qu'elles sont encore aujourd'hui, usons de quelques voiles : l'opinion nous y contraint ; mais dédommageons-nous en silence de cette chasteté cruelle que nous sommes obligées d'avoir en public. Qu'une jeune fille travaille à se procurer une bonne amie, qui, libre et dans le monde, puisse secrètement lui en faire goûter les plaisirs ; qu'elle tâche, au défaut de cela, de séduire les Argus dont elle est entourée ; qu'elle les supplie de la prostituer, en leur promettant tout l'argent qu'ils pourront retirer de sa vente, ou ces Argus par eux-mêmes, ou des femmes qu'ils trouveront, et qu'on nomme *maquerelles*, rempliront bientôt les vues de la jeune fille ; qu'elle jette alors de la poudre aux yeux de tout ce qui l'entoure, frères, cousins, amis, parents ; qu'elle se livre à tous, si cela est nécessaire pour cacher sa conduite ; qu'elle fasse même, si cela est exigé, le sacrifice de ses goûts et de ses affections ; une intrigue qui lui aura déplu, et dans laquelle elle ne sera livrée que par la politique, la mènera bientôt dans une plus agréable situation, et la voilà *lancée*. Mais qu'elle ne revienne plus sur les préjugés de son enfance ; menaces, exhortations, devoirs, vertus, religion, conseils, qu'elle foule tout aux pieds ; qu'elle rejette et méprise opiniâtrement tout ce qui ne tend qu'à la renchâîner, tout ce qui ne vise point, en un mot, à la livrer au sein de l'impudicité. C'est une extravagance de nos parents que ces prédictions de malheurs dans la voie du libertinage ; il y a des épines partout, mais les roses se trouvent au-dessus d'elles dans la carrière du vice ; il n'y a que dans les sentiers bourbeux de la vertu où la nature n'en fait jamais naître. Le seul écueil à redouter dans la première de ces routes, c'est l'opinion des hommes ; mais

quelle est la fille d'esprit qui, avec un peu de réflexion, ne se rendra pas supérieure à cette méprisable opinion ? Les plaisirs reçus par l'estime, Eugénie, ne sont que des plaisirs moraux, uniquement convenables à certaines têtes ; ceux de la *foulerie* plaisent à tous, et ces attraits séducteurs dédommagent bientôt de ce mépris illusoire auquel il est difficile d'échapper en bravant l'opinion publique, mais dont plusieurs femmes sensées se sont moquées au point de s'en composer un plaisir de plus... Eugénie..., ton corps est à toi, à toi seule ; il n'y a que toi seule au monde qui ait le droit d'en jouir et d'en faire jouir qui bon te semble. Profite du plus heureux temps de ta vie, elles ne sont que trop courtes ces heureuses années de nos plaisirs ! Si nous sommes assez heureuses pour en avoir joui, de délicieux souvenirs nous consolent et nous amusent encore dans notre vieillesse. Les avons-nous perdues !... Des regrets amers, d'affreux remords nous déchirent et se joignent au tourment de l'âge pour entourer de larmes et de ronces les funestes approches du cercueil... Aurais-tu la folie de l'immortalité ? Eh bien !... On a bientôt oublié les Lucrèce, tandis que les Théodora et les Messaline font les plus doux entretiens et les plus fréquents de la vie. Comment donc, Eugénie, ne pas préférer un parti qui, nous couronnant de fleurs ici-bas, nous laisse encore l'espoir d'un culte bien au delà du tombeau ! Comment, dis-je, ne pas préférer ce parti à celui qui, nous faisant végéter imbécilement sur la terre, ne nous promet après notre existence que du mépris et de l'oubli ?

EUGÉNIE, à *M^{me} de Saint-Ange*

Ah ! cher amour, comme ces discours séducteurs enflamment ma tête et séduisent mon âme ! Je suis dans un état difficile à peindre... Et, dis-moi, pourras-tu me faire connaître quelques-unes de ces femmes... (*troublée*) qui me prostitueront, si je leur dis ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

D'ici à ce que tu aies plus d'expérience, cela ne regardera

dera que moi seule, Eugénie ; rapporte-t'en à moi de ce soin et plus encore à toutes les précautions que je prendrai pour couvrir tes égarements ; mon frère et cet ami solide qui t'instruit seront les premiers auxquels je veux que tu te livres ; nous en trouverons d'autres après. Ne t'inquiète pas, chère amie ; je te ferai voler de plaisirs en plaisirs, je te plongerais dans une mer de délices, je t'en comblerai, mon ange, je t'en rassasierai !

EUGÉNIE, *se précipitant dans les bras*
de M^{me} de Saint-Ange.

Oh ! ma bonne, je t'adore ; tu n'auras jamais une écolière plus soumise que moi ; mais il me semble que tu m'as fait entendre dans nos anciennes conversations qu'il était difficile qu'une jeune personne se jette dans le libertinage sans que l'époux qu'elle doit prendre après ne s'en aperçoive ?

M^{me} DE SAINT-ANGE

Cela est vrai, ma chère, mais il y a des secrets qui raccommodent toutes ces brèches. Je te promets de t'en donner connaissance, et alors eusses-tu... comme Antoine, je me charge de te rendre aussi vierge que le jour où tu vins au monde.

EUGÉNIE

Ah ! tu es délicieuse ! Allons, continue de m'instruire. Presse-toi donc en ce cas de m'apprendre quelle doit être la conduite d'une femme dans le mariage.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Dans quelque état que se trouve une femme, ma chère, soit fille, soit femme, soit veuve, elle ne doit jamais avoir d'autre but, d'autre occupation, d'autre désir, que de se faire... du matin au soir ; c'est pour cette unique fin que l'a créée la nature ; mais si, pour remplir cette intention, j'exige d'elle de fouler aux pieds tous les préjugés de son enfance, si je lui prescris la désobéissance la plus formelle aux

ordres de sa famille, le mépris le plus constaté de tous les conseils de ses parents, tu conviendras, Eugénie, que, de tous les freins à rompre, celui dont je lui conseillerai le plus tôt l'anéantissement sera bien sûrement celui du mariage. Considère en effet, Eugénie, une jeune fille à peine sortie de la maison paternelle ou de sa pension, ne connaissant rien, n'ayant nulle expérience, obligée de passer subitement de là dans les bras d'un homme qu'elle n'a jamais vu, obligée de jurer à cet homme, au pied des autels, une obéissance, une fidélité d'autant plus injustes qu'elle n'a souvent au fond de son cœur que le plus grand désir de lui manquer de parole. Est-il au monde, Eugénie, un sort plus affreux que celui-là ? Cependant la voilà liée : que son mari lui plaise ou non, qu'il ait ou non pour elle de la tendresse ou des procédés, son honneur tient à ses serments ; il est flétri si elle les enfreint ; il faut qu'elle se perde ou qu'elle traîne le joug, dût-elle en mourir de douleur. Eh ! non, Eugénie, non, ce n'est point pour cette fin que nous sommes nées ; ces lois absurdes sont l'ouvrage des hommes, et nous ne devons pas nous y soumettre. Le divorce même est-il capable de nous satisfaire ? Non, sans doute. Qui nous répond de trouver plus sûrement dans de seconds liens le bonheur qui nous a fuies dans les premiers ? Dédommageons-nous donc en secret de toute contrainte de nœuds si absurdes, bien certaines que nos désordres en ce genre, à quelque excès que nous puissions les porter, loin d'outrager la nature, ne sont qu'un hommage sincère que nous lui rendons ; c'est obéir à ses lois que de céder aux désirs qu'elle seule a placés dans nous ; ce n'est qu'en lui résistant que nous l'outragerions. L'adultère, que les hommes regardent comme un crime..., qu'ils ont osé punir comme tel en nous arrachant la vie, l'adultère, Eugénie, n'est donc que l'acquit d'un droit à la nature, auquel les fantaisies de ces tyrans ne sauraient jamais nous soustraire. Mais n'est-il pas horrible, disent nos époux, de nous exposer à chérir comme nos enfants, à embrasser comme tels les

fruits de vos désordres ? C'est l'objection de Rousseau ; c'est, j'en conviens, la seule un peu spécieuse dont on puisse combattre l'adultère. Eh ! n'est-il pas extrêmement aisé de se livrer au libertinage sans redouter la grossesse ? N'est-il pas encore plus facile de la détruire, si par imprudence elle a lieu ? Mais, comme nous reviendrons sur cet objet, ne traitons que le fond de la question ; nous verrons que l'argument, tout spécieux qu'il paraît d'abord, n'est cependant que chimérique.

Premièrement, tant que je couche avec mon mari, tant que sa semence coule au fond de ma matrice, verrais-je dix hommes en même temps que lui, rien ne pourra jamais lui prouver que l'enfant qui naîtra ne lui appartienne pas ; il peut être à lui comme ne pas y être, et, dans le cas de l'incertitude, il ne peut ni ne doit jamais (puisqu'il a coopéré à l'existence de cette créature) se faire aucun scrupule d'avouer cette existence. Dès qu'elle peut lui appartenir, elle lui appartient, et tout homme qui se rendra malheureux par des soupçons sur cet objet le serait de même quand sa femme serait une vestale, parce qu'il est impossible de répondre d'une femme, et que celle qui a été sage dix ans peut cesser de l'être un jour. Donc, si cet époux est soupçonneux, il le sera dans tous les cas ; jamais alors il ne sera sûr que l'enfant qu'il embrasse soit véritablement le sien. Or, s'il peut être soupçonneux dans tous les cas, il n'y a aucun inconvénient à légitimer quelquefois ses soupçons ; il n'en serait, pour son état de bonheur ou de malheur moral, ni plus ni moins ; donc il vaut autant que cela soit ainsi. Le voilà donc, je le suppose, dans une complète erreur ; le voilà caressant le fruit du libertinage de sa femme : où donc est le crime à cela ? Nos biens ne sont-ils pas communs ? En ce cas, quel mal fais-je en plaçant dans le ménage un enfant qui doit avoir une portion de ces biens ? Ce sera la mienne qu'il aura : il ne volera rien à mon tendre époux ; cette portion dont il va jouir, je la regarde comme prise sur ma dot ; donc, ni cet enfant, ni moi ne prenons

rien à mon mari. A quel titre, si cet enfant eût été de lui, aurait-il eu part dans mes biens ? N'est-ce point en raison de ce qu'il serait émané de moi ? Eh bien ! il va jouir de cette part, en vertu de cette même raison d'alliance intime. C'est parce que cet enfant m'appartient que je lui dois une portion de mes richesses. Quel reproche avez-vous à me faire ? Il en jouit. — Mais vous trompez votre mari ; cette fausseté est atroce. — Non, c'est un rendu, voilà tout ; je suis dupe la première des liens qu'il m'a forcée de prendre ; je m'en venge, quoi de plus simple ? — Mais il y a un outrage réel fait à l'honneur de votre mari ! — Préjugé que cela ! Mon libertinage ne touche mon mari en rien ; mes fautes sont personnelles. Ce prétendu déshonneur était bon il y a un siècle ; on est revenu de cette chimère aujourd'hui, et mon mari n'est pas plus flétri de mes débauches que je ne saurais l'être des siennes. Je ... avec toute la terre sans lui faire une égratignure ! Cette prétendue lésion n'est donc qu'une fable, dont l'existence est impossible. De deux choses l'une : ou mon mari est un brutal, un jaloux, ou c'est un homme délicat ; dans la première hypothèse, ce que je puis faire de mieux est de me venger de sa conduite ; dans la seconde, je ne saurais l'affliger ; puisque je goûte des plaisirs, il sera heureux s'il est honnête ; il n'y a point d'homme délicat qui ne jouisse au spectacle du bonheur de la personne qu'il adore. — Mais si vous l'aimez, voudriez-vous qu'il en fit autant ? — Ah ! malheur à la femme qui s'avisera d'être jalouse de son mari ! Qu'elle se contente de ce qu'il lui donne, si elle l'aime ; mais qu'elle n'essaye pas de le contraindre ; non seulement elle n'y réussirait pas, mais elle s'en ferait détester. Si je suis raisonnable, je ne m'affligerai donc jamais des débauches de mon mari. Qu'il en fasse de même avec moi, et la paix régnera dans le ménage.

Résumons : Quels que soient les effets de l'adultère, dùt-il même introduire dans la maison des enfants qui n'appartinssent pas à l'époux, dès qu'ils sont à la femme

ils ont des droits certains à une partie de la dot de cette femme ; l'époux, s'il en est instruit, doit les regarder comme des enfants que sa femme aurait eus d'un premier mariage ; s'il ne sait rien, il ne saurait être malheureux, car on ne saurait l'être d'un mal qu'on ignore ; si l'adultère n'a point de suite et qu'il soit inconnu du mari, aucun jurisconsulte ne saurait prouver, en ce cas, qu'il pourrait être un crime ; l'adultère n'est plus, de ce moment, qu'une action parfaitement indifférente pour le mari qui ne le sait pas, parfaitement bonne pour la femme qu'elle délecte ; si le mari découvre l'adultère, ce n'est plus l'adultère qui est un mal alors, car il ne l'était pas tout à l'heure, et il ne saurait avoir changé de nature : il n'y a plus d'autre mal que la découverte qu'en a faite le mari : or, ce tort-là n'appartient qu'à lui seul : il ne saurait regarder la femme. Ceux qui, jadis, ont puni l'adultère étaient donc des bourreaux, des tyrans, des jaloux qui, rapportant tout à eux, s'imaginaient injustement qu'il suffisait de les offenser pour être criminelle, comme si une injure personnelle devait jamais se considérer comme un crime, et comme si l'on pouvait justement appeler crime une action qui, loin d'outrager la nature et la société, sert évidemment l'une et l'autre. Il est cependant des cas où l'adultère, facile à prouver, devient plus embarrassant pour la femme, sans être, pour cela, plus criminel : c'est, par exemple, celui où l'époux se trouve ou dans l'impuissance ou sujet à des goûts contraires à la population. Comme elle jouit, et que son mari ne jouit jamais, sans doute alors ses déportements deviennent plus ostensibles ; mais doit-elle se gêner pour cela ? Non, sans doute. La seule précaution qu'elle doit employer est de ne pas faire d'enfants ou de se faire avorter si ses précautions viennent à la tromper. Si c'est par raison de goûts antiphysiques qu'elle est contrainte à se dédommager des négligences de son mari, il faut d'abord qu'elle le satisfasse sans répugnance dans ses goûts, de quelque nature qu'ils puissent être ; qu'ensuite elle lui

fasse entendre que de pareilles complaisances méritent bien quelques égards ; qu'elle demande une liberté entière en raison de ce qu'elle accorde ; alors le mari refuse ou consent ; s'il consent, comme a fait le mien, on s'en donne à l'aise, en redoublant de soins et de condescendance à ses caprices ; s'il refuse, on épaisse les voiles et l'on... tranquillement à leur ombre. Est-il impuissant ? On se sépare, mais, dans tous les cas, on s'en donne. Elle est bien dupe la femme que des nœuds aussi absurdes que ceux de l'hymen empêchent de se livrer à ses penchants, qui craint ou la grossesse, ou les outrages de son époux, ou les taches, plus vaines encore, à sa réputation ! Tu viens de le voir, Eugénie, oui, tu viens de sentir comme elle est dupée... comme elle immole basement aux plus ridicules préjugés et son bonheur et toutes les délices de la vie... Un peu de fausse gloire, quelques frivoles espérances religieuses la dédommageront-elles de ses sacrifices ? Non, non, et la vertu, le vice, tout se confond dans le cercueil. Le public, au bout de quelques années, exalte-t-il plus les uns qu'il ne condamne les autres ? Eh ! non, encore une fois non, et la malheureuse, ayant vécu sans plaisir, expire, hélas ! sans dédommagement.

EUGÉNIE

Comme tu me persuades, mon ange ! comme tu triomphes de mes préjugés ! comme tu détruis tous les faux principes que ma mère avait mis en moi ! Ah ! je voudrais être mariée demain pour mettre aussitôt tes maximes en usage. Qu'elles sont séduisantes ! qu'elles sont vraies ! et combien je les aime !

L'Inceste, le Meurtre

EUGÉNIE

Mais l'inceste n'est-il pas un crime ?

DOLMANCÉ

Pourrait-on regarder comme tels les plus douces unions de la nature, celles qu'elle nous prescrit et nous conseille le mieux ! Raisonnez un moment, Eugénie : comment l'espèce humaine, après les grands malheurs qu'éprouva notre globe, put-elle autrement se reproduire que par l'inceste ? N'en trouvons-nous pas l'exemple et la preuve même dans les livres respectés par le christianisme ? Les familles d'Adam et de Noé purent-elles autrement se perpétuer que par ce moyen ? Fouillez, compulsez les mœurs de l'univers : partout vous y verrez l'inceste autorisé, regardé comme une loi sage et faite pour cimenter les liens de famille. Si l'amour, en un mot, naît de la ressemblance, où peut-elle être plus parfaite qu'entre frère et sœur, qu'entre père et fille ? Une politique mal entendue, produite par la crainte de rendre certaines familles trop puissantes, interdit l'inceste dans nos mœurs ; mais ne nous abusons pas au point de prendre pour une loi de la nature ce qui n'est dicté que par l'intérêt ou par l'ambition ; sondons nos cœurs ; c'est toujours là où je renvoie nos pédants moralistes ; interrogeons cet organe sacré, et nous reconnaitrons qu'il n'est rien de plus délicat que l'union charnelle des familles ; cessons de nous aveugler

sur les sentiments d'un frère pour sa sœur, d'un père pour sa fille. En vain, l'un et l'autre les déguisent-ils sous le voile d'une légitime tendresse : le plus violent amour est l'unique sentiment qui les enflamme, c'est le seul que la nature ait mis dans leurs cœurs. Doublons, triplons donc, sans rien craindre, ces délicieux incestes et croyons que plus l'objet de nos désirs nous appartiendra de près, plus nous aurons de charmes à en jouir. Un de mes amis vit habituellement avec la fille qu'il a eue de sa propre mère ; il n'y a pas huit jours qu'il dépucela un garçon de treize ans, fruit de son commerce avec cette fille ; dans quelques années, ce même jeune homme épousera sa mère : ce sont les vœux de mon ami ; il leur fait un sort analogue à ses projets, et ses intentions, je le sais, sont de jouir encore des fruits qui naîtront de cet hymen ; il est jeune et peut l'espérer. Voyez, tendre Eugénie, de quelle quantité d'incestes et de crimes se serait souillé cet honnête ami s'il y avait quelque chose de vrai dans le préjugé qui nous fait admettre du mal de ces liaisons. En un mot, sur toutes ces choses, je pars, moi, toujours d'un principe : si la nature défendait les jouissances incestueuses, les pollutions, etc., permettrait-elle que nous y trouvassions autant de plaisir ? Il est impossible qu'elle puisse tolérer ce qui l'outrage véritablement.

EUGÉNIE

Oh ! mes divins instituteurs, je vois bien que, d'après vos principes, il est très peu de crimes sur la terre, et que nous pouvons nous livrer en paix à tous nos désirs, quelque singuliers qu'ils puissent paraître aux sots, qui, s'offensant et s'alarmant de tout, prennent imbécilement les institutions sociales pour les divines lois de la nature. Mais cependant, mes amis, n'admettez-vous pas au moins qu'il existe de certaines actions absolument révoltantes et décidément criminelles, quoique dictées par la nature ? Je veux bien convenir avec vous que cette nature, aussi singulière dans les productions qu'elle crée que variée

dans les penchans qu'elle nous donne, nous porte quelquefois à des actions cruelles ; mais si, livrés à cette dépravation, nous céditions aux inspirations de cette bizarre nature au point d'attenter, je le suppose, à la vie de nos semblables, vous m'accorderez bien, au moins je l'espère, que cette action serait un crime ?

DOLMANCÉ

Il s'en faut bien, Eugénie, que nous puissions vous accorder une telle chose. La destruction étant une des premières lois de la nature, rien de ce qui détruit ne saurait être un crime. Comment une action qui sert aussi bien la nature pourrait-elle jamais l'outrager ? Cette destruction, dont l'homme se flatte, n'est d'ailleurs qu'une chimère ; le meurtre n'est point une destruction ; celui qui le commet ne fait que varier les formes ; il rend à la nature des éléments dont la main de cette nature habile se sert aussitôt pour récompenser d'autres êtres ; or, comme les créations ne peuvent être que des jouissances pour celui qui s'y livre, le meurtrier en prépare donc une à la nature ; il lui fournit des matériaux qu'elle emploie sur-le-champ, et l'action que des sots ont eu la folie de blâmer ne devient plus qu'un mérite aux yeux de cette agente universelle. C'est notre orgueil qui s'avise d'ériger le meurtre en crime. Nous estimant les premières créatures de l'univers, nous avons sottement imaginé que toute lésion qu'endurerait cette sublime créature devrait nécessairement être un crime énorme ; nous avons cru que la nature périrait si notre merveilleuse espèce venait à s'anéantir sur ce globe, tandis que l'entière destruction de cette espèce, en rendant à la nature la faculté créatrice qu'elle nous cède, lui redonnerait une énergie que nous lui enlevons en propageant ; mais quelle inconséquence, Eugénie ! Eh quoi ! un souverain ambitieux pourra détruire à son aise et sans le moindre scrupule les ennemis qui nuisent à ses projets de grandeur ?... Des lois cruelles..., arbitraires, impérieuses, pourront de même

assassiner chaque siècle des millions d'individus, et nous, faibles et malheureux particuliers, nous ne pourrions pas sacrifier un seul être à nos vengeances ou à nos caprices ? Est-il rien de si barbare, de si ridiculement étrange, et ne devons-nous pas, sous le voile du plus profond mystère, nous venger amplement de cette ineptie ?

EUGÉNIE

Assurément... Oh ! comme votre morale est séduisante, et comme je la goûte !... Mais, dites-moi... Dolmancé... là, bien en conscience, ne vous seriez-vous pas quelquefois satisfait de ce genre ?

DOLMANCÉ

Ne me forcez pas à vous dévoiler mes fautes : leur nombre et leur espèce me contraindraient trop à rougir. Je vous les avouerai peut-être un jour.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Dirigeant le glaive des lois, le scélérat s'en est souvent servi pour satisfaire à ses passions.

DOLMANCÉ

Puissé-je n'avoir pas d'autres reproches à me faire !

M^{me} DE SAINT-ANGE, *lui sautant au col*

Homme divin... je vous adore ! Qu'il faut avoir d'esprit et de courage pour avoir, comme vous, goûté tous les plaisirs ! C'est à l'homme de génie seul qu'est réservé l'honneur de briser tous les freins de l'ignorance et de la stupidité.

La Sodomie, l'Amour, l'Amitié, la Reconnaissance, les Lois

EUGÉNIE

Voyons, voyons, monsieur, comment votre philosophie explique cette sorte de délit. Il est affreux, n'est-ce pas ?

DOLMANCÉ

Commencez à partir d'un point, Eugénie, c'est que rien n'est affreux en libertinage, parce que tout ce que le libertinage inspire l'est également par la nature ; les actions les plus extraordinaires, les plus bizarres, celles qui paraissent choquer le plus évidemment toutes les lois, toutes les institutions humaines (car pour le ciel, je n'en parle pas), eh bien, Eugénie, celles-là même ne sont point affreuses, et il n'en est pas une d'elles qui ne puisse se démontrer dans la nature ; il est certain que celle dont vous me parlez, belle Eugénie, est la même relativement à laquelle on trouve une fable si singulière dans le plat roman de l'Écriture Sainte, fastidieuse compilation d'un juif ignorant pendant la captivité de Babylone ; mais il est faux, hors de toute vraisemblance, que ce soit en punition de ces écarts que ces villes ou plutôt ces bourgades aient péri par le feu : placées sur le cratère de quelques anciens volcans, Sodome, Gomorrhe périrent comme ces villes de l'Italie qu'engloutirent les laves du Vésuve ; voilà tout le miracle, et ce fut pourtant de cet événement tout simple que l'on partit pour inventer

barbarement le supplice du feu contre les malheureux humains qui se livraient dans une partie de l'Europe à cette naturelle fantaisie.

EUGÉNIE

Oh ! naturelle !

DOLMANCÉ

Oui, naturelle, je le soutiens ; la nature n'a pas deux voix, dont l'une fasse journellement le métier de condamner ce que l'autre inspire, et il est bien certain que ce n'est que par son organe que les hommes entichés de cette manie reçoivent les impressions qui les y portent. Ceux qui veulent proscrire ou condamner ce goût prétendent qu'il nuit à la population. Qu'ils sont plats ces imbéciles qui n'ont jamais que cette idée de population dans la tête et qui ne voient jamais que du crime à tout ce qui s'éloigne de là ! Est-il donc démontré que la nature ait de cette population un aussi grand besoin qu'ils voudraient nous le faire croire ? Est-il bien certain qu'on l'outrage chaque fois qu'on s'écarte de cette stupide propagation ? Scrutons un instant, pour nous en convaincre, et sa marche et ses lois. Si la nature ne faisait que créer et qu'elle ne détruisit jamais, je pourrais croire avec ces fastidieux sophistes que le plus sublime de tous les actes serait de travailler sans cesse à celui qui produit, et je leur accorderais à la suite de cela que le refus de produire devait nécessairement être un crime ; le plus léger coup d'œil sur les opérations de la nature ne prouve-t-il pas que les créations, les destructions se succèdent, que l'une et l'autre de ces opérations se lient et s'enchaînent même si intimement qu'il devient impossible que l'une puisse agir sans l'autre ? que rien ne naîtrait, rien ne se régénérerait sans des destructions ? La destruction est donc une des lois de la nature comme la création. Ce principe admis, comment puis-je offenser cette nature en refusant de créer ? ce qui, à supposer un mal à cette action, en de-

viendrait un infiniment moins grand, sans doute, que celui de détruire, qui pourtant se trouve dans ses lois, ainsi que je viens de le prouver. Si, d'un côté, j'admets donc le penchant que la nature me donne à cette perte, que j'examine, de l'autre, qu'il lui est nécessaire et que je ne fais qu'entrer dans ses vues en m'y livrant, où sera le crime, alors, je vous le demande ? Mais, vous objectent encore les sots et les populateurs, ce qui est synonyme, ce sperme productif ne peut être placé dans vos reins à aucun autre usage que pour celui de la propagation ; l'en détourner est une offense. Je viens d'abord de prouver que non, puisque cette perte n'équivaudrait même pas à une destruction bien plus importante que la perte, ne serait pas elle-même un crime. Secondement, il est faux que la nature veuille que cette liqueur spermatique soit absolument et entièrement destinée à produire ; si cela était, non seulement elle ne permettrait pas que cet écoulement eût lieu dans tout autre cas, comme nous le prouve l'expérience, puisque nous la perdons quand nous voulons et où nous voulons, et ensuite elle s'opposerait à ce que ces pertes eussent lieu sans coût, comme il arrive, et dans nos souvenirs ; avare d'une liqueur aussi précieuse, ce ne serait jamais que dans le vase de la propagation qu'elle en permettrait l'écoulement ; elle ne voudrait assurément pas que cette volupté, dont elle nous couronne alors, pût être ressentie quand nous détournerions l'hommage ; car il ne serait pas raisonnable de supposer qu'elle consentit à nous donner du plaisir, même au moment où nous l'accablerions d'outrages. Allons plus loin : si les femmes n'étaient nées que pour produire, ce qui serait assurément si cette production était si chère à la nature, arriverait-il que sur la plus longue vie d'une femme il ne se trouve cependant que sept ans, toute déduction faite, où elle soit en état de donner la vie à son semblable ? Quoi ! la nature est avide de propagations ; tout ce qui ne tend pas à ce but l'offense, et, sur cent ans de vie, le sexe destiné à produire ne le pourra que pendant sept ans ! La

nature ne veut que des propagations, et la semence qu'elle prête à l'homme pour servir ces propagations se perd tant qu'il plaît à l'homme ! Il trouve le même plaisir à cette perte qu'à l'emploi utile, et jamais le moindre inconvénient !...

Cessons, mes amis, cessons de croire à de telles absurdités ; elles font frémir le bon sens. Ah ! loin d'outrager la nature, persuadons-nous bien, au contraire, que le sodomite et la tribade la servent en se refusant opiniâtrement à une conjonction dont il ne résulte qu'une progéniture fastidieuse pour elle. Cette propagation, ne nous trompons point, ne fut jamais une de ses lois, mais une tolérance tout au plus, je vous l'ai dit. Eh ! que lui importe que la race des hommes s'éteigne ou s'anéantisse sur la terre ! Elle rit de notre orgueil à nous persuader que tout finirait si ce malheur avait lieu ! Mais elle ne s'en apercevrait seulement pas.

S' imagine-t-on qu'il n'y ait pas déjà des races éteintes ? Buffon en compte plusieurs, et la nature, muette à une perte aussi précieuse, ne s'en aperçoit seulement pas. L'espèce entière s'anéantirait que l'air n'en serait ni moins pur, l'astre ni moins brillant, la marche de l'univers moins exacte.

Qu'il fallait d'imbécillité cependant pour croire que notre espèce est tellement utile au monde que celui qui ne travaillerait pas à la propager ou qui troublerait cette propagation deviendrait nécessairement un criminel ! Cessons de nous aveugler à ce point, et que l'exemple des peuples plus raisonnables que nous serve à nous persuader de nos erreurs. Il n'y a pas un seul coin sur la terre où ce prétendu crime de sodomie n'ait eu des temples et des sectateurs. Les Grecs, qui en faisaient pour ainsi dire une vertu, lui érigèrent une statue sous le nom de Vénus Callipyge ; Rome envoya chercher des lois à Athènes, et elle en rapporta ce goût divin. Quel progrès ne lui voyons-nous faire sous les empereurs ? A l'abri des aigles romaines, il s'étend d'un bout de la terre

à l'autre ; à la destruction de l'empire, il se réfugie près de la tiare, il suit les arts en Italie, il nous parvient quand nous nous poliçons. Découvrons-nous un hémisphère, nous y trouvons la sodomie. Cook mouille dans un nouveau monde : elle y règne. Si nos ballons eussent été dans la lune, elle s'y serait trouvée de même. Goût délicieux ! enfant de la nature et du plaisir, vous devez être partout où se trouveront les hommes ; et partout où l'on vous aura connu, l'on vous érigea des autels !... Eh bien, petit ange, es-tu convertie ? cesses-tu de croire que la sodomie soit un crime ?

EUGÉNIE

Et quand elle en serait un, que m'importe ? Ne m'avez-vous pas démontré le néant des crimes ? Il est bien peu d'actions maintenant qui soient criminelles à mes yeux.

DOLMANCÉ

Il n'est de crime à rien, chère fille, à quoi que ce soit au monde ; la plus monstrueuse des actions n'a-t-elle pas un côté par lequel elle nous est propice ?

EUGÉNIE

Qui en doute ?

DOLMANCÉ

Eh bien ! de ce moment elle cesse d'être un crime ; car pour que ce qui sert l'un en nuisant à l'autre fût un crime, il faudrait démontrer que l'être lésé est plus précieux à la nature que l'être servi ; or, tous les individus étant égaux aux yeux de la nature, cette prédilection est impossible ; donc l'action qui sert l'un en nuisant à l'autre est d'une indifférence parfaite à la nature.

EUGÉNIE

Mais si l'action nuisait à une très grande quantité

d'individus et qu'elle ne nous rapportât à nous qu'une très légère dose de plaisir, ne serait-il pas affreux de s'y livrer alors ?

DOLMANCÉ

Pas davantage, parce qu'il n'y a aucune comparaison entre ce qu'éprouvent les autres et ce que nous ressentons ; la plus forte dose de douleur chez les autres doit assurément être nulle pour nous, et le plus léger chatouillement de plaisir éprouvé par nous nous touche ; donc nous devons, à quel prix que ce soit, préférer ce léger chatouillement qui nous délecte à cette somme immense de malheurs d'autrui, qui ne saurait nous atteindre ; mais s'il arrive, au contraire, que la singularité de nos organes, une construction bizarre nous rendent agréables les douleurs du prochain, ainsi que cela arrive souvent, qui doute alors que nous ne devions incontestablement préférer cette douleur d'autrui qui nous amuse à l'absence de cette douleur qui deviendrait une privation pour nous ? La source de toutes nos erreurs en morale vient de l'admission ridicule de ce fil de fraternité qu'inventèrent les chrétiens dans leur siècle d'infortune et de détresse. Contraints à mendier la pitié des autres, il n'était pas maladroit d'établir qu'ils étaient tous frères. Comment refuser des secours d'après une telle hypothèse ? Mais il est impossible d'admettre cette doctrine. Ne naissons-nous pas tous isolés ; je dis plus, tous ennemis les uns des autres ? tous dans un état de guerre perpétuelle et réciproque ? Or, je vous demande si cela serait, dans la supposition que les vertus, exigées par ce prétendu fil de fraternité, fussent réellement dans la nature ? Si sa voix les inspirait aux hommes, ils les éprouveraient en naissant. Dès lors la pitié, la bienfaisance, l'humanité seraient des vertus naturelles, dont il serait impossible de se défendre et qui rendraient cet état primitif de l'homme sauvage totalement contraire à ce que nous voyons.

EUGÉNIE

Mais si, comme vous le dites, la nature fait naître les hommes isolés, tous indépendamment les uns des autres, au moins m'accorderez-vous que les besoins, en les rapprochant, ont dû nécessairement établir quelques liens entre eux ; de là, ceux du sang nés de leur alliance réciproque, ceux de l'amour, de l'amitié, de la reconnaissance ; vous respecterez au moins ceux-là, j'espère ?

DOLMANCÉ

Pas plus que les autres, en vérité ; mais analysons-les, je le veux : un coup d'œil rapide, Eugénie, sur chacun en particulier.

Direz-vous, par exemple, que le besoin de me marier, ou pour voir prolonger ma race, ou pour arranger ma fortune, doit établir des liens indissolubles ou sacrés avec l'objet auquel je m'allie ? Ne serait-ce pas, je vous le demande, une absurdité que de soutenir cela ? Tant que dure l'acte du coït, je peux, sans doute, avoir besoin de cet objet pour y participer ; mais sitôt qu'il est satisfait, que reste-t-il, je vous prie, entre lui et moi ? et quelle obligation réelle enchaînera à lui ou à moi les résultats de ce coït ? Ces derniers liens furent les fruits de la frayeur qu'eurent les parents d'être abandonnés dans leur vieillesse, et les soins intéressés qu'ils ont de nous dans notre enfance ne sont que pour mériter ensuite les mêmes attentions dans leur dernier âge.

Cessons d'être la dupe de tout cela : nous ne devons rien à nos parents... pas la moindre chose, Eugénie, et comme c'est bien moins pour nous que pour eux qu'ils ont travaillé, il nous est permis de les détester et de nous en défaire même si leur procédé nous irrite ; nous ne devons les aimer que s'ils agissent bien avec nous, et cette tendresse alors ne doit pas avoir un degré de plus que celle que nous aurions pour d'autres amis, parce que les droits de la naissance n'établissent rien, ne fondent rien,

et qu'en les scrutant avec sagesse et réflexion nous n'y trouverions sûrement que des raisons de haine pour ceux qui, ne songeant qu'à leurs désirs, ne nous ont donné souvent qu'une existence malheureuse ou malsaine.

Vous me parliez des liens d'amour, Eugénie ; puissiez-vous jamais ne les connaître ! Ah ! qu'un tel sentiment, pour le bonheur que je vous souhaite, n'approche jamais de votre cœur ! Qu'est-ce que l'amour ? On ne peut le considérer, ce me semble, que comme l'effet résultatif des qualités d'un bel objet sur nous ; ces effets nous transportent, ils nous enflamment ; si nous possédons cet objet, nous voilà contents ; s'il nous est impossible de l'avoir, nous nous désespérons. Mais quelle est la base de ce sentiment ? le désir. Quelles sont les suites de ce sentiment ? la folie. Tenons-nous-en donc au motif et garantissons-nous des effets. Le motif est de posséder l'objet ; eh bien ! tâchons de réussir, mais avec sagesse ; jouissons-en dès que nous l'avons ; consolons-nous dans le cas contraire ; mille autres objets semblables et souvent bien meilleurs, nous consoleront de la perte de celui-là ; tous les hommes, toutes les femmes se ressemblent ; il n'y a point d'amour qui résiste aux effets d'une réflexion saine. Oh ! quelle duperie que cette ivresse qui, absorbant en nous le résultat des sens, nous met dans un tel état que nous ne voyons plus, que nous n'existons plus que par cet objet follement adoré ! Est-ce donc là vivre ? N'est-ce pas bien plutôt se priver volontairement de toutes les douceurs de la vie ? N'est-ce pas vouloir rester dans une fièvre brûlante qui nous absorbe et qui nous dévore sans nous laisser d'autre bonheur que des jouissances métaphysiques si ressemblantes aux effets de la folie ? Si nous devons toujours l'aimer, cet objet adorable, s'il était certain que nous ne dussions jamais l'abandonner, ce serait encore une extravagance sans doute, mais excusable au moins. Cela arrive-t-il ? A-t-on beaucoup d'exemples de ces liaisons éternelles qui ne se sont jamais démenties ? Quelques mois de jouissances, remettant l'objet à sa véritable place, nous font

rougir de l'encens que nous avons brûlé sur ses autels, et nous arrivons souvent à ne pas même concevoir qu'il ait pu nous séduire à ce point.

O ! filles voluptueuses, livrez-nous donc vos corps tant que vous le pourrez !... Divertissez-vous, voilà l'essentiel ; mais fuyez avec soin l'amour. Il n'y a rien de bon que son physique, disait le naturaliste Buffon, et ce n'était pas sur cela seul qu'il raisonnait en bon philosophe. Je le répète, amusez-vous, mais n'aimez point. Les femmes ne sont pas faites pour un seul homme, c'est pour tous que les a créées la nature. N'écoutez que cette voix sacrée, qu'elles se livrent indifféremment à tous ceux qui veulent d'elles. Toujours putains, jamais amantes, fuyant l'amour, adorant le plaisir, ce ne seront plus que des roses qu'elles trouveront dans la carrière de la vie ; ce ne seront plus que des fleurs qu'elles nous prodigueront !...

La dernière partie de mon analyse porte donc sur les liens de l'amitié et sur ceux de la reconnaissance. Respectons les premiers, j'y consens, tant qu'ils nous sont utiles ; gardons nos amis tant qu'ils nous servent ; oublions-les dès que nous n'en tirons plus rien ; ce n'est jamais que pour soi qu'il faut aimer les gens ; les aimer pour eux-mêmes n'est qu'une duperie ; jamais il n'est dans la nature d'inspirer aux hommes d'autres mouvements, d'autres sentiments que ceux qui doivent leur être bons à quelque chose ; rien n'est égoïste comme la nature : soyons-le donc aussi si nous voulons accomplir ses lois.

Quant à la reconnaissance, Eugénie, c'est le plus faible de tous les liens sans doute. Est-ce donc pour nous que les hommes nous obligent ? N'en croyons rien, ma chère ; c'est par ostentation, par orgueil. N'est-il donc pas humiliant, dès lors, de devenir ainsi le jouet de l'amour-propre des autres ? ne l'est-il pas encore davantage d'être obligé ? Rien de plus à charge qu'un bienfait reçu. Point de milieu : il faut le rendre ou en être avili. Les âmes fières se font mal au poids du bienfait ; il pèse sur elles

avec tant de violence que le seul sentiment qu'elles exhalent est de la haine pour le bienfaiteur.

Quels sont donc maintenant, à votre avis, les liens qui suppléent à l'isolement où nous a créés la nature ? Quels sont ceux qui doivent établir des rapports entre les hommes ?

A quels titres les aimerons-nous, les chérirons-nous, les préférerons-nous à nous-mêmes ? De quel droit soulagerons-nous leur infortune ? Où sera maintenant dans nos âmes le berceau de belles et inutiles vertus de bienfaisance, d'humanité, de charité, indiquées dans le code absurde de quelques religions imbéciles qui, prêchées par des imposteurs ou par des mendiants, durent nécessairement conseiller ce qui pouvait les soutenir ou les tolérer ?

Eh bien ! Eugénie, admettez-vous encore quelque chose de sacré parmi les hommes ? Concevez-vous quelques raisons de ne pas toujours nous préférer à eux ?

EUGÉNIE

Ces leçons, que mon cœur devance, me flattent trop pour que mon esprit les récuse.

DOLMANCÉ

Elles sont dans la nature, Eugénie ; la seule approbation que tu leur donnes le prouve ; à peine éclore de son sein, comment ce que tu sens pourrait-il être le fruit de la corruption ?

EUGÉNIE

Mais toutes les erreurs que vous préconisez sont dans la nature, pourquoi les lois s'y opposent-elles ?

DOLMANCÉ

Parce que les lois ne sont pas faites pour le particulier, mais pour le général, ce qui les met dans une perpétuelle contradiction avec l'intérêt personnel, attendu que l'intérêt personnel l'est toujours avec l'intérêt général. Mais les lois, bonnes pour la société, sont très mauvaises pour l'individu qui la compose ; car, pour une fois qu'elles le protègent

ou le garantissent, elles le gênent et le captivent les trois quarts de sa vie ; aussi l'homme sage et plein de mépris pour elles les tolère-t-il comme il fait des serpents et des vipères qui, bien qu'ils blessent ou qu'ils empoisonnent, servent pourtant quelquefois dans la médecine ; il se garantira des lois comme il le fera de ces bêtes venimeuses ; il s'en mettra à l'abri par des précautions, par des mystères, toutes choses faciles à la sagesse et à la prudence.

Français ! encore un effort, si vous voulez
être Républicains

EUGÉNIE

Allons, je vous pardonne et je dois respecter des principes qui conduisent à des égarements. Comment ne les adopterais-je pas, moi qui ne veux plus vivre que dans le crime ? Asseyons-nous et jasons un instant ; je n'en puis plus. Continuez mon instruction, Dolmancé, et dites-moi quelque chose qui me console des excès où me voilà livrée ; éteignez mes remords ; encouragez-moi.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Cela est juste, il faut qu'un peu de théorie succède à la pratique : c'est le moyen d'en faire une écolière parfaite.

DOLMANCÉ

Eh bien ! quel est l'objet, Eugénie, sur lequel vous voulez qu'on vous entretienne ?

EUGÉNIE

Je voudrais savoir si les mœurs sont vraiment nécessaires dans un gouvernement, si leur influence est de quelque poids sur le génie d'une nation.

DOLMANCÉ

Ah ! parbleu, en partant ce matin, j'ai acheté au palais de l'Egalité une brochure qui, s'il en faut croire le titre, doit nécessairement répondre à votre question... A peine sort-elle de la presse !

M^{me} DE SAINT-ANGE

Voyons. (*Elle lit : Français, encore un effort, si vous voulez être républicains.*) Voilà, sur ma parole, un singulier titre ; il promet. Chevalier, toi qui possèdes un bel organe, lis-nous cela.

DOLMANCÉ

Ou je me trompe, ou cela doit parfaitement répondre à la question d'Eugénie.

EUGÉNIE

Assurément.

M^{me} DE SAINT-ANGE

Sors, Augustin, ceci n'est pas fait pour toi ; mais ne t'éloigne pas ; nous sonnerons dès qu'il faudra que tu reparais.

LE CHEVALIER

Je commence.

FRANÇAIS

Encore un effort, si vous voulez être républicains.

LA RELIGION

Je viens vous offrir de grandes idées ; on les écoutera, elles seront réfléchies ; si toutes ne plaisent pas, au moins en restera-t-il quelques-unes ; j'aurai contribué en quelque chose au progrès des lumières, et je serai content. Je ne le cache point, c'est avec peine que je vois la lenteur avec laquelle nous tâchons d'arriver au but ; c'est avec inquiétude que je sens que nous sommes à la veille de le manquer encore une fois. Croit-on que ce but sera atteint quand on nous aura donné des lois ? Qu'on ne l'imagine pas. Que ferions-nous de lois sans religions ? Il nous faut un culte et un culte fait pour le caractère d'un républicain, bien éloigné de ne jamais pouvoir reprendre celui de Rome. Dans un

siècle où nous sommes aussi convaincus que la religion doit être appuyée sur la morale et non pas la morale sur la religion, il faut une religion qui aille aux mœurs, qui en soit comme le développement, comme la suite nécessaire, et qui puisse, en élevant l'âme, la tenir perpétuellement à la hauteur de cette liberté précieuse dont elle fait aujourd'hui son unique idole.

Or je demande si l'on peut supposer que celle d'un esclave de Titus, que celle d'un vil histrion de Judée puisse convenir à une nation libre et guerrière qui vient de se régénérer ? Non, mes compatriotes, non, vous ne le croyez pas. Si, malheureusement pour lui, le Français s'ensevelissait encore dans les ténèbres du christianisme, d'un côté l'orgueil, la tyrannie, le despotisme des prêtres, vices toujours renaissants dans cette horde impure, de l'autre la bassesse, les petites vues, les platitudes des dogmes et des mystères de cette indigne et fabuleuse religion, en émoussant la fierté de l'âme républicaine, l'auraient bientôt ramenée sous le joug que son énergie vient de briser ! Ne perdons pas de vue que cette puérile religion était une des meilleures armes aux mains de nos tyrans ; un de ses premiers dogmes était de *rendre à César ce qui appartenait à César* ; mais nous avons détrôné César et nous ne voulons plus rien lui rendre. Français, ce serait en vain que vous vous flattez que l'esprit d'un clergé assermenté ne doit pas être celui d'un réfractaire : il est des vices d'état dont on ne se corrige jamais. Avant dix ans, au moyen de la religion chrétienne, de sa superstition, de ses préjugés, vos prêtres, malgré leur pauvreté, reprendraient sur les âmes l'empire qu'ils avaient envahi, ils vous renchaîneraient à des rois, parce que la puissance de ceux-ci étaya toujours celle de l'autre, et votre édifice républicain s'écroulerait, faute de bases.

O ! vous qui avez la faux à la main, portez le dernier coup à l'arbre de la superstition ; ne vous contentez pas d'élaguer les branches ; déracinez tout à fait une plante dont les effets sont si contagieux ; soyez parfaitement

convaincus que votre système de liberté et d'égalité contrarie trop ouvertement les ministres des autels du Christ pour qu'il en soit jamais un seul ou qui l'adopte de bonne foi, ou qui ne cherche pas à l'ébranler, s'il parvient à prendre quelque emprise sur les consciences. Quel sera le prêtre qui, comparant l'état où l'on vient de le réduire avec celui dont il jouissait autrefois, ne fera pas tout ce qui dépendra de lui pour recouvrer et la confiance et l'autorité qu'on lui a fait perdre ? Et que d'êtres faibles et pusillanimes redeviendront bientôt les esclaves de cet ambitieux tonsuré ? Pourquoi n'imagine-t-on pas que les inconvénients qui ont existé peuvent encore naître ? Dans l'enfance de l'Église chrétienne, les prêtres n'étaient-ils pas ce qu'ils sont aujourd'hui ? Vous voyez où ils étaient parvenus ! Qui pourtant les avait conduits là ? N'étaient-ce pas les moyens que leur fournissait la religion ? Or, si vous ne la défendez pas absolument, cette religion, ceux qui la prêchent, ayant toujours les mêmes moyens, arriveront bientôt au même but. Anéantissez donc à jamais ce qui peut détruire un jour votre ouvrage. Songez que le fruit de vos travaux n'étant réservé qu'à vos neveux, il est de votre devoir, de votre probité, de ne leur laisser aucun de ces germes dangereux qui pourraient les replonger dans le chaos dont nous avons tant de peine à sortir.

Déjà nos préjugés se dissipent, déjà le peuple abjure les absurdités catholiques ; il a déjà supprimé les temples ; les prétendus fidèles, désertant le banquet apostolique, laissent les dieux de farine aux souris. Français, ne vous arrêtez point ; l'Europe entière, une main déjà sur le bandeau qui fascine ses yeux, attend de vous l'effort qui doit l'arracher de son front. Hâtez-vous, ne laissez pas à *Rome la sainte*, s'agitant en tous sens pour réprimer votre énergie, le temps de se conserver peut-être encore quelques prosélytes. Frappez sans ménagement sa tête altière et prémissante, et qu'avant deux mois l'arbre de la liberté, ombrageant les débris de la chaire de saint Pierre, couvre

du poids de ses rameaux victorieux toutes ces méprisables idoles du christianisme, effrontément élevées sur les cendres et des Catons et des Brutus.

Français, je vous le répète, l'Europe attend de vous d'être à la fois délivrée du *sceptre* et de l'*encensoir*. Songez qu'il vous est impossible de l'affranchir de la tyrannie royale sans lui faire briser en même temps les freins de la superstition religieuse ; les liens de l'une sont trop intimement unis à l'autre pour qu'en en laissant subsister une des deux vous ne retombiez pas bientôt sous l'empire de celle que vous aurez négligé de dissoudre. Ce n'est plus ni aux genoux d'un être imaginaire ni à ceux d'un vil imposteur qu'un républicain doit fléchir : ses uniques dieux doivent être maintenant le *courage* et la *liberté*. Rome disparut dès que le christianisme s'y prêcha, et la France est perdue si elle s'y réfère encore.

Qu'on examine avec attention les dogmes absurdes, les mystères effrayants, les cérémonies monstrueuses, la morale impossible de cette dégoûtante religion, et l'on verra si elle peut convenir à une république. Croyez-vous de bonne foi que je me laisserais dominer par l'opinion d'un homme que je viendrais de voir aux pieds de l'imbécile prêtre de Jésus ? Non, non, certes. Cet homme, toujours vil, tiendra toujours, par la bassesse de ses vues, aux atrocités de l'ancien régime ; dès qu'il peut se soumettre aux stupidités d'une religion aussi plate que celle que nous avons la folie d'admettre, il ne peut plus ni me dicter des lois, ni me transmettre des lumières ; je ne le vois plus que comme un esclave des préjugés et de la superstition.

Jetons les yeux, pour nous convaincre de cette vérité, sur le peu d'individus qui restent attachés au culte insensé de nos pères : nous verrons si ce ne sont pas tous des ennemis irréconciliables du système actuel, nous verrons si ce n'est pas dans le nombre qu'est entièrement comprise cette caste, si justement méprisée, de *royalistes* et d'*aristocrates*. Que l'esclave d'un brigand couronné fléchisse,

s'il le veut, aux pieds d'une idole de plâtre, un tel objet est fait pour son âme de boue : qui peut servir des rois doit adorer des dieux ! mais nous, Français, mais nous, mes compatriotes, nous, ramper encore sous des freins aussi méprisables, plutôt mourir mille fois que de nous y asservir de nouveau ! Puisque nous croyons un culte nécessaire, imitons celui des Romains : les actions, les passions, les héros, voilà quels en étaient les respectables objets. De telles idoles élevaient l'âme, elles l'électrisaient ; elles faisaient plus : elles lui communiquaient les vertus de l'être respecté. L'adorateur de Minerve voulait être prudent. Le courage était dans le cœur de celui qu'on voyait aux pieds de Mars. Pas un seul dieu de ces grands hommes n'était privé d'énergie ; tous faisaient passer le feu dont ils étaient eux-mêmes embrasés dans l'âme de celui qui les vénérât ; et comme on avait l'espoir d'être adoré soi-même un jour, on aspirait à devenir au moins aussi grand que celui qu'on prenait pour modèle. Mais que trouvons-nous au contraire dans les vains dieux du christianisme ? Que vous offre, je le demande, cette imbécile religion ? Le plat imposteur de Nazareth vous fait-il naître quelques idées ? Sa sale et dégoûtante mère, l'impudique Marie, vous inspire-t-elle quelques vertus ? Et trouvez-vous dans les saints dont est garni son Élysée quelque modèle de grandeur, ou d'héroïsme, ou de vertu ? Il est si vrai que cette stupide religion ne prête rien aux grandes idées qu'aucun artiste ne peut en employer les attributs dans les monuments qu'il élève ; à Rome même, la plupart des embellissements ou des ornements du palais des papes ont leurs modèles dans le paganisme ; et tant que le monde subsistera, lui seul échauffera la verve des grands hommes.

Sera-ce dans le théisme pur que nous trouverons plus de motif de grandeur et d'élévation ? Sera-ce l'adoption d'une chimère, qui, donnant à notre âme ce degré d'énergie essentiel aux vertus républicaines, portera l'homme à les chérir ou à les pratiquer ? Ne l'imaginons pas ; on est

revenu de ce fantôme, et l'athéisme est à présent le seul système de tous les gens qui savent raisonner. A mesure que l'on s'est éclairé, on a senti que, le mouvement étant inhérent à la matière, l'agent nécessaire à imprimer ce mouvement devenait un être illusoire, et que tout ce qui existait devant être en mouvement par essence, le moteur était inutile ; on a senti que ce Dieu chimérique, prudemment inventé par les premiers législateurs, n'était entre leurs mains qu'un moyen de plus pour nous enchaîner et que, se réservant le droit de faire parler seul ce fantôme, ils sauraient bien ne lui faire dire que ce qui viendrait à l'appui des lois ridicules par lesquelles ils prétendaient nous asservir.

Lycurge, Numa, Moïse, Jésus-Christ, Mahomet, tous ces grands fripons, tous ces grands despotes de nos idées, surent associer les divinités qu'ils fabriquaient à leur ambition démesurée, et, certains de captiver les peuples avec la sanction de ces dieux, ils avaient, comme on sait, toujours soin ou de ne les interroger qu'à propos, ou de ne leur faire répondre que ce qu'ils croyaient pouvoir les servir. Tenons donc aujourd'hui dans le même mépris et le Dieu vain que les imposteurs ont prêché, et toutes les subtilités religieuses qui découlent de sa ridicule adoption ; ce n'est plus avec ce hochet qu'on peut amuser des hommes libres. Que l'extinction totale des cultes entre donc dans les principes que nous propageons dans l'Europe entière. Ne nous contentons pas de briser les sceptres ; pulvérisons à jamais les idoles ! Il n'y eut jamais qu'un pas de la superstition au royalisme. Il faut bien que cela soit sans doute, puisqu'un des premiers articles du sacre des rois était toujours le maintien de la religion dominante comme une des bases politiques qui devaient le mieux soutenir leur trône. Mais dès qu'il est abattu de ce trône, dès qu'il l'est heureusement pour jamais, ne redoutons point d'extirper de même ce qui en formait les assises.

Oui, citoyens, la religion est incohérente au système de la liberté ; vous l'avez senti. Jamais l'homme libre ne se

courbera près des dieux du christianisme ; jamais ses dogmes, jamais ses rites, ses mystères ou sa morale ne conviendront à un républicain. Encore un effort ; puisque vous travaillez à détruire tous les préjugés, n'en laissez subsister aucun. Combien devons-nous être plus certains de leur retour, si celui que vous laissez vivre est positivement le berceau de tous les autres.

Cessons de croire que la religion puisse être utile à l'homme. Ayons de bonnes lois, et nous saurons nous passer de religion. Mais il en faut une au peuple, assuret-on ; elle l'amuse, elle le contient. A la bonne heure ! Donnez-nous donc, en ce cas, celle qui convient à des hommes libres. Rendez-nous les dieux du paganisme. Nous adorerons volontiers Jupiter, Hercule ou Pallas ; mais nous ne voulons plus du fabuleux auteur d'un univers qui se meut lui-même ; nous ne voulons plus d'un dieu sans étendue, et qui pourtant remplit tout de son immensité, d'un dieu tout-puissant, et qui n'exécute jamais ce qu'il désire, d'un être souverainement bon, et qui ne fait que des mécontents, d'un être ami de l'ordre, et dans le gouvernement duquel tout est en désordre. Non, nous ne voulons plus d'un Dieu qui dérange la nature, qui est le père de la confusion, qui meut l'homme au moment où l'homme se livre à des horreurs ; un tel Dieu nous fait frémir d'indignation, et nous le reléguons pour jamais dans l'oubli d'où l'infâme Robespierre a voulu le sortir.

Français, à la place de cet indigne fantôme, substituons les simulacres imposants qui rendaient Rome la maîtresse de l'univers : traitons toutes les idoles chrétiennes comme nous avons traité celles de nos rois. Nous avons replacé les emblèmes de la liberté sur les bases qui soutenaient autrefois les tyrans ; réédifions de même l'effigie des grands hommes sur les piédestaux de ces polissons adorés par le christianisme. Cessons de redouter pour nos campagnes l'effet de l'athéisme ; les paysans n'ont-ils pas senti la nécessité de l'anéantissement du culte catholique, si contradictoire aux vrais principes de la liberté ? N'ont-ils

pas vu, sans effroi comme sans douleur, culbuter leurs autels et leurs presbytères ? Ah ! croyez qu'ils renonceraient de même à leur ridicule Dieu. Les statues de Mars, de Minerve et de la Liberté seront mises aux endroits les plus remarquables de leurs habitations ; une fête annuelle s'y célébrera tous les ans ; la couronne sera décernée au citoyen qui aura le mieux mérité de la patrie. A l'entrée d'un bois solitaire, Vénus, l'Hymen et l'Amour, érigés sous un temple agreste, recevront l'hommage des amants ; là, ce sera par la main des grâces que la beauté couronnera la constance.

Il ne s'agira pas seulement d'aimer pour être digne de cette couronne, il faudra encore avoir mérité de l'être : l'héroïsme, les talents, l'humanité, la grandeur d'âme, un civisme à l'épreuve, voilà les titres qu'aux pieds de sa maîtresse sera forcé d'établir l'amant, et ceux-là vaudront bien ceux de la naissance et de la richesse, qu'un sot orgueil exigeait autrefois. Quelques vertus au moins écloreont de ce culte, tandis qu'il ne naît que des crimes de celui que nous avons eu la faiblesse de professer. Ce culte s'alliera avec la liberté que nous servons ; il l'animera, l'entretiendra, l'embrasera, au lieu que le théisme est, par son essence et par sa nature, le plus mortel ennemi de la liberté que nous servons.

En coûta-t-il une goutte de sang quand les idoles païennes furent détruites sous le Bas-Empire ? La révolution, préparée par la stupidité d'un peuple redevenu esclave, s'opéra sans le moindre obstacle. Comment pouvons-nous redouter que l'ouvrage de la philosophie soit plus pénible que celui du despotisme ! Ce sont les prêtres seuls qui captivent encore aux pieds de leur Dieu chimérique ce peuple que vous craignez tant d'éclairer ; éloignez-les de lui, et le voile tombera naturellement. Croyez que ce peuple, bien plus sage que vous l'imaginez, dégagé des fers de la tyrannie, le sera bientôt de la superstition. Vous le redoutez s'il n'a pas ce frein : quelle extravagance ! Ah ! croyez-le, citoyens, celui que le glaive

matériel des lois n'arrête point ne le sera pas davantage par la crainte morale des supplices de l'enfer, dont il se moque depuis son enfance ; votre théisme, en un mot, a fait commettre beaucoup de forfaits, mais il n'en arrêta jamais un seul.

S'il est vrai que les passions aveuglent, que leur effet soit d'élever un nuage sur nos yeux, qui nous déguise les dangers dont elles sont environnées, comment pouvons-nous supposer que ce qui est loin de nous, comme le sont les punitions annoncées par votre Dieu, puisse parvenir à dissiper ce nuage que ne peut dissoudre le glaive même des lois, toujours suspendu sur les passions ? S'il est donc prouvé que ce supplément de freins, imposé par l'idée d'un dieu, devienne inutile, s'il est démontré qu'il est dangereux par ses autres effets, je demande à quel usage il peut donc servir, et de quels motifs nous pourrions nous appuyer pour en prolonger l'existence.

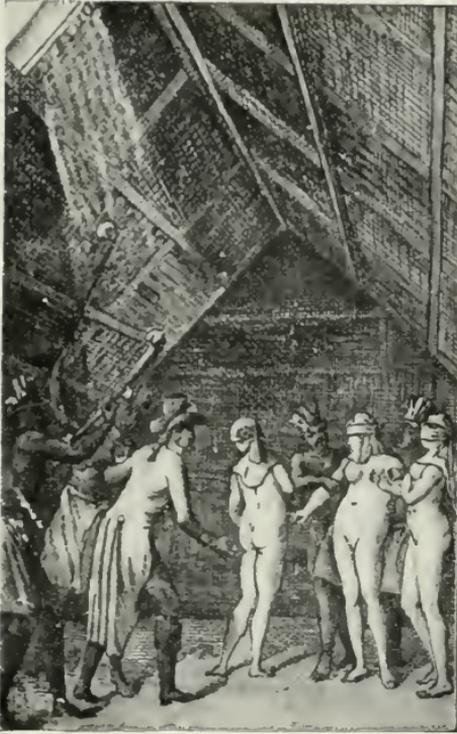
Me dira-t-on que nous ne sommes pas assez mûrs pour consolider encore notre révolution d'une manière aussi éclatante ? Ah ! mes concitoyens, le chemin que nous avons fait depuis 89 était bien autrement difficile que celui qui nous reste à faire, et nous avons bien moins à travailler l'opinion, dans ce que je vous propose, que nous ne l'avons tourmentée en tous sens depuis l'époque du renversement de la Bastille. Croyons qu'un peuple assez sage, assez courageux pour conduire un monarque impudent du faite des grandeurs au pied de l'échafaud, qui, dans ce peu d'années, sut vaincre autant de préjugés, sut briser tant de freins ridicules, le sera suffisamment pour immoler au bien de la chose, à la prospérité de la république, un fantôme bien plus illusoire encore que ne pouvait l'être celui d'un roi.

Français, vous frapperez les premiers coups ; votre éducation nationale fera le reste ; mais travaillez promptement à cette besogne ; qu'elle devienne un de vos soins les plus importants ; qu'elle ait surtout pour base cette morale essentielle, si négligée dans l'éducation religieuse.

Remplacez les sottises déifiques dont vous fatiguez les jeunes organes de vos enfants par d'excellents principes sociaux ; qu'au lieu d'apprendre à réciter de futiles prières, qu'ils feront gloire d'oublier dès qu'ils auront seize ans, qu'ils soient instruits de leurs devoirs dans la société ; apprenez-leur à chérir des vertus dont vous leur parliez à peine autrefois et qui, sans vos fables religieuses, suffisent à leur bonheur individuel ; faites-leur sentir que ce bonheur consiste à rendre les autres aussi fortunés que nous désirons l'être nous-mêmes. Si vous asseyez ces vérités sur des chimères chrétiennes, comme vous aviez la folie de le faire autrefois, à peine vos élèves auront-ils reconnu la futilité des bases qu'ils feront crouler l'édifice, et ils deviendront scélérats, seulement parce qu'ils croient que la religion qu'ils ont culbutée leur défendait de l'être. En leur faisant sentir au contraire la nécessité de la vertu, uniquement parce que leur propre bonheur en dépend, ils seront honnêtes gens par égoïsme, et cette loi qui régit tous les hommes sera toujours la plus sûre de toutes. Que l'on évite donc avec le plus grand soin de mêler aucune fable religieuse dans cette éducation nationale. Ne perdons jamais de vue que ce sont des hommes libres que nous voulons former, et non de vils adorateurs d'un dieu. Qu'un philosophe simple instruisse ces nouveaux élèves des sublinités incompréhensibles de la nature, qu'il leur prouve que la connaissance d'un Dieu, souvent très dangereuse aux hommes, ne sert jamais à leur bonheur, et qu'ils ne seront pas plus heureux en admettant comme cause de ce qu'ils ne comprennent pas quelque chose qu'ils comprennent encore moins : qu'il est bien moins essentiel d'entendre la nature que d'en jouir et d'en respecter les lois ; que ces lois sont aussi sages que simples ; qu'elles sont écrites dans le cœur de tous les hommes, et qu'il ne faut qu'interroger ce cœur pour en démêler l'impulsion. S'ils veulent qu'absolument vous leur parliez d'un créateur, répondez que, les choses ayant toujours été ce qu'elles sont, n'ayant jamais eu de commencement

et ne devant jamais avoir de fin, il devient aussi inutile qu'impossible à l'homme de pouvoir remonter à une origine imaginaire, qui n'expliquerait rien et n'avancerait à rien. Dites-leur qu'il est impossible aux hommes d'avoir des idées vraies d'un être qui n'agit sur aucun de nos sens. Toutes nos idées sont des représentations des objets qui nous frappent ; qu'est-ce qui peut nous représenter l'idée d'un dieu, qui est évidemment une idée sans objet ? Une telle idée, leur ajouterez-vous, n'est-elle pas aussi impossible que des effets sans cause ? Une idée sans prototype est-elle autre chose qu'une chimère ? Quelques docteurs, poursuivrez-vous, assurent que l'idée d'un dieu est innée, et que les hommes ont cette idée dès le ventre de leur mère. Mais cela est faux, leur ajouterez-vous ; tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens ; d'où suit que les principes religieux ne portent évidemment sur rien et ne sont point innés. Comment, poursuivrez-vous, a-t-on pu persuader à des êtres raisonnables que la chose la plus difficile à comprendre était la plus essentielle pour eux ; c'est qu'on les a grandement effrayés ; c'est que, quand on a peur, on cesse de raisonner ; c'est qu'on leur a surtout recommandé de se défier de leur raison, et que, quand la cervelle est troublée, on croit tout et n'examine rien. L'ignorance et la peur, leur direz-vous encore, voilà les deux bases de toutes les religions.

L'incertitude où l'homme se trouve, par rapport à son Dieu, est précisément le motif qui l'attache à sa religion. L'homme a peur dans les ténèbres, tant au physique qu'au moral ; la peur devient habituelle en lui et se change en besoin : il croirait qu'il lui manquerait quelque chose s'il n'avait plus rien à espérer ou à craindre. Revenez ensuite à l'utilité de la morale ; donnez-leur sur ce grand objet beaucoup plus d'exemples que de leçons, beaucoup plus de preuves que de livres, et vous en ferez de bons citoyens ; vous en ferez de bons guerriers, de bons pères, de bons



L'EXAMEN DES FEMMES
POUR LE SÉRAIL DU ROI DE BUTUA
(Aline et Valcour)

époux ; vous en ferez des hommes d'autant plus attachés à la liberté de leur pays qu'aucune idée de servitude ne pourra plus se présenter à leur esprit, qu'aucune terreur religieuse ne viendra troubler leur génie. Alors le véritable patriotisme éclatera dans toutes les âmes ; il y régnera dans toute sa force et dans toute sa pureté, parce qu'il y deviendra le seul sentiment dominant, et qu'aucune idée étrangère n'en attiédira l'énergie ; alors, votre seconde génération est sûre, et votre ouvrage, consolidé par elle, va devenir la loi de l'univers. Mais si, par crainte ou pusillanimité, ces conseils ne sont pas suivis, si on laisse subsister les bases de l'édifice que l'on avait cru détruire, qu'arrivera-t-il ? On rebâtera sur ces bases, et l'on y placera les mêmes colosses, à la cruelle différence qu'ils y seront cette fois cimentés d'une telle force que ni votre génération, ni celles qui la suivront ne réussiront à les culbuter. Qu'on ne doute pas que les religions ne soient le berceau du despotisme : le premier de tous les despotes fut un prêtre ; le premier roi et le premier empereur de Rome, Numa et Auguste, s'associèrent l'un et l'autre au sacerdoce ; Constantin et Clovis furent plutôt des abbés que des souverains ; Héliogabale fut prêtre du soleil. De tous les siècles il y eut dans le despotisme et dans la religion une telle connexité qu'il reste plus que démontré qu'en détruisant l'un l'on doit saper l'autre, par la grande raison que le premier servira toujours de loi au second. Je ne propose cependant ni massacres, ni exportations ; toutes ces horreurs sont trop loin de mon âme pour oser seulement les concevoir une minute. Non, n'assassinez point ; n'exportez point, ces atrocités sont celles des rois ou des scélérats qui les imitèrent ; ce n'est point en faisant comme eux que vous forcerez de prendre en horreur ceux qui les exerçaient. N'employons la force que pour les idoles ; il ne faut que des ridicules pour ceux qui les servent ; les sarcasmes de Julien nuisirent plus à la religion chrétienne que tous les supplices de Néron. Oui, détruisons à jamais toute idée de Dieu et faisons des soldats de ses prêtres ; quelques-

uns le sont déjà ; qu'ils s'en tiennent à ce métier si noble pour un républicain ; mais qu'ils ne nous parlent plus, ni de leur être chimérique, ni de sa religion fabuleuse, unique objet de nos mépris.

Condamnons à être bafoué, ridiculisé, couvert de boue dans tous les carrefours des grandes villes de France, le premier de ces charlatans bénits qui viendra nous parler encore ou de dieu ou de religion ; une éternelle prison sera la peine de celui qui tombera deux fois dans les mêmes fautes. Que les blasphèmes les plus insultants, les ouvrages les plus athées soient ensuite autorisés pleinement, afin d'achever d'extirper dans le cœur et la mémoire des hommes ces effrayants jouets de notre enfance ; que l'on mette au concours l'ouvrage le plus capable d'éclairer enfin les Européens sur une matière aussi importante ; et qu'un prix considérable et décerné par la nation soit la récompense de celui qui, ayant tout dit, tout démontré sur cette matière, ne laissera plus à ses compatriotes qu'une faux pour culbuter tous ces fantômes et qu'un cœur droit pour les haïr. Dans six mois tout sera fini, votre infâme Dieu sera dans le néant, et cela sera sans cesser d'être juste, jaloux de l'estime des autres, sans cesser de redouter le glaive des lois et d'être honnête homme, parce qu'on aura senti que le véritable ami de la patrie ne doit, comme l'esclave des rois, être mené par des chimères ; que ce n'est, en un mot, ni l'espoir d'un monde meilleur, ni la crainte de plus grands maux que ceux que nous envoya la nature, qui doivent conduire un républicain, dont le seul guide est la vertu, comme l'unique frein le remords.

LES MŒURS

Après avoir démontré que le théisme ne convient nullement à un gouvernement républicain, il me paraît nécessaire de prouver que les mœurs françaises ne lui conviennent pas davantage. Cet article est d'autant plus

essentiel que ce sont les mœurs qui vont servir de motifs aux lois qu'on va promulguer.

Français, vous êtes trop éclairés pour ne pas sentir qu'un nouveau gouvernement va nécessiter de nouvelles mœurs ; il est impossible que le citoyen d'un État libre se conduise comme l'esclave d'un roi despote ; ces différences de leurs intérêts, de leurs devoirs, de leurs relations entre eux déterminent essentiellement une manière tout autre de se comporter dans le monde ; une foule de petites erreurs, de petits délits sociaux, considérés comme très essentiels sous le gouvernement des rois, qui devaient exiger d'autant plus qu'ils avaient plus besoin d'imposer des freins pour se rendre respectables et inabordables à leurs sujets, vont devenir nuls ici ; d'autres forfaits, connus sous les noms de régicide et de sacrilège, sous un gouvernement qui ne connaît plus ni rois, ni religion, doivent s'anéantir de même dans un État républicain. En accordant la liberté de conscience et celle de la presse, songez, citoyens, qu'à bien peu de chose près on doit accorder celle d'agir, et qu'excepté ce qui choque directement les bases du gouvernement il vous reste on ne saurait moins de crimes à punir, parce que, dans le fait, il est fort peu d'actions criminelles dans une société dont la liberté et l'égalité font les bases, et qu'à bien peser et bien examiner les choses il n'y a vraiment de criminel que ce que réprouve la loi ; car la nature nous dictant également des vices et des vertus, en raison de notre organisation, ou, plus philosophiquement encore, en raison du besoin qu'elle a de l'un ou de l'autre, ce qu'elle nous inspire deviendrait une mesure très certaine pour régler avec précision ce qui est mal. Mais, pour mieux développer mes idées sur un objet aussi essentiel, nous allons classer les différentes actions de la vie de l'homme, que l'on était convenu jusqu'à présent de nommer criminelles, et nous les *toiserons* ensuite aux vrais devoirs d'un républicain.

On a considéré de tous temps les devoirs de l'homme sous les trois différents rapports suivants :

1° Ceux que sa conscience et sa crédulité lui imposent envers l'être suprême ;

2° Ceux qu'il est obligé de remplir avec ses frères ;

3° Enfin ceux qui n'ont de relation qu'avec lui.

La certitude où nous devons être qu'aucun dieu ne s'est mêlé de nous, et que, créatures nécessitées de la nature, comme les plantes et les animaux, nous sommes ici parce qu'il était impossible que nous n'y fussions pas ; cette certitude, sans doute, anéantit, comme on le voit, tout d'un coup la première partie de ces devoirs, je veux dire ceux dont nous nous croyons faussement responsables envers la divinité ; avec eux disparaissent tous les délits religieux, tous ceux connus sous les noms vagues et infinis d'*impiété*, de *sacrilège*, de *blasphème*, d'*athéisme*, etc., tous ceux, en un mot, qu'Athènes punit avec tant d'injustice dans *Alcibiade*, et la France dans l'infortuné *Labarre*. S'il y a quelque chose d'extravagant dans le monde, c'est de voir des hommes qui ne connaissent leur Dieu et ce que peut exiger ce Dieu que d'après leurs idées bornées vouloir néanmoins décider sur la nature de ce qui contente ou de ce qui fâche ce ridicule fantôme de leur imagination. Ce ne serait donc point à permettre indifféremment tous les cultes que je voudrais qu'on se bornât ; je désirerais qu'il fût libre de se rire ou de se moquer de tous ; que des hommes, réunis dans un temple quelconque pour invoquer l'Éternel à leur guise, fussent vus comme des comédiens sur un théâtre, au jeu desquels il est permis à chacun d'aller rire. Si vous ne voyez pas les religions sous ce rapport, elles reprendront le sérieux qui les rend importantes, elles protégeront bientôt les opinions, et l'on ne se sera pas plus tôt disputé sur les religions qu'on se rebattra pour les religions ; l'égalité détruite par la préférence ou la protection accordée à l'une d'elles disparaîtra bientôt du gouvernement, et de la *théocratie* réédifiée renaîtra bientôt l'*aristocratie*. Je ne saurais donc trop le répéter : plus de dieux, Français, plus de dieux, si vous ne voulez pas que leur funeste empire vous

replonge bientôt dans toutes les horreurs du despotisme; mais ce n'est qu'en vous en moquant que vous détruirez tous les dangers à leur suite, ils reparaitront aussitôt en foule si vous y mettez de l'humeur ou de l'importance. Ne renversez point leurs idoles en colère, pulvérisez-les en jouant et l'opinion tombera d'elle-même.

En voilà suffisamment, je l'espère, pour démontrer qu'il ne doit être promulgué aucune loi contre les délits religieux, parce que qui offense une chimère n'offense rien, et qu'il serait de la dernière inconséquence de punir ceux qui outragent ou qui méprisent un culte, dont rien ne vous démontre avec évidence la priorité sur les autres; ce serait nécessairement adopter un parti et influencer dès lors la balance de l'égalité, première loi de votre nouveau gouvernement.

Passons aux seconds devoirs de l'homme, ceux qui le lient avec ses semblables; cette classe est la plus étendue de toutes.

La morale chrétienne, trop vague sur les rapports de l'homme avec ses semblables, pose des bases si pleines de sophismes qu'il nous est impossible de les admettre, parce que, si l'on veut édifier des principes, il faut bien se garder de leur donner des sophismes pour bases. Elle nous dit, cette absurde morale, d'aimer notre prochain comme nous-même. Rien ne serait assurément plus sublime s'il était possible que ce qui est faux pût jamais porter les caractères de la beauté. Il ne s'agit pas d'aimer ses semblables comme soi-même, puisque cela est contre les lois de la nature et que son seul organe doit diriger toute notre vie; il n'est question que d'aimer nos semblables comme des amis que la nature nous donne, et avec lesquels nous devons vivre d'autant mieux dans un État républicain que la disparition des distances doit nécessairement resserrer les liens.

Que l'humanité, la fraternité, la bienfaisance nous prescrivent d'après cela nos devoirs réciproques, et remplissons-les individuellement avec le simple degré d'énergie

que nous a donné sur ce point la nature, sans blâmer et surtout sans punir ceux qui, plus froids et plus atrabillaires, n'éprouvent pas dans ces liens, néanmoins si touchants, toutes les douceurs que d'autres y rencontrent ; car, on en conviendra, ce serait ici une absurdité palpable que de vouloir prescrire des lois universelles ; ce procédé serait aussi ridicule que celui d'un général d'armée qui voudrait que tous ses soldats fussent vêtus d'un habit fait sur la même mesure ; c'est une injustice effrayante que d'exiger que des hommes, de caractères inégaux, se plient à des lois égales : ce qui va à l'un ne va point à l'autre.

Je comprends que l'on ne peut pas faire autant de lois qu'il y a d'hommes ; mais les lois peuvent être si douces, en si petit nombre, que tous les hommes, de quelque caractère qu'ils soient, puissent facilement s'y plier. Encore exigerais-je que ce petit nombre de lois fût d'espèce à pouvoir s'adapter facilement à tous les différents caractères ; l'esprit qui la dirigerait serait de frapper plus ou moins, en raison de l'individu qu'il faudrait atteindre. Il est démontré qu'il y a telle vertu dont la pratique est impossible à certains hommes, comme il y a tel remède qui ne saurait convenir à tel tempérament. Or, quel sera le comble de votre injustice si vous frappez de la loi celui auquel il est impossible de se plier à la loi ?

L'iniquité que vous commettriez en cela ne serait-elle pas égale à celle dont vous vous rendriez coupables si vous vouliez forcer un aveugle à discerner les couleurs ?

De ces premiers principes il découle, on le sent, la nécessité de faire des lois douces et surtout d'anéantir pour jamais l'atrocité de la peine de mort, parce que la loi, froide par elle-même, ne saurait être accessible aux passions qui peuvent légitimer dans l'homme la cruelle action du meurtre ; l'homme reçoit de la nature les impressions qui peuvent lui faire pardonner cette action, et la loi, au contraire, toujours en opposition avec la nature et ne recevant rien d'elle, ne peut être autorisée à se permettre les mêmes motifs, il est impossible qu'elle ait les

mêmes droits. Voilà de ces distinctions savantes et délicates qui échappent à beaucoup de gens, parce que fort peu de gens réfléchissent ; mais elles seront accueillies des gens instruits à qui je les adresse, et elles influenceront, je l'espère, sur le nouveau code que l'on prépare.

La seconde raison pour laquelle on doit anéantir la peine de mort, c'est qu'elle n'a jamais réprimé le crime, puisqu'on le commet chaque jour au pied de l'échafaud.

On doit supprimer cette peine, en un mot, parce qu'il n'y a point de plus mauvais calcul que celui de faire mourir un homme pour en avoir tué un autre, puisqu'il résulte évidemment de ce procédé qu'au lieu d'un homme de moins en voilà tout d'un coup deux, et qu'il n'y a que des bourreaux ou des imbéciles auxquels une telle arithmétique puisse être familière.

Quoi qu'il en soit, enfin, les forfaits que nous pouvons commettre envers nos frères se réduisent à quatre principaux : la *calomnie*, le *vol*, les délits qui, causés par l'*impureté*, peuvent atteindre désagréablement les autres, et le *meurtre*.

Toutes ces actions, considérées comme capitales dans un gouvernement monarchique, sont-elles aussi graves dans un État républicain ? C'est ce que nous allons analyser avec le flambeau de la philosophie, car c'est à sa seule lumière qu'un tel examen doit s'entreprendre. Qu'on ne me taxe point d'être un novateur dangereux ; qu'on ne dise pas qu'il y a du risque à émousser, comme le feront peut-être ces écrits, le remords dans l'âme des malfaiteurs, qu'il y a le plus grand mal à augmenter par la douceur de ma morale le penchant que ces mêmes malfaiteurs ont aux crimes : j'atteste ici formellement n'avoir aucune de ces vues perverses ; j'expose les idées qui, depuis l'âge de raison, se sont identifiées en moi et au jet desquelles l'infâme despotisme des tyrans s'était opposé depuis tant de siècles ; tant pis pour ceux que ces grandes idées corrompraient ; tant pis pour ceux qui ne savent saisir que le mal dans des opinions philo-

sophiques, susceptibles de se corrompre à tout ! Qui sait s'ils ne se gangrèneraient peut-être pas aux lectures de *Sénèque* et de *Charron* ? Ce n'est point à eux que je parle ; je ne m'adresse qu'à des gens capables de m'entendre, et ceux-là me liront sans danger.

J'avoue avec la plus extrême franchise que je n'ai jamais cru que la calomnie fût un mal, et surtout dans un gouvernement comme le nôtre, où tous les hommes, plus liés, plus rapprochés, ont évidemment un plus grand intérêt à se bien connaître. De deux choses l'une : ou la calomnie porte sur un homme véritablement pervers, ou elle tombe sur un homme vertueux. On conviendra que, dans le premier cas, il devient à peu près indifférent que l'on dise un peu plus de mal d'un homme connu pour en faire beaucoup ; peut-être même alors le mal qui n'existe pas éclairera-t-il sur celui qui est, et voilà le malfaiteur mieux connu.

S'il règne, je suppose, une influence malsaine à Hanovre, mais que je ne doive courir d'autres risques, en m'exposant à cette inclémence de l'air, que de gagner un accès de fièvre, pourrai-je savoir mauvais gré à l'homme qui, pour m'empêcher d'y aller, m'aurait dit qu'on y mourait en y arrivant ? Non, sans doute ; car, en m'effrayant par un grand mal, il m'a empêché d'en éprouver un petit.

La calomnie porte-t-elle au contraire sur un homme vertueux : qu'il ne s'en alarme pas, qu'il se montre, et tout le venin du calomniateur retombera bientôt sur lui-même. La calomnie, pour de telles gens, n'est qu'un scrutin épuratoire dont leur vertu ne sortira que plus brillante. Il y a même ici du profit pour la masse des vertus de la république ; car cet homme vertueux et sensible, piqué de l'injustice qu'il vient d'éprouver, s'appliquera à mieux faire encore ; il voudra surmonter cette calomnie dont il se croyait à l'abri, et ses belles actions n'acquerront qu'un degré d'énergie de plus. Ainsi, dans le premier cas, le calomniateur aura produit d'assez bons

effets en grossissant les vices de l'homme dangereux ; dans le second, il en aura produit d'excellents en contraignant la vertu à s'offrir à nous tout entière.

Or, je demande maintenant sous quel rapport le calomniateur pourra vous paraître à craindre, dans un gouvernement surtout où il est essentiel de connaître les méchants et d'augmenter l'énergie des bons ? Que l'on se garde donc bien de prononcer aucune peine contre la calomnie ; considérons-la sous le double rapport d'un fanal et d'un stimulant, et, dans tous les cas, comme quelque chose de très utile. Le législateur, dont toutes les idées doivent être grandes comme l'ouvrage auquel il s'applique, ne doit jamais étudier l'effet du délit qui ne frappe qu'individuellement ; c'est son effet en masse qu'il doit examiner ; et quand il observera de cette manière les effets qui résultent de la calomnie, je le défie d'y trouver rien de punissable ; je défie qu'il puisse placer quelque ombre de justice à la loi qui la punirait ; il devient au contraire l'homme le plus juste et le plus intègre s'il la favorise ou la récompense.

Le vol est le second des délits moraux dont nous nous sommes proposé l'examen.

Si nous parcourons l'antiquité, nous verrons le vol permis, récompensé dans toutes les républiques de la Grèce ; Sparte et Lacédémone le favorisaient ouvertement ; quelques autres peuples l'ont regardé comme une vertu guerrière ; il est certain qu'il entretient le courage, la force, l'adresse, toutes les vertus, en un mot, utiles à un gouvernement républicain, et par conséquent au nôtre. J'oserai demander, sans partialité maintenant, si le vol, dont l'effet est d'égaliser les richesses, est un grand mal dans un gouvernement dont le but est l'égalité ? Non, sans doute, car s'il entretient l'égalité d'un côté, de l'autre il rend plus exact à conserver son bien. Il y avait un peuple qui punissait, non pas le voleur, mais celui qui s'était laissé voler, afin de lui apprendre à soigner ses propriétés. Ceci nous amène à des réflexions plus étendues.

A Dieu ne plaise que je veuille attaquer ou détruire ici le serment du respect des propriétés que vient de prononcer la nation ; mais me permettra-t-on quelques idées sur l'injustice de ce serment ? Quel est l'esprit d'un serment prononcé par tous les individus d'une nation ? N'est-il pas de maintenir une parfaite égalité parmi les citoyens, de les soumettre tous également à la loi protectrice des propriétés de tous ? Or, je vous demande maintenant si elle est bien juste la loi qui ordonne à celui qui n'a rien de respecter celui qui a tout ? Quels sont les éléments du pacte social ? Ne consistent-ils pas à céder un peu de sa liberté et de ses propriétés pour assurer et maintenir ce que l'on conserve de l'un et de l'autre ?

Toutes les lois sont assises sur ces bases ; elles sont les motifs des punitions infligées à celui qui abuse de sa liberté ; elles autorisent de même les impositions ; ce qui fait qu'un citoyen ne se récrie pas lorsqu'on les exige de lui, c'est qu'il sait qu'au moyen de ce qu'il donne on lui conserve ce qui lui reste ; mais, encore une fois, de quel droit celui qui n'a rien s'enchaînera-t-il sous un pacte qui ne protège que celui qui a tout ? Si vous faites un acte d'équité en conservant par votre serment les propriétés du riche, ne faites-vous pas une injustice en exigeant ce serment du conservateur qui n'a rien ? Quel intérêt celui-ci a-t-il à votre serment, et pourquoi voulez-vous qu'il promette une chose uniquement favorable à celui qui diffère autant de lui par des richesses ? Il n'est assurément rien de plus injuste : un serment doit avoir un effet égal sur tous les individus qui le prononcent ; il est impossible qu'il puisse enchaîner celui qui n'a aucun intérêt à son maintien, parce qu'il ne serait plus alors le pacte d'un peuple libre : il serait l'arme du fort sur le faible, contre lequel celui-ci devrait se révolter sans cesse ; or, c'est ce qui arrive dans le serment du respect des propriétés que vient d'exiger la nation : le riche seul y enchaîne le pauvre, le riche seul a intérêt au serment que prononce le pauvre avec tant d'inconsidération qu'il ne voit pas qu'au moyen

de ce serment extorqué à sa bonne foi il s'engage à faire une chose qu'on ne peut pas faire vis-à-vis de lui.

Convaincus, ainsi que vous devez l'être, de cette barbare inégalité, n'aggravez donc pas votre injustice en punissant celui qui n'a rien d'avoir osé dérober quelque chose à celui qui a tout ; votre inéquitable serment lui en donne plus le droit que jamais. En le contraignant au parjure par ce serment absurde pour lui, vous légitimez tous les crimes où le portera ce parjure ; il ne vous appartient donc plus de punir ce dont vous avez été la cause. Je n'en dirai pas davantage pour faire sentir la cruauté horrible qu'il y a à punir les voleurs. Imitez la loi sage du peuple dont je viens de parler : punissez l'homme assez négligent pour se laisser voler, mais ne prononcez aucune espèce de peine contre celui qui vole ; songez que votre serment l'autorise à cette action et qu'il n'a fait, en s'y livrant, que suivre le premier et le plus sacré des mouvements de la nature, celui de conserver sa propre existence, n'importe aux dépens de qui (1).

(1) « On vole : 1° en assassinant sur la voie publique ; 2° seul ou en bande ; 3° par effraction ou escalade ; 4° par soustraction ; 5° par banqueroute frauduleuse ; 6° par faux en écriture publique ou privée ; 7° par fabrication de fausse monnaie. Cette espèce comprend tous les voleurs qui exercent le métier sans autre secours que la force et la fraude ouvertes : bandits, brigands, pirates, écumeurs de mer ; les anciens héros se glorifiaient de porter ces noms honorables et regardaient leur profession comme aussi noble que lucrative. Nemrod, Thésée, David, Cacus, Romulus, Clovis et tous ses descendants mérovingiens ; Robert Guiscard, Tancred de Hauteville, Bohémond et la plupart des héros normands furent brigands et voleurs... On vole : 8° par filouterie ; 9° par escroquerie ; 10° par abus de confiance ; 11° par jeux et loteries. Cette seconde espèce était encouragée par les lois de Lycurgue, afin d'aiguïser la finesse d'esprit et d'invention dans l'esprit des jeunes gens ; c'est celle des Ulysse, des Dolon, des Sinon, des Juifs anciens et modernes, depuis Jacob jusqu'à Deutz, des Bohémiens, des Arabes et de tous les sauvages... On vole : 12° par usure. Cette espèce, devenue si odieuse depuis la publication de l'Évangile et si sévèrement punie, forme transition entre les vols défendus et les vols autorisés ; aussi donne-t-elle lieu, par sa nature équivoque, à une foule de contradictions dans les lois et la morale, contradictions exploitées fort facilement par les gens de palais, de finance et de commerce. Ainsi l'usurier qui prête sur hypothèque à dix, douze et quinze pour cent encourt une amende énorme quand il est atteint ; le banquier qui perçoit le même intérêt, non, il est vrai, à titre de prêt, mais à titre de vente et d'escompte, est protégé par pri-

Les délits que nous venons d'examiner dans cette seconde classe des devoirs de l'homme envers ses semblables consistent dans les actions que peut faire entreprendre le libertinage, parmi lesquelles se distinguent particulièrement comme plus attentatoires à ce que chacun doit aux autres la *prostitution*, l'*adullère*, l'*inceste*, le *viol*, la *sodomie*. Nous ne devons certainement pas douter que tout ce qui s'appelle crimes moraux, c'est-à-dire toutes les actions de l'espèce de celles que nous venons de citer, ne soient parfaitement indifférentes dans un gouvernement dont le seul devoir consiste à conserver, par tel moyen que ce puisse être, la forme essentielle à son maintien : voilà l'unique morale d'un gouvernement républicain.

Or, puisqu'il est toujours contrarié par les despotes qui l'entourent, on ne saurait imaginer raisonnablement que ses moyens conservateurs puissent être des *moyens moraux*; car il ne se conservera que par la guerre, et rien n'est moins moral que la guerre.

Maintenant, je demande comment on parviendra à démontrer que, dans un État *immoral* par ses obligations, il

vilège royal. Quant aux capitalistes qui placent leurs fonds soit sur l'Etat, soit dans le commerce, à trois, quatre ou cinq pour cent, c'est-à-dire qui perçoivent une usure moins forte que celle des banquiers et usuriers, ils sont la fleur de la société, la crème des honnêtes gens. La modération dans le vol est toute la vertu.

« On vole : 13^e par constitution de rente, par fermage, loyer, amodiation. L'auteur des *Provinciales* a beaucoup amusé les honnêtes chrétiens du xvii^e siècle avec le jésuite Escobar et le contrat mohatra. Le contrat mohatra, disait Escobar, est celui par lequel on achète des étoffes chèrement, à crédit, pour les revendre au même instant, à la même personne, argent comptant et à meilleur marché. Escobar avait trouvé des raisons qui justifiaient cette espèce d'usure; Pascal et tous les jansénistes se moquaient de lui.

« Mais qu'auraient dit le satirique Pascal et le docte Nicole et l'invincible Arnaud si le Père Antoine Escobar de Valladolid leur eût poussé cet argument : « Le bail à loyer est un contrat par lequel on achète un immeuble, cher et à crédit, pour le revendre au bout d'un temps à la même personne, à meilleur marché; seulement, pour simplifier l'opération, l'acheteur se contente de payer la différence de la première vente à la seconde. Ou niez l'identité du bail à loyer et du mohatra, et je vous confonds à l'instant; ou, si vous reconnaissez la parité, reconnaissez aussi l'exactitude de ma doctrine, sinon proscrivez

soit essentiel que les individus soit *moraux*? Je dis plus : il est bon qu'ils ne le soient pas. Les législateurs de la Grèce avaient parfaitement senti l'importante nécessité de gangrener les membres, pour que, leur *dissolution morale* influant sur celle utile à la machine, il en résultât l'insurrection toujours indispensable dans un gouvernement qui, parfaitement heureux comme le gouvernement républicain, doit nécessairement exciter la haine et la jalousie de tout ce qui l'entoure. L'insurrection, pensaient ces sages législateurs, n'est point un état *moral* ; elle doit être pourtant l'état permanent d'une république ; il serait donc aussi absurde que dangereux d'exiger que ceux qui doivent maintenir le perpétuel ébranlement *immoral* de la machine fussent eux-mêmes des êtres *moraux*, parce que l'état moral d'un homme est un état de paix et de tranquillité, au lieu que son état *immoral* est un état de mouvement perpétuel, qui le rapproche de l'insurrection nécessaire, dans laquelle il faut que le républicain tienne toujours le gouvernement dont il est membre.

Détaillons maintenant, et commençons par analyser la

du même coup les rentes et les fermages. » A cette effroyable argumentation du jésuite, le sieur de Montalte eût sonné le tocsin et se fût écrié que la société était en péril, que les jésuites la savaient jusqu'en ses fondements

« On vole : 14° par le commerce, lorsque le bénéfice du commerçant dépasse le salaire légitime de sa fonction. La définition du commerce est connue : art d'acheter trois francs ce qui en vaut six et de vendre six francs ce qui en vaut trois. Entre le commerce ainsi défini et le vol à l'américaine, toute la différence est dans la proportion relative des valeurs échangées, en un mot dans la grandeur des bénéfices.

« On vole : 15° en bénéficiant sur son produit, en acceptant une sinécure, en se faisant allouer de gros appointements. Le fermier qui vend au consommateur son blé tant et qui, au moment du mesurage, plonge sa main dans le boisseau et détourne une poignée de grain vole ; le professeur dont l'Etat paye les leçons et qui, par l'entremise d'un libraire, les vend au public une seconde fois vole ; le sinécuriste qui reçoit, en échange de sa vanité, un très gros produit vole ; le fonctionnaire, le travailleur, quel qu'il soit, qui ne produisant que comme un se fait payer comme quatre vole ; l'éditeur de ce livre vole, et moi, qui en suis l'auteur, nous volons en le faisant payer le double de ce qu'il vaut. »

ПРОУДНОН, *Qu'est-ce que la propriété ?* 1884.

pudeur, ce mouvement pusillanime, contradictoire aux affections impures. S'il était dans les intentions de la nature que l'homme fût pudique, assurément elle ne l'aurait pas fait naître nu : une infinité de peuples, moins dégradés que nous par la civilisation, vont nus et n'en éprouvent aucune honte ; il ne faut pas douter que l'usage de se vêtir n'ait eu pour unique base et l'inclémence de l'air et la coquetterie des femmes ; elles sentirent qu'elles perdraient bientôt tous les effets du désir si elles les prévenaient, au lieu de les laisser naître ; elles conçurent que, la nature d'ailleurs ne les ayant pas créées sans défauts, elles s'assureraient bien mieux tous les moyens de plaire en déguisant ces défauts par des parures ; ainsi la pudeur, loin d'être une vertu, ne fut donc plus qu'un des premiers effets de la corruption, qu'un des premiers moyens de la coquetterie des femmes.

Lycurgue et Solon, bien pénétrés que les résultats de l'impudeur tiennent le citoyen dans l'état *immoralessentiel* aux lois du gouvernement républicain, obligèrent les jeunes filles à se montrer nues aux théâtres. Rome imita cet exemple : on dansait nu aux jeux de Flore ; la plus grande partie des mystères païens se célébraient ainsi ; la nudité passa même pour vertu chez quelques peuples. Quoi qu'il en soit, de l'impudeur naissent des penchants luxurieux ; ce qui résulte de ces penchants compose les prétendus crimes que nous analysons, et dont la prostitution est le premier effet. Maintenant que nous sommes revenus sur tout cela de la foule d'erreurs religieuses qui nous captivaient et que, plus rapprochés de la nature par la quantité des préjugés que nous venons d'anéantir, nous n'écoutons que sa voix, bien assurés que, s'il y avait du crime à quelque chose, ce serait plutôt à résister aux penchants qu'elle nous inspire qu'à les combattre, persuadés que la luxure était une suite de ces penchants, il s'agit bien moins d'éteindre cette passion dans nous que de régler les moyens d'y satisfaire en paix ; nous devons donc nous attacher à mettre de l'ordre dans cette partie, à y établir toute la sûreté nécessaire à ce que le citoyen, que le besoin rapproche des objets de luxure,

puisse se livrer avec ces objets à tout ce que ses passions lui prescrivent, sans jamais être enchaîné par rien, parce qu'il n'est aucune passion dans l'homme qui ait plus besoin de toute l'extension de la liberté que celle-là. Différents emplacements sains, vastes, proprement meublés et sûrs dans tous les points, seront érigés dans les villes ; là, tous les sexes, tous les âges, toutes les créatures seront offerts aux caprices des libertins qui viendront jouir, et la plus entière subordination sera la règle des individus présentés ; le plus léger refus sera puni aussitôt arbitrairement par celui qui l'aura éprouvé. Je dois encore expliquer ceci, le mesurer aux mœurs républicaines ; j'ai promis partout la même logique, je tiendrai parole.

Si, comme je viens de le dire tout à l'heure, aucune passion n'a plus besoin de toute l'extension de la liberté que celle-là, aucune, sans doute, n'est aussi despotique ; c'est là que l'homme aime à commander, à être obéi, à s'entourer d'esclaves contraints à le satisfaire ; or, toutes les fois que vous ne donnerez pas à l'homme le moyen secret d'exhaler la dose de despotisme que la nature mit au fond de son cœur, il se rejettera pour l'exercer sur les objets qui l'entourent, il troublera le gouvernement. Permettez, si vous voulez éviter ce danger, un libre essor à ces désirs tyranniques, qui, malgré lui, le tourmentent sans cesse ; content d'avoir pu exercer sa petite souveraineté au milieu du harem d'icoglans ou de sultanes que vos soins et son argent lui soumettent, il sortira satisfait et sans aucun désir de troubler un gouvernement qui lui assure aussi complaisamment tous les moyens de satisfaire sa concupiscence : exercez, au contraire, des procédés différents, imposez sur ces objets de la luxure publique les ridicules entraves jadis inventées par la tyrannie ministérielle et par la lubricité de nos Sardanapales ; l'homme, bientôt aigri contre votre gouvernement, bientôt jaloux du despotisme que vous lui imposez, et las de votre manière de le régir, en changera comme il vient de le faire.

Voyez comme les législateurs grecs, bien pénétrés de ces

idées, traitaient la débauche à Lacédémone, à Athènes ; ils enivraient le citoyen, bien loin de le lui interdire ; aucun genre de lubricité ne lui était défendu, et *Socrate*, déclaré par l'oracle le plus sage des philosophes de la terre, passant indifféremment des bras d'*Aspasie* dans ceux d'*Alcibiade*, n'en était pas moins la gloire de la Grèce. Je vais aller plus loin, et quelque contraires que soient mes idées à nos coutumes actuelles, comme mon projet est de prouver que nous devons nous presser de changer nos coutumes si nous voulons conserver le gouvernement adopté, je vais essayer de convaincre que la prostitution des femmes, sous le nom d'honnêtes, n'est pas plus dangereuse que celle des hommes et que non seulement nous devons les associer aux luxures exercées dans les maisons que j'établis, mais que nous devons même en ériger pour elles, où leurs caprices et les besoins de leur tempérament, bien autrement ardent que le nôtre, puissent de même se satisfaire avec tous les sexes.

De quel droit prétendez-vous d'abord que les femmes doivent être exceptées de l'aveugle soumission que la nature leur prescrit aux caprices des hommes, et ensuite, par quel autre droit prétendez-vous les asservir à une continence impossible à leur physique et absolument inutile à leur honneur.

Je vais traiter séparément l'une et l'autre de ces questions.

Il est certain que, dans l'état de nature, les femmes naissent *vulgivagues*, c'est-à-dire jouissant des avantages des autres animaux femelles et appartenant, comme elles et sans exception, à tous les mâles ; telles furent, sans aucun doute, et les premières lois de la nature et les seules institutions des premiers rassemblements que les hommes firent. *L'intérêt*, *l'égoïsme* et *l'amour* dégradèrent ces premières vues si simples et si naturelles ; on crut s'enrichir en prenant une femme et avec elle le bien de sa famille : voilà les deux premiers sentiments que je viens d'indiquer satisfaits ; plus souvent encore on enleva cette femme, et

on s'y attacha : voilà le second motif en action, et, dans tous les cas, de l'injustice.

Jamais un acte de possession ne peut être exercé sur un être libre ; il est aussi injuste de posséder exclusivement une femme qu'il l'est de posséder des esclaves ; tous les hommes sont nés libres, tous sont égaux en droits ; ne perdons jamais de vue ces principes ; il ne peut donc être jamais donné, d'après cela, de droit légitime à un sexe de s'emparer exclusivement de l'autre, et jamais l'un de ces sexes ou l'une de ces classes ne peut posséder l'autre arbitrairement. Une femme même, dans la pureté des lois de la nature, ne peut alléguer, pour motif du refus qu'elle fait à celui qui la désire, l'amour qu'elle a pour un autre, parce que ce motif en devient un d'exclusion, et qu'aucun homme ne peut être exclu de la possession d'une femme, du moment qu'il est clair qu'elle appartient décidément à tous les hommes. L'acte de possession ne peut être exercé que sur un immeuble ou un animal ; jamais il ne peut l'être sur un individu qui nous ressemble, et tous les liens qui peuvent enchaîner une femme à un homme, de telle espèce que vous puissiez les supposer, sont aussi injustes que chimériques.

S'il devient donc incontestable que nous avons reçu de la nature le droit d'exprimer nos vœux indifféremment à toutes les femmes, il le devient de même que nous avons celui de l'obliger de se soumettre à nos vœux, non pas exclusivement, je me contrarierais, mais momentanément. Il est incontestable que nous avons le droit d'établir des lois qui la contraignent de céder aux feux de celui qui la désire ; la violence même étant un des effets de ce droit, nous pouvons l'employer légalement. Eh ! la nature n'a-t-elle pas prouvé que nous avons ce droit en nous départissant la force nécessaire à les soumettre à nos désirs ?

En vain les femmes doivent-elles faire parler pour leur défense ou la pudeur, ou leur attachement à d'autres hommes ; ces moyens chimériques sont nuls ; nous avons vu plus haut combien la pudeur était un sentiment factice

et méprisable. L'amour, qu'on peut appeler la *folie de l'âme*, n'a plus de titres pour légitimer leur constance ; ne satisfaisant que deux individus, l'être aimé et l'être aimant, il ne peut servir au bonheur des autres, et c'est pour le bonheur de tous, et non pour un bonheur égoïste et privilégié, que nous ont été données les femmes. Tous les hommes ont donc un droit de jouissance égal sur toutes les femmes ; il n'est donc aucun homme qui, d'après les lois de la nature, puisse s'ériger sur une femme un droit unique et personnel. La loi qui les obligera de se prostituer tant que nous le voudrons aux maisons de débauche dont il vient d'être question et qui les y contraindra si elles s'y refusent, qui les punira si elles y manquent, est donc une loi des plus équitables et contre laquelle aucun motif légitime ou juste ne saurait réclamer.

Un homme qui voudra jouir d'une femme ou d'une fille quelconque pourra donc, si les lois que vous promulgez sont justes, la faire sommer de se trouver dans l'une des maisons dont je vous ai parlé, et là, sous la sauvegarde des matrones de ce temple de Vénus, elle lui sera livrée pour satisfaire, avec autant d'humilité et de soumission, tous les caprices qu'il lui plaira de se passer avec elle, de quelque bizarrerie ou de quelque irrégularité qu'ils puissent être, parce qu'il n'en est aucun qui ne soit dans la nature, aucun qui ne soit avoué par elle. Il ne s'agirait plus ici que de fixer l'âge ; or, je prétends qu'on ne le peut sans gêner la liberté de celui qui désire la jouissance d'une fille de tel ou tel âge.

Celui qui a le droit de manger le fruit d'un arbre peut assurément le cueillir mûr ou vert, suivant les aspirations de son goût. Mais, objectera-t-on, il est un âge où les procédés de l'homme nuiront décidément à la santé de la fille. Cette considération est sans aucune valeur ; dès que vous m'accordez le droit de propriété sur la jouissance, ce droit est indépendant des effets produits par la jouissance : de ce moment, il devient égal que cette jouissance soit avantageuse ou nuisible à l'objet qui doit s'y soumettre. N'ai-

je pas déjà prouvé qu'il était légal de contraindre la volonté d'une femme sur cet objet, et qu'aussitôt qu'elle inspirait le désir de la jouissance elle devait se soumettre à cette jouissance, abstraction faite de tout sentiment égoïste ? Il en est de même de sa santé. Dès que les égards qu'on aurait pour cette considération détruisent ou affaiblissent la jouissance de celui qui la désire et qui a le droit de se l'approprier, cette considération devient nulle, parce qu'il ne s'agit nullement ici de ce que peut éprouver l'objet condamné par la nature et par la loi à l'assouvissement momentané des désirs de l'autre ; il n'est question, dans cet examen, que de ce qui convient à celui qui désire. Nous rétablirons la balance.

Oui, nous la rétablirons, nous le devons, sans doute ; ces femmes que nous venons d'asservir si cruellement, nous devons incontestablement les dédommager, et c'est ce qui va former la réponse à la seconde question que je me suis proposée.

Si nous admettons, comme nous venons de le faire, que toutes les femmes doivent être soumises à nos désirs, assurément nous pouvons leur permettre de même de satisfaire amplement tous les leurs ; nos lois doivent favoriser sur cet objet leur tempérament de feu, et il est absurde d'avoir placé et leur honneur et leur vertu dans la force antinaturelle qu'elles mettent à résister aux penchants qu'elles ont reçus avec bien plus de profusion que nous ; cette injustice des mœurs est d'autant plus criante que nous consentons à la fois à les rendre faibles à force de séduction, et à les punir ensuite de ce qu'elles cèdent à tous les efforts que nous avons faits pour les provoquer à la chute. Toute l'absurdité de nos mœurs est gravée, ce me semble, dans cette inéquitable atrocité, et ce seul exposé devrait nous faire sentir l'extrême besoin que nous avons de les changer pour de plus pures.

Je dis donc que les femmes, ayant reçu des penchants bien plus violents que nous aux plaisirs de la luxure, pourront s'y livrer tant qu'elles le voudront, absolument déga-

gées de tous les liens de l'hymen, de tous les faux préjugés de la pudeur, absolument rendues à l'état de nature ; je veux que les lois leur permettent de se livrer à autant d'hommes que bon leur semblera ; je veux que la jouissance de tous les sexes et de toutes les parties de leur corps soient soumises aux hommes ; et, sous la clause spéciale de se livrer de même à tous ceux qui le désireront, il faut qu'elles aient la liberté de jouir également de tous ceux qu'elles croiront dignes de les satisfaire.

Quels sont, je le demande, les dangers de cette licence ? Des enfants qui n'auront point de pères ? Eh ! qu'importe dans une république où tous les individus ne doivent avoir d'autre mère que la patrie, où tous ceux qui naissent sont tous enfants de la patrie ! Ah ! combien l'aimeront mieux ceux qui, n'ayant jamais connu qu'elle, sauront, dès en naissant, que ce n'est que d'elle qu'ils doivent tout attendre ? N' imaginez pas de faire de bons républicains, tant que vous isolerez dans leurs familles les enfants qui ne doivent appartenir qu'à la république. En donnant là seulement à quelques individus la dose d'affection qu'ils doivent répartir sur tous leurs frères, ils adoptent inévitablement les préjugés souvent dangereux de ces individus ; leurs opinions, leurs idées s'isolent, se particularisent, et toutes les vertus d'un homme d'Etat leur deviennent absolument impossibles. Abandonnant enfin leur cœur tout entier à ceux qui les ont fait naître, ils ne trouvent plus dans ce cœur aucune affection pour celle qui doit les faire vivre, les faire connaître et les illustrer, comme si ces seconds bienfaits n'étaient pas plus importants que les premiers ! S'il y a le plus grand inconvénient à laisser sucer les enfants ainsi dans leur famille des intérêts souvent bien différents de ceux de la patrie, il y a donc le plus grand avantage à les en séparer ; ne le sont-ils pas naturellement par les moyens que je propose, puisqu'en détruisant absolument tous les liens de l'hymen il ne naît plus d'autres fruits des plaisirs de la femme que des enfants auxquels la connaissance de leur père est absolument

interdite, et avec cela les moyens de ne plus appartenir qu'à une même famille au lieu d'être, ainsi qu'ils le doivent, uniquement les enfants de la patrie.

Il y aura donc des maisons destinées au libertinage des femmes, et, comme celles des hommes, sous la protection du gouvernement; là, leur seront fournis tous les individus de l'un et l'autre sexe qu'elles pourront désirer, et plus elles fréquenteront ces maisons, plus elles seront estimées. Il n'y a rien de si barbare et de si ridicule que d'avoir attaché l'honneur et la vertu des femmes à la résistance qu'elles mettent à des désirs qu'elles ont reçus de la nature et qu'échauffent sans cesse ceux qui ont la barbarie de les blâmer. Dès l'âge le plus tendre, une fille dégagée des liens paternels, n'ayant plus rien à conserver pour l'hymen (absolument aboli par les sages lois que je désire), au-dessus du préjugé enchaînant autrefois son sexe, pourra donc se livrer à tout ce que lui dictera son tempérament dans les maisons établies à ce sujet; elle y sera reçue avec respect, satisfaite avec profusion et, de retour dans la société, elle y pourra parler aussi publiquement des plaisirs qu'elle aura goûtés qu'elle le fait aujourd'hui d'un bal ou d'une promenade. Sexe charmant, vous serez libre (1); vous jouirez comme les hommes de tous les plaisirs dont la nature vous a fait un devoir; vous ne vous contraindrez sur aucun. La plus divine partie de l'humanité doit-elle donc recevoir des fers de

(1) C'était le vœu d'Otto Weininger: « Die Frauen sind Menschen und müssen als solche behandelt werden, auch wenn sie selbst das nie wollen würden. *Frau und Mann haben gleiche Rechte* », et plus loin: « *Das Recht aber ist nur eines und das gleiche für Mann und Frau.* » *Geschlecht und Charakter*. Wien und Leipzig. (Wilhelm Braumüller), 1903.

Proudhon souhaitait le contraire: « L'homme et la femme ne vont pas de compagnie. La différence des sexes élève entre eux une séparation de même nature que celle que la différence des races met entre les animaux. Aussi, bien loin d'applaudir ce que l'on appelle aujourd'hui l'émancipation de la femme, inclinerais-je bien plutôt, s'il fallait en venir à cette extrémité, à mettre la femme en réclusion. » *Qu'est-ce que la propriété?* Œuvres complètes, t. I.

l'autre ? Ah ! brisez-les, la nature le veut ; n'ayez plus d'autre frein que celui de vos penchants, d'autres lois que vos seuls désirs, d'autre morale que celle de la nature ; ne languissez pas plus longtemps dans vos préjugés barbares qui flétrissaient vos charmes et captivaient les élans divins de vos mœurs ; vous êtes libres comme nous, et la carrière des combats de Vénus vous est ouverte comme à nous ; ne redoutez plus d'absurdes reproches ; le pédantisme et la superstition sont anéantis ; on ne vous verra plus rougir de vos charmants écarts ; couronnées de myrtes et de roses, l'estime que nous concevrons pour vous ne sera plus qu'en raison de la plus grande étendue que vous vous serez permis de leur donner.

Ce qui vient d'être dit devrait nous dispenser sans doute d'examiner l'adultère ; jetons-y notamment un coup d'œil, quelque nul qu'il soit après les lois que j'établis. A quel point il était ridicule de le considérer comme criminel dans nos anciennes institutions ! S'il y avait quelque chose d'absurde dans le monde, c'était bien sûrement l'éternité des liens conjugaux ; il ne fallait, ce me semble, qu'examiner ou que sentir toute la lourdeur de ces liens pour cesser de voir un crime dans l'action qui les allégeait ; la nature, comme nous l'avons dit tout à l'heure, ayant doué les femmes d'un tempérament plus ardent, d'une sensibilité plus profonde qu'elle n'a fait des individus de l'autre sexe, c'était pour elles, sans doute, que le joug d'un hymen éternel était plus pesant.

Femmes tendres et embrasées du feu de l'amour, dédommangez-vous maintenant sans crainte ; persuadez-vous qu'il ne peut exister aucun mal à suivre les impulsions de la nature, que ce n'est pas pour un seul homme qu'elle vous a créées, mais pour plaire indifféremment à tous. Qu'aucun frein ne vous arrête. Imitez les républicains de la Grèce : jamais les législateurs qui leur donnèrent les lois n'imaginèrent de leur faire un crime de l'adultère, et presque tous autorisèrent le désordre des femmes. *Thomas Morus* prouve dans son *Utopie* qu'il est avan-

tageux aux femmes de se livrer à la débauche, et les idées de ce grand homme n'étaient pas toujours des rêves.

Chez les Tartares, plus une femme se prostituait, plus elle était honorée : elle portait publiquement au col les marques de son impudicité, et l'on n'estimait point celles qui n'en étaient point décorées. Au Pégu, les familles livrent leurs femmes ou leurs filles aux étrangers qui y voyagent : on les loue à tant par jour comme des chevaux et des voitures ! Des volumes enfin ne suffiraient pas à démontrer que jamais la luxure ne fut considérée comme criminelle chez aucun des peuples sages de la terre. Tous les philosophes savent bien que ce n'est qu'aux imposteurs chrétiens que nous devons de l'avoir érigée en crime. Les prêtres avaient bien leur motif en nous interdisant la luxure : cette recommandation, en leur réservant la connaissance et l'absolution de ces péchés secrets, leur donnait un incroyable empire sur les femmes et leur ouvrait une carrière de lubricité, dont l'étendue n'avait point de bornes. On sait comme ils en profitèrent et comme ils en abuseraient encore si leur crédit n'était pas perdu sans ressource.

L'inceste est-il plus dangereux ? Non, sans doute ; il étend les liens de la famille et rend par conséquent plus actif l'amour des citoyens pour la patrie ; il nous est dicté par les premières lois de la nature, nous l'éprouvons et la jouissance des objets qui nous appartiennent nous semble toujours plus délicieuse. Les premières institutions favorisent l'inceste ; on le trouve dans l'origine des sociétés ; il est consacré dans toutes les religions ; toutes les lois l'ont favorisé. Si nous parcourons l'univers, nous trouverons l'inceste établi partout. Les nègres de la côte du Poivre et de Rio-Gabon prostituent leurs femmes à leurs propres enfants ; l'aîné des fils de Judah doit épouser la femme de son père ; les peuples du Chili couchent indifféremment avec leurs sœurs, leurs filles et épousent à la fois et la mère et la fille. J'ose assurer, en un mot, que l'inceste devrait être la loi de tout gouvernement dont

la fraternité fait la base. Comment des hommes raisonnables parent-ils porter l'absurdité au point de croire que la jouissance de sa mère, de sa sœur ou de sa fille pourrait jamais devenir criminelle ? N'est-ce pas, je vous le demande, un abominable préjugé que celui qui paraît faire un crime à un homme d'estimer plus pour sa jouissance l'objet dont le sentiment de la nature le rapproche davantage ? Il vaudrait autant dire qu'il nous est défendu d'aimer trop les individus que la nature nous enjoint d'aimer le mieux, et que plus elle nous donne de penchants pour un objet, plus elle nous ordonne en même temps de nous en éloigner. Ces contrariétés sont absurdes : il n'y a que des peuples abrutis par la superstition qui puissent les croire ou les adopter. La communauté des femmes que j'établis entraînant nécessairement l'inceste, il reste peu de chose à dire sur un prétendu délit, dont la nullité est trop démontrée pour s'y appesantir davantage, et nous allons passer au viol, qui semble être, au premier coup d'œil, de tous les écarts du libertinage, celui dont la lésion est la mieux établie, en raison de l'outrage qu'il paraît faire. Il est pourtant certain que le viol, action si rare et si difficile à prouver, fait moins de tort au prochain que le vol, puisque celui-ci envahit la propriété, que l'autre se contente de détériorer. Qu'aurez-vous d'ailleurs à objecter au violateur, s'il vous répond qu'au fait le mal qu'il a commis est bien médiocre, puisqu'il n'a fait que placer un peu plus tôt l'objet dont il a abusé au même état où l'auraient bientôt mis l'hymen et l'amour ?

Mais la sodomie, mais ce prétendu crime qui attira le feu du ciel sur les villes qui s'y étaient adonnées, n'est-il point un égarement monstrueux dont le châtement ne saurait être assez fort ? Il est sans doute bien douloureux pour nous d'avoir à reprocher à nos ancêtres les meurtres judiciaires qu'ils ont osé se permettre à ce sujet. Est-il possible d'être aussi barbare, pour oser condamner à mort un malheureux individu dont tout le crime est de

ne pas avoir les mêmes goûts que vous ? On frémit lorsqu'on pense qu'il n'y a pas encore quarante ans que l'absurdité des législateurs en était encore là. Consolez-vous, citoyens, de telles absurdités n'arriveront plus : la sagesse de vos législateurs en répond. Entièrement éclairé sur cette faiblesse de quelques hommes, on sent bien aujourd'hui qu'une telle erreur ne peut être criminelle et que la nature ne saurait avoir mis au fluide qui coule dans nos reins une assez grande importance pour se courroucer sur le chemin qu'il nous plaît de faire prendre à cette liqueur.

Quel est le seul crime qui puisse exister ici ? Assurément ce n'est pas de se placer dans tel ou tel lieu, à moins qu'on ne voulût soutenir que toutes les parties du corps ne se ressemblent point et qu'il en est de pures et de souillées ; mais comme il est impossible d'avancer de telles absurdités, le seul prétendu délit ne saurait consister ici que dans la perte de la semence. Or, je demande s'il est vraisemblable que cette semence soit tellement précieuse aux yeux de la nature qu'il devienne impossible de la perdre sans crime ? Procéderait-elle tous les jours à ces pertes si cela était ? et n'est-ce pas les autoriser que de les permettre dans les rêves, dans l'acte de la jouissance d'une femme grosse ? Est-il possible d'imaginer que la nature nous donnât la possibilité d'un crime qui l'outrageait ? Est-il possible qu'elle consente à ce que les hommes détruisent ses plaisirs et deviennent par là plus forts qu'elle ? Il est inouï dans quel gouffre d'absurdités l'on se jette quand on abandonne, pour raisonner, les secours du flambeau de la raison. Tenons-nous donc pour bien assurés qu'il est aussi simple de jouir d'une manière que de l'autre, qu'il est absolument indifférent de jouir d'une fille ou d'un garçon, et qu'aussitôt qu'il est constant qu'il ne peut exister entre nous d'autres penchants que ceux que nous tenons de la nature, elle est trop sage et trop conséquente pour en avoir mis dans nous qui puissent jamais l'offenser.

Celui de la sodomie est le résultat de l'organisation, et nous ne contribuons pour rien à cette organisation. Quelquefois il est le fruit de la satiété ; mais, dans ce cas même, en appartient-il moins à la nature ? Sous tous les rapports, il est son ouvrage, et, dans tous les cas, ce qu'elle inspire doit être respecté par les hommes. Si, par un recensement exact, on venait à prouver que ce goût affecte infiniment plus que l'autre, que les plaisirs qui en résultent sont beaucoup plus vifs, et qu'en raison de cela ses sectateurs sont mille fois plus nombreux que ses ennemis, ne serait-il pas possible de conclure alors que, loin d'outrager la nature, ce vice servirait ses vues, et qu'elle tient bien moins à la progéniture que nous n'avons la folie de le croire ? Or, en parcourant l'univers, que de peuples ne voyons-nous pas mépriser les femmes ! Il en est qui ne s'en servent absolument que pour avoir l'enfant nécessaire à les remplacer. L'habitude qu'ont les hommes de vivre ensemble dans les républiques y rendra toujours ce vice plus fréquent, mais il n'est certainement pas dangereux. Les législateurs de la Grèce l'auraient-ils introduit dans leur république s'ils l'avaient cru tel ? Bien loin de là, ils le croyaient nécessaire à un peuple guerrier. Plutarque nous parle avec enthousiasme du bataillon des *amants* et des *aimés* : eux seuls défendirent longtems la Grèce. Ce vice régna dans la société des frères d'armes ; il la cimentait. Les plus grands hommes y furent enclins. L'Amérique entière, lorsqu'on la découvrit, se trouva peuplée de gens de ce goût. A la Louisiane, chez les Illinois, des Indiens, vêtus en femmes, se prostituaient comme des courtisanes. Les nègres de Benguéla entretiennent publiquement des hommes ; presque tous les sérails d'Alger ne sont plus aujourd'hui peuplés que par des jeunes garçons. On ne se contentait pas de tolérer on ordonnait à Thèbes l'amour des jeunes garçons ; le philosophe de *Chéronée* le prescrivit pour adoucir l'amour des jeunes gens.

Nous savons à quel point il régna dans Rome : on y

trouvait des lieux publics où de jeunes garçons se prostituaient sous l'habit de filles, et de jeunes filles sous celui de garçons. Martial, Catulle, Tibulle, Horace et Virgile écrivaient à des hommes comme à leurs maîtresses, et nous lisons enfin dans Plutarque que les femmes ne doivent avoir aucune part à l'amour des hommes. Les Amasiens de l'île de Crète enlevaient parfois de jeunes garçons avec les plus singulières cérémonies. Quand ils en aimaient un, ils en faisaient part aux parents le jour où le ravisseur voulait enlever : le jeune homme faisait quelque résistance si son amant ne lui plaisait pas ; dans le cas contraire, il partait avec lui, et le séducteur le renvoyait à sa famille sitôt qu'il s'en était servi ; car dans cette passion, comme dans celle des femmes, on en a toujours trop quand on en a assez.

Strabon nous dit que dans cette même île ce n'était qu'avec des garçons que l'on remplissait les sérails ; on les prostituait publiquement.

Veut-on une dernière autorité, faite pour prouver combien ce vice est utile dans une république ? Écoutons *Jérôme le Péripatéticien* : « L'amour des garçons, nous dit-il, se répandit dans toute la Grèce parce qu'il donnait du courage et de la force et qu'il servait à chasser les tyrans ; les conspirations se formaient entre les amants, et ils se laissaient plutôt torturer que de révéler leurs complices ; le patriotisme sacrifiait ainsi tout à la prospérité de l'État ; on était certain que ces liaisons affermissaient la république, on déclamaient contre les femmes, et c'était une faiblesse réservée au despotisme que de s'attacher à de telles créatures. » Toujours la pédérastie fut le vice des peuples guerriers. César nous apprend que les Gaulois y étaient extraordinairement adonnés. Les guerres qu'avaient à soutenir les républiques, en séparant les deux sexes, propagèrent ce vice, et, quand on y reconnut des suites si utiles à l'État, la religion le consacra bientôt. On sait que les Romains sanctifièrent les amours de Jupiter et de Ganymède. *Sextus Empiricus*

nous assure que cette fantaisie était ordonnée chez les Perses. Enfin les femmes, jalouses et méprisées, offrirent à leurs maris de leur rendre le même service qu'ils recevaient de leurs jeunes garçons ; quelques-unes l'essayèrent et revinrent à leurs anciennes habitudes, ne trouvant pas l'illusion possible.

Les Turcs, fort enclins à cette dépravation que Mahomet consacra dans son *Alcoran*, assurent néanmoins qu'une très jeune vierge peut assez bien remplacer un garçon, et rarement les leurs deviennent femmes avant d'avoir passé par cette épreuve. Sixte-Quint et Sanchez permirent cette débauche ; ce dernier entreprit même de prouver qu'elle était utile à la propagation, et qu'un enfant créé après cette course préalable en devenait infiniment mieux constitué. Enfin les femmes se dédommagèrent entre elles. Cette fantaisie, sans doute, n'a pas plus d'inconvénients que l'autre, parce que le résultat n'est que le refus de créer et que les moyens de ceux qui ont le goût de la population sont assez puissants pour que les adversaires n'y puissent jamais nuire. Les Grecs appuyaient de même cet égarement des femmes sur des raisons d'Etat. Il en résultait que, se suffisant entre elles, leurs communications avec les hommes étaient moins fréquentes et qu'elles ne nuisaient point ainsi aux affaires de la république. Lucien nous apprend quel progrès fit cette licence, et ce n'est pas sans intérêt que nous la voyons dans *Sapho*.

Il n'est, en un mot, aucune sorte de danger dans toutes ces manies ; se portassent-elles même plus loin, allassent-elles jusqu'à caresser des monstres et des animaux, ainsi que nous l'apprend l'exemple de tous les peuples, il n'y aurait pas dans toutes ces fadaïses le plus petit inconvénient, parce que la corruption des mœurs, souvent très utile dans un gouvernement, ne saurait y nuire sous aucun rapport ; et nous devons attendre de nos législateurs assez de sagesse, assez de prudence, pour être bien sûrs qu'aucune loi n'émanera d'eux pour la répression de

ces misères, qui, tenant absolument à l'organisation, ne sauraient jamais rendre plus coupable celui qui y est enclin que ne l'est l'individu que la nature créa contrefait.

Il ne nous reste plus que le meurtre à examiner dans la seconde classe des délits de l'homme envers son semblable, et nous passerons ensuite à ses devoirs envers lui-même. De toutes les offenses qu'un homme puisse faire à ses semblables, le meurtre est, sans contredit, la plus cruelle de toutes, puisqu'il lui enlève le seul bien qu'il ait reçu de la nature, le seul dont la perte soit irréparable. Plusieurs questions néanmoins se présentent ici, abstraction faite du tort que le meurtre cause à celui qui en devient la victime :

1° Cette action, eu égard aux seules lois de la nature, est-elle vraiment criminelle ?

2° L'est-elle relativement aux lois de la république ?

3° Est-elle nuisible à la société ?

4° Comment doit-elle être considérée dans un gouvernement républicain ?

5° Enfin, le meurtre doit-il être réprimé par le meurtre ?

Nous allons examiner séparément chacune des questions ; l'objet est assez essentiel pour qu'on nous permette de nous y arrêter ; on trouvera peut-être nos idées un peu fortes ; qu'est-ce que cela fait ? N'avons-nous pas acquis le droit de tout dire ? Développons aux hommes de grandes vérités : ils les attendent de nous : il est temps que l'erreur disparaisse, il faut que son bandeau tombe à côté de celui de nos rois. Le meurtre est-il un crime aux yeux de la nature ? Telle est la première question posée.

Nous allons sans doute humilier ici l'orgueil de l'homme en le rabaissant au rang de toutes les autres productions de la nature, mais le philosophe ne caresse point les petites vanités humaines ; toujours ardent à poursuivre la vérité, il la démêle sous les sots préjugés de l'amour-propre, l'atteint, la développe hardiment à la terre étonnée.

Qu'est-ce que l'homme, et quelle différence y a-t-il

entre lui et les autres animaux de la terre ? Aucune, assurément. Fortuitement placé, comme eux, sur ce globe, il est né comme eux, il se propage, croît et décroît comme eux ; il arrive comme eux à la vieillesse et tombe comme eux dans le néant après le terme que la nature assigne à chaque espèce d'animaux en raison de la construction de ses organes. Si les rapprochements sont tellement exacts qu'il devienne absolument impossible à l'œil examinateur du philosophe d'apercevoir aucune dissemblance, il y aura donc alors tout autant de mal à tuer un animal qu'un homme, ou tout aussi peu à l'un qu'à l'autre, et dans les préjugés de notre orgueil se trouvera seulement la distance ; mais rien n'est malheureusement absurde comme les préjugés de l'orgueil. Pressons néanmoins la question. Vous ne pouvez disconvenir qu'il ne soit égal de détruire un homme ou une bête ; mais la destruction de tout animal qui a vie n'est-elle pas décidément un mal, comme le croyaient les pythagoriciens et comme le croient encore quelques habitants des bords du Gange ? Avant que de répondre à ceci, rappelons d'abord aux lecteurs que nous n'examinons la question que relativement à la nature ; nous l'envisagerons ensuite par rapport aux hommes.

Or, je demande de quels prix peuvent être à la nature les individus qui ne lui coûtent ni la moindre peine, ni le moindre soin ? L'ouvrier n'estime son ouvrage qu'à raison du travail qu'il emploie à le créer. Or, l'homme coûte-t-il à la nature ? Et en supposant qu'il lui coûte, lui coûte-t-il plus qu'un singe ou qu'un éléphant ? Je vais plus loin : quelles sont les matières régénératrices de la nature ? De quoi se composent les êtres qui viennent à la vie ? Les trois éléments qui les forment ne résultent-ils pas de la primitive destruction des autres corps ? Si tous les individus étaient éternels, ne deviendrait-il pas impossible à la nature d'en créer de nouveaux ? Si l'éternité des êtres est impossible à la nature, leur destruction devient donc une de ses lois.

Or, si les destructions lui sont tellement utiles qu'elle ne puisse absolument s'en passer et si elle ne peut parvenir à ses créations sans puiser dans ces masses de destruction que lui prépare la mort, de ce moment l'idée d'anéantissement que nous attachons à la mort ne sera donc plus réelle ; il n'y aura plus d'anéantissement constaté ; ce que nous appelons la fin de l'animal qui a vie ne sera plus une fin réelle, mais une simple transmutation, dont est la base le mouvement perpétuel, véritable essence de la matière, et que tous les philosophes modernes admettent comme une de ses premières lois. La mort, d'après ces principes irréfutables, n'est donc plus qu'un changement de forme, qu'un passage imperceptible d'une existence à une autre, et voilà ce que Pythagore appelait la métempsyose.

Ces vérités une fois admises, je demande si l'on pourra jamais avancer que la destruction est un crime ? A dessein de conserver vos absurdes préjugés, oseriez-vous me dire que la transmutation est une destruction ? Non, sans doute, car il faudrait pour cela prouver un instant d'inaction dans la matière, un moment de repos. Or, vous ne découvrirez jamais ce moment. De petits animaux se forment à l'instant que le grand animal a perdu le souffle, et la vie de ces petits animaux n'est qu'un des effets nécessaires et déterminés par le sommeil momentané du grand. Oseriez-vous dire à présent que l'un plaît mieux à la nature que l'autre ? Il faudrait prouver pour cela une chose impossible, c'est que la forme longue ou carrée est plus utile, plus agréable à la nature que la forme oblongue ou triangulaire ; il faudrait prouver que, eu égard aux plans sublimes de la nature, un fainéant qui s'engraisse dans l'inaction et l'indolence est plus utile que le cheval, dont le service est si essentiel, ou que le bœuf dont le corps est si précieux qu'il n'en est aucune partie qui ne serve ; il faudrait dire que le serpent venimeux est plus nécessaire que le chien fidèle.

Or, comme tous ces systèmes sont insoutenables, il faut

donc absolument consentir à admettre que l'impossibilité où nous sommes d'anéantir les ouvrages de la nature, qu'attendu la certitude que la seule chose que nous faisons en nous livrant à la destruction n'est que d'opérer une variation dans les formes, mais qui ne peut éteindre la vie, il devient alors au-dessus des forces humaines de prouver qu'il puisse exister aucun crime dans la prétendue destruction d'une créature, de quelque âge, de quelque sexe, de quelque espèce que vous la supposiez. Conduits plus avant encore par la série de nos conséquences, qui naissent toutes les unes des autres, il faudra convenir enfin que, loin de nuire à la nature, l'action que vous commettez en variant les formes de ses différents ouvrages est avantageuse pour elle, puisque vous lui fournissez par cette action la matière première de ses reconstructions, dont le travail lui deviendrait impraticable si vous n'anéantissiez pas.

Eh ! laissez-la faire, vous dit-on. Assurément, il faut la laisser faire, mais ce sont ses impulsions que suit l'homme quand il se livre à l'homicide ; c'est la nature qui le lui conseille, et l'homme qui détruit son semblable est à la nature ce que lui est la peste ou la famine, également envoyées par sa main, laquelle se sert de tous les moyens possibles pour obtenir plus tôt cette manière de destruction, absolument essentielle à ses ouvrages. Daignons éclairer un instant notre âme du saint flambeau de la philosophie ; quelle autre voix que celle de la nature nous suggère les haines personnelles, les vengeances, les guerres, en un mot tous ces motifs de meurtres perpétuels ? Or, si elle nous les conseille, elle en a donc besoin. Comment pouvons-nous, d'après cela, nous supposer coupables envers elle, dès que nous ne faisons que suivre ses vues ?

Mais en voilà plus qu'il n'en faut pour convaincre tout lecteur éclairé qu'il est impossible que le meurtre puisse jamais outrager la nature.

Est-il un crime en politique ? Osons avouer, au contraire, qu'il n'est malheureusement qu'un des plus grands ressorts de la politique. N'est-ce pas à force de meurtres que Rome

est devenue la maîtresse du monde? N'est-ce pas à force de meurtres que la France est libre aujourd'hui? Il est inutile d'avertir ici qu'on ne parle que des meurtres occasionnés par la guerre et non des atrocités commises par les factieux et les désorganiseurs; ceux-là, voués à l'exécration publique, n'ont besoin que d'être rappelés pour exciter à jamais l'horreur et l'indignation générales. Quelle science humaine a plus besoin de se soutenir par le meurtre, qui ne tend qu'à tromper, qui n'a pour but que l'accroissement d'une nation au dépens de l'autre? Les guerres, uniques fruits de cette barbare politique, sont-elles autre chose que les moyens dont elle se nourrit, dont elle se fortifie, dont elle s'étaie? Et qu'est-ce que la guerre, sinon la science de détruire? Étrange aveuglement de l'homme, qui enseigne publiquement l'art de tuer, qui récompense celui qui y réussit le mieux et qui punit celui qui, pour une cause particulière, s'est défait de son ennemi! N'est-il pas temps de revenir sur des erreurs aussi barbares?

Enfin, le meurtre est-il un crime contre la société? Qui put jamais l'imaginer raisonnablement? Ah! qu'importe à cette nombreuse société qu'il y ait parmi elle un membre de plus ou de moins? Ses lois, ses mœurs, ses coutumes en seront-elles viciées? Jamais la mort d'un individu influe-t-elle sur la masse générale? Et après la perte de la plus grande bataille, que dis-je, après l'extinction de la moitié du monde, sa totalité, si l'on veut, le petit nombre d'êtres qui pourrait survivre éprouverait-il la moindre altération matérielle? Hélas! non. La nature entière n'en éprouverait même pas davantage, et le sot orgueil de l'homme, qui croit que tout est fait pour lui, serait bien étonné, après la destruction totale de l'espèce humaine, s'il voyait que rien ne varie dans la nature et que le cours des astres n'en est seulement pas retardé. Poursuivons.

Comment le meurtre doit-il être vu dans un Etat guerrier et républicain?

Il serait assurément du plus grand danger ou de jeter de la défaveur sur cette action, ou de la punir. La fierté du

républicain demande un peu de férocité ; s'il s'amollit, si son énergie se perd, il sera bientôt subjugué. Une très singulière réflexion se présente ici, mais comme elle est vraie malgré sa hardiesse, je la dirai. Une nation qui commence à se gouverner en république ne se soutiendra qu'avec des vertus, parce que, pour arriver au plus, il faut toujours débiter par le moins ; mais une nation déjà vieille et corrompue, qui, courageusement, secouera le joug de son gouvernement monarchique pour en adopter un républicain, ne se maintiendra que par beaucoup de crimes ; car elle est déjà dans le crime, et si elle voulait passer du crime à la vertu, c'est-à-dire d'un état violent dans un état doux, elle tomberait dans une inertie dont sa ruine certaine serait bientôt le résultat. Que deviendrait l'arbre que vous transplanteriez d'un terrain plein de vigueur dans une plaine sablonneuse et sèche ? Toutes les idées intellectuelles sont tellement subordonnées à la physique de la nature que les comparaisons fournies par l'agriculture ne nous tromperont jamais en morale.

Les plus indépendants des hommes, les plus rapprochés de la nature, les sauvages, se livrent avec impunité journellement au meurtre. A Sparte, à Lacédémone, on allait à la chasse des ilotes, comme nous allons, en France, à celle des perdrix. Les peuples les plus libres sont ceux qui l'accueillent davantage. A Mindanao, celui qui veut commettre un meurtre est élevé au rang des braves ; on le décore aussitôt d'un turban ; chez les Caraguos, il faut avoir tué sept hommes pour obtenir les honneurs de cette coiffure ; les habitants de Bornéo croient que tous ceux qu'ils mettent à mort les serviront quand ils ne seront plus ; les dévots Espagnols même faisaient vœux à saint Jacques de Galice de tuer douze Américains par jour ; dans le royaume de Tangut on choisit un jeune homme fort et vigoureux, auquel il est permis, dans certains jours de l'année, de tuer tout ce qu'il rencontre ! Était-il un peuple plus ami du meurtre que les Juifs ? On le voit sous toutes les formes, à toutes les pages de leur histoire.

L'empereur et les mandarins de la Chine prennent de temps en temps des mesures pour faire révolter le peuple, afin d'obtenir de ces manœuvres le droit d'en faire un horrible carnage. Que ce peuple mou et efféminé s'affranchisse du joug de ces tyrans, il les assommera à son tour, avec beaucoup plus de raison, et le meurtre, toujours adopté, toujours nécessaire, n'aura fait que changer de victimes : il était le bonheur des uns, il deviendra la félicité des autres.

Une infinité de nations tolèrent les assassinats publics ; ils sont entièrement permis à Gêne, à Venise, à Naples et dans toute l'Albanie ; à Kachao, sur la rivière de San-Domingo, les meurtriers, sous un costume connu et avoué, égorgent à vos ordres et sous vos yeux l'individu que vous leur indiquez ; les Indiens prennent de l'opium pour s'encourager au meurtre, et, se précipitant ensuite au milieu des rues, ils massacrent tout ce qu'ils rencontrent ; des voyageurs anglais ont retrouvé cette manie à Batavia.

Quel peuple fut à la fois plus grand et plus cruel que les Romains et quelle nation conserva plus longtemps sa splendeur et sa liberté ? Le spectacle des gladiateurs soutint son courage ; elle devenait guerrière par l'habitude de se faire un jeu du meurtre. Douze ou quinze cents victimes journalières remplissaient l'arène du cirque, et là les femmes, plus cruelles que les hommes, osaient exiger que les mourants tombassent avec grâce et se dessinassent encore sous les convulsions de la mort. Des Romains passèrent de là aux plaisirs de voir des nains s'égorger devant eux ; et quand le culte chrétien, en infectant la terre, vint persuader aux hommes qu'il y avait du mal à se tuer, des tyrans aussitôt enchaînèrent ce peuple, et les héros du monde en devinrent bientôt les jouets.

Partout enfin on crut avec raison que le meurtrier, c'est-à-dire l'homme qui étouffait sa sensibilité au point de tuer son semblable et de braver la vengeance publique ou particulière, partout, dis-je, on crut qu'un tel homme

ne pouvait être que très courageux, et par conséquent précieux dans un gouvernement guerrier ou républicain. Parcourons-nous des nations, qui, plus féroces encore, ne se satisfirent qu'en immolant des enfants, et bien souvent les leurs, nous verrons ces actions universellement adoptées, faire même quelquefois partie des lois. Plusieurs peuplades sauvages tuent leurs enfants aussitôt qu'ils naissent. Les mères, sur les bords du fleuve Orénoque, dans la persuasion où elles étaient que leurs filles ne naissaient que pour être malheureuses, puisque leur destination était de devenir les épouses des sauvages de cette contrée, qui ne pouvaient souffrir les femmes, les immolaient aussitôt qu'elles leur avaient donné le jour. Dans la Trapobane et dans le royaume de *Sopil*, tous les enfants difformes étaient immolés par les parents mêmes.

Les femmes de Madagascar exposaient aux bêtes sauvages ceux de leurs enfants nés certains jours de la semaine. Dans les républiques de la Grèce, on examinait soigneusement tous les enfants qui arrivaient au monde, et si l'on ne les trouvait pas conformés de manière à pouvoir un jour défendre la république, ils étaient aussitôt immolés ; là, l'on ne jugeait pas qu'il fût essentiel d'ériger des maisons richement dotées, pour conserver cette vile écume de la nature humaine. Jusqu'à la translation du siège de l'empire, tous les Romains qui ne voulaient pas nourrir leurs enfants les jetaient à la voirie. Les anciens législateurs n'avaient aucun scrupule de dévouer les enfants à la mort, et jamais aucun de leurs codes ne réprima les droits qu'un père se crut toujours sur sa famille. Aristote conseillait l'avortement, et ces antiques républicains, remplis d'enthousiasme, d'ardeur pour la patrie, méconnaissaient cette commisération individuelle qu'on retrouve parmi les nations modernes ; on aimait moins ses enfants, mais on aimait mieux son pays. Dans toutes les villes de la Chine, on trouve chaque matin une incroyable quantité d'enfants abandonnés dans les rues ; un tombereau les enlève à la pointe du jour, et on les jette

dans une fosse ; souvent les accoucheuses elles-mêmes en débarrassent les mères, en étouffant aussitôt leurs fruits dans des cuves d'eau bouillante ou en les jetant dans la rivière.

A Pékin, on les met dans de petites corbeilles de jonc, que l'on abandonne sur les canaux, et le célèbre voyageur *Duhalde* évalue à plus de trente mille le nombre journalier qui s'enlève à chaque recherche. On ne peut nier qu'il ne soit extraordinairement nécessaire, extrêmement politique de mettre une digue à la population dans un gouvernement républicain ; par des vues absolument contraires, il faut l'encourager dans une monarchie ; là, les tyrans n'étant riches qu'en raison du nombre de leurs esclaves, assurément il leur faut des hommes ; mais l'abondance de cette population, n'en doutons pas, est un vice réel dans un gouvernement républicain ; il ne faut pourtant pas l'égorger pour l'amoindrir, comme le disaient nos modernes décevirs ; il ne s'agit que de ne pas lui laisser les moyens de s'étendre au delà des bornes que sa félicité lui prescrit. Gardez-vous de multiplier trop un peuple dont chaque être est souverain, et soyez bien sûrs que les révolutions ne sont jamais les effets que d'une population trop nombreuse. Si, pour la splendeur de l'État, vous accordez à vos guerriers le droit de détruire des hommes, pour la conservation de ce même État, accordez de même à chaque individu de se livrer tant qu'il le voudra, puisqu'il le peut sans outrager la nature, au droit de se défaire des enfants qu'il ne peut nourrir ou desquels le gouvernement ne peut tirer aucun secours ; accordez-lui de même de se défaire, à ses risques et périls, de tous les ennemis qui peuvent lui nuire, parce que le résultat de toutes ces actions, absolument nulles en elles-mêmes, sera de tenir votre population dans un état modéré, et jamais assez nombreuse pour bouleverser votre gouvernement. Laissez dire aux monarchistes qu'un État n'est grand qu'en raison de son extrême population ; cet État sera toujours pauvre si sa population excède ses

moyens de vivre, et il sera toujours florissant si, contenu dans de justes bornes, il peut trafiquer de son superflu. N'élaguez-vous pas l'arbre lorsqu'il a trop de branches, et pour conserver le tronc, ne taillez-vous pas les rameaux ? Tout système qui s'écarte de ces principes est une extravagance dont les abus nous conduiraient bientôt au renversement total de l'édifice que nous venons d'élever avec tant de peine ; mais ce n'est pas quand l'homme est fait qu'il faut le détruire afin de diminuer la population. Il est injuste d'abrèger les jours d'un individu bien conformé ; il ne l'est pas, je le dis, d'empêcher d'arriver à la vie un être qui, certainement, sera inutile au monde. L'espèce humaine doit être épurée dès le berceau ; c'est ce que vous prévoyez ne pouvoir jamais être utile à la société qu'il faut retrancher de son sein ; voilà les seuls moyens raisonnables d'amoindrir une population dont la trop grande étendue est, ainsi que nous venons de le prouver, le plus dangereux des abus.

Il est temps de se résumer.

Le meurtre doit-il être réprimé par le meurtre ? Non, sans doute. N'imposons jamais au meurtrier d'autre peine que celle qu'il peut encourir par la vengeance des amis ou de la famille de celui qu'il a tué. *Je vous accorde votre grâce*, disait Louis XV à Charolais, qui venait de tuer un homme pour se divertir, *mais je la donne aussi à celui qui vous tuera*. Toutes les bases de la loi contre les meurtriers se trouvent dans ce mot sublime.

En un mot, le meurtre est une horreur, mais une horreur souvent nécessaire, jamais criminelle, essentielle à tolérer dans un État républicain. J'ai fait voir que l'univers entier en avait donné l'exemple ; mais faut-il le considérer comme une action faite pour être punie de mort ? Ceux qui répondront au dilemme suivant auront satisfait à la question :

Le meurtre est-il un crime ou ne l'est-il pas ?

S'il n'en est pas un, pourquoi faire des lois qui le punissent ? Et s'il en est un, par quelle barbare et stupide

inconséquence le punirez-vous par un crime semblable ?

Il nous reste à parler des devoirs de l'homme envers lui-même. Comme le philosophe n'adopte ces devoirs qu'autant qu'ils tendent à son plaisir ou à sa conservation, il est fort inutile de lui en recommander la pratique, plus inutile encore de lui imposer des peines s'il y manque.

Le seul délit que l'homme puisse commettre en ce genre est le suicide. Je ne m'amuserais point à prouver l'imbécillité des gens qui érigent cette action en crime ; je renvoie à la fameuse lettre de Rousseau ceux qui pourraient avoir encore quelques doutes sur cela. Presque tous les anciens gouvernements autorisaient le suicide par la politique et par la religion. Les Athéniens exposaient à l'Aréopage les raisons qu'ils avaient de se tuer ; ils se poignardaient ensuite. Toutes les républiques de la Grèce tolérèrent le suicide ; il entra dans le plan des anciens législateurs ; on se tuait en public et l'on faisait de sa mort un spectacle d'appareil.

La république de Rome encouragea le suicide ; les dévouements si célèbres pour la patrie n'étaient que des suicides. Quand Rome fut prise par les Gaulois, les plus illustres sénateurs se dévouèrent à la mort ; en reprenant ce même esprit, nous adoptons les mêmes vertus. Un soldat s'est tué, pendant la campagne de 92, de chagrin de ne pouvoir suivre ses camarades à l'affaire de Jemmapes. Incessamment placés à la hauteur de ces fiers républicains, nous surpasserons bientôt leurs vertus ; c'est le gouvernement qui fait l'homme. Une si longue habitude du despotisme avait totalement énérvé notre courage ; il avait dépravé nos mœurs, nous renaissions ; on va bientôt voir de quelles actions sublimes est capable le génie, le caractère français, quand il est libre ; soutenons, au prix de nos fortunes et de nos vies, cette liberté qui nous coûte déjà tant de victimes ; n'en regrettons aucune si nous parvenons au but ; elles-mêmes se sont toutes dévouées volontairement ; ne rendons pas leur sang inutile ; mais de l'union... de l'union, ou nous perdrons le fruit de toutes

nos peines ; asseyons d'excellentes lois sur les victoires que nous venons de remporter ; nos premiers législateurs, encore esclaves du despote qu'enfin nous avons abattu, ne nous avaient donné que des lois dignes de ce tyran, qu'ils encensaient encore ; refaisons leur ouvrage, songeons que c'est pour des républicains que nous allons enfin travailler ; que nos lois soient douces comme le peuple qu'elles doivent régir.

En offrant ici, comme je viens de le faire, le néant, l'indifférence d'une infinité d'actions que nos ancêtres, séduits par une fausse religion, regardaient comme criminelles, je réduis notre travail à bien peu de chose. Faisons peu de lois, mais qu'elles soient bonnes ; — il ne s'agit pas de multiplier les freins, il n'est question que de donner à celui qu'on emploie une qualité indestructible — que les lois que nous promulguons n'aient pour but que la tranquillité du citoyen, son bonheur et l'éclat de la république ; mais, après avoir chassé l'ennemi de vos terres, Français, je ne voudrais pas que l'ardeur de propager vos principes vous entraînât plus loin ; ce n'est qu'avec le fer et le feu que vous pourrez les porter au bout de l'univers. Avant que d'accomplir ces résolutions, rappelez-vous le malheureux succès des croisades. Quand l'ennemi sera de l'autre côté du Rhin, croyez-moi, gardez vos frontières et restez chez vous ; ranimez votre commerce, redonnez de l'énergie et des débouchés à vos manufactures ; faites reflourir vos arts, encouragez l'agriculture, si nécessaire dans un gouvernement tel que le vôtre, et dont l'esprit doit être de pouvoir fournir à tout le monde, sans avoir besoin de personne ; laissez les trônes de l'Europe s'écrouler d'eux-mêmes ; votre exemple, votre prospérité les culbutera bientôt sans que vous ayez besoin de vous en mêler.

Invincibles dans votre intérieur et modèles de tous les peuples par votre police et vos bonnes lois, il ne sera pas dans le monde un gouvernement qui ne travaille à vous imiter, pas un seul qui ne s'honore de votre alliance ;

mais si, pour le vain honneur de porter vos principes au loin, vous abandonnez le soin de votre propre félicité, le despotisme, qui n'est qu'endormi, renaîtra, les dissensions intestines vous déchireront, vous aurez épuisé vos finances et vos soldats; et tout cela pour revenir baiser les fers que vous imposeront les tyrans, qui vous auront subjugués pendant votre absence; tout ce que vous désirez peut se faire sans qu'il soit besoin de quitter vos foyers; que les autres peuples vous voient heureux, et ils courront au bonheur par la même route que vous leur aurez tracée.

EUGÉNIE, à *Dolmancé*.

Voilà ce qui s'appelle un écrit très sage et tellement dans vos principes, au moins sur beaucoup d'objets, que je serais tentée de vous en croire l'auteur.

DOLMANCÉ

Il est bien certain que je pense une partie de ces réflexions, et mes discours, qui vous l'ont prouvé, donnent même à la lecture que nous venons de faire l'apparence d'une répétition.

EUGÉNIE

Je ne m'en suis pas aperçue; on ne saurait trop dire les bonnes choses; je trouve cependant quelques-uns de ces principes un peu dangereux.

DOLMANCÉ

Il n'y a de dangereux dans le monde que la pitié et la bienfaisance; la bonté n'est jamais qu'une faiblesse dont l'ingratitude et l'impertinence des faibles portent toujours les honnêtes gens à se repentir. Qu'un bon observateur s'avise de calculer tous les dangers de la pitié et qu'il les mette en parallèle avec ceux d'une fermeté soutenue, il verra si les premiers ne l'emportent pas.

Mais nous allons trop loin, Eugénie ; résumons pour votre éducation l'unique conseil qu'on peut tirer de tout ce qui vient d'être dit : n'écoutez jamais votre cœur, mon enfant ; c'est le guide le plus faux que nous ayons de la nature ; fermez-le avec grand soin aux accents fallacieux de l'infortune : il vaut beaucoup mieux que vous refusiez à celui qui vraiment serait fait pour vous intéresser que de risquer de donner au scélérat, à l'intrigant et au cabaleur : l'un est d'une très légère conséquence, l'autre du plus grand inconvénient.

LE CHEVALIER

Qu'il me soit permis, je vous en conjure, de reprendre en sous-œuvre et d'anéantir, si je peux, les principes de Dolmancé. Ah ! qu'ils seraient différents, homme cruel, si, privé de cette fortune immense où tu trouves sans cesse les moyens de satisfaire tes passions, tu pouvais languir quelques années dans cette accablante infortune dont ton esprit féroce ose composer des torts aux misérables ! Jette un coup d'œil de pitié sur eux et n'éteins pas ton âme au point de l'endurcir sans retour aux cris déchirants du besoin ! Quand ton corps, uniquement las de voluptés, repose languissamment sur des lits de duvet, vois le leur, affaissé des travaux qui te font vivre, recueillir à peine un peu de paille pour se préserver de la fraîcheur de la terre, dont ils n'ont, comme les bêtes, que la froide superficie pour s'étendre ; jette un regard sur eux, lorsque, entouré de mets succulents, dont vingt élèves de Comus réveillent chaque jour ta sensualité, ces malheureux disputent aux loups, dans les bois, la racine amère d'un sol desséché ; quand les jeux, les grâces et les ris conduisent à ta couche impure les plus touchants objets du temple de Cythère, vois ce misérable étendu près de sa triste épouse et, satisfait des plaisirs qu'il cueille au sein des larmes, ne pas même en soupçonner d'autres ; regarde-le, quand tu ne te refuses rien, quand tu

nages au milieu du superflu; regarde-le, te dis-je, manquer même opiniâtrement des premiers besoins de la vie; jette les yeux sur sa famille désolée; vois son épouse tremblante se partager avec tendresse entre les soins qu'elle doit à son mari languissant auprès d'elle et ceux que la nature commande pour les rejetons de son amour; privée de la possibilité de remplir aucun de ces devoirs si sacrés pour son âme sensible, entends-la, sans frémir, si tu peux, réclamer près de toi ce superflu que ta cruauté lui refuse!

Barbare, ne sont-ce donc pas des hommes comme toi, et s'ils te ressemblent, pourquoi dois-tu jouir quand ils languissent? Eugénie, Eugénie, n'éteignez jamais dans votre âme la voix sacrée de la nature; c'est à la bienfaisance qu'elle vous conduira malgré vous, quand vous séparerez son organe du feu des passions qui l'absorbe. Laissons là les principes religieux, j'y consens, mais n'abandonnons pas les vertus que la sensibilité nous inspire; ce ne sera jamais qu'en les pratiquant que nous goûterons les jouissances de l'âme les plus douces et les plus délicieuses. Tous les égarements de votre esprit seront rachetés par une bonne œuvre; elle éteindra dans vous les remords que votre inconduite y fera naître, et formant dans le fond de votre conscience un asile sacré où vous vous replierez quelquefois sur vous-même, vous y trouverez la consolation des écarts où vos erreurs vous auront entraînée. Ma sœur, je suis jeune, je suis libertin, impie, je suis capable de toutes les débauches de l'esprit, mais mon cœur reste, il est pur, et c'est avec lui, mes amis, que je me console de tous les travers de mon âge.

DOLMANCÉ

Oui, chevalier, vous êtes jeune, vous le prouvez par vos discours; l'expérience vous manque; je vous attends quand elle vous aura mûri; alors, mon cher, vous ne parlerez plus si bien des hommes, parce que vous les aurez

connus. Ce fut leur ingratitude qui sécha mon cœur, leur perfidie qui détruisit dans moi ces vertus funestes pour lesquelles j'étais peut-être né comme vous. Or, si les vices des uns rendent dans les autres ces vertus dangereuses, n'est-ce donc pas un service à rendre à la jeunesse que de les étouffer de bonne heure en elle? Que me parles-tu de remords, mon ami! Peuvent-ils exister dans l'âme de celui qui ne connaît de crime en rien? Que vos principes les étouffent si vous en craignez l'aiguillon; vous sera-t-il possible de vous repentir d'une action de l'indifférence de laquelle vous serez profondément pénétré? Dès que vous ne croirez plus de mal à rien, de quel mal pourrez-vous vous repentir?

LE CHEVALIER

Ce n'est pas de l'esprit que naissent les remords; ils ne sont les fruits que du cœur, et jamais les sophismes de la tête n'atteignent les mouvements de l'âme.

DOLMANCÉ

Mais le cœur se trompe, parce qu'il n'est jamais que l'expression des faux calculs de l'esprit; mûrissez celui-ci, l'autre cédera bientôt; toujours de fausses définitions nous égarent lorsque nous voulons raisonner; je ne sais ce que c'est que le cœur, moi; je n'appelle ainsi que les faiblesses de l'esprit. Un seul et unique flambeau luit en moi. Quand je suis sain et ferme, il ne me fourvoie jamais; suis-je vieux, hypocondre ou pusillanime, il me trompe; alors je me dis sensible, tandis qu'au fond je ne suis que faible et timide. Encore une fois, Eugénie, que cette perfide sensibilité ne vous abuse pas; elle n'est, soyez-en bien sûre, que la faiblesse de l'âme; on ne pleure que parce que l'on craint, et voilà pourquoi les rois sont des tyrans.

Rejetez, détestez donc les perfides conseils du chevalier; en vous disant d'ouvrir votre cœur à tous les maux ima-

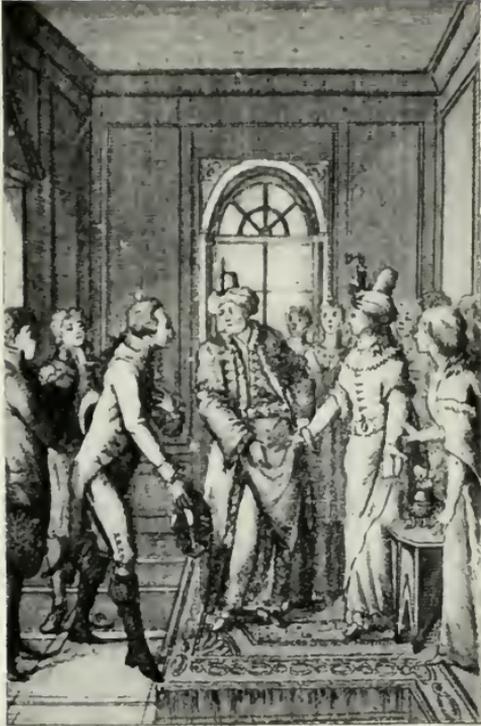
ginaires de l'infortune, il cherche à vous composer une somme de peines qui, n'étant pas les vôtres, vous déchireraient bientôt en pure perte. Ah ! croyez, Eugénie, croyez que les plaisirs qui naissent de l'apathie valent bien ceux que la sensibilité nous donne ; celle-ci ne sait qu'atteindre dans un sens le cœur que l'autre chatouille et bouleverse de toutes parts. Les jouissances permises, en un mot, peuvent-elles donc se comparer aux jouissances qui réunissent à des attraits bien plus piquants ceux inappréciables de la rupture des freins sociaux et du renversement de toutes les lois ?

EUGÉNIE

Tu triomphes, Dolmancé, tu l'emportes ! Les discours du chevalier n'ont fait qu'effleurer mon âme, les tiens la séduisent et l'entraînent ! Ah ! croyez-moi, chevalier, adressez-vous plutôt aux passions qu'aux vertus quand vous voudrez persuader une femme.

LES CRIMES
DE L'AMOUR

NOUVELLES HÉROÏQUES ET TRAGIQUES



A LA COUR DU ROI ZAMÉ
(*Aline et Valcour*)

Miss Henriette Stralson

ou

Les Effets du Désespoir

Nouvelle anglaise

Un soir où le Renelagh de Londres était dans sa beauté, le lord Granwell, âgé d'environ trente-six ans, l'homme le plus débauché, le plus méchant, le plus cruel de toute l'Angleterre, et malheureusement l'un des plus riches, vit passer près de sa table, où à force de punch et de vin de Champagne il endormait ses remords avec trois de ses amis, une jeune personne charmante, qu'il n'avait encore vue nulle part. « Quelle est cette fille, dit avec empressement Granwel à l'un de ses convives, et comment se peut-il qu'il y ait à Londres un minois aussi fin qui me soit échappé ? Je parie que cela n'a pas seize ans. Qu'en dis-tu, Jacques ? — *Sir Jacques* : Une taille comme celle des grâces ! Wilson, tu ne connais pas cela ? — *Wilson* : Voilà la seconde fois que je la rencontre ; elle est fille d'un baronnet d'Herreford. — *Granwel* : Fût-elle la fille du diable, il faut que je l'aie, ou que la foudre m'anéantisse ; Gave, je te charge de la découverte. — *Gave* : Comment se nomme-t-elle, Wilson ? — *Miss Henriette Stralson* ; cette grande femme que vous voyez là, avec elle, est sa

mère; son père est mort. Il y a longtemps qu'elle est amoureuse de Williams, un gentilhomme d'Herreford; ils vont se marier. Williams est venu ici pour recueillir la succession d'une vieille tante qui fait toute sa fortune; pendant ce temps, lady Stralson a voulu faire voir Londres à sa fille, et quand les affaires de Williams seront finies, ils repartiront ensemble pour Herreford, où le mariage doit se conclure. — *Granwel* : Que toutes les furies de l'enfer puissent s'emparer de mon âme si Williams la touche avant moi... Je n'ai jamais rien vu de si joli... Est-il là ce Williams ? Je ne connais pas ce drôle-là, faites-le-moi voir. — *Wilson* : Le voilà qui les suit... sans doute il s'était arrêté avec quelques-unes de ses connaissances. Il les rejoint... observez-le... c'est lui... le voilà. — *Granwel* : Ce grand jeune homme si joliment fait ? — *Wilson* : Précisément. — *Granwel* : Ventre-bleu, à peine cela a-t-il vingt ans. — *Gave* : Il est en vérité bel homme, milord... voilà un rival... — *Granwel* : Dont je me déferai comme de bien d'autres... Gave, lève-toi et suis cet ange... En vérité, elle m'a fait une impression... Suis-la, Gave, tâche d'apprendre tout ce que tu pourras sur son compte... mets des espions sur ses traces... As-tu de l'argent, Gave ? as-tu de l'argent ?... voilà cent guinées, qu'il n'en reste pas une demain, et que je sache tout... Amoureux, moi ?... *Wilson*, qu'en dis-tu ? Cependant il est certain que j'ai senti, en voyant cette fille, un pressentiment... *Sir Jacques*, cette créature céleste aura ma fortune ou ma vie. — *Sir Jacques* : La fortune soit, mais pour la vie... Je ne crois pas que tu sois d'humeur à mourir pour une femme ! — *Granwel* : Non... (Et milord, en prononçant ce mot, frissonna involontairement... puis reprenant)... Tout cela sont des façons de parler, mon ami, on ne meurt point pour ces animaux-là, mais il y en a en vérité qui remuent l'âme des hommes d'une façon bien extraordinaire !... Holà ! garçons, qu'on apporte du vin de Bourgogne, ma tête s'échauffe, et je ne la calme jamais qu'avec ce vin-là. — *Wilson* : Serait-il

vrai, milord, que tu te sentes capable de faire la folie de troubler les amours de ce pauvre Williams ? — *Granwel* : Que m'importe Williams ? Que m'importe toute la terre ? Apprends, mon ami, que quand ce cœur de feu conçoit une passion, il n'est aucun obstacle qui puisse l'empêcher de se satisfaire ; plus il en naît, plus je m'irrite ; la possession d'une femme n'est jamais flatteuse pour moi qu'en raison de la multitude de freins que j'ai brisés pour l'obtenir. C'est la chose du monde la plus médiocre que la possession d'une femme, mon ami ; qui en a une en a un cent ; la seule manière d'écarter la monotonie de ces triomphes insipides est de ne les devoir qu'à la ruse, et c'est sur les débris d'une foule de préjugés vaincus qu'on peut y trouver quelques charmes. — *Wilson* : Ne vaudrait-il pas mieux essayer de plaire à une femme... tâcher d'obtenir ses faveurs des mains de l'amour que de la devoir à la violence ? — *Granwel* : Ce que tu dis là serait bon si les femmes étaient plus sincères ; mais comme il n'y en a pas une seule au monde qui ne soit fautive et perfide, il faut agir avec elles comme l'on fait avec les vipères qui s'emploient dans la médecine... retrancher la tête pour avoir le corps... prendre à tel prix que ce soit le peu de bon de leur physique, en contraignant si bien le moral qu'on n'en puisse jamais sentir les effets. — *Sir Jacques* : Voilà des maximes que j'aime. — *Granwel* : Sir Jacques est mon élève, et j'en ferai quelque jour un sujet... mais voici Gave qui revient, écoutons ce qu'il va nous dire. » Et Gave s'asseyant après avoir bu un verre de vin : « Votre déesse est partie, dit-il à Granwel, elle est montée dans un carrosse de remise avec Williams et lady Stralson, et on a dit au cocher : Dans Cecil Street. — *Granwel* : Comment ! si près de chez moi ?... As-tu fait suivre ? — *Gave* : J'ai trois hommes après... trois des plus déliés coquins qui se soient jamais échappés de Newgate. — *Granwel* : Eh bien, Gave, est-elle jolie ? — *Gave* : C'est la plus belle personne qu'il y ait à Londres... Stanley... Stafford... Tilner... Burcley, tous l'ont suivie,

tous l'ont entourée, tous ont convenu qu'il n'existait pas dans les trois royaumes une fille qui la valût. — *Granwel*, vivement : As-tu entendu quelque chose d'elle ?... a-t-elle parlé ?... le son flatteur de sa voix a-t-il pénétré tes organes ? as-tu respiré l'air qu'elle venait d'épurer ? Eh ! parle !... parle donc, mon ami, ne vois-tu donc pas que la tête m'en tourne... qu'il faut qu'elle soit à moi ou que je quitte à jamais l'Angleterre. — *Gave* : Je l'ai entendue, milord... elle a parlé, elle a dit à Williams qu'il faisait bien chaud au Renelagh et qu'elle aimait mieux se retirer que de s'y promener plus longtemps. — *Granwel* : Et ce Williams ? — *Gave* : Il a l'air de lui être fort attaché... il la dévorait des yeux... on eût dit que l'amour l'enchaînait sur ses pas. — *Granwel* : C'est un scélérat que je déteste, et je crains bien que les circonstances me forcent à me défaire de cet homme-là... Sortons, mes amis. Wilson, je te remercie de tes renseignements, garde-moi le secret, ou je répands dans tout Londres ton intrigue avec lady Montmart ; et toi, sir Jacques, je te donne rendez-vous demain au parc pour aller ensemble chez cette petite danseuse de l'Opéra... Que dis-je ? non, je n'irai pas... Je n'ai plus qu'une idée dans la tête... il n'y a plus que miss Stralson au monde qui puisse m'occuper, je n'ai de regards que pour elle, je n'ai plus d'âme que pour l'adorer... Toi, Gave, tu viendras demain dîner avec moi, avec ce que tu auras pu recueillir sur cette fille céleste... unique arbitre de mes destinées... Adieu, mes amis. »

Milord s'élançait dans sa voiture et vole au coucher du roi, où l'appelaient les devoirs de sa charge.

Rien de plus exact que le peu de détails donnés par Wilson sur la beauté qui tournait la tête de Granwel.

Miss Henriette Stralson, née à Herreford, venait effectivement pour voir Londres, qu'elle ne connaissait pas, pendant que Williams terminait ses affaires, et tous s'en retournaient ensuite dans leur patrie, où l'hymen devait couronner leurs vœux.

Il n'était pas surprenant, au reste, que miss Stralson eût tout réuni en sa faveur au Renelagh ; quand à une taille enchanteresse, aux yeux les plus doux et les plus séduisants, aux plus beaux cheveux du monde, aux traits les plus fins, les plus spirituels et les plus délicats, on joint un son de voix délicieux, beaucoup d'esprit, de gentillesse, de vivacité, modérés par un air de pudeur et de vertu qui rendent ces grâces encore plus piquantes... et tout cela à dix-sept ans, nécessairement on doit plaire ; aussi Henriette avait-elle fait une sensation prodigieuse et n'était-il question que d'elle dans Londres.

A l'égard de Williams, c'était ce qu'on appelle un honnête garçon, bon, loyal, sans art comme sans fausseté, adorant Henriette depuis son enfance, mettant tout son bonheur à la posséder un jour et ayant, pour y prétendre, des sentiments sincères, un bien assez considérable, si son procès se gagnait, une naissance un peu inférieure à celle de miss, mais cependant honnête, et une figure très agréable.

Lady Stralson était aussi une excellente créature, qui, regardant sa fille comme le bien le plus précieux qu'elle eût au monde, l'aimait en véritable mère de province, car tous les sentiments se dépravent dans les capitales ; à mesure qu'on en respire l'air empesté, les vertus se détériorent, et comme la corruption est générale, il faut en sortir ou se gangrener.

Granwel, fort échauffé de vin et d'amour, ne fut pas plus tôt dans l'antichambre du roi qu'il sentit bien qu'il n'était pas en état de se présenter ; il revint chez lui, où, au lieu de dormir, il se livra aux projets les plus fous et les plus extravagants pour posséder l'objet de ses transports. Après en avoir trouvé et rejeté tour à tour cent, tous plus atroces les uns que les autres, celui auquel il s'arrêta fut de brouiller Williams et Henriette, de tâcher, s'il était possible, de susciter à ce Williams de telles affaires qu'il lui devint impossible de s'en tirer de longtemps et de saisir pendant tout cela ce que le hasard lui

offrirait de moments auprès de sa belle pour la déshonorer dans Londres même, ou pour l'enlever et la conduire dans une de ses terres, sur les confins de l'Écosse, où, maître absolu d'elle, rien ne pût l'empêcher d'en faire ce qu'il voudrait. Ce projet, suffisamment garni d'atrocités, devint, par cela seul, celui qui convint le mieux au perfide Granwel, et, en conséquence, dès le lendemain, tout fut mis en œuvre pour le faire réussir.

Gave était l'ami intime de Granwel ; doué de sentiments bien plus bas encore, Gave remplissait auprès de milord cet emploi si commun de nos jours qui consiste à servir les passions des autres, à multiplier leurs débauches, à s'enrichir de leurs folies, tout en se déshonorant soi-même. Il ne manqua pas au rendez-vous du lendemain ; mais le peu d'instructions qu'il put donner ce jour-là fut seulement que lady Stralson et sa fille étaient logées, comme on l'avait dit, dans Cecil Street, chez une de leurs parentes, et que Williams demeurait à l'hôtel de Pologne, dans Covent Garden. — Gave, dit milord, il faut que tu me répondes de ce Williams, il faut que sous le nom et sous le costume d'un Ecossais tu arrives demain dans un bel équipage au même hôtel de ce faquin, que tu fasses connaissance avec lui... que tu le voles... que tu le ruines ; pendant ce temps-là j'agirai près des femmes, et tu verras, mon ami, comme en moins d'un mois nous allons troubler tous les honnêtes petits arrangements de ces vertueux campagnards.

Gave se garda bien de trouver aucun inconvénient aux projets de son patron ; l'aventure exigeait beaucoup d'or, et il était clair que plus milord en dépenserait et plus l'exécution deviendrait lucrative pour le ministre infâme des caprices de ce scélérat. Il se prépare donc à agir, pendant que milord, de son côté, place avec soin autour d'Henriette une foule d'agents subalternes, qui doivent lui rendre un compte exact des moindres pas de cette fille charmante.

Miss Henriette était logée chez une parente de sa

mère, veuve depuis dix ans, et qu'on nommait lady Wateley.

Enthousiasmée d'Henriette, qu'elle ne connaissait pourtant que depuis le séjour de cette jeune personne dans la capitale, lady Wateley ne négligeait rien de tout ce qui pouvait y faire paraître avec éclat l'objet de son attachement et de son orgueil ; mais cette aimable cousine, retenue depuis quinze jours dans sa chambre par une fluxion, non seulement n'avait pu être de la dernière partie du Renelagh, mais se voyait même privée du plaisir d'accompagner sa cousine à l'Opéra, où l'on devait aller le lendemain.

Aussitôt que Granwel fut instruit de ce projet de spectacle par les espions placés près de sa maîtresse, il ne manqua pas d'en vouloir tirer parti ; de plus amples informations lui apprennent qu'on se servira d'une voiture de remise, lady Wateley ayant besoin de ses chevaux pour envoyer prendre son médecin. Granwel vole aussitôt chez le maître du carrosse qui doit être loué à Henriette et obtient facilement qu'une roue se brisera à trois ou quatre rues de distance du point où doivent partir ces dames, et sans réfléchir qu'un tel accident peut coûter la vie à celle qu'il chérit, uniquement occupé de son stratagème, il en paye largement l'exécution et revient tout joyeux chez lui, d'où il repart à l'heure juste où il apprend qu'Henriette doit sortir, en ordonnant au cocher qui le conduit d'aller attendre, aux environs de Cecil Street, qu'un carrosse de telle ou telle manière sorte de chez lady Wateley, de suivre immédiatement cette voiture dès qu'il la verra et de ne se laisser couper par aucune autre.

Granwel se doutait bien qu'en sortant de chez lady Wateley les dames iraient prendre Williams à l'hôtel de Pologne. On n'y manqua pas ; mais on ne fut pas loin sans aventure ; la roue casse... les femmes crient... un laquais se brise un membre, et Granwel, à qui tout est égal pourvu qu'il réussisse, joint aussitôt la voiture fracassée, saute en bas de la sienne et présente la main à lady Stralson, pour

lui proposer les secours que son équipage lui offre. — En vérité, milord, vous êtes bien bon, répond celle-ci : ces carrosses de louage sont affreux à Londres. On n'y va point sans courir les risques de sa vie ; il devrait y avoir des ordres pour remédier à ces inconvénients. — *Granwel* : Vous trouverez bon que je ne m'en plaigne pas, madame, puisqu'il me paraît que ni vous, ni la jeune personne qui vous accompagne n'avez éprouvé d'accident, et que j'y gagne l'avantage précieux pour moi de vous être bon à quelque chose. — *Lady Stralson* : Vous êtes trop serviable, milord..., mais mon laquais me paraît mal, cet événement me fâche. Et le lord, faisant aussitôt appeler des porteurs, ordonne qu'on y dépose le valet blessé... Les dames le renvoient ; on monte dans l'équipage de Granwel, et l'on vole à l'hôtel de Pologne.

On ne se peint point l'état du lord dès qu'il se trouve auprès de celle qu'il aime, et que la circonstance qui l'en rapproche ressemble à un service rendu.

— Miss va sans doute faire une visite à quelque étrangère de l'hôtel de Pologne ? dit-il à Henriette, dès que la voiture fut en marche. — C'est bien plus qu'une visite à une étrangère, milord, dit lady Stralson avec candeur, c'est un amant... c'est un mari que l'on va voir. — *Granwel* : Quel eût été le chagrin de miss si cet accident eût retardé le plaisir qu'elle se promet, et combien je me félicite davantage du bonheur d'avoir pu la servir ! — *Miss Stralson* : Milord est trop bon de s'occuper de nous, nous sommes au désespoir de le déranger, et ma mère me permettra de lui dire que je crains que nous n'ayons fait une indiscretion. — *Granwel* : Ah ! miss, que vous êtes injuste de regarder ainsi le plus grand plaisir de ma vie ; mais si j'ose moi-même commettre une indiscretion, ma voiture ne vous sera-t-elle pas nécessaire pour continuer les courses de votre après-midi, et, dans ce cas, serai-je assez heureux pour que vous voulussiez bien l'accepter ? — *Miss Stralson* : Ce serait une hardiesse trop grande de notre part, milord, nous nous destinions à l'Opéra, mais nous

passerons la soirée chez l'ami que nous allons voir. — *Granwel* : C'est me payer bien mal du service avoué par vous que de me refuser la permission de le continuer ; ne vous privez point, je vous conjure, du plaisir sur lequel vous comptez ; Mélico chante aujourd'hui pour la dernière fois, il serait affreux de perdre cette occasion de l'entendre ; ne supposez d'ailleurs aucun dérangement pour moi dans l'offre que je vous fais, puisque je vais moi-même à ce spectacle ; il ne s'agit donc que de me permettre de vous y accompagner.

Il eût été malhonnête à lady Stralson de refuser à Granwel, aussi ne le fit-elle point, et l'on arriva à l'hôtel de Pologne : Williams attendait ces dames ; Gave ne devant commencer son rôle que le lendemain, quoiqu'il fût arrivé ce jour-là même à l'hôtel, ne se trouvait point encore avec lui, moyennant quoi notre jeune homme était seul quand ses amies arrivèrent. Il les reçut de son mieux, combla le lord d'honnêtetés et de remerciements ; mais, l'heure pressant, on se rendit à l'Opéra ; Williams donna la main à lady Stralson, et par cet arrangement dont s'était bien douté Granwel, il fut à portée d'entretenir la jeune miss, à laquelle il trouva un esprit infini, des connaissances étendues, un goût délicat, et tout ce qu'il aurait peut-être eu bien de la peine à rencontrer dans une fille du plus haut rang qui n'aurait jamais quitté la capitale.

Granwel, après le spectacle, ramena les deux dames dans Cecil Street, et lady Stralson, n'ayant eu lieu que de se louer de lui, l'invita d'entrer chez sa parente. Lady Wateley, qui ne connaissait Granwel que très imparfaitement, le reçut néanmoins à merveille ; elle l'engagea à souper, mais le lord, trop adroit pour se jeter ainsi à la tête, prétexta une affaire importante et se retira mille fois plus embrasé que jamais.

Un caractère comme celui de Granwel n'aime pas communément à languir, les difficultés l'irritent ; mais celles qui ne peuvent se vaincre éteignent les passions dans une

telle âme au lieu de les enflammer ; et comme il faut à ces sortes d'individus un aliment perpétuel, l'objet changerait sans doute si l'idée du triomphe s'anéantissait sans espoir.

Granwel vit bien que, tout en travaillant à brouiller Williams avec sa maîtresse, comme ce procédé pouvait être long, il devait s'occuper d'ailleurs à désunir cette charmante fille avec sa mère, bien certain qu'il ne viendrait jamais à bout de son plan tant qu'elles seraient ensemble. Une fois introduit dans la maison de lady Wateley, il lui paraissait impossible, en joignant encore à cela le secours de ses agents, qu'aucune démarche d'Henriette pût venir à lui échapper. Ce nouveau projet de désunion l'occupait donc uniquement.

Trois jours après l'aventure de l'Opéra, Granwel fut s'informer de la santé de ces dames, mais il fut bien étonné quand il vit lady Stralson arriver seule au parloir et excuser sa parente sur l'impossibilité où elle se trouvait de l'engager de monter. Un prétexte de santé s'alléguait, et tout piqué qu'était Granwel il n'en montra pas moins de l'intérêt pour l'état de la maîtresse du logis ; mais il ne put tenir à s'informer d'Henriette ; lady Stralson lui répondit qu'un peu saisie de la chute elle n'était pas sortie de sa chambre depuis l'autre jour, et au bout d'un instant, le lord, en demandant permission de revenir, se retira fort mécontent de sa journée.

Cependant Gave avait déjà fait connaissance avec Williams, et le lendemain de la fâcheuse visite du lord chez lady Wateley, il vint rendre compte de ses opérations. — J'ai plus avancé vos affaires que vous ne le croyez, milord, dit-il à Granwel : j'ai vu Williams et des gens d'affaires parfaitement au fait de ce qui le concerne ; la succession qu'il attend, cette succession composant la fortune qu'il espère offrir à Henriette, est très susceptible d'être chicanée ; il y a dans Herreford un parent plus près que lui et qui ne se doute pas de ses droits ; il faut écrire à cet homme d'arriver sur-le-champ, le protéger quand

il sera ici..., le mettre en possession de l'héritage, et, pendant ce temps-là, j'épuiserai la bourse de l'insolent individu qui ose se déclarer votre rival. Il s'est livré à moi avec une candeur tout à fait digne de son âge, il m'a déjà fait part de ses amours ; il a été jusqu'à me parler de vous... des bontés que vous aviez eues pour sa maîtresse l'autre jour ; le voilà pris, je vous l'assure, vous pouvez me charger seul de cette besogne, je vous réponds que la dupe est à nous.

— Ces nouvelles me dédommagent un peu, dit le lord, de ce qui m'arriva de fâcheux hier ; et il raconta à son ami la façon dont il avait été reçu chez lady Wateley. — Gave, continua-t-il, je suis perdu d'amour, tout ceci prend une tournure bien longue, il m'est impossible de contraindre jusque-là le désir violent de posséder cette fille... Écoute mon nouveau projet, écoute-le, mon ami, et exécute-le sur-le-champ ; témoigne à Williams l'envie que tu aurais de connaître celle qu'il adore, et que, dans l'impossibilité où tu es de l'aller chercher chez une femme que tu ne connais pas, il faut qu'il prétexte une indisposition et qu'il engage vivement sa maîtresse de se servir d'une chaise à porteurs pour venir promptement chez lui... Travaille à cela, Gave... travailles-y, sans négliger le reste, et laisse-moi agir d'après tes opérations.

Gave, le plus adroit de tous les fripons de l'Angleterre, réussit tellement à son entreprise que, sans perdre le grand projet de vue, et tout en faisant écrire au chevalier Clark, second héritier de la tante de Williams, de venir au plus tôt à Londres, il obtient de son ami de voir Henriette ; et précisément de la façon qu'avait proposée Granwel, miss Stralson est avertie de l'incommodité de son amant ; elle lui mande que, sous le prétexte de faire quelques emplettes, elle trouvera un moment de l'aller voir ; et dans l'instant on avertit des deux côtés milord que le mardi suivant, à quatre heures du soir, miss Henriette sortira seule en chaise pour se rendre dans Covent Garden.

— O toi que j'idolâtre, s'écrie Granwel au comble de la

joie, pour le coup tu ne m'échapperas point ; quelque violents que soient les moyens dont j'use pour te posséder, consolé par ta jouissance, ils ne me donnent point de remords... Des remords... ces mouvements sont-ils donc connus d'un cœur tel que le mien ? Depuis longtemps, l'habitude du mal les éteignit dans mon âme endurcie. Foule de beautés séduites comme Henriette... trompées comme elle, abandonnées comme elle... allez lui dire si je fus ému de vos pleurs, si vos combats m'effrayèrent, si votre honte m'attendrit... si vos attraits me retinrent. Eh bien ! c'en est une de plus sur la liste des illustres victimes de mes débauches ; et de quel usage seraient donc les femmes, si ce n'était pour cela seul ? Qu'on me prouve que la nature les a créées pour autre chose. Laissons aux sots la ridicule manie de les ériger en déesses ; c'est avec ces principes débonnaires que nous les rendons insolentes ; nous voyant mettre autant de prix à leur futile possession, elles se croient en droit d'en supposer aussi et de nous faire perdre en lamentations romanesques un temps qui n'est destiné qu'au plaisir... Ah ! que dis-je, Henriette, un seul trait de tes yeux de flamme détruira ma philosophie, et je tomberai peut-être à tes genoux tout en jurant de t'offenser... Qui ? moi ! je connaîtrais l'amour !... Loin... loin ce sentiment vulgaire... S'il y avait une femme dans le monde qui pût me le faire éprouver, j'irais, je crois, lui brûler la cervelle plutôt que de plier sous son art infernal. Non... non, sexe faible et trompeur... non, n'espère jamais de m'enchaîner ; j'ai trop joui de tes plaisirs pour qu'ils puissent m'imposer encore ; c'est à force d'irriter le dieu qu'on apprend à briser le temple, et quand on veut absorber le culte on ne saurait trop multiplier les outrages.

Granwel, après ces réflexions bien dignes d'un scélérat tel que lui, envoya sur-le-champ louer toutes les chaises des environs de Cecil Street. Il établit ses valets dans tous les carrefours, pour ne laisser approcher du logis de lady Wateley aucune de celles qui pourraient venir chercher des maîtres, et il en poste une à lui, guidée par deux

porteurs dont il est sûr, avec l'ordre de conduire Henriette, dès qu'ils la tiendront, près du parc Saint-James, chez une madame Schmit, dévouée depuis vingt ans aux aventures secrètes de Granwel, et qu'il avait eu soin de prévenir. Henriette, sans s'inquiéter, ne doutant pas de la fidélité des gens publics dont elle croit se servir, se place dans la chaise qu'on lui offre, enveloppée d'une mante ; elle ordonne qu'on la mène à l'hôtel de Pologne, et, ne reconnaissant pas les rues, aucun soupçon durant le trajet ne vient la troubler une minute. Elle arrive où l'attend Granwel ; les porteurs, bien instruits, pénètrent dans l'allée de la maison de la Schmit et n'arrêtent qu'à la porte d'une salle basse. On ouvre... Quelle est la surprise d'Henriette quand elle se voit dans une maison inconnue ! Elle fait un cri, elle se jette en arrière, elle dit aux porteurs qu'ils ne l'ont point conduite où elle l'avait ordonné... — Miss, dit Granwel en s'avançant aussitôt, quelles grâces ne dois-je pas rendre au Ciel de ce qu'il me met une seconde fois à même de vous être utile ; je reconnais à vos discours, je vois à l'état de vos porteurs, et qu'ils sont ivres, et qu'ils se sont trompés ; n'est-il pas heureux dans cette circonstance que ce soit chez lady Edward, ma parente, que ce léger accident vous arrive ; donnez-vous la peine d'entrer, miss, renvoyez ces coquins avec lesquels votre vie n'est pas en sûreté, et permettez aux valets de ma cousine d'aller vous chercher des gens sûrs.

Il était difficile de refuser une proposition comme celle-là ; Henriette n'avait vu milord qu'une fois, elle n'avait pas eu à s'en plaindre ; elle le retrouvait à l'entrée d'une maison dont les appartements ne lui présageaient rien que d'honnête ; à supposer qu'il y eût quelques dangers à accepter ce qu'on lui proposait, n'y en avait-il pas davantage à rester dans les mains de gens ivres et qui, déjà piqués des reproches que leur adressait Henriette, se proposaient de la laisser là ! Elle entre donc en demandant un million d'excuses à Granwel ; le lord congédie lui-même les porteurs ; il a l'air de donner des ordres à

quelques valets, d'en aller chercher d'autres. Miss Stralson pénètre au fond des appartements où la conduit la maîtresse du lieu, et quand elle est arrivée, la prétendue lady s'incline et dit à Granwel d'un air effronté : — Bien du plaisir, milord ; en vérité, je ne vous l'aurais pas donnée plus jolie. Ici, Henriette frémit, ses forces sont prêtes à l'abandonner ; elle sent toute l'horreur de sa position ; mais elle a la force de se contenir... sa sûreté en dépend ; elle s'arme de courage.

— Que signifient ces propos, madame ? dit-elle en saisissant le bras de la Schmit, et pour qui me prend-on ici ? — Pour une fille charmante, miss, répond Granwel, pour une créature angélique, qui dans l'instant, je l'espère, va me rendre le plus fortuné des hommes, le plus amoureux des amants. — Milord, dit Henriette en ne lâchant jamais la Schmit, je vois bien que mon imprudence me fait dépendre de vous ; mais j'implore votre justice ; si vous abusez de ma situation, si vous me forcez à vous détester, vous ne gagnerez sûrement pas autant qu'aux sentiments où vous m'aviez laissée pour vous. — Adroite miss, tu ne me séduiras ni par ta figure enchanteresse, ni par l'art inconcevable qui t'inspire en ce moment-ci : tu ne m'aimes, ni ne saurais m'aimer ; je ne prétends pas à ton amour, je connais celui qui t'enflamme et me crois plus heureux que lui : il n'a qu'un sentiment frivole que je n'obtiendrai jamais de toi... J'ai ta délicieuse personne qui va plonger mes sens dans le délire. — Arrêtez, milord, on vous trompe : je ne suis point la maîtresse de Williams, on me donne à lui sans que mon cœur y consente ; il est libre ce cœur, il peut vous aimer comme il peut en aimer un autre, et il vous haïra certainement si vous voulez ne devoir qu'à la force ce qu'il ne tient qu'à vous de mériter. — Tu n'aimes point Williams ? D'où vient que tu allais chez cet homme si tu ne l'aimes pas ? Crois-tu que j'ignore que tu ne te rendais chez lui que parce que tu le croyais malade ? — Soit, mais je n'y aurais point été si ma mère ne l'eût voulu ; informez-vous, je n'ai fait qu'obéir...

— Artificieuse créature !... — O, milord, rendez-vous au sentiment que je crois lire à présent dans vos yeux... Soyez généreux, Granwel, ne me contraignez point à vous haïr quand il ne tient qu'à vous d'être estimé. — De l'estime ? — Juste ciel ! aimeriez-vous mieux de la haine ? — Ce ne serait qu'un sentiment plus ardent qui pourrait m'attendrir pour toi. — Connaissez-vous donc assez mal le cœur d'une femme pour ignorer ce qui peut naître de la reconnaissance ? Renvoyez-moi, milord, et vous saurez un jour si Henriette est une ingratitude, si elle était digne ou non d'avoir obtenu votre pitié. — Qui, moi, de la pitié ? de la pitié pour une femme ? dit Granwel en la séparant de la Schmit... moi manquer la plus belle occasion de ma vie et me priver du plus grand des plaisirs pour t'épargner un moment de peine !... et pourquoi le ferais-je ? Approche, sirène, approche, je ne t'écoute plus... Et en prononçant ces mots, il arrache le mouchoir qui couvre le beau sein d'Henriette et le fait voler au bout de la chambre. — Bonté du ciel, s'écrie miss en se jetant aux pieds du lord, ne permettez pas que je devienne la victime d'un homme qui veut me contraindre à le détester... Ayez pitié de moi, milord, ayez-en pitié, je vous en conjure ; que mes larmes puissent vous attendrir, et que la vertu soit encore écoutée de votre cœur ; n'accablez pas une malheureuse qui n'est coupable de rien envers vous, à laquelle vous aviez inspiré de la reconnaissance, et qui n'en serait peut-être pas demeurée là... Et en disant ces mots, elle était à genoux aux pieds du lord, ses bras élevés vers le ciel... des larmes inondaient ses belles joues qu'animaient la crainte et le désespoir, et retombaient sur son sein découvert, mille fois plus blanc que l'albâtre. — Où suis-je ? dit Granwel éperdu. Quel sentiment indicible vient troubler toutes les facultés de mon existence ? Où as-tu pris ces yeux qui me désarment ? Qui t'a prêté cette voix séductrice, dont chaque son amollit mon cœur ? Es-tu donc un ange céleste ou n'es-tu qu'une créature humaine ? Parle, qui es-tu ? Je ne me connais plus, je ne sais plus ni ce que je veux, ni ce que je

fais ; toutes mes facultés, anéanties dans toi-même, ne me laissent plus former que tes vœux... Levez-vous, miss ; miss, levez-vous, c'est à moi de tomber aux pieds du dieu qui m'enchaîne ; levez-vous, votre empire est trop bien établi, il devient impossible... absolument impossible qu'aucun désir impur puisse l'ébranler dans mon âme... Et lui rendant son mouchoir : Tenez, cachez-moi ces charmes qui m'enivrent ; je n'ai besoin d'augmenter par rien le délire où tant d'attraits viennent de me plonger. — Homme sublime, s'écria Henriette en pressant une des mains du lord, que ne méritez-vous pas pour une si généreuse action ? — Ce que je veux mériter, miss, c'est votre cœur, voilà le seul prix où j'aspire : voilà le seul triomphe qui soit digne de moi. Rappelez-vous éternellement que je fus maître de votre personne et que je n'en abusai pas... et si ce trait ne m'obtient pas de vous les sentiments que j'en exige, souvenez-vous que je serais en droit de me venger, et que la vengeance est un sentiment terrible dans une âme comme la mienne. Asseyez-vous, miss, et écoutez-moi... Vous m'avez donné de l'espérance, Henriette ; vous m'avez dit que vous n'aimiez pas Williams, vous m'avez laissé croire que vous pourriez m'aimer... Voici les motifs qui m'arrêtent..., voilà ceux auxquels vous devez la victoire ; j'aime mieux mériter de vous ce qu'il ne tiendrait qu'à moi d'arracher, ne me faites pas repentir de la vertu, ne me contraignez pas à dire que ce n'est qu'à la fausseté des femmes qu'est due la perfidie des hommes, et que si elles le doivent nous serions sans cesse, à notre tour comme elles désirent que nous soyons. — Milord, répondit Henriette, il est impossible que vous puissiez vous dissimuler que dans cette malheureuse aventure le premier tort est de votre côté : de quel droit avez-vous cherché à troubler mon repos ? Pourquoi me faites-vous mener dans une maison inconnue, lorsque, me confiant à des hommes publics, j'imagine qu'ils me conduiront où je leur ordonne ? D'après cette certitude, milord, est-ce à vous de me donner des lois ? ne me devriez-vous pas des excuses, au lieu de m'imposer des conditions?... (et voyant Granwel

faire un geste de mécontentement.) Néanmoins permettez, milord, reprit-elle avec vivacité, permettez que je m'explique : ce premier tort, qu'excuse, si vous voulez, l'amour que vous prétendez ressentir, vous le réparez par le sacrifice le plus généreux, le plus noble... Je dois vous en savoir gré sans doute, je vous l'ai promis, je ne m'en dédis pas ; venez chez mes parents, milord, je les engagerai à vous traiter comme vous le méritez ; l'habitude de vous voir ranimera sans cesse dans mon cœur les sentiments de reconnaissance que vous y avez fait éclore ; espérez tout de là, vous me mésestimeriez si je vous en disais davantage. — Mais comment allez-vous raconter cette aventure à vos amis ? — Comme elle doit l'être... comme une méprise des porteurs, qui par un hasard singulier m'a fait retomber une seconde fois dans les mains de celui qui, m'ayant déjà rendu service, s'est trouvé fort aise de l'occasion qui le mettait à même de m'en rendre un nouveau. — Et vous me protestez, miss, que vous n'aimez pas Williams ? — Il m'est impossible d'avoir de la haine pour un homme qui n'a jamais eu que de bons procédés pour moi ; il m'aime, je n'en puis douter, mais le choix est de ma mère, et rien ne m'empêche de le révoquer. Puis se levant : Me permettez-vous, milord, continua-t-elle, de vous supplier de me faire avoir des porteurs ; une plus longue entrevue, en me rendant suspecte, nuirait peut-être à ce que je vais dire ; renvoyez-moi, milord, et ne tardez pas à venir voir celle que vos bontés pénètrent de reconnaissance et qui vous pardonne un projet barbare en faveur de la manière pleine de sagesse et de vertu dont vous voulez le lui faire oublier. — Cruelle fille, dit le lord en se levant aussi... oui, je vais vous obéir... mais je compte sur votre cœur, Henriette... j'y compte... Souvenez-vous que mes passions trompées me portent au désespoir... je me servirai des mêmes expressions que vous... Ne me forcez pas à vous haïr, il y eût eu peu de danger à ce que vous eussiez été contrainte vis-à-vis de moi, il y en aurait d'énormes si vous m'y réduisiez vis-à-vis de vous. — Non, milord, non, jamais je ne vous forcerai à me haïr, j'ai plus d'orgueil que vous

n'en supposez et je saurai toujours me conserver des droits à votre estime. A ces mots, Granwel demande des porteurs, il y en avait fort près de là... on les annonce, et le lord prenant la main d'Henriette : Fille angélique, lui dit-il en la conduisant, n'oublie pas que tu viens de remporter une victoire à laquelle nulle autre femme que toi n'aurait osé prétendre... un triomphe que tu ne dois qu'aux sentiments que tu m'inspires... et que, si jamais tu trompes ces sentiments, ils se remplaceront par tous les crimes que la vengeance pourra me dicter. — Adieu, milord, répondit Henriette en entrant dans sa chaise, ne vous repentez jamais d'une belle action et croyez que le ciel et toutes les âmes justes vous en devront la récompense. Granwel se retire chez lui dans une agitation inexprimable, et Henriette rentre chez sa mère dans un tel trouble qu'on crut qu'elle allait s'évanouir.

En réfléchissant sur la conduite de miss Stralson, on démêle aisément, sans doute, qu'il n'était entré que de l'art et de la politique dans tout ce qu'elle avait dit à Granwel, et ces ruses, peu faites pour son âme naïve, elle se les était cru permises pour échapper aux dangers qui la menaçaient; nous ne redoutons point qu'en agissant ainsi cette intéressante créature soit dans le cas d'être blâmée de personne; la vertu la plus épurée contraint parfois à quelques écarts. Arrivée chez elle, et n'ayant plus aucun motif de feindre, elle raconta à ses parents tout ce qui venait de lui arriver; elle ne déguisa ni ce qu'elle avait dit pour échapper, ni les engagements que, dans les mêmes vues, elle avait été forcée de prendre. Excepté l'imprudencé d'avoir voulu sortir seule, rien de ce qu'avait fait Henriette ne fut désapprouvé; mais ses amies s'opposèrent à l'exécution des paroles qu'elle avait données. On décida que miss Stralson éviterait partout le lord Granwel avec le plus grand soin et que la porte de lady Wateley serait exactement fermée aux tentatives de cet impudent. Henriette crut devoir représenter qu'une telle manière d'agir fâcherait infiniment un homme dont le désespoir pourrait être funeste, qu'au fait, s'il avait commis une faute, il l'avait réparée en galant homme, et qu'elle

croyait que d'après cela il valait mieux l'accueillir que de l'irriter. Elle crut pouvoir répondre que ce serait également l'opinion de Williams; mais les deux parentes ne se départirent point de la leur, et les ordres furent donnés en conséquence.

Cependant Williams, qui avait attendu toute la soirée sa maîtresse, impatient de ne la point voir venir, quitta le chevalier O'Donel, c'était le nom que s'était donné Gave en arrivant à l'hôtel de Pologne; il le pria de permettre qu'il fût lui-même apprendre la cause d'un retard qui l'inquiétait si cruellement. Il arriva chez lady Wateley une heure après le retour d'Henriette. Celle-ci pleura en le voyant..., elle lui prit la main et lui dit avec tendresse : Mon ami, de combien il s'en est peu fallu que je ne fusse plus digne de toi ! Et comme elle avait la liberté de causer seule tant qu'elle voulait avec un homme que sa mère regardait déjà comme un gendre, on les laissa raisonner ensemble sur tout ce qui venait d'arriver.

— Oh ! miss ! s'écria Williams dès qu'il eut tout appris, et c'est pour moi que vous alliez vous perdre... et pour me procurer un instant de satisfaction, vous alliez vous rendre la plus malheureuse des créatures... Oui, miss, pour une fantaisie, il faut vous l'avouer, je n'étais point malade; un ami désirait de vous voir, et je voulais jouir à ses yeux du bonheur de posséder la tendresse d'une aussi belle femme. Voilà tout le mystère, Henriette; voyez combien je suis doublement coupable. — Laissons cela, mon ami, répondit miss Stralson, je te retrouve, tout est oublié. Mais conviens-en, Williams, ajouta-t-elle en laissant ses regards porter le feu le plus doux dans l'âme de celui qu'elle adorait, conviens-en, je ne t'aurais jamais revu si ce désastre m'était arrivé. Tu n'aurais pas voulu de la victime d'un tel homme, et j'aurais eu, avec ma propre douleur, le désespoir de perdre ce qui m'est le plus cher au monde. — Ne l'imagine pas, Henriette, repartit Williams; il n'est rien sous le ciel qui puisse t'empêcher d'être chère à celui qui met toute sa gloire à

te posséder... O toi que j'adorerai jusqu'à mon dernier soupir, persuade-toi donc que les sentiments que tu allumes sont au-dessus de tous les événements humains et qu'il est aussi impossible de ne les avoir pas qu'il l'est que tu puisses jamais te rendre indigne de les inspirer.

Ces deux amants raisonnèrent ensuite un peu plus de sang-froid sur cette catastrophe; ils virent que le lord Granwell était un ennemi bien dangereux, et que le parti que l'on prenait ne servirait qu'à l'aigrir; mais il n'y avait pas moyen de le faire changer, les femmes n'y voulaient pas entendre. Williams parla de son nouvel ami, et la candeur, la sécurité de ces honnêtes créatures étaient telles qu'il ne leur arriva jamais de soupçonner que le faux Écossais n'était qu'un agent de milord; bien loin de là, les éloges qu'en fit Williams inspirèrent à Henriette le désir de le connaître, et elle lui sut gré d'avoir fait une bonne connaissance. Mais abandonnons ces êtres respectables qui soupèrent ensemble, se consolèrent, prirent des mesures pour l'avenir et se quittèrent enfin; laissons-les, dis-je, un moment, pour revenir à leur persécuteur.

— De par l'enfer, et tous les démons qui l'habitent! dit milord à Gave, qui vint le voir dès le lendemain, je suis indigne du jour, mon ami... je ne suis qu'un écolier, je ne suis qu'un sot, te dis-je... je l'ai tenue dans mes bras... je l'ai vue à mes genoux, et je n'ai pas eu le courage de la soumettre à mes désirs... il a été plus fort que moi d'oser l'humilier... Ce n'est point une femme, mon ami, c'est une portion de la divinité même, descendue sur la terre pour éveiller dans mon âme des sentiments vertueux que je n'avais conçus de ma vie; elle m'a laissé croire qu'elle pourrait peut-être m'aimer un jour, et moi... moi, qui ne pouvais comprendre que l'amour d'une femme fût du plus léger prix dans sa jouissance, j'ai renoncé à cette jouissance certaine pour un sentiment imaginaire qui me déchire et qui me trouble, sans que je le conçoive encore.

Gave blâma vivement milord; il lui fit craindre d'avoir

été le jouet d'une petite fille ; il l'assura que pareille occasion ne s'offrirait peut-être pas de longtemps, qu'on serait maintenant sur ses gardes... — Oui, souvenez-vous-en, milord, ajouta-t-il, vous aurez à vous repentir de la faute que vous venez de commettre, et votre indulgence vous coûtera cher ; est-ce un homme comme vous que quelques pleurs et de beaux yeux doivent attendrir, et recevrez-vous de cette situation molle où vous avez laissé tomber votre âme la dose de volupté obtenue de cette apathie stoïque dont vous aviez juré de ne vous écarter jamais ? Vous vous repentirez de votre pitié, milord, je vous le dis... sur mon âme, vous vous en repentirez. — Nous le saurons bientôt, dit milord ; je me présente demain sans faute chez lady Wateley, j'étudierai cette adroite miss, je l'examinerai, Gave, je lirai ses sentiments dans ses regards, et si elle m'abuse, je ne manquerai pas de feintes pour la replonger dans mes pièges, et elle n'aura pas toujours l'art magique d'en échapper comme elle l'a fait... Pour toi, Gave, continue de ruiner ce faquin de Williams ; quand le chevalier Clark paraîtra, adresse-le à sir Jacques ; je le préviendrai de tout, il lui conseillera de poursuivre la succession qu'on cherche à lui enlever, et nous le servirons auprès des juges... Nous en serons quittes pour rompre tous ces arrangements s'il est certain que je sois aimé de mon ange, ou pour les presser de la plus vive manière si l'inférieure créature m'a trompé... Mais, je te le répète, je ne suis qu'un enfant, je ne me pardonnerai jamais la sottise que j'ai faite... Cache cette faute à mes amis, Gave, déguise-la soigneusement : ils m'accablent de reproches, et je les mériterais tous.

On se sépara, et le lendemain, c'est-à-dire le troisième jour après l'aventure de chez la Schmit, Granwel se présenta chez lady Wateley dans tout son luxe et toute sa magnificence.

Rien n'avait changé dans la résolution des femmes ; milord est refusé cruellement... il insiste, il fait dire qu'il doit entretenir lady Stralson et sa fille d'une affaire de la

plus grande importance... On lui répond que les dames qu'il demande ne sont plus logées dans cette maison, et il se retire furieux. Son premier mouvement fut d'aller trouver Williams, de lui faire valoir le service qu'il avait rendu à sa maîtresse, en racontant la chose comme il en était convenu avec Henriette chez la Schmit, d'exiger de lui de le conduire chez lady Stralson, ou de se couper la gorge ensemble si son rival n'acquiesçait pas à ses vues ; mais ce projet ne lui parut pas assez méchant. Ce n'est qu'à miss Stralson que Granwel en veut... Il est probable qu'elle n'a pas rendu à sa famille les choses comme elle l'avait promis ; ce n'est qu'à elle que les refus qu'il éprouve sont dus, ce n'est qu'elle qu'il veut rechercher et punir, et ce n'est qu'à cela qu'il doit travailler.

Quelles que fussent les précautions qu'on se proposât de prendre chez lady Wateley, il ne s'agissait pourtant pas de se renfermer ; moyennant quoi lady Stralson et sa fille n'en faisaient pas moins les courses qu'exigeaient leurs affaires dans Londres, et même celles qui ne pouvaient contenter que leur plaisir ou leur curiosité. Lady Wateley, mieux portante, les accompagnait au spectacle ; quelques amis s'y trouvaient avec elles ; Williams s'y rendait de son côté. Milord Granwel, toujours bien servi, n'ignorait aucune des démarches et cherchait à tirer parti de toutes pour y trouver des moyens de satisfaire et sa vengeance et ses coupables désirs. Un mois s'écoula cependant sans qu'il en eût pu rencontrer encore, et sans qu'il cessât d'agir sourdement d'autre part.

Clark, arrivé de Herreford, instruit par sir Jacques, entamait déjà l'histoire de la succession, puissamment soutenu par Granwel et par ses amis ; tout cela tracassait le malheureux Williams, que le prétendu capitaine O'Donel, escroquant chaque jour, réduisait d'autre part à ne savoir bientôt plus où donner de la tête ; mais ces manœuvres trainant trop en longueur au gré des fougueux désirs du lord, il n'en désirait pas avec moins d'empressement une occasion plus prochaine d'humilier

la malheureuse Henriette. Il voulait la revoir à ses genoux, il voulait la punir de l'artifice qu'elle avait employé avec lui ; tels étaient les funestes projets conçus par sa maudite tête lorsqu'on vint l'avertir que toute la société de Wateley, qui ne courait pas trop le grand monde depuis que les affaires de Williams prenaient une aussi fâcheuse tournure, devait pourtant se rendre le lendemain au théâtre de Drury-Lane, où Garick, qui s'occupait pour lors de sa retraite, devait jouer pour la dernière fois dans *Hamlet*.

L'esprit atroce de Granwel conçoit de ce moment le projet le plus noir que puisse inspirer la scélératesse : il ne se résout à rien moins qu'à faire arrêter miss Stralson à la comédie et à la faire conduire dès le même soir à Bridwel (1).

Jetons quelque jour sur cet exécrationnable dessein.

Une fille nommée Nanci, courtisane très célèbre, venait de s'échapper nouvellement de Dublin ; après y avoir fait une multitude de vols, y avoir publiquement dérangé plusieurs Irlandais, elle avait passé en Angleterre, où, quoique récemment arrivée, elle s'était déjà rendue coupable de quelques délits sourds, et la justice, au moyen d'un warrant, travaillait à s'emparer d'elle. Granwel a connaissance de cette affaire ; il se transporte chez le constable chargé de l'ordre, et voyant que cet homme ne connaît qu'imparfaitement la fille qu'il doit arrêter, il lui persuade facilement que cette créature sera le soir à Drury-Lane, dans la loge où il sait que se placera miss Henriette, qui, par ce moyen, étant enfermée au lieu de la courtisane qu'on cherche, se trouvera à la merci de ses odieux projets. Il se présentait aussitôt pour caution ; si cette infortunée consentait à ses désirs, elle était libre... ; refusait-elle d'y acquiescer, le lord faisait évader Nanci, fortifiait plus que jamais l'opinion qu'Henriette n'était autre que cette aventurière de Dublin et éternisait ainsi les chaînes de sa malheureuse victime. La société avec

(1) Maison des femmes de mauvaise vie.

laquelle se trouvait miss Stralson l'embarassait bien un peu ; mais on soutiendrait à la Wateley, qui dans le fait n'avait jamais vu lady Stralson et sa fille que depuis qu'elles étaient l'une et l'autre à Londres... qui savait bien qu'elle avait des parents de ce nom à Herreford, mais qui pouvait avoir été trompée sur le personnel de ses parents, on la convaincrait aisément, disait Granwel, qu'elle était dans la plus grande erreur ; et que pourrait-elle opposer pour défendre ces femmes et les soustraire aux ordres de la justice ? Ce projet arrangé dans la tête de Granwel, confié à Gave et à sir Jacques, qui le tâtent, qui le retournent de tous sens, et qui n'y voient aucun inconvénient, on ne pense plus qu'à le mettre en œuvre. Granwel vole chez le juge de paix chargé de l'affaire de Nanci ; il affirme qu'il l'a vue la veille et qu'elle doit très certainement être ce jour même à Drury-Lane, avec des femmes honnêtes qu'elle a séduites et vis-à-vis desquelles elle ose se dire fille de qualité. Le juge et le constable ne balancent point ; l'ordre est donné et tout s'arrange pour arrêter sans faute le même jour la malheureuse Henriette à la comédie.

L'affreuse cohorte de Granwel ne manqua pas de se trouver ce soir-là au théâtre ; mais autant par décence que par politique, les sujets de cette troupe infâme ne devaient être que spectateurs. La loge se remplit : Henriette se place entre lady Wateley et sa mère ; derrière elles sont Williams et milord Barwill, un ami de lady Wateley, membre du parlement, et fort considéré dans Londres... La pièce finit ; lady Wateley veut qu'on laisse sortir le monde... Il semble qu'elle ait un pressentiment du malheur qui menace ses amies ; cependant le constable et ses archers ne perdent pas Henriette de vue, et Granwel, ainsi que ses associés, ont toujours les yeux sur le constable ; la foule dissipée, on sort enfin, Williams donne la main à lady Wateley, lady Stralson marche seule, et Barwill est l'écuyer de miss Henriette. Au dégagement des corridors, l'exempt s'avance la main levée

sur l'infortunée miss, il la touche de sa baguette et lui ordonne de le suivre. Henriette s'évanouit ; la Wateley et la Stralson tombent dans les bras l'une de l'autre, et Barwill, secondé de Williams, repousse les exempts... — Vous vous trompez, faquins, crie Barwill ; éloignez-vous, ou je vous ferai punir. Ce tableau effraie ce qui se trouve encore dans la salle ; on observe, on entoure... Le constable, montrant son ordre à Barwill, lui fait voir pour qui il prend Henriette. En ce moment, sir Jacques, soufflé par Granwell, s'approche de Barwill. — Milord me permet-il de lui présenter, dit ce fourbe, qu'il sera fâché d'avoir pris parti pour cette fille inconnue de lui ; ne doutez pas, milord, que ce ne soit la Nanci de Dublin, j'en ferai serment s'il le faut. Barwill, qui ne connaît ces étrangères que depuis peu, s'approche de la Wateley pendant que Williams secourt sa maîtresse. — Madame, lui dit-il, voilà l'ordre et voilà monsieur, que je connais pour un gentilhomme incapable d'en imposer, qui m'assure de la justice de cet ordre, et que l'exempt ne se trompe point ; daignez m'expliquer tout ceci. — Par tout ce que j'ai de plus sacré, milord, s'écrie aussitôt lady Stralson, cette infortunée est ma fille, elle n'est point la créature que vous cherchez ; daignez ne pas nous abandonner, daignez nous servir de défenseur, pénétrez-vous de la vérité, milord, protégez-nous, secourez l'innocence. — Retirez-vous donc, dit alors Barwill à l'exempt. Je réponds de cette jeune personne, je vais de ce pas la conduire moi-même chez le juge de paix : allez nous y attendre ; vous exécuterez là les nouveaux ordres que vous en recevrez ; jusqu'à cet instant, je sers de caution à Henriette, et votre commission est remplie.

A ces mots, tout se dissipe, le constable sort de son côté, sir Jacques, Granwel et sa troupe du leur, et Barwil, entraînant ces dames : — Echappons promptement, leur dit-il ; ne nous offrons pas plus longtemps en spectacle... Il donne la main à Henriette, on le suit ; les trois femmes et lui montent en voiture, et quelques minutes

suffisent à les rendre ; c'est le célèbre Fielding, juge chargé de cette affaire. Ce magistrat, sur la parole de lord Barwill, son ami depuis longtemps, sur les réponses honnêtes et naïves des trois femmes, ne peut s'empêcher de voir qu'il a été séduit ; pour s'en convaincre encore mieux, il confronte le signalement de Nanci à la personne d'Henriette, et y ayant trouvé des différences sensibles, il comble ces dames d'excuses et d'honnêtetés ; elles se séparent ici de milord Barwill, auquel elles témoignent leur reconnaissance, et retournent tranquillement chez elles, où les attendait Williams... — Oh, mon ami, lui dit Henriette en le revoyant, encore tout émue, quels ennemis puissants nous avons dans cette maudite ville ! Puissions-nous n'y être jamais entrés ! — Il n'est pas douteux, dit lady Stralson, que tout ceci part de ce perfide Granwell ; je n'ai rien voulu dire de mes idées par ménagement, mais chaque nouvelle réflexion les étaye ; il est impossible de douter que ce ne soit ce scélérat qui nous tracasse ainsi par vengeance ; et qui sait, continuait-elle, si ce n'est pas également lui qui a suscité à Williams ce nouveau concurrent à la succession de sa tante ? A peine connaissions-nous ce chevalier Clark à Herford ; personne ne s'était jamais douté de cette alliance, et voilà que cet homme triomphe, le voilà protégé de tout Londres, et mon malheureux ami Williams peut-être à la veille d'être ruiné ; n'importe, disait ensuite cette bonne et honnête créature, devint-il plus pauvre que Job, il aura la main de ma fille... Je te la promets, mon ami, je te la promets ; Williams, toi seul plais à cette chère enfant, et ce n'est qu'à son bonheur où j'aspire. Et Henriette, avec son amant, se jetaient en larmes dans les bras de lady Stralson ; ils l'accablaient l'un et l'autre des marques de leur reconnaissance. Cependant Williams se sentait coupable, il n'osait pas le témoigner ; ensorcelé par Gave sous le nom du capitaine O'Donel, il avait perdu, soit avec ce faux ami, soit dans les sociétés où il avait été mené par lui, presque tout l'argent qu'il avait

apporté à Londres ; ne voyant aucune liaison entre Granwel et le capitaine écossais, il était loin de soupçonner que celui-ci dût être l'agent de l'autre... Il se taisait, il soupirait en silence, recevait avec confusion les marques de tendresse d'Henriette et de sa mère et n'osait avouer ses fautes ; il espérait toujours qu'un moment plus heureux lui ramènerait peut-être sa petite fortune ; mais si ce moment n'arrivait pas, si d'autre part Clark gagnait le procès, indigne des bontés dont on l'accablait, Williams... le malheureux Williams était décidé à tout plutôt que d'en abuser.

Pour Granwel, il n'est pas besoin de peindre sa fureur, on la conçoit sans nulle peine... — Ce n'est pas une femme, répétait-il sans cesse à ses amis, c'est un être au-dessus de l'humanité... Ah ! j'aurai beau former des complots contre elle, elle s'y soustraira toujours... Soit, qu'elle continue... je le lui conseille... Si mon étoile prenait de l'ascendant sur la sienne, elle payerait cher l'infâme tromperie qu'elle m'a faite.

Cependant toutes les batteries pour la ruine du malheureux Williams étaient dressées avec encore plus d'art et de promptitude que jamais ; le procès de la succession était au moment d'être jugé, et Granwel n'épargnait ni soins ni démarches pour les intérêts du chevalier Clark, qui, ne conférant jamais qu'avec sir Jacques, ne soupçonnait même pas quelle était la main qui le soutenait aussi puissamment.

Le lendemain de l'aventure de Drury-Lane, Granwel fut s'excuser de sa méprise chez Fielding et le fit avec tant de bonne foi que le juge ne parut lui en savoir aucun mauvais gré, et le fripon partit de là pour aller inventer d'autres ruses dont le succès moins malheureux pût amener enfin dans ses lacs l'objet infortuné de son idolâtrie.

L'occasion ne tarda point à se rencontrer : lady Wateley possédait une assez jolie campagne entre Neumarket et Hlosden, à environ quinze milles de Londres ; elle

imagina d'y mener sa jeune parente pour la dissiper un peu des noirs soucis qui commençaient à l'agiter. Granwel, instruit de tous les pas de sa maîtresse, apprend le jour fixe du départ ; il sait qu'on doit passer huit jours à cette terre et en revenir le neuvième au soir ; il se déguise, il prend avec lui une douzaine de ces scélérats qui battent le pavé de Londres, dont le premier venu peut faire ses satellites pour une guinée, et vole, à la tête de ces bandits, attendre le carrosse de lady Wateley au coin d'une forêt peu éloignée de Neumarket, célèbre par les meurtres qui s'y commettent journellement et qu'il fallait traverser au retour ; la voiture passe, elle est arrêtée... les traits se brisent... les valets sont battus... les chevaux s'échappent... les femmes s'évanouissent... Miss Stralson est portée, sans connaissance, dans une voiture à deux pas de là ; son ravisseur y monte avec elle, de vigoureux coursiers s'élançant, et l'on arrive à Londres. Le lord, qui ne s'est point fait connaître à Henriette et qui ne lui a pas dit un mot pendant la route, entre rapidement dans son hôtel avec sa proie ; il l'établit dans une chambre reculée, congédie ses gens... et se démasque.

— Eh bien ! perfide, dit-il alors en fureur, reconnais-tu celui que tu as osé trahir impunément ? — Oui, milord, je vous reconnais, répond courageusement Henriette ; dès qu'un malheur m'arrive, n'est-il possible de ne pas vous nommer à l'instant ? Vous êtes la seule cause de tous ceux que j'éprouve ; votre unique charme est de me troubler ; quand je serais votre plus mortelle ennemie, vous n'agiriez pas différemment. — Cruelle femme, n'est-ce donc pas vous qui faites de moi le plus infortuné des hommes en ayant abusé de ma bonne foi, et par votre infâme duplicité, ne m'avez-vous pas rendu complètement la dupe des sentiments que j'avais conçus pour vous ? — Je vous croyais plus juste, milord ; j'imaginai qu'avant de condamner les gens vous daigniez au moins les entendre. — Me laisser prendre une seconde fois à tes damnable artifices... moi ? — Malheureuse Henriette, tu

seras donc punie de trop de franchise et de crédulité, et ce sera le seul homme que tu as distingué dans le monde qui sera la cause de tous les désastres de ta vie. — Que voulez-vous dire, miss? expliquez-vous. Je veux bien écouter encore votre justification, mais ne vous flattez pas de me tromper. N'imaginez pas abuser de ce fatal amour dont j'ai trop à rougir, sans doute... Non, miss, vous ne m'induirez plus en erreur... vous ne m'intéressez plus, Henriette; je vous vois de sang-froid maintenant, et vous n'allumez plus en moi d'autres désirs que ceux du crime et de la vengeance. — Doucement, milord, vous m'accusez trop légèrement; une femme qui vous aurait trompé vous aurait reçu, elle aurait prolongé votre espoir, elle aurait cherché à vous désarmer, et, avec l'art que vous me supposez, elle y aurait réussi... Examinez la conduite différente que j'ai tenue... démêlez-en le principe, et condamnez-moi si vous l'osez. — Eh quoi!... dans notre dernier entretien vous me laissez croire que je ne vous suis pas indifférent, vous m'invitez vous-même à me rendre chez vous... c'est à ce prix que je m'apaise... c'est à cette condition que la délicatesse remplace dans mon cœur les sentiments que je vous y vois blâmer... et quand je fais tout pour vous plaire, quand je sacrifie tout pour obtenir un cœur... dont la possession me devient inutile si je n'eusse écouté que mes désirs, la récompense en est de me voir fermer votre porte... Non, non, perfide, n'espérez pas m'échapper encore, ne l'espérez pas, miss; vos tentatives seraient inutiles. — Faites de moi ce que vous voudrez. milord, je suis entre vos mains... (et versant involontairement quelques larmes...) vous m'obtenez sans doute aux dépens des jours de ma mère... N'importe, faites de moi ce que vous voudrez, vous dis-je; je ne veux employer aucun moyen de défense... mais s'il était possible que vous entendissiez la vérité, sans l'accuser d'artifice, je vous demanderais, milord, si les refus que vous avez essayés ne sont pas des preuves certaines et de l'aveu que j'ai fait des sentiments que vous m'avez ins-

pirés et de la frayeur qu'on a eue de leur puissance sur moi ? Qu'eût-il été besoin de vous exclure si l'on ne vous eût pas craint, et vous eût-on redouté si je n'eusse avoué publiquement ce que j'éprouvais pour vous ? Vengez-vous de moi, milord, vengez-vous, punissez-moi de m'être trop livrée à cette erreur enchanteresse... je mérite toute votre colère, vous n'en rendrez jamais les effets assez éclatants... vous ne les presserez jamais assez. — Eh bien ! dit Granwel dans une incroyable agitation, ne l'avais-je pas prévu que cette rusée créature essaierait de m'enchaîner encore... Oh non ! non, vous n'avez plus de torts, miss, c'est moi qui les ai tous... je suis le seul coupable, c'est à moi de m'en punir ; j'étais un monstre assurément, puisque j'avais pu comploter contre celle qui m'adorait du fond de son âme... Je ne la voyais pas, miss, je l'ignorais... pardonnez-le à l'extrême humilité de mon caractère ; comment pouvais-je concevoir l'orgueil d'être aimé d'une fille comme vous ! — Trouvez bon que je vous le dise, milord, nous ne sommes, ni vous ni moi, dans le cas du sarcasme ou de la plaisanterie : vous me rendez la plus malheureuse des femmes, et j'étais loin de désirer que vous fussiez le plus infortuné des hommes ; c'est tout ce que j'ai à vous dire, milord ; il est tout simple que vous ne le croyiez pas ; permettez-moi d'avoir à mon tour assez de fierté, tout humiliée que je suis, pour ne pas chercher à vous en convaincre ; il est assez cruel pour moi d'avoir à rougir de ma faute avec ma famille et mes amis sans être obligée de la pleurer encore avec celui qui me la fait commettre... Ne croyez rien de ce que je vous dis, milord, je vous en impose sur tout, je suis la plus fausse des femmes ; il ne doit pas vous être permis de me voir autrement... ne me croyez pas, vous dis-je... — Mais, miss, s'il était vrai que vos sentiments pour moi fussent tels que vous avez l'air de me le persuader, ne pouvant réussir à me voir, qui vous empêchait de m'écrire ? Ne deviez-vous pas me supposer très inquiet du refus que j'avais éprouvé ? — Je ne dépends pas de

moi, milord, n'oubliez jamais cette circonstance, et vous conviendrez qu'une fille de mon âge, et dont les sentiments répondent à la bonté de l'éducation, ne doit travailler qu'à étouffer dans son cœur tout ce que désapprouve sa famille. — Et à présent que vous ne dépendez plus de cette famille barbare, qui s'opposait à vos vœux comme aux miens, consentez-vous à me donner la main sur-le-champ ? — Moi ? quand ma mère expire peut-être et que ce sont vos coups qui me l'enlèvent ? Ah ! permettez-moi de ne songer qu'à celle à qui je dois le jour avant de m'occuper de mon bonheur. — Soyez rassurée sur cela, miss, votre mère est en sûreté, elle est chez lady Wateley, et toutes deux y sont aussi saines que vous ; l'ordre de les secourir aussitôt que vous seriez enlevée a été exécuté avec plus d'intelligence encore que celui qui vous met en mon pouvoir ; que cet objet ne vous donne donc encore aucune sorte d'inquiétude, qu'il ne trouble en rien la réponse décisive que je vous prie de me faire : acceptez-vous ma main, miss, ou ne l'acceptez-vous pas ? — N' imaginez point que je me décide sur une telle chose sans l'agrément de ma mère ; ce n'est pas votre maîtresse, milord, que je veux être, c'est votre femme ; la deviendrais-je légitimement si, dépendante de ma famille, je vous épousais sans son aveu ? — Mais, miss, observez-vous que je suis le maître de votre personne, et que ce n'est pas à l'esclave à vouloir imposer des conditions ? — Oh ! milord, je ne vous épouserai donc point... je ne veux pas être l'esclave de celui qu'aura choisi mon cœur. — Fièrè créature, je ne parviendrai jamais à t'humilier ? — Et quelle délicatesse placeriez-vous dans le triomphe que vous auriez remporté sur une esclave ? Ce qui n'est dû qu'à la violence peut-il donc frapper l'amour-propre ? — Il n'est pas toujours sûr que cette délicatesse si vantée soit aussi précieuse que se l'imaginent les femmes. — Laissez cette dureté de principes, milord, à ceux qui ne sont pas faits pour mériter les cœurs qu'ils cherchent à dompter, ces abominables

maximes ne sont pas faites pour vous. — Mais ce Williams, miss... je voudrais que tous les malheurs dont la nature peut accabler les hommes fussent réunis sur la tête de ce scélérat. — N'appellez point ainsi le plus honnête homme des hommes. — Il m'enlève votre cœur, c'est lui la cause de tout. Je sais que vous l'aimez. — Je vous ai déjà répondu sur cet article, je continuerai de vous dire la même chose. Williams m'aime, voilà tout... Ah ! milord, n'ayez jamais rien qui combatte plus dangereusement vos projets, et vous ne serez pas aussi malheureux que vous le supposez. — Non, séductrice, non je ne te crois pas (et se troublant) : allons, miss, préparez-vous ; je vous ai donné tout le temps de la réflexion, vous devez bien imaginer que ce n'est point pour être encore votre dupe que je vous ai amenée ici ; il faut, dès ce soir, que vous soyez ou ma femme ou ma maîtresse... Et en même temps il la saisit durement par le bras et l'entraîne vers l'autel impie où le barbare veut la sacrifier.

— Un mot..., milord, dit Henriette en contraignant ses larmes et résistant de toutes ses forces aux entreprises de Granwel, un seul mot, je vous en conjure... Qu'espérez-vous du crime que vous allez commettre ? — Tous les plaisirs qu'il peut me donner. — Vous ne les connaîtrez qu'un seul jour, milord : demain je ne serai plus ni votre esclave, ni votre maîtresse ; demain vous n'aurez plus devant vos yeux que le cadavre de celle que vous aurez flétrie... Oh ! Granwel ! vous ne connaissez pas mon caractère, vous ignorez à quels excès je puis me porter ; pouvez-vous donc, s'il est vrai que vous ayez pour moi le plus léger sentiment, acheter au prix de ma perte la malheureuse jouissance d'un quart d'heure ; ces mêmes plaisirs que vous voulez arracher, je vous les offre ; pourquoi ne voulez-vous pas les tenir de mon cœur ?... Homme équitable et sensible, poursuit-elle à demi inclinée. en tendant les mains jointes vers son tyran, laissez-vous attendrir par mes pleurs... Que les cris de mon désespoir arrivent encore une fois à votre âme, vous ne

vous repentirez pas de les avoir entendus. Oh ! milord ! voyez devant vous en attitude de suppliante celle qui mettait toute sa gloire à vous enchaîner un jour à ses pieds ; vous voulez que je sois votre femme, eh bien ! regardez-moi déjà comme telle, et à ce titre ne déshonorez point celle dont la destinée est tellement unie à la vôtre... rendez Henriette à sa mère, elle vous en supplie, et c'est par les sentiments les plus vifs et les plus ardents qu'elle acquittera vos bienfaits. Mais Granwel ne la regardait plus, se promenant à grands pas dans l'appartement... brûlé d'amour... tourmenté par la soif de jouir... dévoré de vengeance... combattu par la pitié que cette voix douce, que cette posture intéressante, que ces pleurs qui coulaient à grands flots excitaient malgré lui dans son âme et qui naissait de son amour... Quelquefois prêt à la saisir, voulant quelquefois lui pardonner, il était impossible de dire auquel de ces deux mouvements il allait se rendre lorsque Henriette, saisissant son trouble : — Venez, milord, lui dit-elle, venez voir si j'ai envie de vous tromper ; conduisez-moi vous-même chez ma mère, venez me demander à elle, et vous verrez si je servirai vos désirs. — Fille incompréhensible, dit le lord, eh bien !... eh bien, oui ! je te cède une seconde fois ; mais si malheureusement tu m'abuses encore, il n'est aucune force humaine qui puisse te soustraire aux effets de ma vengeance... souviens-toi qu'elle sera terrible... qu'elle coûtera du sang aux objets qui te seront les plus chers et qu'il n'en sera pas un seul de tous ceux qui t'entourent que ma main n'immole à tes pieds. — Je me sou mets à tout, milord ; partons, ne me laissez pas plus longtemps dans l'inquiétude où je suis de ma mère ; il ne manque à mon bonheur que son aveu... que de la savoir sans danger... et vos désirs se couronnent à l'instant. Milord demande des chevaux... — Je ne vous accompagnerai pas, dit-il à Henriette, je ne dois point choisir ce moment pour paraître chez vos amis ; vous voyez quelle est ma confiance. Demain, à midi précis, une voiture ira de ma

part chercher votre mère et vous ; vous arriverez chez moi, vous y serez reçues par ma famille, les notaires s'y trouveront, je deviendrai votre époux dès le même jour, mais si j'éprouve encore de vous l'apparence même du plus léger refus, ne l'oubliez pas, miss, vous n'aurez pas dans Londres un plus mortel ennemi que moi... Partez, la voiture vous attend, je ne veux pas même vous conduire à elle... je ne saurais trop tôt quitter des regards dont les effets sont si singuliers sur mon cœur que j'y trouve dans le même instant tout ce qui détermine au crime et tout ce qui rend à la vertu.

Henriette, de retour chez elle, trouva toute la maison en alarmes : lady Stralson était blessée à la tête et au bras ; sa cousine Wateley gardait le lit à cause de l'effroi terrible qu'elle avait eu : deux domestiques avaient presque été écrasés sur la place ; cependant Granwel n'en avait point imposé ; l'instant d'après son départ, les mêmes gens qui avaient attaqué le carrosse en étaient devenus les défenseurs ; on avait aidé aux femmes à remonter dans la voiture, on les avait escortées jusqu'aux portes de Londres.

Lady Stralson pleurait bien plus amèrement la perte de sa fille que les douleurs instantanées qu'elle éprouvait ; il était impossible de la consoler, et l'on allait se déterminer aux plus sérieuses démarches lorsque Henriette parut et se précipita dans le sein de sa mère. Un mot éclaira tout mais n'apprit rien à lady Wateley, qui n'avait pas douté que le perfide lord n'eût été l'unique auteur de ces nouveaux désastres. Miss Stralson rendit compte de ce qui s'était passé et n'inquiéta que davantage. Si l'on se trouvait à l'invitation, il n'y avait plus à reculer, il fallait dès le lendemain devenir la femme de Granwel... Quel ennemi n'avait-on pas contre soi si l'on manquait !

Dans cette terrible perplexité, lady Stralson voulait s'en retourner sur-le-champ à Herreford ; mais tout violent qu'était ce dessein, mettait-il cette malheureuse

mère et sa fille à l'abri du courroux d'un homme qui jurait de les poursuivre l'une et l'autre à l'extrémité de la terre si elles lui manquaient de parole ? Se plaindre... employer de puissantes protections devenait-il un moyen plus sûr ? Il ne se mettait en usage qu'en aigrissant mille fois plus un être dont les passions étaient terribles et la vengeance à redouter ; lady Wateley penchait pour le mariage, il était difficile que miss Henriette trouvât mieux ; un lord de la plus haute qualité... des biens immenses, et l'ascendant qu'elle avait sur lui ne devait-il pas convaincre Henriette qu'elle en ferait ce qu'elle voudrait toute sa vie ?

Mais le cœur de miss Stralson était bien loin de ce parti ; tout ce qu'elle éprouvait, en lui rendant son amant plus cher, ne servait qu'à lui faire détester davantage l'homme affreux qui s'acharnait à elle ; elle assura qu'elle préférerait la mort aux propositions de lady Wateley et que la terrible nécessité où elle avait été de feindre avec le lord Granwel le lui rendait encore plus odieux. On s'arrêta donc au projet de traîner, de recevoir le lord avec politesse, de continuer à nourrir ses feux par l'espoir, tandis que d'autre part on les éteindrait à force de longueurs ; de terminer pendant ce temps-là les affaires qu'on avait à Londres, d'épouser secrètement Williams et de s'en retourner un beau jour à Herreford sans que Granwel pût s'en douter. Une fois là, continuait-on, si cet homme dangereux poursuivait ses démarches, dirigées contre une femme en puissance de mari, elles acquéraient un genre de gravité qui répondait à lady Stralson et à sa fille de la protection des lois ; mais ce parti pouvait-il convenir ? Un homme aussi fougueux que Granwel, déjà trompé deux fois, ne serait-il pas fondé à croire qu'on travaillait à ce qu'il le fût une troisième, et, dans ce cas, que n'avait-on pas à en appréhender ? Cependant ces réflexions n'étaient pas venues aux amies d'Henriette ; on s'en tint au projet adopté, et dès le lendemain miss écrivit à son persécuteur que l'état de

santé de sa mère ne permettait pas qu'elle pût effectuer la promesse qu'elle avait faite ; elle suppliait instamment le lord de ne point s'en fâcher, de venir la consoler au contraire des regrets qu'elle éprouvait de ne pouvoir tenir sa parole et de la tristesse qui l'accablait auprès d'une mère malade.

Le premier mouvement de Granwel fut du dépit. Me voilà encore trompé ! s'écria-t-il ; me voilà encore la dupe de cette fausse créature !... J'en étais le maître... et je pouvais la contraindre à mes désirs... la rendre l'esclave de mes volontés... je l'ai laissée vaincre... la perfide... elle m'échappe encore... Voyons ce qu'elle me veut... voyons si réellement l'état de sa mère peut lui servir d'excuse légitime.

Granwel arrive chez lady Wateley et ne s'avouant pas, comme on imagine aisément, pour auteur des catastrophes de la veille, il convient seulement qu'il les avait apprises, et que l'intérêt qu'il était impossible de ne pas prendre à lady Stralson, dès qu'on avait le bonheur de la connaître, le faisait voler vers elle pour s'informer de l'état de sa santé et de celui des personnes qui lui étaient chères. Ce début est saisi, on en soutient le ton ; au bout de quelques instants, Granwel prend à part Henriette, il lui demande si elle croit que cette légère incommodité de sa mère mettra de longs obstacles au bonheur de lui appartenir, et s'il ne pourrait point, malgré ces contretemps, hasarder toujours quelques propositions ? Henriette le calme, elle le conjure de ne pas s'impatienter ; elle lui dit que, quoique ses amies feignent, elles n'en sont pas moins persuadées qu'il est le seul auteur de tout ce qu'elles ont souffert la veille et que, d'après cela, ce n'est trop l'instant d'entamer une négociation semblable. « N'est-ce pas beaucoup, continua-t-elle, qu'on nous permette de nous voir et m'accuserez-vous encore de vous tromper quand je viens de vous ouvrir pour toujours la porte d'une maison que vous remplissiez d'amertume et de deuil ? » Mais milord, qui ne croyait

jamais qu'on n'eût rien fait pour lui tant que ses désirs n'étaient pas satisfaits, ne répondit qu'en balbutiant et dit à miss Stralson qu'il consentait à lui donner encore vingt-quatre heures et qu'au bout de ce terme il voulait savoir à quoi s'en tenir. Enfin, la visite se termine, et ce petit instant de repos va nous ramener à Williams, que tout ceci nous a fait perdre de vue.

Par les soins criminels de Granwel et de Gave, il était difficile que les affaires de ce pauvre garçon fussent plus mal qu'elles n'étaient. Sous peu de jours, le procès allait être jugé, et le chevalier Clark, soutenu de toute la ville de Londres, se regardait déjà, non sans fondement, comme le seul héritier des biens que Williams comptait offrir avec sa main à l'aimable Henriette; Granwel ne négligeait rien de tout ce qui pouvait faire tourner ce jugement au gré de ses désirs. Cette ruse, qui n'était d'abord qu'accessoire, devenait maintenant celle dont il attendait tout le succès de ses opérations : Henriette se déterminerait-elle à épouser ce Williams s'il était entièrement ruiné? A supposer que sa délicatesse l'y contraignit même encore, sa mère pourrait-elle y consentir? Malgré tout ce que Granwel avait appris de miss Stralson à leur dernière entrevue, il était impossible que ce séducteur n'eût pas reconnu dans les propos de celle qu'il aimait plus de politique et de ménagements que de tendresse et de vérité. Ses espions l'instruisaient d'ailleurs, et il ne pouvait douter que les deux jeunes gens ne continuassent à se voir; il se résolut donc de presser la ruine de Williams, tant pour en déguster les Stralson que pour obtenir de cette catastrophe un dernier moyen de remettre Henriette entre ses mains... dont il jurait bien qu'elle ne s'échapperait plus.

Quant au capitaine O'Donel, après avoir tiré tout ce qu'il avait pu de Williams, il l'avait cruellement abandonné et s'était retiré chez Granwel, d'où il sortait fort peu, de crainte d'être reconnu; son protecteur avait exigé de lui cette précaution jusqu'au dénouement de

toute cette intrigue, lequel, selon le lord, ne devait pas tarder encore bien des jours.

Cependant Williams, réduit à ses quatre dernières guinées, n'ayant même plus de quoi faire face aux frais du procès qu'il avait à soutenir, était déterminé à aller faire l'aveu de ses fautes aux pieds de la bonne Stralson et de son adorable fille ; il y allait lorsque les derniers éclats de la foudre suspendue sur sa tête éclatèrent subitement. Son affaire se juge, Clark est reconnu tenir à la parente dont on plaide l'héritage de deux degrés plus près que Williams ; et ce malheureux jeune homme se voit à la fois privé et du peu de fortune présente dont il jouissait et de celle qu'il pouvait espérer un jour. Anéanti par la multitude de ses revers, ne pouvant tenir à l'horreur de sa situation, il est prêt à s'arrêter la vie, mais il lui est impossible d'attenter à ses jours sans voir une dernière fois le seul être qui les lui rend chers ; il vole chez lady Wateley ; il savait que l'on y voit le lord Granwel, il en connaissait les motifs, et quelque inquiétude que cela lui donnât, il n'osait pourtant pas le désapprouver : était-ce à lui de dicter des lois dans la fatale position où il se trouvait ? On était convenu, d'après la politique qui guidait les démarches actuelles, de ne recevoir jamais Williams qu'en secret ; il arriva donc la nuit et dans un moment où l'on était sûr que Granwel ne surviendrait pas. On ne savait rien encore de la perte de son procès ; il en fait part et y joint en même temps la nouvelle affreuse de ses malheurs au jeu. — Oh ! ma chère Henriette ! s'écrie-t-il en se précipitant aux pieds de celle qu'il adore, ce sont mes derniers adieux que je vous fais ; je viens vous dégager de vos liens et rompre également ceux de ma vie ; ménagez mon rival, miss, et ne lui refusez pas votre main, lui seul peut faire votre bonheur à présent ; mes fautes et mes revers ne me permettent pas d'être à vous, devenez l'épouse de mon rival, Henriette, c'est votre meilleur ami qui vous en conjure ; oubliez à jamais un malheureux qui n'est plus digne que

de votre pitié.— Williams, dit Henriette en relevant son amant et le plaçant à côté d'elle, ô toi que je ne cesserai jamais d'adorer un instant, comment as-tu pu croire que mes sentiments dépendissent des fantaisies de la fortune ? Et quelle injuste créature serais-je donc si je devais cesser de t'aimer pour des imprudences ou des malheurs ? Crois, Williams, crois que ma mère ne t'abandonnera pas plus que moi ; je me charge du soin de lui apprendre tout ce qui t'arrive ; je veux t'épargner le chagrin de lui en faire l'aveu ; mais réponds-moi de ta vie, jure-moi, Williams, que tant que tu seras certain du cœur d'Henriette, aucun malheur ne pourra te contraindre à trancher le fil de tes jours. — O maîtresse adorée, j'en fais le serment à tes genoux ; qu'ai-je de plus sacré que ton amour ? Quel malheur puis-je redouter, toujours chéri de mon Henriette ? Oui, je vivrai puisque tu m'aimes, mais n'exige pas de moi de t'épouser, ne laisse pas réunir ton sort à celui d'un misérable qui n'est plus fait pour toi ; deviens la femme du lord : si je ne l'apprends pas sans chagrin, je le verrai du moins sans jalousie, et l'éclat dont cet homme puissant te fera jouir me consolera, s'il est possible, de n'avoir pu prétendre au même bonheur. Ce n'était pas sans verser des larmes que la tendre Henriette entendait prononcer ces discours ; ils lui répugnaient à tel point qu'elle ne put les laisser finir. — Homme injuste, s'écria-t-elle en saisissant la main de Williams, mon bonheur peut-il exister sans le tien, et serais-tu heureux si j'étais dans les bras d'un autre ? Non, mon ami, non, je ne t'abandonnerai jamais ; j'ai une dette de plus à acquitter à présent... celle que ton infortune m'impose ; l'amour seul m'enchaînait jadis à toi, j'y suis aujourd'hui liée par devoir... Je te dois des consolations, Williams ; de qui te seraient-elles chères, si ce n'était de ton Henriette ? N'est-ce pas à ma main d'essuyer tes larmes ? Pourquoi veux-tu m'ôter cette jouissance ? En m'épousant avec la fortune qui devait t'appartenir, tu ne m'aurais rien dû, mon ami, et je t'unis maintenant

à moi par les liens de l'amour et par les tendres nœuds de la reconnaissance. Williams arrose de ses pleurs les mains de sa maîtresse, et l'excès du sentiment qui l'embrase l'empêche de trouver des expressions qui puissent peindre ce qu'il éprouve. Lady Stralson survient comme nos deux amants, anéantis dans les bras l'un de l'autre, font passer mutuellement dans leur âme le feu divin qui les consume : sa fille lui apprend alors ce que Williams n'ose lui dire et termine ce récit en demandant par grâce à sa mère de ne rien changer aux dispositions dans lesquelles elle a toujours été. -- Viens, mon cher, dit la bonne Stralson après avoir tout appris, viens, dit-elle en jetant ses bras autour du cou de Williams, nous t'aimions riche, nous t'aimerons encore mieux pauvre ; n'oublie jamais deux bonnes amies et repose-toi sur elles du soin de te consoler... Tu as fait une faute, mon ami... tu es jeune... tu es sans lien, tu n'en feras plus quand tu seras l'époux de celle que tu aimes.

Nous passons sous silence les expressions de la tendresse de Williams. Quiconque aura son cœur les sentira sans qu'il soit besoin de lui dire, et l'on ne peint rien aux âmes froides.

— Oh, ma chère fille, reprit lady Stralson, que je crains qu'il n'y ait dans tout ceci quelques nouvelles ruses de cet homme affreux qui nous tourmente... Ce capitaine écossais qui ruine en si peu de temps notre bon Williams... ce chevalier Clark que nous ne connûmes jamais pour le parent de la tante de ce cher ami, tout cela sont des trames de cet homme perfide... Ah ! puissions-nous n'être jamais venus à Londres ! Il faut quitter cette ville dangereuse, ma fille, il faut s'en éloigner pour jamais.

Il n'est pas difficile de croire qu'Henriette et Williams adoptèrent avec joie ce dessein ; on prit donc jour : il fut décidé qu'on partirait le lendemain, mais que tout se ferait avec un tel mystère que les gens même de lady Wateley n'en pussent rien savoir ; et ces projets admis

de part et d'autre, Williams voulut sortir pour se préparer à leur exécution. Miss l'arrête : — Songes-tu donc, mon ami, lui dit-elle en lui remettant une bourse pleine d'or... songes-tu que tu m'as confié le triste état de tes finances, et que c'est à moi seule à les remettre en ordre ? — Oh ! miss, quelle générosité ! — Williams, dit lady Stralson, elle me fait voir mes torts... Prends, mon ami, prends ; je la laisse jouir de ce plaisir aujourd'hui, mais à condition qu'elle ne me l'enlèvera plus... Et Williams, en pleurs, Williams, pénétré de reconnaissance, sort en disant : « Si le bonheur peut être pour moi sur la terre, ce n'est bien sûrement qu'au sein de cette honnête famille. J'ai fait une faute... j'ai éprouvé un revers affreux... je suis jeune, le service m'offre des ressources... je tâcherai que mes enfants ne puissent s'apercevoir de tout ceci ; ces gages précieux de l'amour feront à jamais l'unique occupation de ma vie, et je combattrai si bien la fortune qu'ils ne se sentiront point de mes malheurs. »

Milord Granwel vint le lendemain rendre visite à celle qu'il aimait ; on se contraignit, comme on faisait ordinairement, mais trop adroit pour ne pas démêler quelques variations dans la conduite de miss et de sa mère, trop fin pour ne pas les attribuer à la révolution de la fortune de Williams, il s'informa. Quoiqu'on eût gardé le mystère sur le départ projeté et sur les dernières visites de Williams, il devint impossible que quelque chose n'eût transpiré et que par conséquent, merveilleusement servi par ses espions, Granwel pût être longtemps sans tout savoir.

— Eh bien, dit-il à Gave dès que ses dernières instructions lui furent apportées, me voici donc encore la dupe de cette séquelle de traîtres ! et la perfide Henriette, en m'amusant, ne songe qu'à couronner mon rival... Sexe faux et trompeur, a-t-on raison de t'outrager et de te mépriser après, et ne justifies-tu pas chaque jour par tes torts tous les reproches intentés contre toi ? O Gave ! ô mon ami ! elle ne sait pas qui elle offense, l'ingrate ; je veux sur elle seule venger mon sexe entier, je veux lui

faire pleurer en larmes de sang et ses torts et ceux de tous les êtres qui lui ressemblent... Dans le commerce que tu as eu avec ce fripon de Williams, Gave, t'es-tu procuré de son écriture ? — En voici. — Donne... Bien... Porte aussitôt ce billet chez Jonhson, chez ce coquin qui a l'art de contrefaire si bien toutes les écritures ; qu'il imite à l'instant celle-ci, qu'il transcrive du caractère de Williams les lignes que je vais te dicter. Gave écrit, il porte le billet ; Jonhson le copie, et la veille du départ de miss Henriette elle reçoit, sur les sept heures du soir, la lettre qu'on va lire, de la main d'un homme qui lui assure qu'elle est de Williams, et que ce malheureux amant en attend la réponse avec la plus vive impatience.

« On est au moment de m'arrêter pour une dette bien plus forte encore que l'argent que je puis avoir ; il est certain que de puissants ennemis se mêlent de tout ; à peine aurai-je peut-être le temps de vous embrasser une dernière fois ; j'attends ce bonheur et vos conseils ; venez seule consoler un instant, au coin des jardins de Kinsington, le malheureux Williams, prêt à expirer de douleur si vous lui refusez cette grâce. »

Henriette se désole après avoir lu ce billet, et dans la crainte que tant d'imprudences ne refroidisse enfin les bontés de sa mère, elle se détermine à lui cacher cette nouvelle catastrophe, à se munir du plus d'argent qu'il lui sera possible et à voler au secours de Williams... Un moment elle réfléchit au danger de sortir à une telle heure... mais que peut-elle appréhender du lord ? Elle le croit parfaitement la dupe des feintes de sa mère et de son amie lady Wateley : ces deux femmes et elles n'ont pas cessé de le recevoir ; Granwel lui-même n'eut jamais l'air plus calme... Que peut-elle donc en redouter ?... Peut-être agira-t-il contre Williams, peut-être est-ce lui qui est encore cause de ce nouveau revers ; mais le désir de nuire à un rival qu'on ne cesse de craindre n'est pas une raison pour attenter encore à la liberté de celle dont on doit être sûr.

Faible et malheureuse Henriette, telles étaient tes folles combinaisons ! l'amour, qui te les suggérait, les légitimait toutes ; tu ne songes pas que le voile n'est jamais plus épais sur les yeux des amants que quand le précipice est prêt à s'ouvrir sous leurs pas... Miss Stralson envoie prendre des porteurs, et elle se rend au lieu indiqué... La chaise arrête... on l'ouvre... — Miss, lui dit Granwel en lui tendant la main pour en sortir, vous ne m'attendiez pas là, j'en suis sûr ; c'est pour le coup que vous allez dire que le fléau de votre vie s'offre à tout instant à vos yeux... Henriette jette un cri, elle veut s'arracher et fuir... — Doucement, bel ange, doucement, dit Granwel en lui mettant le bout d'un pistolet sur le sein et lui faisant voir qu'elle est entourée, n'espérez pas m'échapper, miss, non, ne l'espérez pas... je suis las d'être votre dupe... il faut que je sois vengé... Silence donc ou je ne réponds pas de votre vie... Miss Henriette, privée de l'usage de ses sens, est emportée vers une chaise de poste, où le lord s'élançe avec elle, et sans arrêter une minute on arrive au nord de l'Angleterre dans un vaste château isolé que possédait Granwel sur les frontières de l'Ecosse.

Gave était resté à l'hôtel du lord : il était chargé d'observer et de donner exactement, par de prompts courriers, des nouvelles précises de ce qui se passait à Londres.

Deux heures après le départ de sa fille, lady Stralson s'aperçoit qu'elle est sortie ; sûre de la conduite d'Henriette, elle ne s'en inquiète pas d'abord ; mais quand elle entend sonner dix heures, elle frémit et soupçonne de nouveaux pièges... Elle vole chez Williams... elle lui demande, en tremblant, s'il n'a point vu Henriette... Sur les réponses de ce malheureux amant, elle s'effraye encore davantage. Elle dit à Williams de l'attendre, elle se fait conduire chez lord Granwel... On lui répond qu'il est malade... Elle fait dire qui elle est, bien certaine qu'à ce nom le lord doit laisser entrer. Même réponse ; ses soupçons redoublent ; elle revient chez Williams, et tous deux, horriblement émus, vont à l'instant trouver le

premier ministre, dont ils savent que Granwel est parent. Ils racontent leurs malheurs, ils certifient que celui qui trouble aussi cruellement leur vie, que celui qui est la seule cause de tout ce qui leur arrive, que le ravisseur, en un mot, de la fille de l'une et de la maîtresse de l'autre n'est autre que lord Granwel... — Granwel ! dit le ministre étonné... mais savez-vous qu'il est mon ami... mon parent et que quelque légèreté que je lui suppose, je le crois pourtant incapable d'une horreur?... — C'est lui, c'est lui, milord, répond cette mère désolée ; faites approfondir, et vous verrez si nous vous en imposons. On envoie sur-le-champ à l'hôtel du lord ; Gave, n'osant en imposer aux émissaires du premier ministre, fait dire que Granwel est parti pour une tournée dans ses biens ; ce rapport joint aux soupçons et aux plaintes de la mère d'Henriette ouvre enfin les yeux du ministre. — Madame, dit-il à lady Stralson, allez avec votre ami vous tranquilliser chez vous, je vais agir ; soyez sûre que je ne négligerai rien de tout ce qui pourra vous rendre ce que vous avez perdu et rétablir l'honneur de votre famille.

Mais toutes ces démarches avaient pris du temps ; le ministre n'avait rien voulu entreprendre juridiquement qu'il n'eût au préalable reçu des conseils du roi, auquel Granwel était attaché par sa charge ; ces détails avaient donné à Gave la facilité de faire parvenir un courrier au château de son ami, et il en résulta que les événements dont il nous reste à rendre compte purent s'exécuter sans obstacles.

Granwel en arrivant dans sa terre, à force de calmer miss Henriette, avait obtenu d'elle de prendre un peu de repos, mais il avait eu soin de la placer dans une chambre de laquelle il lui était impossible de s'évader. Quelque peu d'envie que miss Stralson eût de dormir en ce cruel état, trop heureuse de pouvoir être quelques heures tranquille, elle n'avait encore fait aucune sorte de bruit qui pût faire soupçonner qu'elle était éveillée, lorsque le courrier de Gave arriva. De ce moment, le lord sentit que

s'il avait envie de réussir il fallait presser ses démarches. Tout ce qui pouvait les assurer lui devenait égal ; quelque criminel que cela pût être, il était résolu à tout, pourvu qu'il se vengeât et qu'il jouit de sa victime.

Le pis-aller, se disait-il, sera de l'épouser et de ne reparaitre à Londres qu'avec le titre de son mari ; mais dans la situation où tout se trouvait, d'après ce que venait de lui apprendre le courrier de Gave, il vit qu'il n'aurait le temps de rien s'il ne calmait sur-le-champ l'orage qui se formait sur sa tête, et il conçut aisément que pour y parvenir il fallait nécessairement deux choses : tranquilliser lady Stralson et s'assurer de Williams ; une ruse abominable, un crime plus odieux encore venaient à bout l'un de l'autre et Granwel, à qui rien ne coûtait dès qu'il s'agissait d'assouvir ses désirs, n'eut pas plus tôt enfanté ces horribles projets qu'il ne songea plus qu'à leur exécution. Il fait attendre le courrier et se présente chez Henriette ; il y débute par les propositions les plus insultantes, et, selon sa coutume, Henriette les élude à force d'art ; c'est ce que voulait Granwel, il ne demandait qu'à lui faire employer toute sa séduction, afin d'avoir l'air d'y succomber encore et de la prendre dans les mêmes pièges qu'elle avait usage d'employer contre lui. Il n'est rien que miss Stralson ne fasse pour renverser les projets que milord affiche ; pleurs, prières, amour, tout s'oppose indistinctement, et Granwel, après bien des combats, ayant enfin l'air de se rendre, tombe lui-même avec perfidie aux genoux d'Henriette. — Cruelle fille, lui dit-il en arrosant ses mains de larmes feintes de repentir, ton ascendant est trop marqué, tu triomphes sans cesse, et je me rends enfin pour jamais... C'en est fait, miss, vous ne trouverez plus en moi votre persécuteur, vous n'y verrez plus que votre ami ; plus généreux que vous ne pensez, je veux être avec vous capable des derniers efforts du courage et de la vertu ; vous voyez tout ce que je serais en droit d'exiger, tout ce que je pourrais demander au nom de l'amour, tout ce que je pourrais obtenir de la

violence; eh bien, Henriette, je renonce à tout; oui, je veux vous contraindre à m'estimer, à me regretter peut-être un jour... Apprenez, miss, que je n'ai jamais été votre dupe, vous avez beau feindre, vous aimez Williams... miss! c'est de ma main que vous allez le recevoir... Obtiendrai-je à ce prix le pardon de ce que je vous ai fait souffrir de maux?... En vous donnant Williams, en réparant de ma fortune même les revers que la sienne vient d'éprouver, aurai-je acquis quelques droits au cœur de ma chère Henriette et me nommera-t-elle encore son plus cruel ennemi?...— O généreux bienfaiteur! s'écrie la jeune miss, trop prompte à saisir la chimère qui vient la caresser un instant, quel dieu vient vous inspirer ces desseins, et comment est-il que vous daigniez changer aussi promptement la destinée de la triste Henriette? Vous me demandez quels droits vous aurez acquis sur mon cœur? Tous les sentiments de ce cœur sensible qui n'appartiendront pas au malheureux Williams seront à jamais à vous, je serai votre amie, Granwel... votre sœur... votre confidente; uniquement occupée de vous plaire, j'oserai vous demander pour unique grâce de passer ma vie près de vous et d'en employer tous les instants à vous témoigner ma reconnaissance... Ah! réfléchissez-y, milord... les sentiments d'une âme libre ne sont-ils pas préférables à ceux que vous vouliez arracher? Vous n'auriez jamais eu qu'une esclave dans celle qui va devenir votre plus tendre amie. — Oui, miss, vous la serez cette amie sincère, dit Granwel en balbutiant; j'ai tant à réparer vis-à-vis de vous qu'au prix même du sacrifice que je vous fais je n'ose pas me croire encore quitte; j'attendrai tout du temps et de mes procédés. — Que dites-vous, milord? Que mon âme vous est peu connue! Autant les offenses l'irritent, autant le repentir l'entr'ouvre, et je ne sais plus me souvenir des injures de celui qui fait un seul pas pour en obtenir le pardon. — Eh bien, miss, que tout s'oublie de part et d'autre, et donnez-moi la satisfaction de préparer moi-même les

nœuds que vous désirez tant. — Ici ? répondit Henriette avec un mouvement d'inquiétude dont il lui fut impossible d'être maîtresse ; j'avais cru, milord, que nous allions repartir pour Londres. — Non, ma chère miss, non je mets toute ma gloire à ne vous y ramener que sous le titre de l'épouse du rival auquel je vous cède... Oui, miss, je veux en vous montrant apprendre à toute l'Angleterre à quel point la victoire a dû me coûter ; ne vous opposez point à ce projet dès que j'y trouve à la fois mon triomphe et ma tranquillité ; écrivons à votre mère de se calmer, mandons à Williams de se rendre ici, célébrons-y promptement cet hymen, et repartons dès le lendemain. — Mais, milord, ma mère ? — Nous lui demanderons son consentement ; elle est bien loin de le refuser, et ce sera lady Williams qui viendra lui en rendre grâces. — Eh bien ! milord, disposez de moi ; pénétrée de tendresse et de reconnaissance, m'appartient-il de régler les moyens par lesquels vous daignez travailler à mon bonheur ; faites, milord, j'approuve tout... et trop entière aux sentiments que je vous dois, trop occupée de les éprouver et de les peindre, j'oublie tous ceux qui pourraient m'en distraire. — Mais, miss, il faut que vous écriviez... — A Williams ? — Et à votre mère, miss ; ce que je dirais persuaderait-il comme ce que vous écrirez vous-même ? On apporte tout ce qu'il faut, et miss Henriette trace les deux billets suivants :

Miss Henriette à Williams

« Tombons tous deux aux pieds du plus généreux des hommes ; venez m'aider à lui témoigner la reconnaissance que nous lui devons l'un et l'autre ; jamais sacrifice ne fut plus noble, jamais fait avec autant de grâces et jamais plus entier : milord Granwel veut nous unir lui-même, Williams, c'est sa main qui va serrer nos nœuds... Accourez... embrassez ma mère, obtenez son aveu et dites-lui que bientôt sa fille jouira du bonheur de la serrer dans ses bras. »

La même à sa mère

« Au moment d'inquiétude le plus affreux succède le calme le plus doux : Williams vous montrera ma lettre, ô la plus adorée des mères. Ne vous opposez, je vous en conjure, ni au bonheur de votre fille ni aux intentions de milord Granwel, elles sont pures comme son cœur ; adieu, pardonnez si votre fille, toute livrée aux sentiments de la reconnaissance, peut vous exprimer à peine ceux dont elle brûle pour la meilleure des mères. »

Granwel joignit à ces billets deux lettres qui assuraient et Williams et lady Stralson du bonheur qu'il se faisait de réunir deux personnes dont il voulait devenir l'ami le plus tendre, et il chargeait Williams de prendre chez son notaire, à Londres, dix mille guinées qu'il le suppliait d'accepter pour présent de noces ; ces lettres étaient remplies d'affection, elles portaient un tel caractère de franchise et de naïveté qu'il était impossible de ne pas y ajouter foi ; le lord écrivit en même temps à Gave et à ses amis d'apaiser la rumeur publique, de calmer le ministre et de répondre que l'on verrait bientôt à Londres de quelle manière il réparait ses fautes. Le courrier repart avec ses dépêches ; Granwel ne s'occupe plus qu'à combler miss Stralson de bons procédés, afin, disait-il, de lui faire oublier de son mieux tous les crimes qu'il avait à se reprocher envers elle... et dans le fond de son âme le monstre triomphait de l'avoir à la fin emporté de ruses sur celle qui depuis si longtemps l'enchaînait par les siennes.

Le courrier du ravisseur d'Henriette arrive à Londres au moment où le roi venait de conseiller au premier ministre d'employer toutes les voies de la justice contre Granwel... Mais lady Stralson, pleinement la dupe des lettres qu'elle reçoit, croyant d'autant mieux à leur contenu qu'elle est accoutumée aux victoires d'Henriette sur Granwel, vole à l'instant chez le ministre ; elle le conjure de ne faire aucune poursuite contre le lord, elle lui rend

compte de ce qui se passe ; tout s'apaise, et Williams s'apprête au départ. « Ménage cet homme puissant et dangereux, lui dit lady Stralson en l'embrassant, jouis des triomphes que ma fille a remportés sur lui, et revenez promptement tous deux consoler une mère qui vous adore. » Williams part, mais sans prendre le superbe présent que lui destine Granwel ; il ne daigne pas même s'informer si cette somme l'attend ou non, cette démarche eût eu l'apparence du doute, et ces braves et honnêtes gens sont loin d'en avoir. Williams arrive... Grand Dieu !... il arrive... et sa plume s'arrête, elle se refuse au détail des horreurs qui attendent ce malheureux amant. O furies de l'enfer ! accourez, prêtez-moi vos couleurs ; que ce soit de leurs dards étincelants que ma main trace ici les horreurs qui me restent à décrire encore.

— O ma chère Henriette, dit Granwel, en entrant le matin chez sa captive, avec l'air du bonheur et de la joie, venez jouir de la surprise que j'ai eu l'art de vous ménager ; accourez, chère miss, je n'ai voulu vous montrer Williams qu'au pied même des autels où il va recevoir votre main... suivez-moi, miss, il vous attend. — Lui, milord... lui, grand Dieu !... Williams... il est à l'autel... et c'est à vous que je le dois... O, milord, permettez-moi que je tombe à vos genoux... les sentiments que vous m'inspirez l'emportent aujourd'hui sur tout autre... (Et Granwel troublé...) — Non, miss, non, je ne peux pas jouir encore de cette reconnaissance, c'est le dernier instant où elle doit arracher du sang de mon cœur ; ne la montrez pas, miss, elle n'a plus qu'un jour à m'être cruelle... je la savourerai demain plus à l'aise... pressons-nous, Henriette, ne faisons pas attendre plus longtemps un homme qui vous adore et qui brûle de vous être uni.

Henriette s'avance... elle est dans un trouble... dans une agitation... à peine respire-t-elle, jamais les roses de son teint ne furent plus brillantes... Animée par l'amour et l'espoir, cette chère fille se croit au moment du bonheur... On arrive au bout d'une galerie immense que

terminait la chapelle du château... O juste ciel ! quel spectacle !... ce lieu sacré était tendu de noir, et sur une espèce de lit funèbre entouré de cierges ardents reposait le corps de Williams percé de treize poignards, tous encore dans les plaies sanglantes qu'ils venaient d'entr'ouvrir. — Voilà ton amant, perfide ! voilà comme ma vengeance le rend à tes indignes vœux, dit Granwel... — Traître ! s'écrie Henriette, en réunissant toutes ses forces pour ne pas succomber dans un moment aussi terrible pour elle... Ah ! tu ne m'as point trompée ; tous les excès du crime doivent appartenir à ton âme féroce, il n'y aurait que la vertu qui m'eût surprise dans elle ; laisse-moi mourir là, cruel, c'est la dernière grâce que je te demande. — Tu n'obtiendras pas cette faveur encore, dit Granwel avec cette fermeté froide, unique partage des grands scélérats... ma vengeance n'est goûtée qu'à demi, il faut en assouvir le reste ; voilà l'autel qui va recevoir vos serments ; c'est là que je veux entendre de votre bouche celui que vous allez me faire de m'appartenir à jamais.

Granwel veut être obéi... Henriette, assez courageuse pour résister à cette crise épouvantable... Henriette, en qui le désir de la vengeance réveille l'énergie, promet tout et retient ses larmes. — Miss, dit Granwel, dès qu'il est satisfait, croyez maintenant à ce que je vais vous dire : tous mes sentiments de vengeance sont éteints, je ne pense plus qu'à réparer mes crimes... Suivez-moi, miss, quittons cet appareil lugubre, tout nous attend au temple ; les ministres du Ciel et le peuple nous y devançant dès longtemps, venez y recevoir aussitôt ma main... Vous accorderez cette nuit aux premiers devoirs de l'épouse, demain je vous ramène publiquement à Londres et vous rends à votre mère comme ma femme.

Henriette jette des yeux égarés sur Granwel, elle croit être sûre de n'être pas trompée cette fois, mais son cœur ulcéré n'est plus susceptible de consolation... ; déchirée par le désespoir... dévorée du désir de la vengeance, il lui devient impossible d'écouter d'autres sentiments...

« Milord, dit-elle avec la tranquillité la plus courageuse, j'ai une si grande confiance à ce retour inattendu que je suis prête à vous accorder de bonne grâce ce que vous pourriez obtenir par la force ; quoique le Ciel n'ait pas légitimé notre union, je n'en remplirai pas moins cette nuit les devoirs que vous exigez ; je vous conjure donc de remettre la célébration à Londres ; j'ai quelques répugnances à la faire ailleurs que sous les yeux de ma mère. Peu vous importe, Granwel, dès que je vais de moi-même me soumettre à tous vos transports. »

Quoique Granwel eût réellement désiré devenir l'époux de cette fille, il ne voyait pourtant qu'avec une sorte de joie maligne qu'elle consentait encore à risquer d'être sa dupe, et prévoyant qu'après une nuit de jouissance il n'aurait peut-être plus autant de délicatesse, il consentit de tout son cœur à ce qu'elle voulait. Tout fut calme le reste du jour, on ne changea même rien de la funèbre décoration, étant essentiel que les ombres les plus épaisses de la nuit présidassent à l'inhumation du malheureux Williams.

— Granwel, dit miss Stralson à l'instant de se retirer, j'implore une nouvelle faveur : après tout ce qui s'est passé ce matin, serai-je la maîtresse de ne pas frémir en me voyant dans les bras du meurtrier de mon amant ? Permettez qu'aucun jour n'éclaire le lit où vous allez recevoir ma foi ; ne devez-vous pas cet égard à ma pudeur ? n'ai-je pas acquis par assez de maux le droit d'obtenir ce que j'implore ? — Ordonnez, miss, ordonnez, répond Granwel ; il faudrait que je fusse bien injuste pour vous refuser de telles choses. Je conçois trop facilement la violence que vous avez à vous faire, et je permets, de tout mon cœur, ce qui peut la diminuer. Miss s'incline et rentre chez elle, pendant que Granwel, enchanté de ses infâmes succès, s'applaudit en silence d'avoir enfin triomphé de son rival ; il se couche ; on emporte les flambeaux. Henriette est prévenue qu'elle est obéie et qu'elle peut, quand elle le voudra, passer dans l'appartement nuptial... Elle y vient,

elle était armée d'un poignard qu'elle avait arraché elle-même du cœur de son amant... elle s'approche... Sous le prétexte de guider ses pas, une de ses mains s'assure du corps de Granwel, elle y plonge de l'autre l'arme qu'elle tient, et le scélérat roule à terre en blasphémant le Ciel et la main qui le frappe.

Henriette sort aussitôt de cette chambre ; elle gagne en tremblant le lieu funèbre où repose Williams ; elle tient une lampe à la main, de l'autre le poignard ensanglanté dont elle vient de servir sa vengeance... — Williams, s'écrie-t-elle, le crime nous désunit, la main de Dieu va nous rejoindre... reçois mon âme, ô toi que j'idolâtrai toute ma vie, elle va s'anéantir dans la tienne pour ne s'en séparer jamais... A ces mots, elle se frappe et tombe en palpitant sur ce corps froid que, par un mouvement involontaire, sa bouche presse encore de ses derniers baisers.

Ces funestes nouvelles arrivèrent bientôt à Londres. Granwel y fut peu regretté. Depuis longtemps ses travers l'y rendaient odieux. Gave, craignant d'être mêlé dans cette terrible aventure, passa sur-le-champ en Italie, et la malheureuse lady Stralson retourna seule à Herreford, où elle ne cessa de pleurer les deux pertes qu'elle venait de faire jusqu'à l'instant où l'Éternel, touché de ses larmes, daigna la rappeler dans son sein et la réunir, dans un monde meilleur, aux personnes chéries et si dignes de l'être que lui avaient enlevées le libertinage, la vengeance, la cruauté..., tous les crimes enfin nés de l'abus des richesses, du crédit, et plus que tout de l'oubli des principes de l'honnête homme, sans lesquels ni nous, ni ce qui nous entoure ne peuvent être heureux sur la terre.

ALINE ET VALCOUR

OU LE

ROMAN PHILOSOPHIQUE

ÉCRIT A LA BASTILLE

UN AN AVANT LA RÉVOLUTION DE FRANCE

Histoire de Sophie

On me nomme Sophie, madame, dit-elle en s'adressant à M^{me} de Blamont, mais je serais bien en peine de vous rendre compte de ma naissance, je ne connais que mon père, et j'ignore les particularités qui ont pu me donner le jour. Je fus élevée dans le village de Berseuil, par la femme d'un vigneron qui se nomme Isabeau; j'allais la joindre quand vous m'avez trouvée. Elle m'a servi de nourrice et m'a prévenue, dès que je pus entendre raison, qu'elle n'était point ma mère, et que je n'étais chez elle qu'en pension. Jusqu'à l'âge de treize ans, je n'ai eu d'autre visite que celle d'un monsieur qui venait de Paris, le même, à ce que dit Isabeau, qui m'avait apportée chez elle, et qu'elle m'assura secrètement être mon père. Rien de plus simple et de plus monotone que l'histoire de mes premiers ans, jusqu'à l'époque fatale où l'on m'arracha de l'asile de l'innocence, pour me précipiter, malgré moi, dans l'abîme de la débauche et du vice.

J'allais atteindre ma treizième année, lorsque l'homme dont je vous parle vint me trouver pour la dernière fois avec un de ses amis du même âge que lui, c'est-à-dire environ cinquante ans. Ils firent retirer Isabeau et m'examinèrent tous deux avec la plus grande attention. L'ami de celui que je devais prendre pour mon père fit beaucoup d'éloges de moi... j'étais, selon lui, charmante, faite à peindre... Hélas! c'était la première fois que je l'entendais

dire, je n'imaginai pas que ces dons de la nature dussent devenir l'origine de ma perte... qu'ils dussent être la cause de tous mes malheurs ! L'examen des deux amis était entremêlé de légères caresses ; quelquefois même on s'en permettait où la décence n'était rien moins que respectée... ensuite tous deux se parlaient bas... je les vis même rire... Eh quoi ! la gaieté peut donc naître où se médite le crime ? L'âme peut donc s'épanouir au milieu des complots formés contre l'innocence ? Tristes effets de la corruption ! que j'étais loin d'en augurer les suites ! Elles devaient être bien amères pour moi. On fit revenir Isabeau...

— Nous allons vous enlever votre jeune élève, dit M. Delcour (c'est le nom de celui qu'on m'avait dit de regarder en père) ; elle plaît à M. de Mirville, dit-il en montrant son ami, il va la conduire à sa femme, qui en prendra soin comme de sa fille...

Isabeau se mit à pleurer, et, me jetant dans ses bras aussi chagrine qu'elle, nous mêlâmes nos regrets et nos pleurs...

— Ah ! monsieur, dit Isabeau en s'adressant à M. de Mirville, c'est l'innocence et la candeur mêmes, je ne lui connais nul défaut... je vous la recommande, monsieur, je serais au désespoir s'il lui arrivait quelque malheur...

— Des malheurs ? interrompit Mirville, je ne vous la prends que pour faire sa fortune.

ISABEAU. — Que le ciel au moins la préserve de la faire aux dépens de son honneur !

MIRVILLE. — Que de sagesse dans la bonne nourrice ! On a bien raison de dire que la vertu n'est plus qu'au village.

ISABEAU, à M. Delcour. — Mais vous m'aviez dit, ce me semble, monsieur, à votre dernière visite, que vous la laisseriez au moins jusqu'à ce qu'elle eût rempli ses premiers devoirs de religion.

DELCOUR. — De religion ?

ISABEAU. — Oui, monsieur.

DELCOUR. — Eh bien ! est-ce que cela n'est pas fait ?

ISABEAU. — Non, monsieur, elle n'est pas encore assez instruite ; M. le curé l'a remise à l'année prochaine.

DE MIRVILLE. — Oh ! parbleu, nous n'attendrons pourtant pas jusque-là, je l'ai promise pour demain à ma femme... et je veux... Eh ! mais ! ne s'acquitte-t-on pas de ces misères-là partout ?

DELCOUR. — Partout, et aussi bien chez nous qu'ici. Ne croyez-vous donc pas, Isabeau, qu'il puisse être dans la capitale d'aussi bons directeurs de jeunes filles que dans votre village de Berseuil !...

Puis se tournant vers moi :

— Sophie, voudriez-vous mettre des entraves à votre fortune ? Quand il s'agit de la conclure... le plus petit retard...

— Hélas ! monsieur, interrompis-je naïvement, dès que vous me parlez de fortune, j'aimerais mieux que vous fissiez celle d'Isabeau et que vous me permisiez de ne la jamais quitter.

Et je me rejetais dans les bras de cette tendre mère... et je l'inondais de mes pleurs...

— Va, mon enfant, va, dit celle-ci ; — et me pressant sur son sein : je te remercie de ta bonne volonté, mais tu ne m'appartiens pas... obéis à ceux de qui tu dépenses, et que ton innocence ne t'abandonne jamais. Si tu tombes dans la disgrâce, Sophie, souviens-toi de la bonne mère Isabeau, tu trouveras toujours un morceau de pain chez elle ; s'il te coûte quelque peine à gagner, au moins tu le mangeras pur... il ne sera pas arrosé des larmes du regret et du désespoir..

— Bonne femme, en voilà assez, ce me semble, dit Delcour en m'arrachant des bras de ma nourrice, cette scène de pleurs, toute pathétique qu'elle puisse être, met un retard à nos désirs... Partons...

On m'enlève, on se précipite dans une berline qui fend l'air et nous rend à Paris le même soir.

Si j'avais eu un peu plus d'expérience, ce que je voyais,

ce que j'entendais, ce que j'éprouvais, aurait dû me convaincre, avant d'arriver, que les devoirs que l'on me destinait étaient bien différents de ceux que je remplissais à Berseuil, qu'il entraînait bien d'autres projets que ceux de servir une dame dans la destination qui m'attendait, et qu'en un mot cette innocence que me recommandait si fort ma bonne nourrice était bien près d'être oubliée. M. de Mirville, à côté duquel j'étais dans la voiture, me mit bientôt au point de ne pouvoir douter de ses horribles intentions : l'obscurité favorisait ses entreprises, ma simplicité les encourageait. M. Delcour s'en divertissait et l'indécence était à son comble... Mes larmes coulèrent alors avec profusion...

— Peste soit de l'enfant, dit Mirville... cela allait le mieux du monde... et je croyais qu'avant que nous fusions arrivés... mais je n'aime pas à entendre brailler...

— Eh ! bon, bon, répondit Delcour, jamais guerrier s'effrayait-il du bruit de sa victoire ? Quand nous fûmes l'autre jour chercher ta fille, auprès de Chartres, me vis-tu m'alarmer comme toi ? Il y eut pourtant, comme ici, une scène de larmes... et cependant, avant que d'être à Paris, j'eus l'honneur d'être ton gendre...

— Oh ! mais vous, gens de robe, dit M. de Mirville, les plaintes vous excitent ; vous ressemblez beaucoup aux chiens de chasse, vous ne faites jamais si bien la curée que quand vous avez forcé la bête. Jamais je ne vis d'âmes si dures que celles de ces suppôts de Bartole. Aussi n'est-ce pas pour rien qu'on vous accuse d'avaler le gibier tout cru pour avoir le plaisir de le sentir palpiter sous vos dents...

— Il est vrai, dit Delcour, que les financiers sont soupçonnés d'un cœur bien plus sensible...

— Par ma foi, dit Mirville, nous ne faisons mourir personne ; si nous savons plumer la poule, au moins ne l'égorgeons-nous pas. Notre réputation est mieux établie que la vôtre, et il n'y a personne qui, au fond, ne nous appelle de bonnes gens...

De pareilles platitudes, et d'autres propos que je ne compris point, parce que je ne les avais jamais entendus, mais qui me parurent encore plus affreux, et par les expressions qui les entrelaçaient et par l'indignité des actions dont Mirville les entrecoupait ; de telles horreurs, dis-je, nous conduisirent à Paris, et nous arrivâmes.

La maison où nous descendîmes n'était pas tout à fait dans Paris, j'en ignorais la position ; plus instruite maintenant, je puis vous dire qu'elle était située près de la barrière des Gobelins. Il était environ dix heures du soir quand on arrêta dans la cour ; nous descendîmes. — La voiture fut renvoyée et nous entrâmes dans une salle où le souper paraissait prêt à être servi. Une vieille femme et une jeune fille de mon âge étaient les seules personnes qui nous attendaient ; et ce fut avec elles que nous nous mîmes à table ; il me fut facile de voir pendant le souper que cette jeune fille, nommée Rose, était à M. Delcour ce qu'il me parut que M. de Mirville désirait que je lui fusse. Quant à la vieille, elle était destinée à être notre gouvernante ; son emploi me fut expliqué tout de suite et on m'apprit en même temps que cette maison était celle où je devais loger avec ma jeune compagne, et qui n'était autre que cette fille de M. de Mirville et que M. Delcour et lui disaient avoir été dernièrement chercher près de Chartres. Ce qui prouve, madame, que ces deux messieurs s'étaient réciproquement donné leurs deux filles pour maîtresses, sans que l'une de ces malheureuses créatures connût mieux que l'autre la seconde partie des liens qui les attachaient à ces deux pères.

Vous me permettrez de taire, madame, les indécents détails de ce souper et de l'affreuse nuit qui le suivit ; un autre salon, plus petit et plus artistement meublé, fut destiné à ces honteuses circonstances. Rose et M. Delcour y passèrent avec nous ; celle-ci, déjà au fait, n'opposa nul refus ; son exemple me fut proposé pour adoucir la rigueur des miens, et pour m'en faire sentir l'inutilité on me fit craindre la force si je m'avisais de les continuer...

Que vous dirais-je, madame ? Je frémis... je pleurai... rien n'arrêta ces monstres, et mon innocence fut flétrie.

Vers trois heures du matin, les deux amis se séparèrent ; chacun passa dans son appartement pour y finir le reste de la nuit et nous suivîmes ceux qui nous étaient destinés.

Là, M. de Mirville acheva de me dévoiler mon sort.

— Vous ne devez plus douter, me dit-il durement, que je vous ai prise pour vous entretenir ; votre état vient d'être éclairci de manière à ne plus vous laisser de soupçon. Ne vous attendez pourtant pas à une fortune bien brillante ni à une vie très dissipée ; le rang que monsieur et moi tenons dans le monde nous oblige à des précautions qui rendent votre solitude un devoir. La vieille femme que vous avez vue près de Rose et qui doit également prendre soin de vous nous répond de votre conduite à l'une et à l'autre : une incartade... une évasion... serait sévèrement punie, je vous en préviens ; du reste, soyez avec moi honnête, persévérante et douce, et si la différence de nos âges s'oppose à un sentiment de votre part dont je suis médiocrement envieux, que, pour prix du bien que je vous ferai, je trouve du moins en vous toute l'obéissance sur laquelle je devrais compter si vous étiez ma femme légitime. Vous serez nourrie, vêtue, etc., et vous aurez cent francs par mois pour vos fantaisies ; cela est médiocre, je le sais ; mais à quoi vous servirait le surplus dans la retraite où je suis forcé de vous tenir ; d'ailleurs, j'ai d'autres arrangements qui me ruinent. Vous n'êtes pas ma seule pensionnaire... c'est ce qui fait que je ne pourrai vous voir que trois fois par semaine, vous serez tranquille le reste du temps ; vous vous distrairez ici avec Rose et la vieille Dubois ; l'une et l'autre, dans leur genre, ont des qualités qui vous aideront à mener une vie douce, et sans vous en douter, ma mie, vous finirez par vous trouver heureuse.

Cette belle harangue débitée, M. de Mirville se coucha et m'ordonna de prendre place auprès de lui.

Je tire le rideau sur le reste, madame, en voilà assez pour vous faire voir quel était l'affreux sort qui m'était destiné ; j'étais d'autant plus malheureuse qu'il me devenait impossible de m'y soustraire, puisque le seul être qui eût de l'autorité sur moi... mon père même, me contraignait à m'y résoudre et me donna l'exemple du désordre.

Les deux amis partirent à midi ; je fis plus ample connaissance avec ma gardienne et ma compagne ; les circonstances de la vie de Rose ne différaient en rien de celles de la mienne ; elle avait six mois de plus que moi. Elle avait, comme moi, passé sa vie dans un village, élevée par sa nourrice, et n'était à Paris que depuis trois jours ; mais la distance énorme du caractère de cette fille au mien s'est toujours opposée à ce que je fisse aucune liaison avec elle ; étourdie, sans cœur, sans délicatesse, n'ayant aucune sorte de principes, la candeur et la modestie que j'avais reçues de la nature s'arrangeaient mal avec tant d'indécence et de vivacité ; j'étais obligée de vivre avec elle, les liens de l'infortune nous unirent, mais jamais ceux de l'amitié.

Pour la Dubois, elle avait les vices de son état et de son âge : impérieuse, tracassière, méchante, aimant beaucoup plus ma compagne que moi ; il n'y avait rien là, comme vous voyez, qui dût m'attacher fort à elle, et le temps que j'ai été dans cette maison je l'ai presque entièrement passé dans ma chambre, livrée à la lecture que j'aime beaucoup et dont j'ai pu faire aisément mon occupation, moyennant l'ordre que M. de Mirville avait donné de ne jamais me laisser manquer de livres.

Rien de plus réglé que notre vie ; nous nous promenions à volonté dans un fort beau jardin, mais nous ne sortions jamais de son enceinte ; trois fois par semaine, les deux amis, qui ne paraissaient jamais qu'alors, se réunissaient, soupaient avec nous, se livraient à leurs plaisirs l'un devant l'autre deux ou trois heures de l'après-midi et allaient, de là, finir le reste de la nuit chacun avec la sienne, dans son appartement, qui devenait le nôtre le reste du temps..

— Quelle indécence ! interrompit M^{me} de Blamont... Eh quoi ! les pères aux yeux de leurs filles !

— Ma chère amie, dit M^{me} de Senneval, n'approfondissons pas ce gouffre d'horreur, cette infortunée nous apprendrait peut-être des atrocités d'un bien autre genre.

— Que savez-vous s'il n'est pas essentiel que nous le sachions ? dit M^{me} de Blamont... Mademoiselle, continua en rougissant cette femme vraiment honnête et respectable, je ne sais comment vous exposer ma question... mais n'est-il jamais arrivé pis ?

Et comme elle vit que Sophie ne la comprenait point, elle me chargea de lui expliquer bas ce qu'elle voulait dire.

— Une sorte de jalousie, dominant l'un et l'autre ami, est peut-être le seul frein qui les ait contenus sur ce que vous voulez dire, madame, reprit Sophie ; au moins ne dois-je supposer que ce sentiment pour cause d'une retenue... qui dans de telles âmes, n'eût sûrement jamais la vertu pour principe. Il est mal de juger ainsi son prochain sans preuves, je le sais, mais d'autres écarts... tant d'autres turpitudes ont si bien su me convaincre de la dépravation de mœurs de ces deux amis que je ne dois assurément attribuer leur sagesse dans ce que vous voulez dire qu'à un sentiment plus impérieux que leur débauche ; or, je n'en ai point vu qui l'emportât sur leur jalousie.

— Elle est difficile à entendre avec cette communauté de plaisir dont vous nous parlez, dit M^{me} de Senneval.

— Et surtout avec ces autres pensionnaires dont M. de Mirville convenait, ajouta M^{me} de Blamont.

— Je l'avoue, mesdames, reprit Sophie, peut-être est-ce ici un de ces cas où le choc violent de deux passions ne laisse triompher que la plus vive ; mais ce qu'il y a de bien sûr, c'est que le désir de conserver chacun leur bien, désir né de leur jalousie, trop reconnue pour en douter, l'emporta toujours dans leur cœur et les empêcha d'exécuter... des horreurs... dont ma compagne, je le sais, n'eût fait que rire et qui m'eussent paru plus affreuses que la mort même.

— Poursuivez, dit M^{me} de Blamont, et ne trouvez pas

mauvais que l'intérêt que vous m'avez inspiré m'ait fait frémir pour vous.

— Jusqu'à l'événement qui m'a valu votre protection, continua Sophie en s'adressant toujours à M^{me} de Blamont, il me reste fort peu de chose à vous apprendre. Depuis que j'étais dans cette maison, mes appointements m'étaient payés avec la plus grande exactitude, et n'ayant aucun motif de dépense, je les économisais dans la vue de trouver peut-être un jour l'occasion de les faire tenir à ma bonne Isabeau, dont le souvenir m'occupait sans cesse. J'osai communiquer cette intention à M. de Mirville, ne doutant point qu'il ne me procurât lui-même la manière d'exécuter l'action que je méditais... Innocente ! Où allais-je supposer la compassion ? Habita-t-elle jamais dans le sein du vice et du libertinage ?

— Il vous faut oublier tous ces sentiments villageois, me répondit brutalement M. de Mirville, cette femme a été beaucoup trop payée des petits soins qu'elle a eus de vous ; vous ne lui devez plus rien.

— Et ma reconnaissance, monsieur, ce sentiment si doux à nourrir dans soi, si délicieux à faire éclater ?

— Bon, bon, chimère que toutes ces reconnaissances-là. Je n'ai jamais vu qu'on en retirât quelque chose et je n'aime à nourrir que les sentiments qui rapportent. Ne parlons plus de cela, ou, puisque vous avez trop d'argent, je cesserai de vous en donner davantage.

Rejetée de l'un, je voulus recourir à l'autre, et je parlai de mon projet à M. Delcour. Il le désapprouva plus durement encore : il me dit qu'à la place de M. de Mirville il ne me donnerait pas un sou, puisque je ne songeais qu'à jeter mon argent par la fenêtre. Il me fallut renoncer à cette bonne œuvre, faute de moyens pour l'accomplir.

Mais avant que d'en venir à ce qui donna lieu à la malheureuse catastrophe de mon histoire, il faut que vous sachiez, madame, que les deux pères s'étaient plus d'une fois, devant nous, cédé leur autorité sur leurs filles, en se priant réciproquement de ne point les ménager quand

elles se donneraient des torts, et cela pour nous mieux inspirer la retenue, la soumission et la crainte dont ils voulaient nous composer des chaînes ; or, je vous laisse à penser si tous deux abusaient de cette autorité respective ; M. de Mirville, extraordinairement brutal, me traitait surtout avec une dureté inouïe, au plus léger caprice de son imagination ; et quoiqu'il agit devant M. Delcour, celui-ci ne prenait pas plus ma défense que Mirville ne prenait celle de sa fille quand Delcour la maltraitait de même, ce qui arrivait tout aussi souvent. Cependant, madame, il faut vous l'avouer : entièrement coupable, entièrement complice du malheureux commerce où j'étais entraînée, la nature trahit et mon devoir et mes sentiments, et, pour me punir davantage, elle voulut faire éclore dans mon sein un gage de mon déshonneur. Ce fut à peu près vers ce temps que ma compagne, impatientée de la vie qu'elle menait, m'avoua qu'elle méditait une évasion.

— Je ne veux pas l'entreprendre seule, me dit-elle un jour, j'ai trouvé des moyens d'intéresser le fils du jardinier... Il est mon amant... il m'offre de me rendre libre ; tu es la maîtresse de partager notre sort... peut-être vaudrait-il mieux pour toi d'attendre après tes couches... je n'en agirai pas moins pour ta délivrance, je te ménagerai un ami, il viendra te tirer d'ici, et nous nous réunirons, si tu le veux.

Ce dernier plan de liaison ne me convenait guère, et si je désirais ma liberté, c'était pour mener un genre de vie bien différent de celui qu'allait embrasser ma compagne. J'acceptai néanmoins ses offres, je convins avec elle qu'il valait mieux que je n'exécutasse cette fuite qu'après mes couches ; je la priai de ne pas m'oublier et de disposer tout pour ce moment. Cependant, quelque pressée qu'elle fût elle-même, les préparatifs de son projet exigeaient des retards, et tout ne put être arrangé qu'environ deux mois avant la fin de mon terme. L'instant était venu, elle allait s'évader, lorsqu'un jour, la veille de celui qu'elle

avait choisi pour son départ et la veille également de celui où j'ai eu le bonheur de vous rencontrer, pendant qu'elle montait dans sa chambre pour aller chercher quelque argent destiné au jardinier, qui devait lui faire trouver un appartement tout prêt, elle me pria de rester avec ce jeune homme, qui, pressé de sortir, paraissait ne vouloir point s'arrêter, et de l'engager d'attendre une minute... Fatale époque de mon infortune ! ou plutôt de mon honneur, puisque cette même circonstance fut celle qui m'enleva de ce gouffre ; mon sort voulut qu'il arrivât pour lors ce qui n'était jamais arrivé depuis trois ans : M. de Mirville entra seul et se trouva sur moi avant que j'eusse le temps de repousser le jeune homme pour le soustraire à ses regards. Il s'évada cependant fort vite, mais ce ne fut pas sans être vu. Rien ne peut rendre l'accès de colère dans lequel Mirville tomba sur-le-champ ; sa canne fut la première arme dont il se servit, et sans égard pour ma situation, sans approfondir si j'étais coupable ou non, il m'accabla d'outrages, me traîne au travers de la chambre par les cheveux, me menace de fouler à ses pieds le fruit que je porte dans mon sein et qu'il ne voit plus que comme témoignage de sa honte. J'allais enfin expirer sous les coups dont je suis encore toute meurtrie si la Dubois n'était accourue et ne m'eût arrachée de ses mains. Alors sa rage devint plus froide...

— Je ne l'en punirai pas moins cruellement, dit-il... Qu'on ferme les portes... que personne n'entre et que cette prostituée monte dans sa chambre...

Rose, qui avait tout entendu, fort contente d'échapper, par cette méprise, à ce qu'elle méritait seule, se gardait bien de dire un mot, et la foudre n'éclata que sur moi... Je fus bientôt suivie de mon tyran ; ses yeux étincelaient de mille sentiments divers, parmi lesquels je crus en démêler de plus terribles que ceux de la colère, et dont les impressions, en disloquant les muscles de son odieuse physionomie, me le firent paraître encore plus affreux... Oh ! madame, comment vous rendre les nouvelles infa-

mies dont je devins victime ! elles outragent ensemble et la nature et la pudeur, je ne pourrai jamais vous les peindre... Il m'ordonne de quitter mes vêtements... je me jette à ses pieds, je lui jure vingt fois mon innocence, j'essaie de l'attendrir par ce funeste fruit de son indigne amour ; l'infortuné, agitant mon sein de ses palpitations, semblait déjà se courber sur les genoux de son père... on eût dit qu'il implorait ma grâce... Mon état ne toucha point Mirville, il y trouvait, prétendait-il, une conviction de plus à l'infidélité qu'il soupçonnait ; tout ce que j'alléguais n'était qu'imposture, il était sûr de son fait, il avait vu, rien ne pouvait lui en imposer... Je me mis donc dans l'état qu'il désirait : dès que j'y fus, des liens barbares lui répondirent de ma contenance...

Je fus traitée avec cette sorte d'ignominie scandaleuse que le pédantisme se permet sur l'enfance... Mais avec cruauté... avec une rigueur... enfin, je pâlis... Je chancelai sous mes liens... Mes yeux se fermèrent, j'ignore les suites de sa barbarie... Je ne retrouvai l'usage de mes sens que dans les bras de la Dubois... Mon bourreau arpentait la chambre à grands pas, il diligentait les soins qu'on me donnait... non par pitié... le monstre... mais pour être plus vite débarrassé de moi...

— Allons, s'écria-t-il, est-elle prête ?

En me voyant encore aussi nue qu'il m'avait mise :

— Rhabillez-la, rhabillez-la donc, madame, et qu'elle disparaisse...

Il me demande mes clefs, reprend tout ce que je tiens de lui, et me donnant deux écus :

— Tenez, me dit-il, voilà plus qu'il n'en faut pour vous conduire chez une de ces femmes publiques dont la ville est remplie et qui recevra, sans doute, avec empressement une créature capable de la conduite que vous avez tenue chez moi...

— Oh ! monsieur, répondis-je en larmes, ne pouvant tenir à ce dernier avilissement, je n'ai jamais fait qu'une faute, et c'est vous seul qui me l'avez fait commettre.

Jugez mon repentir par mes malheurs, et ne m'outragez pas dans l'infortune.

A ces mots qui devaient l'attendrir, si l'âme des tyrans s'ouvrait à la pitié, si le crime qui la corrompt ne la fermait pas toujours aux cris de l'innocence, il me saisit par le bras, m'entraîne à l'extrémité de la maison et me jette dans une rue détournée qui aboutissait à l'une des portes du jardin... Que votre âme sensible conçoive ma situation, madame : seule à l'entrée de la nuit, près d'une ville absolument inconnue de moi, dans l'état où je me trouvais, ayant à peine de quoi me conduire, déchirée, blessée de toutes parts, n'ayant pas même la ressource des larmes, hélas ! je n'en pouvais répandre.

Ne sachant où porter mes pas, je me jetai sur le seuil de cette porte qu'on venait de refermer sur moi... Je m'y précipitai sur les traces mêmes de mon sang, résolue d'y passer la nuit. — Le barbare, me disais-je, il ne m'enviera pas l'air que j'ai le malheur de respirer encore... Il ne m'ôtera pas l'abri des bêtes, et le ciel prendra pitié de mes maux, m'y fera peut-être mourir en paix. Un moment, je me crus perdue : j'entendis passer près de moi... était-ce lui qui me faisait chercher ? Voulait-il achever son crime, voulait-il enlever un reste de vie que je détestais ? ou le remords enfin, dans son âme de boue, y rappelait-il un instant la pitié ? Quoi qu'il en fût, on me dépassa fort vite ; le jour vint, je me levai et me déterminai sur-le-champ à aller regagner l'habitation de ma chère Isabeau, bien sûre qu'elle ne me refuserait pas l'asile dont elle m'avait toujours flattée... Je partis donc... et j'en étais à mon quatrième jour de marche, me traînant comme je pouvais, moulue de coups, palpitant de crainte, fatiguée du fardeau de mon sein, n'osant presque point prendre de nourriture, de peur que le peu d'argent que j'avais ne me conduisit point à Berseuil ; je m'en croyais près, lorsque je me suis perdue et que les douleurs m'ont arrêtée. C'est là que j'ai eu le bonheur de rencontrer monsieur, dit Sophie, en me désignant, et, quelque affreuse que soit ma

situation, poursuivit-elle en fixant M^{me} de Blamont, je la regarde comme une grâce du ciel, puisqu'elle m'assure l'appui d'une dame dont la pitié me secourt et dont les bontés me feront retrouver celle que j'appelle ma mère. Je suis jeune, j'ose ajouter que je suis sage ; si j'ai fait une faute, Dieu m'est témoin que c'est malgré moi... Je la réparerai... je la pleurerai toute ma vie... j'aiderai ma bonne Isabeau dans son ménage, et si je n'ai pas une aisance semblable à celle que m'avait procurée le crime, je trouverai du moins de la tranquillité et n'y rencontrerai point le remords.

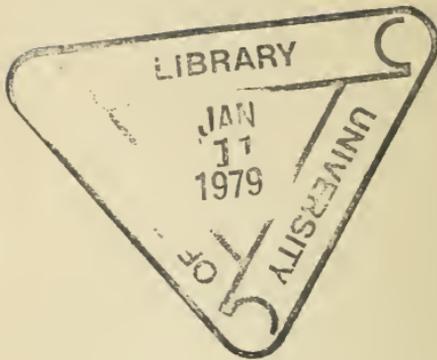
FIN

TABLE DES MATIÈRES

| | Pages |
|---|-------|
| Introduction | 1 |
| Essai bibliographique. | 57 |
| ZOLOÉ : | |
| Portrait de Joséphine | 71 |
| Mariage de Bonaparte et de Joséphine. | 73 |
| Les desseins de Bonaparte. | 75 |
| JUSTINE : | |
| Inutilité de la vertu. | 79 |
| Justine chez M. Dubourg | 81 |
| La répression du crime diminue le bonheur social . . . | 86 |
| HISTOIRE DE JULIETTE : | |
| Le premier Ministre : M. de Saint-Fond | 93 |
| Juliette et le Ministre concluent un pacte | 97 |
| Une victime du premier Ministre | 104 |
| Le système politique de Saint-Fond | 106 |
| Sur la religion | 110 |
| Juliette à Florence | 113 |
| Exemples tirés des mœurs de toutes les nations | 119 |
| Épisodes intéressants de la vie de l'opulent scélérat Noirceuil. | 127 |
| Chez l'Ogre. | 129 |
| En Italie | 132 |
| A la cour de l'Impératrice Catherine | 137 |
| Dans un asile de fous | 141 |
| A Naples | 144 |
| Retour à Paris | 147 |
| LA PHILOSOPHIE DANS LE BOUDOIR : | |
| Portrait de Dolmancé. | 153 |

| | Pages |
|---|-------|
| Portrait d'Eugénie | 157 |
| La Religion, la Charité, l'Adultère | 161 |
| L'Inceste, le Meurtre | 182 |
| La Sodomie, l'Amour, l'Amitié, la Reconnaissance, les Lois. | 186 |
| Français, encore un effort, si vous voulez être Répu- blicains | 197 |
| LES CRIMES DE L'AMOUR : | |
| Miss Henriette Stralson ou les effets du désespoir. . . . | 257 |
| ALINE ET VALCOUR : | |
| Histoire de Sophie | 311 |

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie R. BUSSIÈRE.



305803518090

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

PQ
2063
S3A6
1909

Sade, Donatien Alphonse
Francisco
L'oeuvre



